



HAL
open science

Communication institutionnelle et processus identitaire : Quand les villes se mettent en scène

Nicole Ramognino, Pierre Vergès, Pierrette Vergès, Robert Vion, Sonia
Branca-Rossof, Alain Guillemin

► To cite this version:

Nicole Ramognino, Pierre Vergès, Pierrette Vergès, Robert Vion, Sonia Branca-Rossof, et al.. Communication institutionnelle et processus identitaire : Quand les villes se mettent en scène. 1996. halshs-03639235

HAL Id: halshs-03639235

<https://shs.hal.science/halshs-03639235>

Preprint submitted on 12 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

**Programme de recherche
sur les sciences de la communication**

**COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE
ET
PROCESSUS IDENTITAIRE :**

Quand les villes se mettent en scène.

Nicole RAMOGNINO : Texte de synthèse

**LUCIOLE : les politiques de communications de l'aire métropolitaine
Marseillaise (Aix-en Provence, Aubagne, Marseille).**

Université de NANTES : étude de contenu du magazine municipal Nantais.

**I.E.P. BORDEAUX : communication institutionnelle : villes en réseaux
Eurométropoles**

Sous la direction de Nicole RAMOGNINO

Juin 1996

**Politique municipale de communication
et
construction d'une identité locale**

Texte de synthèse

Sommaire

AVANT-PROPOS	4
1. DEFINITIONS	8
1.1-DE QUELQUES ORIENTATIONS PREALABLES EN MATIERE D'ANALYSE DE "TEXTES"	8
1.2 - DE LA VILLE	15
1. 2. 1. <i>L'éclatement urbain et son développement : la perte des solidarités anciennes ?</i>	16
1. 2. 2. <i>La délocalisation des entreprises et la globalisation des stratégies économiques</i>	18
1. 2. 3. <i>La "crise politique" de l'Etat-nation et la question de la démocratie et de son espace</i>	21
1.3 - DE L'IDENTITE LOCALE	23
1. 3. 1 <i>Une approche du concept d'identité : identité / Identité locale / Identité sociale</i>	24
1. 3. 2. <i>Les enjeux sociaux actuels de la notion d'identité locale</i>	26
1. 4- LE DISCOURS DES MUNICIPALITES.....	30
1. 4. 1. <i>Un "discours constructif"</i>	30
1. 4. 2. <i>Une professionnalisation du discours constructif</i>	31
2. LES METHODES DE DESCRIPTION	33
2.1. TEXTES ET TYPES DE TEXTES	33
2. 2. GRILLE POUR L'ANALYSE GENERALE DES REVUES.....	38
2.3. L'ANALYSE ENONCIATIVE DES DISCOURS	41
2.3.1. <i>Les unités textuelles convoquées</i>	41
2.3.2. <i>La mise en scène des énonciateurs</i>	42
2.3.3. <i>Les modes d'investissement des sources</i>	44
2.3.4. <i>La mise en scène des référents</i>	44
2.3.5. <i>L'analyse logico-argumentative des discours</i>	45
2.3.6. <i>Commentaires</i>	47
3.RESUME SYNTHETIQUE DES RESULTATS	48
3. 1. LA CONSTRUCTION DE "CAPITAL" PROFESSIONNEL	50
3. 1.1. <i>La professionnalisation des "politiques de communication"</i>	50
3. 1. 2. <i>La professionnalisation du champ politique : de nouvelles compétences pour les élus?</i>	64
3. 2. L'IDENTITE LOCALE ET LA DEFINITION DU TERRITOIRE	83
3. 2. 1. <i>Les constructions savantes ou artistiques des villes : image positive ou négative</i>	84
3. 2. 2. <i>Les scénographies du territoire classique et actuelle</i>	86
3. 2. 3. <i>Les problématiques cognitive et éthique du territoire</i>	92

AVANT-PROPOS

La recherche interdisciplinaire, ici entreprise, correspond à des objectifs divers. Le groupe Luciole poursuit ses recherches sur la communication politique en étendant son questionnement dans deux directions. D'une part, il s'agit d'une extension du type de matériaux analysés, puisque ceux-ci ne sont plus des affiches mais des "textes" composites. Et, d'autre part, la dimension politique a changé : du national, nous nous intéressons plus particulièrement aujourd'hui à une dimension locale, la communication politique municipale, et de plus, nous tentons cette analyse dans l'hypothèse que celle-ci a quelque chose à voir avec la construction d'une identité sociale locale, de type urbaine dans un contexte spatial économique et politique nouveau.

Le groupe Luciole a une orientation interdisciplinaire et de ce fait ses objectifs sont doubles. Il s'agit non seulement de répondre à la question du rapport entre communication, politique municipale et construction d'une identité locale mais aussi d'apporter sinon des résultats, du moins d'aborder des questions épistémologiques et méthodologiques dans les deux disciplines. Pour les linguistes, l'intérêt d'une telle démarche consiste à reconstituer les contraintes linguistiques et pragmatiques qui sont autant de règles d'écriture, en même temps que de montrer que la réalisation de ces règles se diversifie dans une hétérogénéité qui se constitue de manière *ad hoc*.. Pour les sociologues, si l'objet est aussi d'identifier des phénomènes de construction d'une identité locale, il s'agit aussi de voir comment l'usage de la langue et par conséquent la mise en jeu des capacités réflexives des acteurs sociaux participent de cette construction. Nous situerons ce travail dans un contexte de mutations urbaines et de reconstruction de l'espace, d'enjeux régionaux, nationaux et internationaux, en même temps que d'enjeux professionnels.

Si l'objectif du groupe LUCIOLE vise le travail interdisciplinaire linguistique et sociologique, encore faut-il dire pourquoi nous avons décidé de l'appliquer aux revues municipales. Pourquoi un tel corpus, pourquoi les revues municipales, et quoi dans les revues municipales? Depuis la publication de nos derniers travaux¹, nous étions à la recherche d'autres formes de données, émissions de télévision qui mêlent scène publique et scène privée, etc. De fait, le choix est venu d'un programme défini par D. Wolton sur la communication institutionnelle, et notamment les politiques de communication des

¹LUCIOLE (1991) La politique s'affiche. Les affiches de la politique, Editions Didier érudition

municipalités. S'inscrire dans ce programme permettait la comparaison entre la région PACA et celle de Bordeaux ou de Nantes. Nous avons opté, pour trois municipalités de la région, Aix-en-Provence, Aubagne et Marseille, dans la mesure où elles nous semblaient avoir des places différenciées et complémentaires dans la mise en compétition économique des territoires qui se noue actuellement en Europe.

Cependant la méthode sociologique comparative est rendue difficile d'une part par l'autonomie théorique et méthodologique des trois équipes de recherche régionales et d'autre part du fait de la grande hétérogénéité des supports de la communication municipale.

La politique municipale de communication a changé depuis moins de dix ans. D'entreprise artisanale, elle est devenue un phénomène professionnel. En ce sens, les politiques ne sont plus seuls à concevoir la communication ; les professionnels de la communication entrent aussi dans le jeu et transforment les visions antérieures plus liées à des phénomènes de traditions politiques et "démocratiques". Ainsi l'espace public politique s'élargit et se complique en introduisant par le travail rédactionnel d'autres autorités, qui sont celles tant de la société civile que des professionnels de la communication. De l'espace politique proprement dit, nous passons à un espace public qu'il faudra caractériser puisque le citoyen est aussi appelé à devenir lecteur.

De fait tant la problématique sociologique de l'identité que la problématique des usages de la langue concourent vers des principes qui mettent au jour la complexité et l'hétérogénéité du social et celles du langage. Hétérogénéité et complexité de la politique de communication inscrivent des logiques variées qui informent le choix des différents corpus analysés pour chacune des municipalités prises en compte à savoir Aix-en-Provence, Aubagne et Marseille. Nous distinguerons :

1. Une logique de la création d'une nouvelle forme urbaine ou celle d'un développement urbain : ce qui nous conduit à sélectionner, pour Aix-en-Provence, Aubagne et Marseille par exemple, les articles de la revue municipale qui informent ou parlent des **opérations d'urbanisme et des opérations économiques**. Le choix de sélectionner les opérations urbaines vient de ce que celles-ci sont plus directement visibles pour les citadins, et jouent un rôle dans le processus de déconstruction-construction d'identités locales au présent alors que les opérations économiques risquent d'avoir une influence forte sur le devenir de la ville, sur les identités construites mais elles sont moins directement visibles dans le présent.

La question du développement urbain et de ses effets sur l'"identité locale" se déclinent, pour nos trois villes dans un contexte économique et social particulièrement difficile à la mesure de l'introduction de la région dans une logique économique internationale relativement nouvelle. Comment les trois villes et leur communication décrivent cette situation et inventent un "nouveau territoire", comment ce dernier s'accompagne de "modèles" d'identification possible pour les citoyens de ces différentes villes?

2. Une logique de légitimation de la municipalité et de son maire : il s'agit, par exemple, pour la ville d'Aix-en-Provence de "produire" une image du maire et de la municipalité : nous avons sélectionné, pour ce faire, les éditoriaux des Maires extraits des revues municipales. Cependant on peut retrouver aussi cette logique majoritairement dans des textes qui ne se formulent pas sous la rubrique éditoriale mais comme, par exemple à Aubagne, sous le titrage "Le point de vue du maire". La politique de légitimation emprunte-t-elle des voies différentes dans les trois villes que nous avons sélectionnées, et dans ce cas, quels problèmes spécifiques sont ainsi traités par les différents "textes"?

3. Une logique de la spécificité de ville et de son "identité". Cette spécificité a plusieurs dimensions et elles peuvent on non se hiérarchiser autour de l'une d'entre elles.

- elle peut être d'abord d'ordre **politique** : A Aix-en-Provence, par exemple, en tant que municipalité socialiste, qu'est-ce qu'il lui est interdit de dire ? Qu'est-ce qu'elle peut et doit dire ? La sélection porte ici sur les "textes" qui traitent de l'action sociale et de la solidarité des Aixois et pour les Aixois. En tant que garant d'un consensus, comment sont traités les conflits ou frictions entre groupes sociaux dans la ville (délinquance; jeunes/adultes; troisième âge; catégories sociales différentes; commerçants /usagers etc.)? Quels sont les **procédés d'unification** susceptibles de "surmonter la dispersion des clientèles ou des groupes de pression, comment s'effectuent ces "institutions durables" nécessaires pour faire équivalence entre des situations locales dans l'espace et le temps" (cf Boltanski ²p. 21). Si nous retrouvons ici majoritairement les textes qui portent sur les actions sociales de la municipalité, il est tout-à-fait possible de rechercher ces procédés dans d'autres textes soit orientés vers des actions urbaines, économiques ou autres, soit vers des rubriques de type portrait ou paysage.

- La spécificité peut se caractériser par des qualifications thématiques : pour poursuivre sur l'exemple d'Aix-en-Provence, la spécificité qui semble hiérarchiser les différentes

² Luc Boltanski (1993) La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique

qualifications de la ville semble être la dimension qui, ici, se dédouble, en **culturelle et esthétique** : Aix la "ville Musée", "ville d'Eaux et d'Art", etc. Nous nous sommes intéressés aux textes qui mentionnent cette spécificité qu'elle soit de l'ordre du patrimoine ou de l'ordre des opérations en cours ou à venir. Il est certain qu'il s'agit de voir s'il est possible, pour l'ensemble des villes choisies de retrouver ainsi une qualité organisatrice des autres spécificités. Quelles sont les qualifications des villes d'Aubagne et de Marseille?

- La ville d'Aix-en-Provence a aussi comme spécificité d'être une **ville de passage** : touristes et étudiants lui donnent aussi son caractère particulier. Qu'en est-il de ces deux catégories d'acteurs dans les articles de la revue municipale? Comment les processus identitaires intègrent-ils ces données? Que penser du caractère apparemment secondaire de cette qualité?

Cette question introduit aux questions des limites du territoire de la ville : comment nos trois villes et leur communication définissent leur intérieur et leur extérieur, comment se dessinent ainsi les limites possibles dans lesquelles le citoyen est appelé à se définir comme aixois, aubagnais, marseillais?

- Enfin, dans un contexte de restructuration spatiale, lié à la globalisation de l'économie, et à l'incapacité des Etats de réguler l'activité économique et ses effets d'éclatement social et de dualisation, comment ces différentes municipalités redéfinissent-elles leur territoire et leur espace d'intervention dans le cadre de l'"Europe des régions"?

1. DEFINITIONS

1.1-De quelques orientations préalables en matière d'analyse de "textes"

Pourquoi le groupe LUCIOLE s'est-il déterminé pour un travail interdisciplinaire entre linguistes et sociologues, quant à l'analyse de la politique de communication des villes? C'est que, bien évidemment, celle-ci passe par une "matérialité linguistique", et que de par la nature même des données que nous pouvons sélectionner, notre "terrain" est pluridimensionnel : linguistique et social dans le même temps. De plus, la spécificité des orientations de recherche du groupe LUCIOLE est plutôt d'ordre épistémologique et méthodologique que sociologique. Notre préoccupation relève d'une recherche méthodologique fondamentale sur la description positive des formes langagières réalisées. Notre position demande à être précisée en regard des autres postures épistémiques sur un tel objet.

La démarcation avec les postures sociologiques classiques est relativement facile à expliciter et nous l'avons déjà fait de nombreuses fois. Pour résumer abruptement, la sociologie, dans sa grande majorité, considère le langage comme transparent et lui accorde deux valeurs, souvent confondues d'ailleurs, une valeur de représentation du monde réel ou une valeur d'expression du monde réel, celui-ci étant défini alors par les propriétés objectives des acteurs sociaux, alors que la valeur d'expression fait apparaître la dimension subjective de cette réalité. C'est parce que la sociologie s'intéresse essentiellement aux catégories différenciées d'acteurs sociaux, et par conséquent à une explication en termes de déterminants sociaux ou d'inculcation, et non aux groupes sociaux réels, que l'on glisse subrepticement d'une valeur de représentation du monde réel aux valeurs d'expression des acteurs.

L'autre posture connue en matière de description et d'explication des "textes" est l'analyse de discours ou l'analyse du discours, dans ses versions françaises (autour de l'analyse du discours de Michel Pêcheux dans les années 1960-1970) ou ses versions étrangères ou plus actuelles (voir à ce sujet le numéro de la revue *Langage*, mars 1995 sur *Les analyses du discours en France*, dirigé par Dominique Maingueneau). La question toujours présente, semble-t-il, est celle de l'existence et du maintien d'une discipline spécifique,

dans laquelle l'analyse du discours serait autonome : il s'agit alors de saisir ce que l'on appellera, après Gilles Gaston Granger, l'"objet virtuel" de cette science : pour Maingueneau, la justification d'une discipline autonome se jouerait autour d'un objet qui se délimiterait ainsi : *"L'analyse du discours, en revanche, n'a pour objet ni l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminés . Le discours y est appréhendé comme activité rapportée à un genre, comme institution discursive : son intérêt est de ne pas penser les lieux indépendamment des énonciations qu'ils rendent possibles et qui les rendent possibles."* (7-8)

Cette position qui a le mérite de reconnaître la complexité et l'hétérogénéité de l'activité langagière et permet le développement heuristique d'un certain nombre d'outils hétérogènes pour la décrire, n'est cependant pas, tout au moins en l'état actuel de nos réflexions, celle dans laquelle nous nous inscrivons : à mieux décrire l'activité langagière dans sa singularité, elle nous interroge d'une part sur la séparation des disciplines des sciences humaines, historiquement et peut-être arbitrairement constituée, mais d'autre part sur des réarticulations tout aussi arbitraires qui se constituent sous des néologismes comme sociolinguistique par exemple, ou praxémique. L'"objet virtuel" que constituerait l'analyse du discours a-t-il bien une consistance, et de quel ordre est-ce? Le concept d'"institution discursive", dont la finalité serait de penser l'objet comme "intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminés", est -certes- l'une des dimensions essentielles de l'activité langagière, qu'il s'agit de décrire quelle que soit la méthode adoptée.

Cependant, elle a l'inconvénient, nous semble-t-il, de ne rendre compte ni de la "créativité" de l'activité langagière qui est tout aussi nécessairement subjective qu'institutionnelle, ni de celle de la pratique sociale dans laquelle cette dernière est intégrée, la pratique sociale étant rabattue trop rapidement sur une métaphore spatiale (les lieux). L'articulation ainsi pensée semble ignorer la "relative autonomie" de l'activité langagière par rapport à ses strictes conditions de production qui la déterminent certes; d'une part, elle relève notamment (mais pas seulement) de la possibilité de circulation des produits langagiers dans et par l'usage de la langue, dans son fonctionnement même. D'autre part, les "lieux sociaux" semblent jouer comme contextes déterminants de l'activité langagière, alors que cette dernière est partie prenante, malgré et peut-être à cause de son autonomie relative par rapport aux "lieux sociaux", de la pratique sociale qui se constitue lors de son émission. Autrement dit, la relation causale implique une extériorité de nature entre "lieux sociaux" et activité langagière, et ce serait cette extériorité que la discipline autonome de l'analyse du discours aurait à combler, alors que nous postulons une intégration entre activité langagière et pratique sociale. En ce sens,

l'autonomie de la discipline "analyse du discours" nous paraît dommageable quant aux qualités sociologiques de l'activité langagière. Mais en même temps cette position pose aux linguistes d'aujourd'hui une interrogation fondamentale : quel est l'"objet virtuel" d'une linguistique de l'énonciation? Quel est l'"objet virtuel" de la pragmatique linguistique?

Nous verrons, dans la suite de notre travail, comment cette position épistémologique, se démarquant à la fois des problématiques classiques des sociologies sur le langage, et des problématiques sociales des théories de l'énonciation ou de la pragmatique, nous empêche de poser les questions théoriques et méthodologiques selon des paradigmes déjà constitués : démarcation par rapport, par exemple, au paradigme des types ou des genres discursifs qui pourraient se décliner en discours politique, syndical etc., (cf. Bonnafous, cf.; Adam pour lesquels les critères ou indices linguistiques correspondent à des types d'énonciation ...).

En visant un objectif de méthodologie fondamentale, nous adoptons un cadre épistémologique ouvert, c'est-à-dire non dicté par l'une ou l'autre disciplines. Cadre épistémologique ouvert par rapport aux paradigmes précités, ouvert aussi par rapport à l'empirie, c'est-à-dire non dépendant du découpage formalisé lié notamment aux théories de la communication : émetteur, récepteur, canal de transmission, référent.

Ce cadre, appliqué aux revues municipales, admet en effet :

- un rapport asymétrique entre émetteur et récepteur : si le découpage formel établit bien ce rapport asymétrique, il s'agit de préciser que cette asymétrie relève des conditions sociales d'émission, mais l'observateur ne peut pas pour autant conclure sur la réception, en termes d'influence ou de détermination, sans une observation propre des récepteurs.
- un code ou la langue comme code, c'est-à-dire, une convention reconnue des émetteurs et récepteurs pour laquelle toute difficulté de la transmission est considérée comme bruit qu'il faut tenter de réduire.

Ce cadre formel peut s'accompagner d'une coloration sociale. Cela permet d'introduire dans la description le concept de "stratégie discursive" pour qualifier le pôle de l'émission, inscrit par conséquent dans une relation de pouvoir. On peut aussi considérer le code non plus du côté de sa transparence mais de celui de son opacité. Le code devient ainsi une "novlangue" urbaine (cf. C. Bernie-Boissard, 1994)³ que l'on pourrait décrire ainsi :

³C. Bernie-Boissard (1994) Nîmes. ville européenne? Discours politiques sur la ville. in *Sciences de la société, Les Cahiers du LERASS n°31, La ville en question*, pp. 51-64

- uniformisation de la pensée par une langue étroitement fonctionnaliste : les mots et les signes d'urbanité ont une signification univoque;
- le marketing inspire directement les valeurs et comportements;
- redéfinition de l'action urbaine en termes d'objectifs, de lutte contre "la stagnation urbaine" : est urbain ce qui est riche d'urbanité, c'est-à-dire l'installation d'une nouvelle économie; la chalandise transforme la ville en "ville active";
- Le discours est marqué du vocabulaire de la novation, décliné sous toutes ses formes : rénovation, innovation...

L'explication de ce novlangue urbain connaît alors les interprétations ambivalentes selon l'optimisme ou le pessimisme de l'observateur : soit ce novlangue fonctionne comme une "gomme" et un "crayon", effaçant la difficulté sociale, et accentuant les traits positifs de la ville (A. Marchand, 1994)⁴; soit, l'émission s'ajuste à la "dictature du lectorat" (Pascal Dauvin, 1980)⁵.

On connaît aussi une complexification intéressante de ce schéma formel de la communication, par laquelle s'introduisent des questions théoriques et méthodologiques nouvelles qui permettent d'avancer dans notre réflexion. La caractérisation du langage comme code peut ainsi disparaître au profit d'un récit composé de sous-récits articulés, fondus sur un ensemble multi-rationnel (L. Sfez) : ce qui permet d'introduire le récit comme institution réflexive à la manière de P. Ricœur, et l'émetteur comme un acteur dont l'action est complexe et mêle des multi-rationalités.

La complexification peut s'élargir aux théories psychosociales de la représentation sociale comme pour Monique Fourdin(1993)⁶ qui articule représentation et identité : *Le lien social et l'identité ne sont pas dissociables d'un système général de représentation, d'une "activité communicationnelle fondatrice qui donnent un sens au monde"*. La communication municipale peut être ainsi vue comme forme de connaissance sociale, savoir de sens commun permettant d'interpréter et de penser la réalité quotidienne.

⁴ A. Marchand (1994) Le social, saisi par le discours politique : le cas de Montpellier. *Sciences de la société, Les Cahiers du LERASS, La ville en question* n°31 pp. 17-34

⁵ P. Dauvin (1980) Le Bulletin Municipal de Rennes: souci du lecteur ou de l'électeur? pp. 65-79, in *Mots Voix de la politique locale*, n°25

⁶ M. Fourdin (1993) Communication urbaine : l'apport des représentations sociales, in *Sciences de la société, Les cahiers du LERASS, Penser la ville*, n°30 pp. 141-156

On pourrait dire que tous ces cadres épistémiques ont une pertinence, malgré l'aspect souvent contradictoire qu'ils présentent : nous nous trouvons ainsi devant un paradoxe : ils sont à la fois pertinents et contradictoires : doit-on choisir entre eux? Nous préférons nous interroger sur la question de savoir comment opérer leur cumulativité. C'est la raison pour laquelle nous avons tenté de nous situer dans un cadre épistémique ouvert, en ce sens que nous n'avons pas voulu imposer à nos données d'hypothèses linguistiques ou sociologiques trop fortes, enfermant la description et l'analyse dans une clôture empêchant toute cumulativité. Ceci nous était rendu possible parce que notre cadre sociologique le permettait : il ne s'agissait pas de s'insérer dans une sociologie que nous appellerons formelle au sens où celle-ci ne s'intéresserait qu'aux liens sociaux, aux rapports sociaux, entendus en eux-mêmes ou pour eux-mêmes, une sociologie "politiciste" en quelque sorte. Intégrer, articuler la sociologie formelle à ce que B.Latour⁷ appellerait une sociologie des objets. Les rapports sociaux n'existent que par la médiation des pratiques sociales, qu'il faut entendre au sens fort, de pratiques pendant lesquelles ou dans lesquelles les acteurs sociaux produisent leurs objets (donc dans une acception du terme assez éloignée de celle de P. Bourdieu).

Autrement dit, la question, pour nous, n'était pas de savoir quels rapports la revue municipale pouvait/voulait établir avec ses lecteurs ou quelle influence la revue municipale peut avoir sur ses lecteurs, ou surtout comment le Maire ou la Municipalité influencent, "manipulent" leurs électeurs. Dans la mesure où nous estimons que, pour en arriver à ces résultats, une enquête auprès des lecteurs de la revue, était nécessaire, et que nous n'avions aucun moyen de la réaliser, notre objectif s'est porté sur une autre question, liée au "matériau" dont nous disposions : la matérialité textuelle de la revue ne permet de répondre directement, en effet, ni aux questions qui se posent au "niveau poïétique"⁸, de

⁷ B. Latour (1994) Une sociologie sans objet? Remarques sur l'interobjectivité, in *Sociologie du travail*, *Travail et cognition*, XXXVI, 4/94, pp. 587-607

⁸ Nous reprenons ici les niveaux d'analyse proposés par J. Molino dans plusieurs de ses textes, cf notamment (1986) : Fondements de l'expérience esthétique et analyse comparée : musique, poésie, peinture, in *Analyse Musicale*, 3ème trimestre : "toutes les espèces du genre signe sont caractérisées par un mode d'existence spécifique : les signes apparaissent comme *existence matérielle*, comme production et comme réception. ... Le signe est d'abord production et non pas émission, comme on a coutume de le dire en utilisant le modèle trompeur de la communication. Le langage ne code pas une signification qui lui serait préexistante... Le signe a une *existence poïétique*, si l'on entend par poïétique les conditions et les opérations qui conduisent à la création de quelque chose qui n'aurait pas existé si précisément quelqu'un n'avait pas fait advenir à l'être quelque chose d'irréductiblement nouveau. ... Après avoir été produit, le signe existe, objet du monde parmi les autres objets du monde, d'une existence matérielle : image, mot, rite, œuvre d'art ou théorie scientifique. C'est parce qu'il est doté d'une existence matérielle que le signe est outil de connaissance et peut en même temps être analysé

la production (à savoir les intentions, stratégies ou conditionnements des émetteurs qui sont à l'œuvre dans la fabrication de la revue municipale) ni au "niveau esthétique" (comment les lecteurs co-construisent ou sont déterminés par les contenus délivrés dans la revue). Le seul "matériau" disponible est l'objet matériel "revue municipale". Que peut-on construire ou observer à partir de ce "niveau neutre"? Nous nous en expliquerons mais la seule question possible est la suivante : comment la revue municipale construit et problématise les questions urbanistiques fondamentales et leurs solutions que la Municipalité, au pôle de l'émission, ou, les lecteurs, à celui de la réception, sont appelés à "reconnaître", nommer ou lire, et à réaliser ou non.

Le cadre épistémologique est celui de la reconnaissance de la qualité constructiviste des acteurs sociaux - construction à la fois de leur monde matériel (urbain) et de leur monde social ("démocratie"). Les outils de description sont en grande partie empruntés aux théories de l'énonciation, de la pragmatique et de la sémiologie qui seront présentés dans le chapitre méthodologie. Mais si les théories et les outils linguistiques permettent de reconstituer les règles d'écriture formelles et pragmatiques, la perspective constructiviste admet que les acteurs sociaux, tant les émetteurs que les récepteurs ou co-constructeurs, investissent non seulement leurs compétences lexico-syntaxiques et pragmatiques, mais aussi un rapport spécifique à leurs compétences qui rend tout "texte" réalisé hétérogène et complexe, et, de fait, singulier. Ce rapport relève des dimensions anthropologiques cognitive et éthique d'un sujet : Rapport d'appropriation et d'usage de ces compétences. Nous pouvons distinguer analytiquement plusieurs types de rapports d'appropriation et d'usage des sujets à leurs compétences linguistiques. Dans l'analyse qui suit, nous distinguerons essentiellement deux types: un type objectif, lorsque l'appropriation et l'usage servent la finalité objective de la pratique, un type privé, lorsque appropriation et usage transforment la finalité objective de la pratique en *illusio*, servant les intérêts et privilèges des sujets.

C'est la raison pour laquelle il nous semble impossible de référer un "texte" réalisé directement "aux lieux sociaux", ou à une "activité rapportée à un genre, comme

comme objet. Il est outil de connaissance en ce sens que la pensée s'objective en lui et permet cette incessante dialectique de l'objet de l'opération qui garantit seule le progrès de la connaissance... **Objectivité, le signe** peut donc être étudié comme tout autre objet du monde (*niveau neutre*)... Puis le signe a une **existence esthétique** : c'est-à-dire qu'il est reçu ou plus exactement reproduit par quelqu'un. Tout objet symbolique suppose un échange dans lequel production et consommation, émetteur et récepteur, ne sont pas interchangeables et n'ont pas le même point de vue sur l'objet qu'ils constituent donc de façon différente... Il en résulte que la distinction des trois niveaux est une condition nécessaire de l'analyse valable pour l'ensemble des phénomènes symboliques". pp. 12-13

institution discursive", et de vouloir en rendre compte à partir de "genres" ou "types" de discours. On peut considérer ces démarches comme participant de la construction d'un "objet virtuel", mais celui-ci est moins la réalisation d'une "institution discursive" que celle de mécanismes d'appropriation et d'usage objectifs ou privés des compétences linguistiques et pragmatiques. C'est ce qui explique, nous semble-t-il, les variations interprétatives opposées des théories de l'énonciation, la "subjectivité dans le langage" ou les "formations discursives". C'est ce qui explique aussi la thématique de plus en plus développée concernant l'hétérogénéité ou la complexité des "textes" singuliers. En effet, si l'on peut distinguer analytiquement des mécanismes subjectifs généraux d'appropriation objective ou subjective des compétences linguistiques et pragmatiques, il faut bien saisir qu'un "texte" singulier ne relève pas de l'un ou l'autre de ces mécanismes mais d'un rapport complexe entre eux : d'où l'hétérogénéité revendiquée de l'observateur pour rendre compte de l'activité langagière réalisée dans des "lieux sociaux" donnés. D'où aussi la position actuelle du groupe Luciole qui cherche moins à participer à la création d'une discipline propre concernant l'analyse du discours, qu'à reconnaître une forme de cumulativité entre l'analyse du linguiste et celle du sociologue. La démarche qui se constitue dans cette position interdisciplinaire consiste à séparer les hypothèses sociologiques que l'on pourrait avoir sur la communication politique et sur le développement urbain d'avec la description empirique, description positive à la mesure de l'application d'outils linguistiques reconnus. La cumulativité entre les résultats de la description et la construction sociologique ne s'effectue que dans une intégration des premiers dans une conceptualisation sociologique compatible, et s'opère dans un troisième temps de la recherche.

Dans ce cadre épistémologique ouvert et itératif, nous avons dû faire des choix de corpus et sélectionner, dans les revues, certaines rubriques ou articles. Ce choix, purement arbitraire, a été guidé par les définitions opératoires que nous donnions de l'"identité locale" et de la "ville", définitions relativement précises quant à la première notion, à la mesure des travaux antérieurs réalisés par des membres de l'équipe de recherche, définitions plus floues de la ville, à la mesure des redéfinitions sociales qu'elle connaît dans le cadre du développement urbain et de la compétition économique des territoires.

1.2 - De la ville

Des définitions de la ville, on pourrait en donner un certain nombre. Chacune met un accent plus particulier sur certains traits et on peut se demander si dans le flou ou la très grande généralité des propos tenus, on ne s'oriente pas vers une définition plus normative que descriptive ou théorique. Mais peut-on échapper, dans l'étape où nous sommes à la normativité sociale d'une définition. Alors pourquoi pas? Cela veut dire aussi que nous défendrons aussi une thèse. Nous allons énumérer un certain nombre de thématiques de la ville, glanées pendant nos lectures :

"ville, espace privilégié de l'innovation culturelle, du dynamisme artistique, de la rencontre quotidienne entre les habitants et l'architecture (...) mais espace de toutes les ségrégations, de la non-rencontre, lieu d'expressions culturelles affirmant pleinement l'identité des groupes et des communautés" (J. Palard, 1994)⁹

"L'historicité est une condition première de l'existence non de la ville mais de la cité , ensemble organique et harmonique doté d'une âme, "l'esprit tourangeau" et d'un corps: le territoire et sa population" (M. Lusault, 1994)¹⁰

"cité antique, une véritable communauté susceptible de propager une authentique civilisation : Union/cohésion entre ses membres. Elle renvoie au niveau de la civilisation"

"Modèle "culturaliste "de la ville , "ville-matérialité/ville culturalité, projet de civilisation, relier cité et vie civilisée"

"Ville : communauté des communautés humaines"

⁹ J. Palard (1994) Stratégie politique, action culturelle et intégration socio-spatiale, in *Les Cahiers du LERASS, Sciences de la société*, n°31pp. 5-16

¹⁰ M. Lusault (1994) Le Royérisme ou la recherche de la Cité Radieuse, in *Les cahiers du LERASS, Science de la société*, n°31,pp. 35-50

"Ville = une dichotomie d'un territoire limité fini et organisateur et centralisateur des espaces environnants"

(Carole Thomas, 1994)¹¹

"Cité grecque : origine du regroupement de la ville et du monde rural au sein d'une même unité (...) unifie un territoire et le dynamise, Polis, espace politique, espace commun des citoyens, état de civilisation, lieu de l'égalité dans l'agora (...) l'étranger barbare, (C. Bernie-Boissard 1994)

On peut à partir de ces différents textes mettre en évidence quelques traits susceptibles d'une pertinence. La ville,

- c'est d'abord la reconnaissance, et la nomination d'un territoire (matériel) : la ville et son environnement (agricole dans une logique du développement urbain ancien et actuel mais élargi au péri-urbain ou à la métropolitisation de l'urbain)
- c'est aussi le lieu de l'intégration sociale historique, culturelle ou politique, et intégration des fonctions économiques, politique, culturelles, sociales.
- c'est la production d'une urbanité définie comme socialité.

Ces définitions, à la fois générales et normatives, appellent cependant leur actualisation. Qu'en est-il aujourd'hui de la ville, et plus particulièrement de nos trois villes, Aix-en-Provence, Aubagne et Marseille? Quel est le contexte général dans lequel elles se situent?

Trois traits majeurs nous semblent intéressants à noter :

- l'éclatement et la multiplication de l'urbain, et la perte des solidarités anciennes
- la délocalisation des entreprises économiques et la globalisation de l'économie
- la "crise politique" de l'Etat-nation et la question de la "démocratie" et de son espace.

1. 2. 1. L'éclatement urbain et son développement : la perte des solidarités anciennes ?

Citons quelques auteurs :

"Marseille (...) une agglomération, sans centre et sans valeurs, déterritorialisée, proliférante. Elle semble toujours migrer hors de son

¹¹C. Thomas (1994) Marseille, ville-monde, in *Cahiers du LERASS, Sciences de la société*, n°31, pp. 81-92

territoire parce qu'elle est circulation et n'entretient pas de relations avec son arrière-pays" (Claudette Peyrusse, 1994)¹²

"Ville de nulle part (...)" atopie moderne et parfois ""moderniste" où l'urbain prolifère"

"Banlieues sans âme (...)" accumulation de tous les handicaps d'une société de plus en plus dure, fabriquant de l'inégalité sociale, la ségrégation et la précarité..."

"Marseille illustre l'"invisibilité" des frontières de la ville : flux de personnes, de marchandises, de messages, de capitaux (...). Expansion vers la périphérie, croissance des satellites : villes et liaisons entre centres urbains, affectés par une circulation intense, extraordinaire "bougeotte" dont tant de gens sont saisis, déplacements temporaires et fréquents (courtes distances ou lieux éloignés, animent et compliquent la vie) (C. Thomas 1994)

Phénomène bien connu des sociologues urbains :

"La ville génère en son sein un mouvement erratique sans cesse accélérée, éclate en territoires instrumentalisés, engendre la multiplication des trajets "

"Les lieux traditionnels de l'échange social (quartiers, marchés) sont rendus obsolètes. (A. Marchand, 1994)¹³

Ou encore :

"L'éclatement des fonctions socio-spatiales génère des territoires incertains, flou entériné par l'empilement incohérent des territoires administratifs aux frontières différentes, animées par la seule logique instituante. Ce flou pose immédiatement la question de la citoyenneté d'appartenance, celle qui est référée à un espace vécu et non simplement parcouru (...). Le délitement du tissu social de proximité est de règle"

¹²C. Peyrusse (1994) Marseille à l'écran ou la poétique d'une ville. in *Sciences de la société, Les Cahiers du LERASS*, n°31, pp. 65-80

¹³ A. Marchand (1994) Le social saisi par le discours politique : le cas de Montpellier, in *Sciences de la société, Les Cahiers du LERASS*, n°31 La ville en questions, pp. 17-34

Souvent aussi les propos tenus se résument à la "perte du sens" de la ville. Quoi qu'il en soit de la "réalité" de ces propos, tenus à la fois par les acteurs sociaux et les sociologues, ils manifestent le sentiment que la forme du développement urbain que l'on connaît participe du délitement social : la ville ne jouerait plus son rôle d'intégration sociale, sa diversification actuelle, l'absence d'espaces publics et l'individualisation des pratiques urbaines des acteurs sociaux ne pouvant que produire des confrontations et des conflits entre les divers groupes en jeu. Ceci s'accompagne aujourd'hui de la perte ou de l'affaiblissement des solidarités collectives, qui étaient construites autour de la régulation politique nationale des développements économiques.

1. 2. 2. La délocalisation des entreprises et la globalisation des stratégies économiques.

Jusqu'ici, le développement urbain était lié au développement économique, mais dans une relation entre ville et économie dans laquelle l'économie était relativement captive de sa localisation (proche des ressources minières, près des grands ports ou d'un bassin de ressources humaines et d'emploi). Les progrès technologiques et la concurrence marchande obligent et permettent tout à la fois aux entrepreneurs des stratégies nouvelles de localisation de leurs entreprises. La délocalisation des entreprises dans le cadre d'une division internationale du travail explique en grande partie que les solidarités collectives nationales aient moins d'efficacité et que la régulation politique du développement économique se révèle, en partie tout au moins, impuissante pour pallier aux effets de la recherche de la réduction des coûts du travail, c'est-à-dire "la précarisation de ceux qui travaillent encore, et la marginalisation de ceux qui n'auront même pas eu la chance de travailler un jour, toute une génération"¹⁴, et un cadre, national et local marqué par l'éclatement des identités, le déracinement, la mobilité spatiale et professionnelle, les problèmes sociaux et de sécurité.

Les villes héritent ainsi d'une situation où le développement urbain et sa prolifération éclatée étaient liés au développement économique, que la délocalisation des entreprises et ses effets de neutralisation de la régulation sociale développée par l'Etat-salarial¹⁵ non seulement rendent problématiques en raison des risques d'éclatement social mais obèrent

¹⁴M. Galloul (1995), Régions ambiguës dans une Europe incertaine, in *Sciences de la société, Les régions dans l'Europe*, n° 34, février 1995, Presses de l'Université de Toulouse Le Mirail

¹⁵R. Castel (1995) *La question sociale. Pour une chronique du salariat*. Fayard. Nous préférons employer, à la suite de R. Castel, le terme d'Etat salarial en lieu et place du concept d'Etat-Providence

son devenir. En effet, le développement économique se situerait dans une phase de "passage de la simple internationalisation (entendue comme extension géographique croissante des activités économiques à travers les frontières) à la globalisation, "forme plus avancée et plus complexe (...) qui implique un certain degré d'intégration fonctionnelle entre des activités dispersées à l'échelle internationale"¹⁶. Dans cette phase, toujours selon J. Palard, "les stratégies de localisation des firmes (...) répondent désormais moins à la quête d'une main d'œuvre bon marché qu'à celle des bénéfices externes, directement liés aux caractéristiques de l'environnement (proximité du marché, qualité de la main d'œuvre, infrastructures de transports et de télécommunications, implantation d'entreprises permettant un effet d'agrégation, d'intégration et de spécialisation régionale...). Se constitueraient alors "des pôles géographiques de production et d'innovation", liés à "l'acuité des différences inter-régionales en matière de dotation en facteurs de production, singulièrement dans le domaine de la formation professionnelle et de la capacité d'innovation, cette dernière étant elle-même fondée sur l'importance relative du secteur de la recherche et du développement technologique" (J. Palard, 1995, 4).

La relation à la localisation des entreprises se serait ainsi inversée : l'économie est de moins en moins captive de ses lieux d'implantation, ce qui d'une part, nécessite des stratégies de l'entreprise qui puissent "gérer au mieux son interdépendance par rapport aux progrès technologiques, à l'évolution des qualifications, aux apports des services de recherche et de développement, etc." (P. Teisserenc, 1995, 197)¹⁷, et d'autre part, introduit un rapport au territoire ou à l'urbain complètement différent : "se constitue entre l'entreprise et le marché, un espace intermédiaire, "celui des ressources stratégiques que l'entreprise ne peut pas plus produire et obtenir pour son propre compte qu'elle ne peut les acheter sur le marché" (Grefe, 1987)¹⁸" (P. Teisserenc, 1995, 197). Remplir cet espace intermédiaire et "garantir aux entreprises l'accès à ces ressources est devenu une condition déterminante de réussite du développement. L'expérience des districts industriels confirme que cette exigence relève de la responsabilité conjointe des acteurs locaux, publics et privés, qu'elle met en cause le système d'action local et que son efficacité

¹⁶Jacques Palard (1995) Les régions et l'Europe. Economie politique et construction institutionnelle, in *Sciences de la société Les régions dans l'Europe*, n° 34, février. L'auteur cite De Vet, JA. (1993) Globalisation et compétitivité locale et régionale. *STI Revue (Science, Technologie, Industrie)*, OCDE n° 13 décembre

¹⁷P. Teisserenc. (1995) Politique de développement local. La mobilisation des acteurs, in *Sociétés contemporaines*, n°18/19, Juin, septembre

¹⁸X. Grefe (1987) *Décentraliser pour l'emploi*, Paris Economica

dépend en grande partie de leurs capacités à se doter, sur un territoire donné, de règles communes pour organiser leur coopération" (P. Teisserenc, 1995, 197-198). En quelque sorte, il s'agit pour le système d'action local de produire des "effets de localité", résultats de la mobilisation des acteurs et de l'intégration sociale du territoire. Comme l'écrit justement P. Teisserenc : "ainsi apparaît le dilemme des territoires en développement qui connaissent à la fois une accentuation des divisions au sein de leurs populations au fur et à mesure que s'organise la société de service et qui doivent compter pour réussir leur politique sur la mobilisation de leurs acteurs" (1995, 201), et celui de leur représentation politique, qui appelle "une structure sociale forte, autonome", mais également intégratrice. Les villes, mais aussi les instances territoriales locales, se trouvent confrontées à la nécessité de la production de "territoires-marchandises". Si "l'espace marchandise se vendait au mètre carré, le territoire-marchandise se vend comme un pré-carré d'une prétendue identité ou qualité, à l'époque de l'avènement de l'*homme sans qualité*" (D. Bartement et C. Berié-Boissard, 1995, 145)¹⁹. La qualité du territoire est généralement définie par les différents auteurs comme relevant de "valeurs identitaires".

En même temps, les municipalités et les instances territoriales locales sont confrontées à se redéfinir dans un espace qui n'est plus simplement national mais européen et marqué par la décentralisation. Comme l'écrit Philippe Marek²⁰ :

"Le sort des maires et des élus locaux a été bouleversé par la loi de 1982 (décentralisation) qui les met en position de véritables chefs d'entreprise, hautement concurrentiels".

Il s'agit de prendre des mesures vitales de survie pour s'intégrer dans ce mouvement de redéfinition économique du territoire :

- "apprendre à vendre leur ville aux entreprises"
- "tenter de se positionner dans un horizon plus vaste que leur sol national. 52% des campagnes de communication des communes sont actuellement effectuées de façon externe". Nous sommes entrés dans ce que C. Bernié-Boissard appelle "l'échelle européenne de l'urbanité" :

"calque économique qui s'expliquerait par la mise en concurrence des espaces urbains dans un marché élargi, ... ville transcendée dans l'entité européenne"

¹⁹D. Bartement et C. Berié-Boissard (1995) La région entre pratiques institutionnelles et productions idéologiques, in *Sciences de la société, Les régions dans l'Europe*, n°34, Février, Presses de l'Université de Toulouse le Mirail

²⁰P. Marek (1994) Le maire, le consultant, intrus, gadget ou partenaire

*"repositionnement dans une Europe sans frontière représentée au sein d'un "réseau unique des villes"
"ville internationalisée, capable de commercer et de communiquer avec l'ensemble du monde par delà les frontières nationales".*

Nous assistons à une recomposition des territoires dans un contexte en mutation qui produit un développement inégal de l'espace. "La grande entreprise n'est plus dépendante de son environnement spatial. Les localisations correspondent à ses besoins (importance de la technologie, qualification de la main d'œuvre)". L'espace de la ville est devenu un "espace à investir, donc très "fluide", traversé de multiples flux, porteurs d'accroches susceptibles d'attirer et arrêter les décideurs" (A. Marchand, 1994).

La ville devient un "territoire productif" qui "doit apparaître totalement lisse pour les producteurs qui ne doivent pas flairer le piège d'une installation captive (par l'absence de sédimentation des rapports sociaux de force ou des difficultés sociales elles-mêmes)". Cette nouvelle exigence économique introduit les municipalités à qualifier leur ville, à "produire son sens" : on assisterait ainsi à "une volatilité d'un univers de signes, ceux de l'auto-proclamation sociale, par la consommation, le "paraître urbain", en même temps qu'"à une socialité accélérée, faussement conviviale : bulle sociale qui rend les acteurs en activité ou en difficulté, lissés par le mouvement de chalandise : une sorte d'inflation sociale".

1. 2. 3. La "crise politique" de l'Etat-nation et la question de la démocratie et de son espace

Dans le contexte du retrait de l'"Etat dit "Providence" et que nous préférons appeler l'Etat salarial, à la suite de R. Castel, dans celui de la décentralisation et de l'Europe des régions ou des villes, la "crise politique" peut s'énoncer comme la perte ou l'affaiblissement des solidarités collectives, construites dans une période où la politique nationale pouvait réguler les effets négatifs du développement économique. Avec la délocalisation des entreprises, et cet affaiblissement de la régulation sociale à l'échelle nationale, avec les politiques de décentralisation et le développement de l'Europe économique, la ville et les instances territoriales locales se trouvent obligées de promouvoir la paix sociale par la prise en compte de la régulation sociale, et de gérer elles-mêmes les tensions et les problèmes concernant son développement local.

On assiste ainsi à

- "un changement du rôle du politique et du partage des prérogatives entre l'Etat, les échelons territoriaux, le secteur privé, les citoyens" (S. Biarez,)²¹
- "la réinvention de l'institutionnalisation politique et sociale dans des systèmes qui accordent moins de poids à la hiérarchie"
- la naissance d'"un gouvernement local", impliqué dans des situations historiques, et symboliques, qui brouillent les enjeux
- la "crise de la démocratie" qui produit aussi un "brouillage quant aux rapports internes dans la cité" : "la mobilité des populations brouille la carte des identités; les lieux de la quotidienneté" se déconstruisent en "une marqueterie fragmentaire" (Isabelle Garat, 1994)²² :

"Notre espace-temps ne repose plus sur les traditionnelles frontières territoriales, ni même sur des espaces continus"(...) finalement c'est la pertinence de l'espace urbain en tant qu'espace politique, que lieu d'ancrage territorial qui est remise en cause par la multiplication des identifications".

La mobilité généralisée, et les technologies nouvelles de l'information et de la communication ont pour effet d'"affecter et de modifier les rapports de l'individu à sa communauté, l'intensité de ses rapports et de son sentiment d'appartenance et surtout la légitimité socio-politique, la portée des savoirs symboliques communautaires locaux, des rituels et des modes de communication traditionnels dans la référence identitaire" (A. Laramée, 1995, 70)²³.

Avec la globalisation de l'économie, la ville et les instances territoriales locales semblent devenir l'échelon essentiel et pertinent du développement. On pourrait dire que "la ville est un lieu d'une force économique et sociale" et un "lieu également d'une création culturelle qui a tendance à s'universaliser", un lieu de "toutes les crises" et des émergences des nouvelles sociabilités, et de nouveaux partages entre les secteurs privés et publics, qui transforment l'identité locale et les critères d'appartenance.

²¹S. Biarez (1993) Recomposition territoriale et urbaine en Europe, in *Sciences de la société, Les cahiers du LERASS* Toulouse n°30 p 103-122.

²²I. Garat (1994) Vivre Bayonne intensément. Mise en scène de l'identité et de la citoyenneté urbaine à travers la fête, in *Sciences de la société, Les cahiers du LERASS, La ville en questions (2)*, n°31, pp. 109-124

²³A. Laramée (1995) Communication, territoire et identité : un ancien regard sur de nouvelles technologies? in *Sciences de la société, Territoire, société et communication*, n°35, Presses de l'Université de Toulouse le Mirail

"La localisation urbaine devient un élément premier de la restructuration de l'espace (économique) car toute entreprise susceptible de s'installer aura besoin de concevoir ses échanges au moins au niveau européen". (DATAR)

Le problème posé est celui d'un développement urbain qui puisse intégrer les héritages matériels et symboliques de la ville européenne pour éviter une dilution des formes urbaines, autrement dit leur étalement et du coup le délitement du lien social. Les aspects de cette problématique se repèrent à deux niveaux :

- celui de la morphologie du territoire induite par le choix de la localisation des activités économiques et des équipements urbains. Il s'agit de la création de véritables pôles locaux de développement économique
- celui du contrôle démocratique de ces espaces. Il s'agit de la recherche du consensus nécessaire à la mobilisation des acteurs et de la création d'une "identité territoriale" (J. Palard, 1995). Il semblerait, en effet, que la référence identitaire devienne un enjeu essentiel dans le développement local. C'est pourquoi, il nous est apparu pertinent de questionner la communication politique municipale à partir de la question de l'identité.

1.3 - De l'identité locale

Si la question de l'identité nous semble particulièrement pertinente pour interroger la communication politique, il n'en reste pas moins que le terme renvoie à des usages différents et que son déploiement dans l'espace discursif conduit à de nombreuses ambiguïtés. La première difficulté est qu'il est employé tant comme un terme de la langue naturelle (celle des acteurs sociaux) que comme concept de la langue spécialisée qu'est le vocabulaire de la sociologie. En tant que terme de la langue naturelle, sa vocation notamment, dans le contexte de la recherche du développement local, et bien qu'apparaissant dans "le registre de la certitude" et le "caractère de l'évidence" (I. Pailliar, 1995)²⁴, a une valeur performative : loin d'être un "constat", il s'agit d'un "construit", prenant racine dans "la volonté de se différencier que les collectivités territoriales affirment dans le milieu des années quatre-vingt" (I. Pailliar, 1995, 86-87). En tant que concept de la sociologie, le terme veut décrire un processus social particulier dans sa réalité.

²⁴I. Pailliar (1995) Espaces, représentations, identités : quelles problématiques? in *Sciences de la société, Territoire, société et communication*, n°35. Presses de l'Université de Toulouse le Mirail

La seconde difficulté de ce double emploi tient à l'acception idéaliste du concept, liée le plus souvent au volontarisme de l'action sociale. L'identité renverrait ainsi aux formes culturelles et symboliques, aux valeurs promues par les acteurs sociaux. Ce faisant, est ainsi gommée la matérialité de l'identité, à savoir le fait qu'elle résulte de pratiques sociales, tant économiques, politiques que culturelles.

Pour tenter de mieux poser notre questionnement quant à la pertinence du concept d'identité locale pour rendre compte de la communication politique des municipalités, nous proposons au lecteur un détour sur des usages du concept dans la littérature spécialisée, puis un questionnement plus spécifique sur les enjeux sociaux que le terme aujourd'hui évoque dans le cadre du développement local.

1. 3. 1 Une approche du concept d'identité : identité / Identité locale / Identité sociale

Quelles approches du local ?

Dans une première approche nous l'analysons comme un espace , produit de rapports socio-historiques ; puis comme un espace de gestion par le pouvoir local . Dans la perspective d'une analyse de la différenciation sociale localisée nous intégrons et dépassons ces deux niveaux et construisons une autre approche de la localité . Nous faisons là référence à Nicole Gagnon ²⁵et définissons la localité comme un **"espace d'appartenance et de reconnaissance qui serait le lieu propre de la constitution des identités"**.

Nous précisons là trois points :

a) On ne peut assimiler ce(s) espace(s) d'appartenance(s) exclusivement à l'espace communal . La notion d'identité locale est appréhendée dans un sens relativement extensif - qui ne peut être réduit au mode d'appartenance à un espace , délimité sur une base juridico-institutionnelle (la commune). En raison des phénomènes de mobilité spatiale , temporaire ou définitive , régulière ou non la délimitation sociale d'un groupe ne peut coïncider avec son implantation spatiale ; les espaces d'appartenance peuvent être multiples et /ou se superposer.

Dans cette étude la délimitation concrète de l'espace d'appartenance est celui de la commune et une des questions posées est de se demander : en quoi l'espace communal est-il construit par la revue municipale comme un espace d'appartenance et de

²⁵Nicole Gagnon, Données autobiographiques et praxis culturelle, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIX, 1980.

reconnaissance qui serait un lieu constitutif d'identité? Cet espace d'identification peut-être quelque fois plus étendu que celui de la commune : certaines opérations d'aménagement mettent en jeu l'intercommunalité . L'espace local d'appartenance peut-il s'étendre aussi à la notion de réseaux de villes .

b) Nous nous démarquons d'une approche psycho-sociologique en précisant les notions d'identité et d'appartenance et nous faisons là encore référence à N.Gagnon : "l'identité est le résultat d'un processus d'appropriation symbolique du réel qui suppose l'emprise d'un acteur singulier sur un univers de significations " . N.Gagnon souligne sa distance à l'égard d'une approche psycho-sociologique et pose l'identité comme une réalité collective partagée par un ou des groupes sociaux c'est à dire comme fait culturel ; perspective qui permet de saisir la constitution et la recomposition d'identités comme fait social . " Dans la mesure où elle est constitutive d'un sujet , l'appropriation symbolique est un processus psychique dont les conditions sont socio-culturelles . Mais dans la mesure où les significations sont reçues et partagées et où les gestes font partie d'un acte social , on peut aborder le processus comme fait proprement culturel . Equivalent sociologique (anthropologique) du concept de personnalité , le concept d'identité a précisément pour fonction de penser le sujet total comme être de culture." . Et elle ajoute :". Dans les sociétés à fort coefficient d'historicité , **la culture ne se conçoit plus comme le lieu clos où évoluent les hommes :elle est semblablement définie comme une tâche : l'appropriation collective d'une histoire et d'un territoire ."**

c) Il faut encore prévenir le risque qu'une telle définition du local en référence à l'identité pourrait induire : à savoir privilégier l'idée d'une harmonie , voire d'un consensus local . D'où cette dernière précision : la formation de l'identité locale désigne un processus historique au cours duquel les groupes sociaux localisés se confrontent en termes de conflits , d'échanges , de compromis , voire d'alliance. Autrement dit : il existe une articulation constante entre identité sociale / identité locale dans la formation et la consolidation du processus identitaire ; et un jeu constant d'identification / différenciation à l'oeuvre dans les pratiques sociales (par exemple les pratiques associatives ²⁶) au sein de l'espace social localisé.

-L'identification est l'analogie d'un processus d'acculturation : l'insertion à la localité s'achemine vers une appropriation individuelle et collective d'un territoire et d'une histoire

²⁶Apkarian Arlette, Vergès Pierrette, Production, reproduction d'identités : Martigues. *Sociologie du Sud-est* n° 41-44 juillet 1984- juin 1985.

-La différenciation désigne un processus social : les acteurs sociaux localisés se reconnaissent / s'opposent , se distinguent en termes de classe et/ou en termes de catégorisation sociale par l'appartenance à des réseaux associatifs localisés .

1. 3. 2. Les enjeux sociaux actuels de la notion d'identité locale

Si l'on réfère la notion d'identité aux enjeux de la globalisation de l'économie, on comprend dès lors que les villes et les instances territoriales locales cherchent soit comme l'écrit J. Palard (1995), à "créer de l'identité territoriale", soit à "marchandiser les valeurs identitaires", ce qui consiste, si nous comprenons bien les propos de D. Bartement et C. Berié-Boissard (1995, 145), à mettre en place une "initiative communautaire", où le territoire existerait en soi et où il s'agirait de le faire exister pour soi en mobilisant consensuellement les acteurs sociaux". Notons l'aspect volontariste et revendicatif de cet emploi pratique du terme d'identité.

L'usage social de la notion d'identité locale ou territoriale semble relever de deux ordres de faits, une nécessité politique pour le développement économique local, une stratégie des municipalités ou des diverses instances territoriales locales pour répondre à cette nécessité.

D'une part, en effet, par exemple, selon I. Pailliar, "la revendication identitaire semble au cœur des préoccupations des responsables des services information-communication des municipalités, des conseils généraux et des conseils régionaux : le ressort principal de la communication territoriale est bien, à l'heure actuelle, la recherche de la différence" (1995, 86-87). La stratégie consiste ainsi à mettre en évidence ou à rendre visibles les qualités de "compétition", d'"efficacité" et de "mobilisation des acteurs", "la cohésion de la population", seules susceptibles de répondre à la situation de concurrence que connaissent les collectivités territoriales. Dans la situation de concurrence, vécue par les municipalités et les instances territoriales locales, la référence identitaire sert à la production de signes distinctifs et devient un élément central des stratégies de séduction en direction des entreprises.

D'autre part, il s'agit d'une nécessité politique de relever les menaces internes d'une "société de service", selon la formulation de Perret et Roustang²⁷, reprise par P. Teisserenc (1994). Celle-ci serait en effet caractérisée à la fois par des activités "trop diversifiées pour permettre (la) confrontation entre monde économique et monde civique",

²⁷ Perret, B., Roustang, G. (1993) *L'économie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*. Paris Le Seuil

et par "une prolifération de conflits et de déviances... sans traduction politique possible" (Sainsaulieu, 1987)²⁸. C'est comme si la notion d'identité territoriale avait, entre autres, comme vertu de pouvoir construire, à l'échelon local, une intégration politique, conjurant ainsi une régulation juridique procédurale des conflits d'acteurs, définis non plus à partir d'une appartenance à une "communauté pertinente de l'action collective" (Segrestin, 1980)²⁹ mais à celle d'une société construite à partir d'intérêts spécifiques privés. La société de service, en effet, mettrait en jeu "le marché, le monde domestique et le monde de l'opinion (parce que l'on vend des images autant que des prestations objectives). Le monde civique en est souvent absent". (Perret; Roustang, 1993). Et c'est dans la nécessité de réintroduire le monde civique dans la société de service, qu'une identité territoriale, comme effet de l'intégration et du consensus, serait l'objectif premier des échelons politiques locaux.

Ces deux ordres de fait, nécessité politique et stratégies municipales ou territoriales sont en étroite interaction pour leur survie. Les "effets de localité" semblent être le moyen d'assurer le développement économique local, et ceux-ci appellent l'implication et la mobilisation de la population, rendue plus difficiles à la mesure du délitement des solidarités collectives nationales notamment. On se trouverait devant un dilemme : le développement économique local dépendrait du degré d'intégration de la population et de sa mobilisation alors que l'éclatement urbain et l'internationalisation du marché du travail a produit des fractures sociales importantes :

"... l'évolution économique et le développement d'un territoire ont tendance à briser les solidarités anciennes en facilitant la mobilité spatiale et en modifiant les champs de communication ; et ce d'autant plus que ces mutations sont difficilement perceptibles par les populations concernées. C'est la raison pour laquelle (Bernard Planque) confère à l'autoreconnaissance, définie par "l'idée et le vécu du territoire, la conscience d'en être ou le désir d'y rester, en se référant à l'histoire, à la culture, mais aussi aux besoins de contacts", une place importante dans sa théorie du développement. Cette autoreconnaissance que ne manque pas de renforcer la mise en œuvre de la politique de développement grâce aux effets de localité, constituerait ainsi le fondement de la communauté-société. Elle dépend de facteurs historiques et sociaux que favorisent proximité et communauté de

²⁸Sainsaulieu, R. (1987) *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*. Paris, Dalloz et FNSP

²⁹ Segrestin, D. (1980) Les communautés pertinentes de l'action collective. in *Revue Française de sociologie*, n° 2, 171-202

passé. Elle s'alimente largement des "solidarités ou des interdépendances économiques actuelles" et son devenir repose sur le développement des réseaux d'échanges et de communication partiellement intégrés (P.Teisserenc, 1994, 200-201).

Il semblerait que ce soit le territoire local qui puisse être l'unité collective pertinente pour résoudre cette difficulté :

"En mettant en cause les modalités d'intégration sociale propres à la société industrielle fondées sur une régulation des conflits de classes grâce à un rapprochement entre la sphère économique et la sphère politique, la société de service a pour effet de déstabiliser de la sorte la socialisation de type sociétaire qui caractérise la société industrielle. Cette déstabilisation se matérialise notamment par une forte différenciation des identités selon les manières dont s'agencent les logiques d'activité, les formes de pouvoir, et les niveaux culturels. Il en résulte la recherche d'une socialisation de type communautaire qui tire profit de l'appartenance au territoire et de l'attachement que celui-ci ne manque pas de produire" (P. Teisserenc, 1994, 202³⁰)

Le sociologue ne peut réduire l'"identité territoriale" au contenu de l'injonction performative mais nous pouvons argumenter l'existence de la réalité territoriale comme communauté pertinente de l'action collective. Elle est liée aux pratiques politiques, **dans un contexte renouvelé**. Alors que la revendication localiste s'inscrivait dans une revendication d'une autonomie vis-à-vis d'un Etat centralisé, elle se constitue aujourd'hui comme un substitut de l'Etat, à la mesure de la "crise politique". En ce sens, elle relève non seulement d'une nécessité économique mais aussi d'une réalité politique : selon, les analyses d'I. Pailliart, "le recours à l'identité correspond à la recherche d'un consensus ainsi qu'à la volonté de développer une communauté et de doter d'une conscience commune ou plutôt d'une représentation commune une collection d'individus. Plus généralement, la référence à l'identité dans les médias ou les supports d'information et de communication des collectivités territoriales permet aux pouvoirs locaux de conjuguer deux aspects qui paraissent parfois antagonistes dans l'action politique, la performance économique (et la distinction qu'elle entraîne) et la cohésion sociale... La promotion d'une unité culturelle, historique et géographique que suggère la notion d'identité permet

³⁰ P.Teisserenc (1994) Politique de développement local. La mobilisation des acteurs, in *Sociétés contemporaines*, n°18-19, Juin/Septembre. P Teisserenc cite B.Planque (1986) *Innovation et développement régional*, Paris Economica.

de réconcilier l'hétérogénéité des comportements individuels (et la diversité de leurs parcours), la difficulté de développer des processus d'intégration sociale des populations et des individus, la création d'un cadre collectif d'action, et la reconnaissance des "performances" du pouvoir politique." (Pailliart, 1995, 88-89). En ce sens aussi, la référence identitaire appelle aussi, outre les qualités d'un territoire consensuel dont il s'agit de délimiter les frontières, des compétences renouvelées qui caractériseraient les représentants politiques de ces différentes collectivités.

Un territoire local, comme n'importe quel autre, a des frontières. Cela semble être d'une évidence telle qu'il peut paraître inutile de s'interroger sur la définition de ses frontières. Or si un territoire est à la fois un espace que les acteurs s'approprient et en font un lieu de référence, de reproduction et de vie, ce sont les pratiques des acteurs qui le délimitent. Or nous nous trouvons devant des territoires locaux administratifs, municipalités, départements. Ceux-ci sont-ils bien les lieux pertinents pour rendre compte des pratiques quotidiennes des acteurs? Avec les évolutions du développement économique, les politiques de décentralisation, l'impuissance des solidarités nationales à répondre à l'ensemble des fractures sociales, on peut se demander si les divisions administratives permettent de rendre compte de l'espace territorial des pratiques. C'est d'ailleurs le lieu de nombreux débats, dont l'un peut s'énoncer, avec le développement de l'Europe, sous la forme d'une Europe des villes ou d'une Europe des régions. Un système d'action collective locale peut-il se contenter des limites définies dans d'autres conditions économiques, politiques et sociales? Il semblerait que les frontières du territoire exigent d'être redéfinies, ainsi que la place des différentes unités administratives dans ce territoire.

Nous l'avons vu aussi, un système d'action collective local exige une forme d'autonomie et un pouvoir de décision qui soient à même de produire "un territoire- marchandise", et permettent de construire des stratégies à l'égard des acteurs économiques. En même temps, il semble que cela ne soit possible que si la mobilisation des acteurs et leur participation à l'élaboration et à la réalisation des projets de construction du territoire soient effectives. Efficacité économique et démocratie semblent être nécessaires. Ceci appelle des "compétences" renouvelées que les représentants locaux acquièrent ou sont censés acquérir.

En résumé, notre propos était de situer les discours des municipalités dans le cadre problématique dans lequel ils se situent et d'énoncer les questions auxquelles toute municipalité est confrontée plus ou moins directement : une situation politique, économique

en transformation. On aurait pu aussi développer l'aspect culturel : les formes d'individuation des acteurs et de leurs pratiques avec la recherche de la performance et celle des qualités de vie, l'éloignement des modèles hiérarchiques d'organisation sociale et de gestion des rapports sociaux.

1. 4- Le discours des Municipalités

1. 4. 1. Un "discours constructif"

Si l'on admet que le discours politique n'a pas qu'une dimension stratégique (convaincre le lecteur) ou expressive (exprimer son idéologie, ce que l'on est etc.) mais qu'il peut avoir aussi une vertu "constructive", sinon réalisante, on peut l'interroger sur la redéfinition du territoire qu'il construit et celle des rapports sociaux internes qu'il propose. En même temps cette perspective "constructive" permet aussi de construire la manière dont les acteurs se reconnaissent, dans leurs discours, et se définissent eux-mêmes dans l'espace public.

Il nous faut ajouter qu'un discours "constructif" n'est ni un discours "constituant" (cf. Maingueneau, 1995), ni un discours "inscriptif".

"Les discours constituants mettent en œuvre une même fonction dans la production symbolique d'une société, une fonction que nous pourrions dire d'archéion. Ce terme grec, étymon du latin archivum, présente une polysémie intéressante pour notre perspective : "Lié à l'arché, "source", "principe", et à partir de là "commandement", "pouvoir", l'archéion c'est le siège de l'autorité, un palais par exemple, un corps de magistrats, mais aussi les archives publiques". L'archéion associe intimement le travail de fondation dans et par le discours, la détermination d'un lieu associé à un corps d'énonciateurs consacrés et une élaboration de la mémoire" (p.112-113).

D. Maingueneau poursuit alors :

"Dans l'état actuel de notre réflexion sont constituants essentiellement les discours religieux, scientifique, philosophique, littéraire, juridique."

Et nous sommes prêts à le suivre lorsqu'il dit :

"le discours politique nous semble opérer sur un plan différent, constituant des configurations mouvantes à la confluence des discours

constituants, sur lesquels il s'appuie, et les multiples strates de topoi d'une collectivité " (p. 113),

à ceci près cependant que la mouvance des configurations est certes liée aux strates de topoi d'une collectivité mais aussi aux pratiques sociales qu'elles initient et circonscrivent en ce sens qu'elles découpent et nomment les territoires de leurs actions.

Le discours "constructif" n'est pas non plus un discours "inscriptif" en ce sens que celui-ci informe l'action et se réalise par elle. Il est le discours qui mobilise la part volontaire et consciente de l'action parce qu'il délimite et signifie, nomme et normalise le champ de l'intervention individuelle et sociale. Il peut renvoyer aussi à la notion de "représentation sociale", définie par S. Moscovici et les chercheurs de psychologie sociale cognitive. Mais il n'en est pas exactement un équivalent : il s'en démarque par notre refus de l'assimiler entièrement à une fonction représentative, ou à une fonction expressive (la représentation sociale de telle catégorie ou groupe social); il s'en éloigne encore parce qu'il n'implique pas la vertu inscriptive que lui accordent les psychologues sociaux : le rapport entre discours constructif et action est plus d'orientation ou d'ouverture d'un champ d'intervention que de détermination.

Le discours constructif, enfin, ne peut pas être considéré comme une "institution discursive" et ne peut renvoyer à la notion de "type" ou de "genre" de discours, dans la mesure où les configurations fluctuantes qui le composent relèvent d'un "bricolage" qui mêle déterminants sociaux ("lieux sociaux" ou "positions sociales"), pratiques sociales, subjectivité et intersubjectivité, ponctualité et mémoire collectives.

1. 4. 2. Une professionnalisation du discours constructif

Les hypothèses que nous venons de faire sur les "textes" des revues municipales en termes de discours constructifs n'ont encore investi ni les "activités langagières" ni les formes de pensée du milieu social politique, alors que la vulgate de la théorie de la communication, quant à elle, s'est largement développée. Si bien que les municipalités sont orientées volontairement et consciemment moins vers l'aspect constructif du langage que vers son aspect stratégique. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous assistons à une "professionnalisation" des politiques de communication, avec tous les flous et brouillages qu'une telle intervention peut faire émerger dans la description de ce que nous appellerons après P. Bourdieu l'"appareil de production" du discours politique ou dans la description de la complexité et de l'hétérogénéité du pôle de l'émission : indépendance / autonomie/ dépendance des professionnels de la communication par rapport aux politiques, et vice versa.

Nous assistons également au développement d'une idéologie de la communication qui se développe par ailleurs à partir de discours "constituants" comme la "théorie de l'agir communicationnel" ou le paradigme de la communication au fondement du lien social dans la sociologie constructiviste, interactionniste, contemporaine. Notre analyse portant essentiellement sur les "textes" des revues municipales, il s'agit par conséquent de langage et l'hypothèse que celui-ci existe, et que l'on peut le décrire n'entraîne pas, pour autant, que cette description soit celle de sa "réalité sociologique".

Dire que la perspective que nous adoptons pour observer le discours politique est de le considérer comme constructif, c'est alors simplement admettre qu'avant d'être stratégique et de tenter d'influencer les lecteurs, **il a la propriété d'être un instrument de problématisation du "territoire local", de son histoire et de son devenir, un instrument de problématisation de l'action municipale, et de problématisation des acteurs sociaux qui vivent sur ce territoire et de leurs actions.** La qualité sociologique de cette propriété constructive (représentative, idéologique, constitutive du réel, etc.) ne peut être construite que dans la mesure où l'enquête permet de reconstituer l'ensemble du processus social discursif, c'est-à-dire, les trois niveaux proposés par J. Molino, poïétique, esthésique et neutre.

En tant que description de la propriété constructive du discours, il s'agit dans notre recherche, de rendre compte des contenus des différentes problématisations du territoire, de l'action politique, et des caractéristiques qui semblent opératoires pour sa conception et sa réalisation, des acteurs sociaux et de leurs pratiques : quelles sont en quelque sorte les compétences "professionnelles" liées à l'action politique et quel rapport cognitif et éthique objectif ou subjectif s'énonce dans la matérialité discursive, quelles sont les définitions des acteurs sociaux et quelles places le discours leur accorde dans la constitution du territoire, enfin comment le "territoire" est-il posé, quelles sont ses frontières et ses propriétés?

2. LES METHODES DE DESCRIPTION

Le pari de Luciole, concernant l'analyse interdisciplinaire consiste à privilégier une démarche itérative et cumulative, découpée en étapes. L'une de ces étapes tente de circonscrire la description des formes langagières : il s'agit d'une étape itérative, en ce sens qu'elle est le résultat d'une construction de l'observation à l'aide de modèles linguistiques. Il s'agit d'une démarche cumulative, en ce sens que les résultats de cette étape linguistique doit se cumuler avec une description et une explication sociologiques. Dans le cadre de cette étape d'observation linguistique, nous ferons l'hypothèse de la matérialité du "texte", cette matérialité étant représentée par le "niveau neutre" (J. Molino) qui peut être étudié, à cette étape, indépendamment des niveaux poétique ou esthétique.

2.1. Textes et types de textes

Rechercher l'image de la ville telle qu'elle se construit à travers les revues municipales nous conduit à analyser les formes rédactionnelles constitutives de ces revues et à interroger les sciences du langage quant aux méthodes d'analyse des discours .

Une première remarque, concernant les revues municipales, consiste à apprécier le degré de spécificité de ce domaine de communication et les "genres" discursifs qu'il peut être amené à mobiliser : s'agit-il de discours journalistique, politique, "associatif", ou "gestionnaire" ? A quel(s) type(s) de communication avons-nous à faire ? Dans la mesure où aucun domaine de la communication ne fonctionne comme un univers clos, il est vraisemblable que les diverses revues analysées vont se présenter comme des "réponses" composites à ces questions. Et de fait, on ne pourra répondre à ces questions qu'au terme de l'analyse.

Ces revues municipales se présentent, au moins de manière formelle, comme relevant du "genre" magazine et, à ce titre, se rattachent, de près ou de loin, à la forme journalistique. Mais il va de soi que de telles constatations ne renvoient pas à des objets discursifs stables ou homogènes. Si un type journalistique peut être postulé, ne serait-ce qu'en opposition aux discours juridique, poétique ou religieux, il convient de remarquer tout aussitôt

qu'aucune homogénéité n'apparaîtra à ce niveau macro-analytique. Non seulement on rencontre un nombre indéterminé de sous-catégories du genre journalistique (selon la périodicité de la publication, son caractère généraliste ou spécialisé, sa dimension nationale ou de proximité, etc.), mais, à l'intérieur d'une sous-catégorie déterminée, l'explosion en de nouvelles sous-catégories rend particulièrement difficile de penser ce que pourraient bien être les traits définitoires du genre. Ainsi, à l'intérieur de la presse spécialisée les sous catégories vont aller d'une revue comme *Sciences humaines*, à *Nous deux*, en passant par les programmes télé, *L'équipe*, ou les divers domaines d'intérêt (ameublement, jardinage, pêche, informatique, musique, etc.). Enfin, il ne semble pas en arrivant à une sous-catégorie de n ième rang, comme les revues municipales, que nous trouvions des objets discursifs plus homogènes que ceux rencontrés à des niveaux plus généraux. Chacune des revues peut, à son tour, être sous-catégorisée en "rubriques" qui fonctionnent comme autant de sous-types textuels.

L'existence de "rubriques" relève d'une double réalité : elle manifeste une certaine conception de la revue conduisant à découper la masse des informations en un nombre plus ou moins défini de sous-ensembles dont la nature peut, ou non, être indiquée en "surtitre". Elle caractérise également l'existence d'une typologie profane chez les sujets qui analysent spontanément un texte, non comme une somme d'unités constitutives, mais comme relevant d'un domaine de la communication et appartenant à tels ou tels types ou sous-types. Cette typologie profane est soulignée aussi bien par un psychologue comme Bruner (1991 : 77) que par un linguiste comme J-M Adam :

" La catégorisation des textes fait partie des activités spontanées des sujets (...). Sans l'existence de telles catégories, notre appréhension des énoncés produits serait probablement impossible : nous serions submergés par la diversité absolue, par une impression chaotique que les régularités syntaxiques ne compenseraient certainement pas. " (Adam 1992 : 6-7).

Cette compétence des sujets de considérer les textes comme des productions appartenant à des catégories plus larges constitue une réalité qui a pu être théorisée de diverses manières:

1) on peut y voir l'existence de ce que M. Foucault appelait *formation discursive*, concept selon lequel un texte serait (sur)déterminé par le domaine institutionnel dont il relève et donc, d'une certaine manière, par ses conditions de production à l'intérieur de ce domaine particulier.

2) On peut y voir l'existence d'activités cognitives chez des sujets qui ne peuvent gérer une interaction particulière ou interpréter un texte déterminé sans les rattacher à un savoir classificatoire leur permettant de ramener cette interaction ou ce texte à des formes connues et expérimentées. Dans une telle hypothèse les sujets ne peuvent traiter des événements singuliers qu'en les rapportant à des cadres plus généraux.

3) On peut également y voir l'illustration de l'existence d'ethnométhodes permettant aux sujets de disposer de ressources destinées à les guider dans la résolution conjointe des problèmes que pose leur rencontre singulière avec un partenaire ou avec un texte.

4) On peut enfin y voir une forme particulière de dialogisme qui voudrait qu'une forme textuelle particulière, *Le billet du maire*, ne prenne signification qu'en relation avec la forme "éditorial" et, de ce fait, que par rapport au paradigme ouvert au niveau des habitudes de dire et de faire un éditorial.

Si ces théorisations relèvent de problématiques distinctes, il n'en demeure pas moins que leur insistance à postuler l'existence d'une typologie des "textes" ne peut qu'être l'indice d'un véritable problème à analyser.

Certes les recherches en typologie des textes et des productions langagières ont été, jusqu'à ces dernières années, particulièrement décevantes : postulant qu'un texte doive relever d'un seul type, les modèles de textes construits relevaient de ce que l'on appelle le texte "idéal" (le récit idéal, la conversation idéale). La naïveté du modèle et le postulat d'homogénéité conféré à tout texte suffisaient généralement à décourager la confrontation avec les textes attestés. L'examen contrastif de journaux et de revues faisait clairement apparaître que le nombre et la nature des "rubriques" étaient variables et que l'actualisation d'un type déterminé, comme l'éditorial ou le récit, donnait lieu à des stratégies discursives relativement diversifiées. De telles constatations ont conduit la linguistique "textuelle" à adopter d'autres attitudes théoriques.

Sans nier l'existence d'une typologie profane qui permet aux sujets de "traiter" les objets textuels, les approches de caractère sémiologique ont établi qu'une production textuelle ne saurait être réduite à ses conditions de production ou de réception. De leur côté, et pour des raisons distinctes, les approches interactives (qu'elles proviennent de l'Ecole de Palo Alto, de l'Ecole de Chicago, de Bakhtine ou de l'ethnométhodologie) ont mis l'accent sur la co-construction inhérente à toute production, fût-elle monologale, de sorte que le texte

est un produit culturel qui échappe à des déterminations simplistes rapportables à l'un des pôles production vs interprétation.

Par ailleurs, la pensée typologique s'est développée dans de nouvelles directions faisant apparaître que tout texte était hétérogène au regard des types dont il relevait. L'un des apports de J-M Adam consiste à postuler que la catégorisation en types ne s'effectue pas au niveau des textes mais des *séquences*, c'est-à-dire de parties de textes. Il en résulte qu'un texte déterminé a toutes les chances de relever de plusieurs types. Si le nombre et la nature des "prototypes textuels" ne sont pas clairement arrêtés, (J-M Adam distingue cinq prototypes : le narratif, l'argumentatif, le descriptif, l'explicatif et le dialogal), force et de constater que toute forme rédactionnelle sera hétérogène au regard de ces "types" : tel discours "éditorialiste" pourra mettre successivement en oeuvre du descriptif du narratif, de l'explicatif, etc. C'est le cas de bien des éditoriaux qui commencent par une séquence narrativo-descriptive, portant sur la ville, à visée littéraire ou rhétorique, avant de convoquer des activités plus orientées sur le type argumentatif. Cette hétérogénéité se manifeste également par le fait que les prototypes textuels, non seulement amenés à se succéder au sein d'un même texte, sont tout aussi couramment conduits à s'emboîter les uns dans les autres. Ainsi, la forme rédactionnelle "éditorial", dont la fonction principale relève de l'ordre argumentatif, est très souvent émaillée de formes descriptives. De même, la forme "portraits", dont la fonction dominante est d'ordre narrativo-descriptive, implique-t-elle inévitablement une dimension argumentative : si les gens ou les quartiers sont "remarquables" ce ne peut être qu'en relation, directe ou indirecte, avec le contexte créé par l'action municipale.

Nous ne partons donc pas des "rubriques" comme étant des formes rédactionnelles homogènes et stables mais comme une catégorie empirique nécessairement hétérogène. Là encore, nous nous référons à la logique protoypique de J-M. Adam. Cette dernière s'oppose à une logique des classes qui voudraient que toutes les unités relevant d'une même catégorie disposent des mêmes caractéristiques définitoires que la classe elle-même, de sorte que toutes les unités sont également représentatives de la classe. Cette logique voudrait que chacun des récits présentent les mêmes caractéristiques définitoires que tous les autres et que la classe qui les intègre. Cela impliquerait que chaque type discursif fonctionne comme un univers clos et que, au moins à un niveau sous-jacent, tous les récits soient formés de la même manière. La logique prototypique de J-M Adam (également exposée par G. Kleiber 1990) repose sur l'intuition d'une gradience dans l'appartenance à une catégorie.

"Le prototype est ainsi conçu comme étant le meilleur exemplaire communément associé à une catégorie." (G. Kleiber, 1990 : 49)

Il en résulte que chacune des catégories constitutives d'une typologie profane présente un certain nombre de caractères :

- 1/ La catégorie a une structure prototypique;
- 2/ Le degré de représentativité d'un exemplaire correspond à son degré d'appartenance à la catégorie ;
- 3/ Les frontières des catégories et des concepts sont floues;
- 4/ Les membres d'une catégorie ne présentent pas des propriétés communes à tous les membres; c'est une *ressemblance de famille* qui les regroupe ensemble ;
- 5/ L'appartenance à une catégorie s'effectue sur la base du degré de similarité avec le prototype ;
- 6/ Elle ne s'opère pas de façon analytique, mais de façon globale."(Kleiber 1990:51).

Selon une telle conception, tous les textes pouvant être mis en relation avec un prototype textuel particulier ne sont pas également représentatifs de celui-ci. Ainsi,

"Les textes réalisés se situent sur un gradient de typicalité allant d'exemples qui vérifient l'ensemble de la catégorie définie à des exemples périphériques, qui ne sont que partiellement conformes." (Adam 1992 : 30).

Outre la plus ou moins grande typicité d'une séquence, au regard du prototype textuel dont elle relève, et l'hétérogénéité compositionnelle d'un texte par rapport aux séquences, J-M Adam estime que la linguistique textuelle ne saurait analyser le tissu discursif selon un seul principe. Ainsi, la configuration pragmatique d'un texte peut-elle être, selon lui, analysée selon trois points de vue complémentaires : l'analyse des actes illocutoires réalisés (promettre, interroger, parier, menacer...), l'analyse des repérages énonciatifs (modes d'investissement du locuteur dans son dire, modes d'inscription de ses partenaires, modes de verbalisation du temps et de l'espace), l'analyse des mondes sémantiques convoqués ("réel", hypothétique, fantaisiste, souhaitable, nécessaire...). On aimerait discuter de savoir si l'adoption d'un point de vue énonciatif ne pourrait pas permettre d'intégrer la dimension des stratégies discursives et d'offrir ainsi un cadre unifié et fédérateur pour l'analyse des formes rédactionnelles. Toutefois, dans l'état actuel de la recherche, nous choisirons d'articuler deux modèles d'analyse : un modèle de type énonciatif et un modèle de type logico-argumentatif hérité de Grize. Mais, avant même de

présenter les principes de ces analyses, nous nous arrêterons un instant sur une grille de type sémiologique-énonciatif permettant d'appréhender les revues à un niveau général.

2. 2. Grille pour l'analyse générale des revues

a). *Forme générale de la revue*

Il s'agit à ce niveau de caractériser chacune des revues municipales en la positionnant sur des axes allant :

du journalisme professionnel au bulletin de propagande municipale
de la revue officielle au magazine avec des rubriques "pratiques"
du magazine "luxueux" à la "feuille de chou"
de la parution régulière à une périodicité liée aux échéances électorales
du ton sentencieux ou grave au convivial voire au ludique.

La prise en compte du format, des graphismes, de la couverture, des types de rubriques et de la tonalité rédactionnelle permet de voir se dessiner plusieurs types de revues municipales dont le degré de typicité peut être globalement variable d'une revue à l'autre ou même variable d'une rubrique à l'autre au sein de la même revue.

b). *La couverture*

L'analyse portera sur le rapport texte / image et sur les significations portées par les divers ordres de codage (iconique, chromatique, graphique et linguistique).

1) Quels éléments iconiques sont mobilisés ?

S'agit-il d'images emblématiques ? Quel(s) "concept(s)" (modernisme, dynamisme, jonction du passé et du présent, tradition, etc.) se trouvent actualisés ?

2) Quels chromatismes sont utilisés ?

Les couleurs sont-elles seulement descriptives? Quelles valeurs sont-elles conduites à véhiculer ? Sont-elles congruentes ou étrangères aux valeurs produites au niveau iconique?

3) Au niveau du graphisme, il convient de prendre en compte la forme et la taille des lettres constituant le matériau linguistique présent sur la couverture (Nom de la revue, caractérisation de sa nature, de sa périodicité et sa date de parution, etc.). Quel graphisme est adopté pour le nom de la revue ? S'agit-il également du nom de la ville ? Selon quelles dispositions spatiales ? Quelles valeurs peuvent être associées à ses éléments de graphisme?

4) Au niveau linguistique, il s'agit de recenser les énoncés linguistiques portés par cette couverture ? Comment se verbalise le fait qu'il s'agit de la revue municipale ?

Enfin, concernant l'analyse sémiolinguistique de la couverture, il conviendra d'examiner comment s'articulent "texte(s)", "image(s)", chromatismes et graphismes. Les valeurs que ces divers modes de codage génèrent dans le contexte de la couverture sont-elles convergentes ou divergentes ? Dans le cas de divergences quelles valeurs peuvent fonctionner comme logique intégrative ?

c). La quatrième de couverture

La dernière page fait l'objet du même type d'analyse que pour la couverture avec en plus le problème du type de contenu mobilisé par la dernière page (publicité, logo de la ville, etc...).

d). L'organisation des "unités de lecture"

Comment sont organisées les deux pages intérieures qui se font face ?

- Présentation générale : chromatisme, Graphismes particuliers dispositions spatiales délimitées ou en chevauchement, mode de délimitation des espaces de chaque article (fond colorés, encadrements...)

Titres et sous-titres, éléments en gras, soulignés, encadrés

- Rapport texte image : rapport des éléments iconiques au texte (ancrage ou redondance ; relais ou paradoxe)

Nature et nombre des éléments iconiques

- "Rubriques" actualisées

(portraits, projets, édito, informations pratiques, dossiers, publicité, etc...)

e). Le sommaire

Place dans la revue ; formes et chromatismes ; typicité

Place du "politique" au sein étroit du terme

Recouvre partiellement la distinction revue officielle vs magazine

Nature des différentes rubriques

Y-a-t-il une disposition générale qui tend à se reproduire ? :

"Les gens d'ici", "La vie des quartiers", les projets...)

f) *L'éditorial*

- Quel(s) type(s) de photo(s) ? Rapport texte / image
- Comment le Maire est-il présenté : au niveau des titres, de l'officialité de ses fonctions, de sa signature, des photographies ?

g) *Les rubriques*

Analyse des catégories de formes rédactionnelles

les articles sont-ils signés ?

ton général donné par les dispositions générales (technique de

titrage, photo(s), couleur(s), dispositions spatiales

forme et orientation des articles (forme rédactionnelle dominante,

analyse de la forme : modes de verbalisation des élus, des

acteurs sociaux, de la ville, des habitants)

Comment parle-t-on de la ville, de ses habitants ?

Qui parle de la ville (le rédacteur, les habitants "interrogés", le maire) ?

Parmi les occurrences du nom de la ville combien verbalisent :

- Le Maire ? l'équipe municipale ?
- les habitants ?

Le nom de la ville est-il souvent en position d'acteur (Aubagne fait, est fière...) ?

Comment ce nom est-il paraphrasé (La ville de Pagnol, La cité phocéenne...) ?

Quels types de déterminants ou prédicats sont accolés au nom de la ville (Aix ville d'art) ?

De la fonction des photographies, des images

(Qui est représenté ? S'il s'agit de la ville, comment ? S'agit-il d'une photo emblématique ? Rapport au texte {ancrage, relais} ?

S'il s'agit du Maire, quelle attitude, quel degré d'officialité, quelles circonstances {réunion, rencontre avec des partenaires sociaux,

portrait officiel, inauguration, visite de chantier...}, quels accessoires {téléphone,

micro, écharpe tricolore...} ? S'il s'agit des

habitants : en quelles circonstances, en quelles rubriques ? sont-ils souriants ?

2.3. L'analyse énonciative des discours

2.3.1. Les unités textuelles convoquées

Qu'entendons nous par formes rédactionnelles? Ce terme tente d'éviter en fait deux autres expressions : d'une part les rubriques du journal, d'autre part, le "genre" du texte. En effet la rubrique, telle que la définit le journaliste, ne nous semble pas être une unité d'analyse linguistique suffisante ou pertinente parce qu'elle reste trop insérée dans des habitudes journalistiques et que ce qui peut s'appeler un éditorial dans une revue peut s'intituler le point de vue du maire dans une autre. D'une autre côté, définir un texte à partir de la notion de genre de type descriptif, narratif, de jugement etc... a l'inconvénient de nous orienter vers des théories linguistiques qui réduisent la diversité des usages de la langue vers une homogénéité démentie par les pratiques d'écriture des revues sur lesquelles nous travaillons. Nous préférons utiliser le terme de "formes rédactionnelles" pour cerner une unité d'analyse discursive *ad hoc* en quelque sorte à notre corpus.

De fait, il faut bien voir que la forme rédactionnelle d'un "texte" est un élément décisif quant à la nature de son écriture et quant aux formes de procédés utilisés pour "fabriquer" de l'identité. L'écriture est en effet tout à fait différente quand il s'agit de décrire un personnage de la ville, ou de présenter un quartier dans son "authenticité" ou lorsque l'objectif du texte consiste à proposer et légitimer des projets urbanistiques ou économiques. De même ces textes se différencient aussi des éditoriaux pour lesquels le jeu est la mise en scène ou la mise en visibilité du maire. Ceci veut dire que même si nous conservons l'hypothèse méthodologique qu'il s'agit toujours d'utiliser tous les résultats, les méthodes et les théories des divers courants linguistiques pour décrire les "textes" de notre corpus, les représentations des résultats de l'analyse ne peuvent pour le moment que s'écrire à partir des entrées rédactionnelles. Il semble que tant que nous n'avancions pas vers une problématique plus assurée sur la question du rapport entre les politiques municipales de communication et la construction de l'identité, il faille organiser nos résultats à partir d'une hiérarchisation liée à la forme rédactionnelle du "texte". C'est aussi dire que le travail journalistique, en tant que tel, intervient de manière incontournable, et que si notre objet (O) est le rapport entre les politiques municipales de communication et la construction d'identité, nous avons à tenir compte que le passage de cette question à

nos données (les revues municipales) nous imposent un glissement de l'ordre de X(O). Nous aurons ainsi à définir les caractères journalistiques (en termes descriptifs) des différentes formes rédactionnelles de "textes", et montrer en quoi l'adoption d'une forme entraîne en quelque sorte l'application d'un certain nombre de règles avec lesquelles les journalistes doivent composer.

Ceci ne signifie pas que la forme rédactionnelle du "texte" soit le seul élément à prendre en compte dans la description linguistique. Nous avons opté depuis longtemps pour des principes de mixité, complexité et hétérogénéité, tant pour définir le social que pour caractériser l'usage de la langue. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des outils linguistiques nous semble intéressant à utiliser pour produire notre observation; simplement, si nous faisons l'hypothèse que le "texte" présente une cohérence, celle-ci ne renvoie pas nécessairement au contenu, à l'argumentation, aux acteurs énonciatifs mais à la forme rédactionnelle. C'est en ce sens, que pour l'étape intermédiaire où nous nous trouvons, l'entrée dans l'observation et à des fins de comparaison entre les différentes municipalités, s'effectue par les formes rédactionnelles.

2.3.2. La mise en scène des énonciateurs.

a) *La mise en scène du Maire-éditorialiste :*

* Comment est-il présenté par rapport à la forme éditorialiste (Editorial de M. X, Sénateur-Maire ; Editorial de M. X : Editorial ; Edito). Y-a-t-il une photo du Maire ? montrant sa fonction ?

* Comment l'éditorial est-il signé (signature manuscrite, fonctions) ?

* Comment le Maire-éditorialiste est-il inscrit, en tant qu'énonciateur, dans son propre discours ? Parle-t-il à la première personne ? Utilise-t-il des formes comme *nous*, *on* ? Comment peut-on interpréter ce que recouvrent ces diverses formes déictiques englobant le Maire-énonciateur ? Parle-t-il un discours impersonnel sans recourir à des déictiques personnels ? Dans le déroulement de l'éditorial, les marques des sources énonciatives sont-elles constantes ou évoluent-elles (Ex. : l'éditorial peut commencer sur un mode impersonnel, faisant état d'une réalité posée comme "objective" sans que le Maire ne semble intervenir dans la responsabilité du dire, et se poursuivre par un appel à la population à travers des formes comme *nous*, *on* qui peuvent s'opposer à des *il(s)*, et se terminer par un engagement personnel par l'intermédiaire de *je* ou de *nous* dont l'extension référentielle n'est plus la même que dans la phase précédente). Dans cette partie de l'analyse rédactionnelle, il convient donc d'appréhender la dynamique du

discours qui peut sous une apparente identité de forme (*nous*, *on*) intégrer un mouvement référentiel décisif à l'intérieur d'une sous-composante rhétorique ou argumentative de l'éditorial. Au-delà du repérage des pronoms et formes déictiques, il convient donc d'analyser les mouvements référentiels que leurs emplois verbalisent (voir les diverses valeurs de *nous* et des formes associées [*nos*, *notre*, *nôtre(s)*] ou de *on* lequel peut inclure de diverses manières ou exclure le *je* et, du même coup, fonctionner par rapport au *nous* comme équivalent, une catégorie plus large ou une catégorie opposée).

b) Le Maire-énonciateur est amené à construire d'autres énonciateurs que lui-même dans son éditorial. D'une manière générale, la mise en scène énonciative implique que d'autres discours puissent être convoqués. Si la source de tels discours est explicitée nous aurons à faire au discours rapporté. Si le discours convoqué ne comporte pas la mention explicite de son énonciateur, nous aurons la construction d'un énonciateur non explicité. Il est fréquent que l'on convoque dans le discours un certain nombre d'opinions dont on n'indique pas l'origine, soit parce que nombre d'opinions circulent sans qu'on en connaisse l'origine, soit parce que le locuteur-énonciateur ne souhaite pas l'expliciter. Il n'en construit pas moins un énonciateur qui supporte cette opinion. Lorsqu'il fait parler ces autres voix en même temps que lui nous avons ce qu'on appelle la dimension polyphonique du discours. Il convient donc, dans cette mise en scène des autres énonciateurs, de relever :

- les cas de discours rapporté
- les cas de polyphonie (certains emplois de *nous*, *on*, du conditionnel, certains adverbes, certains connecteurs, comme *puisque*, certaines locutions, la forme négative d'un énoncé, les formes proverbiales, les expressions à succès, le détournement de formes proverbiales ou d'expressions à succès comme *bonjour les débats*, le discours rapporté sans indication de la source : *des amis vieux de trente ans*).

Il faut également noter la manière dont le Maire-énonciateur construit une position d'énonciateur aux citoyens de la ville, soit en les faisant parler de manière polyphonique ou par recours au discours rapporté, soit en les intégrant dans la verbalisation d'opinions par le recours à des formes de codage comme *nous*.

Enfin, le locuteur-énonciateur peut construire son discours par rapport non seulement à des opinions existantes ou fictives mais par rapport à des textes pris comme des objets. Ce type de source sera plutôt traité au niveau de la mise en scène des référents (3.3), le texte étant pris cette fois comme objet de référence.

2.3.3. Les modes d'investissement des sources

Chacune des sources et des opinions ne le sont pas de la même manière. Certaines opinions, qu'elles soient ou non de l'énonciateur correspondant au locuteur, sont inscrites dans l'ordre du certain, du probable, du souhaitable, du nécessaire, du vraisemblable, du dérisoire, etc. Cette attitude du locuteur-énonciateur face aux opinions qu'il fait siennes ou qu'il continue de présenter comme étrangères concerne les modalisations. Il s'agit donc du "regard" que le locuteur porte sur sa propre parole (dont il est alors l'énonciateur) comme sur la parole des autres. Les codages de la modalisation passe par la forme assertive, des expressions comme *il faut, il est nécessaire, il est possible, nous devons*, des adverbes comme *probablement, certainement, vraisemblablement, etc.*

Par ailleurs, outre l'inscription de l'opinion dans un univers, le locuteur peut jouer sur la distance existant entre énonciateur et opinion. Soit il s'agit de la distance qu'il établit entre la position d'énonciateur qu'il se construit dans le discours et l'opinion qui lui (se) prête. Soit il s'agit de la distance entre une opinion et un énonciateur qui lui sont étrangers. On parle de modulation lorsque la distance énonciateur / opinion tend à être importante et de tension dans le cas contraire. Le discours tendu est marqué par des choix lexicaux à fortes connotations, par des formes assertives brutales, des actes directs peu protecteurs des faces. Le discours modulé recourt à des choix lexicaux connotativement plus neutres ou recevant des déterminants du type *une sorte de*, des atténuateurs d'assertions comme *semble-t-il*, des actes indirects, etc. Cette distance peut également être établie au niveau méta-énonciatif en accompagnant le dit par un commentaire sur le dire : *ce n'est pas à proprement parler..., ...si l'on peut dire, je n'irais pas jusqu'à dire....*

2.3.4. La mise en scène des référents

Le propre de toute activité rédactionnelle est de "construire" une réalité en donnant, par l'intermédiaire de la verbalisation, un statut d'existence à des objets, des personnes, des actions, des textes.

a). La sélection des éléments de référence

Quels faits sont retenus au niveau de la verbalisation ?

Quels sont les acteurs et les personnages sélectionnés ? Comment se hiérarchisent-ils ?

b). Les modes de lexicalisation

Comment les faits, les actions et les acteurs sont-ils nommés ?

Que présupposent la sélection des éléments de référence et la manière de les lexicaliser ?

Quelles significations se trouvent implicites ?

Comment la ville, les habitants, la communauté urbaine, la région, l'état sont-ils lexicalisés ? Comment le Maire, l'équipe municipale, les habitants sont-ils mis en mots ?

Quelles sont les formes et expressions mises en équivalence pour référer à la ville (*la cité phocéenne, la cité du Roi René, la ville de Pagnol...*) ? Quels déterminants accompagnent le plus souvent le nom de la ville ?

c). Les modes de verbalisation

Comment le nom de la ville ou ses substituts sont-ils utilisés dans le discours (sujet agissant, animisme, sujet passif, objet...) ?

En quoi la structure de l'éditorial est-elle symptomatique d'une stratégie inter-énonciative ?

Dans quelle(s) tonalité(s) se développe le discours ? En quoi ces tonalités impliquent-elles d'autres formes rédactionnelles que l'éditorial ? Y-a-t-il des jeux sur l'anecdote, l'analogie, la métaphore, la narrativité ?

2.3.5. L'analyse logico-argumentative des discours

Nous utilisons pour l'analyse de certains textes l'analyse argumentative mise au point au Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel. Cette analyse prend pour point de départ l'existence d'une «logique naturelle», au sens de Jean Blaize Grize (1993). Le principe adopté ici est celui du repérage de formes argumentatives pouvant être construites à trois niveaux linguistiques différents : par des connecteurs logiques, par la relation thème / propos au niveau de l'énoncé, par l'emploi de mots exprimant un même objet de discours. Nous pensons que le texte peut exprimer la même idée à travers des formes langagières différentes. Ainsi le syntagme «la vocation commerciale des rues du centre-ville» peut très bien être réécrit sous la forme d'une phrase : «les rues du centre-ville ont une vocation commerciale» ; ou sous forme argumentative : «Ces rues ont une vocation commerciale parce qu'elles sont au centre-ville».

Nous sommes alors conduit à déconstruire le texte de trois manières. Dans un premier temps nous construisons les «objets» du texte. Ainsi le Maire qui s'exprime à la première personne «je» dans les premières lignes de son éditorial peut ensuite poursuivre son texte sous la forme de «ma volonté» qui peut même être élargie à celle du «nous - conseil

municipal», et «des projets qu'il entend mener à bien». A travers tous ces ingrédients l'objet «je» s'enrichit et devient plus complexe, voire hétérogène.

Dans un second temps nous reconstruisons tous les prédicats du texte : «Marseille doit devenir une métropole européenne». A ce propos nous prenons en compte toutes les marques énonciatives (ici la modalisation). Ils sont principalement de deux formes : un prédicat à une place qui exprime la qualité du thème - il pourrait être remplacé par un adjectif ou une renomination de l'objet : «la métropole européenne de la Méditerranée» - ou un prédicat à deux places mettant en rapport deux objets du discours : «la municipalité accompagne l'effort de l'état pour le développement social des quartiers défavorisés».

Enfin nous construisons la structure argumentative du texte. Existe-t-il des connecteurs logiques ou ne trouve-t-on qu'une suite énumérative d'énoncés ?

La schématisation de l'auteur observable dans la matérialité du texte est reconstruite en tenant compte de ces différents niveaux. Quels objets sont construits ? L'ensemble des ingrédients d'un objet forme un «monde» particulier au texte analysé. Les propos qui sont attribués aux différents objets sont-ils qualitatifs ou relationnels ? Sur quels énoncés portent les marques énonciatives et quelle place ont-ils dans l'argumentation ? Les différents textes d'une même rubrique (l'éditorial par exemple) sont ensuite comparés pour montrer la récurrence des principaux objets et le caractère plus marginal ou contextualisé d'autres.

2.3.6. Commentaires

Sans aller très loin dans une réflexion que nous aurons à faire, il nous semble intéressant de faire un certain nombre d'hypothèses (plus que provisoires) sur le rapport entre le langage et le social, le langage et le lecteur (le psychique), le langage, l'espace et le temps, le langage et l'action. Ceci nous paraît d'autant plus important en fonction du double regard que nous posons sur les revues municipales : linguistique et sociologique. C'est à la fois une question de fond sur l'intérêt heuristique de notre recherche en même temps qu'une manière de faire un travail interdisciplinaire.

Rapidement et à titre très provisoire, nous regrouperons les questions sur le rapport entre le langage, l'espace, le temps, et le social dans une même rubrique : il s'agit de la "construction d'un monde" que le texte produit. Nous ne nous posons pas pour l'heure la question de la réalité de ce monde, si l'on entend par réalité, le seul mode d'existence reconnu par la science (cf. les catégories de Peirce sur les signes et les mondes). Et il s'agit bien d'un "monde" puisque tout monde est caractérisé par ces trois dimensions que sont l'espace, le temps, et les constructions symboliques qui lui donnent formes (le social, le sujet). Ceci veut dire que les outils linguistiques qui nous intéressent plus

particulièrement sont, entre autres, les "actes" de langage, et notamment (mais pas seulement) les "actes représentatifs", ou dans le cadre d'une autre linguistique, les opérations de nomination et de qualification, ou encore dans le cadre de la logique naturelle la construction d'objets.

En ce qui concerne le rapport entre langage et action, nous devons lever d'abord un certain nombre d'ambiguïtés, qui peuvent venir de trois sources : la première relève de ce que j'appellerai les absences opératoires des théories des représentations sociales, qui supposent que celles-ci orientent l'action, les problèmes que posent les conditions de réussite des actes de langage, ou enfin les ambiguïtés liées à la notion même d'action historique (action/fabrication/rationalité/agir communicationnel).

La dernière question concerne le rapport entre langage et le lecteur comme acteur psychologique : il faudra aussi s'interroger sur les hypothèses implicites que nous pouvons faire sur lui dans la mesure où il s'inscrit dans notre démarche par des outils qui, dans leur diversité, relève de conceptions différentes de l'acteur (énonciation de la subjectivité /préconstruit par exemple, ou activité cognitive ou réflexive).

3. RESUME SYNTHETIQUE DES RESULTATS

Avant de présenter un résumé synthétique des résultats obtenus à propos des politiques de communication des trois municipalités sélectionnées dans le département des Bouches du Rhône, nous voudrions rappeler un principe et avancer une dimension des discours municipaux que nous avons déjà évoquée. Nous présenterons aussi le plan de ce chapitre et ses objets.

Le principe auquel nous nous attachons consiste à rappeler que **notre description ne porte pas sur l'action politique mais sur le discours qui en est fait soit par les "savants" qui lui donnent sens scientifiques, soit par les professionnels de la communication ou les politiques.** En ce sens, ce que nous traitons ce sont en quelque sorte des "dramaturgies", des "mises en scène" publiques de ces actions et une problématisation de la cité. Notre propos ne peut porter que sur la description de ces dramaturgies et non sur l'action politique et son efficace.

Le deuxième point qu'il nous faut avancer est que le discours "constructiviste" s'il est une dramaturgie de l'action municipale, se nourrit de la propriété de circulation des produits langagiers, et qu'en ce sens, il est nourri sinon déterminé par l'histoire. Le langage, en tant que produits langagiers servant à la construction de la dramaturgie présente, garde des traces de la dimension temporelle des processus sociaux. Nous ne pouvons pas évoquer ainsi les différents points qui seront traités sans montrer la complexité et l'épaisseur des sédiments qui perdurent dans le discours actuel. C'est pourquoi la problématisation du domaine des activités municipales (urbanistiques, sociales, etc.) qu'opère le discours "constructiviste" se nourrit des moments différenciés des processus sociaux et du passage par exemple d'une action municipale définie en termes de "démocratie" classique (représentation) à celle qui se noue autour d'une compétence à la fois plus professionnalisée et qui tient compte d'une forme nouvelle de démocratie, plus participative par exemple. De même l'identité locale ne peut être pensée sans les différents passages entre une identité locale qui aurait été celle d'un temps ancien sinon mythique de la ville à sa déconstruction dans l'éclatement urbain et à l'émergence d'une nouvelle forme d'identité locale liée aux stratégies de développement local dans le contexte européen.

Le chapitre a pour objets sociologiques d'une part la "construction" par les discours municipaux de compétences professionnelles des journalistes et des élus et d'autre part, les problématizations du territoire et de l'identité locales.

En ce qui concerne le premier point, nous tenterons de montrer comment les sujets se constituent comme des professionnels, qui disposent de compétences : ces sujets, du fait de la double nature des revues municipales, média et média politique, renvoient à ces deux types d'acteurs, les journalistes et les élus. Si l'on réintroduit ces "constructions" des sujets dans la théorie bourdivine des champs sociaux, ces compétences se reformuleront alors comme du "capital" professionnel. Ce faisant, ces "constructions" inscrivent les activités journalistiques et municipales dans une forme langagière légitimante. Informer ou effectuer des opérations urbaines appellent sans conteste des compétences, et il nous faudra bien rendre compte de cette nécessité, d'autant plus que dans une conjoncture actuelle de transformations économiques, politiques, sociales et culturelles, le contenu de ces compétences se transforme lui aussi. Mais la transfiguration appelle, comme on le sait, le concept de violence symbolique, que l'on pourrait définir comme une opération de transmutation d'une différenciation factuelle, produite par des rapports de force, en une différenciation de droit, c'est-à-dire considérée comme légitime ou fondée en nature, dans l'ordre des choses, dans la qualité des agents. Nous assistons ainsi à une promotion du fait au droit ou à l'essence, de l'historicité à la nature. Cependant, l'observation critique que nous ferons de cette "construction" de la qualité professionnelle des acteurs, ne doit pas nous faire oublier l'autre réalité, celle qui exige, de toute activité, des compétences : les activités journalistiques ou municipales ne sont pas purement arbitraires et relèvent d'une certaine nécessité.

La problématisation du territoire local, celle de l'action municipale, et du rapport aux habitants renvoie, elles aussi, nous semble-t-il, à deux ordres de faits, d'une part une problématisation qui tient compte des rapports de force économique et politique, - et ceci est une nécessité des activités municipales. Mais les problématizations peuvent être en même temps marquées par une transmutation du réel commandée par le rapport éthique et cognitif des acteurs sociaux à leurs compétences, rapport qui nous l'avons dit peut-être soit objectif en renvoyant à la nécessité des rapports de force économique et politique (une éthique objective) soit subjectif et construire des faits, de l'histoire en nature ou en droit (le concept d'*habitus*).

3. 1. La construction de "capital" professionnel

"Le sort des Maires et des élus locaux a été bouleversé par la loi de 1982 ... met en position de véritables chefs d'entreprise, hautement concurrentiels... Mesures vitales de survie ... apprendre à "vendre leur ville aux entreprises, ... tenter de se positionner dans un horizon plus vaste que leur sol national... 52% des campagnes de communication des communes sont actuellement effectuées de façon externe. " P. Marek, Le Maire, et le Consultant, intrus, gadget ou partenaire

3. 1. 1. La professionnalisation des "politiques de communication"

La plupart des auteurs s'accordent pour constater une émergence conjointe, dans le champ politique, de l'extension de la professionnalisation en matière de communication et d'une nouvelle production territoriale : le rapport des municipalités à la communication d'une part et leur rapport aux frontières de leur territoire dessinent une configuration originale de leurs politiques de communication, tant sur le plan institutionnel que sur le plan des contenus. Les auteurs s'accordent ainsi pour reconnaître que la communication devient un secteur spécifiquement nouveau de l'intervention municipale, aux activités multiples : la plupart du temps, la nouveauté se manifeste par la création d'un nouveau service, par le recrutement de professionnels de la communication, et par le développement et la diversification des activités de communication, qui transforment et structurent de manière fondamentalement neuve les anciennes formes d'information et de communication municipales. Il s'accordent également pour montrer que cette nouvelle implication introduit une complexité plus grande du pôle de l'appareil de production de la communication et, pour les revues municipales, un changement de ce média, non seulement dans son aspect formel mais aussi dans ses contenus : notamment on noterait un effacement des marques les plus visibles et les plus classiques du contenu politique classique sous la forme de la propagande par exemple.

Ce consensus de la littérature spécialisée est lié aux aspects les plus formels, et par conséquent les plus visibles des politiques de communication des villes, qu'il est possible de repérer à partir d'indicateurs matériels simples (institutionnalisation du service de

communication, critères de recrutement des professionnels, nombre des personnes recrutées, identification des multiples activités de communication, et/ou analyse de surface des thèmes et du lexique utilisé dans les revues municipales) : nous pouvons, pour notre corpus, en rendre compte aussi : les trois municipalités connaissent effectivement des transformations institutionnelles de leur politique de communication. Ces changements sont liés à la recherche d'une amélioration du service de la communication, et peut donner lieu à des expériences de professionnalisation diverses. Quelle que soit la date de l'implantation interne ou l'utilisation externe d'un service ou d'un département de communication dans ou par les institutions municipales, il n'en reste pas moins que la professionnalisation, comme le montrent les différents rapports sur Marseille, Aubagne et Aix-en-Provence, est bien réelle. A Aix-en-Provence, par exemple, on peut constater des tâtonnements quant au choix institutionnel de la communication. Une directrice de la communication a été nommée de 1989 à 1991; elle était issue de l'équipe politique de maire et chargée de sa campagne électorale. Puis à partir de 1991, il y a eu la création d'un poste d'attaché de presse et la revue se réalise dans une agence de communication extérieure à la ville. Le budget de la revue est cependant pris en charge par le budget municipal, le refus de la publicité étant un choix délibéré des élus.

Cependant les interprétations de la littérature spécialisée diffèrent grandement quant à la nature même de la communication et à ses finalités: stratégies de communication qui visent la mise en scène et la légitimation des actions municipales, orientées vers des cibles, les citoyens-lecteurs; efficacité de ces stratégies et par conséquent de la réception des bulletins municipaux; représentations et idéologies des producteurs de l'information, et leur complexification liée à l'hétérogénéité des agents producteurs (professionnels et politiques); "production du sens" de la ville par sa mise en scène, image de marque ou supplément d'âme donnés ainsi aux interventions municipales ; ou enfin, utopie ou imaginaire instituant d'une urbanité à venir, et par exemple, annonciatrice du troisième millénaire. De ce fait, elles inscrivent, souvent implicitement, dans ce domaine, des conceptions, des modèles ou des théories différentes du phénomène de la communication. Ces perspectives diversifiées théoriquement, pour la plupart tout au moins, ont encore en commun une approche "naturelle" de leurs matériaux, les "textes" contenus dans les revues, comme si la lecture (découpage des thèmes ou du lexique) de ces revues relevaient de l'évidence. Parce que nous refusons celle-ci, nous la qualifions d'approche herméneutique, à la mesure de l'investissement ou de la projection sur les données d'une grille de lecture implicite des observateurs.

Dans ce contexte scientifique, le groupe LUCIOLE, dont la spécificité et la compétence sont interdisciplinaires (Linguistique et Sociologie), propose une approche qui tient compte des deux bouts de la question de la communication municipale, c'est-à-dire, englober et intégrer, dans son analyse, la double matérialité de ces données, sociale et textuelle, et ceci dans l'optique d'une meilleure approximation, pour chacune, de leur complexité et de leur hétérogénéité fondamentales.

Pour rendre compte de la matérialité "sociale" de ces données, notre propos est d'élargir notre perspective au delà de la seule visibilité institutionnelle de la "communication municipale", à savoir le constat de la création, du développement et de l'extension des services de communication des municipalités à des fins de stratégie politique, l'hétérogénéité jouant pourtant déjà à ce niveau, puisque ces services mettent en interaction des acteurs différents (qui coopèrent en suivant cependant des logiques différentielles, professionnelle et politique). Tout en observant les effets de ces dramaturgies sur la forme et les contenus des revues municipales, nous re-situons l'un et l'autre de ces acteurs dans leurs contextes cognitifs et sociaux de formation de leurs actions. Nous intégrons la "dramaturgie" professionnelle ou politique, dans la complexité même de l'objet social duquel ils sont partie prenante. En d'autres termes, si l'on admet volontiers que les municipalités créent par exemple leur service de communication pour "influencer" leurs concitoyens - ce qui semble l'évidence même -, nous nous refuserons de penser la "matérialité" du matériau discursif, comme uniquement stratégique. De fait, les municipalités se trouvent confrontées à une complication de l'action municipale, à un brouillage du nécessaire et du possible tel qu'elles ne peuvent avoir de stratégies de communication strictement rationnelles. De fait, les journalistes et les hommes politiques créent en même temps qu'un service de communication un espace de réflexion, de discussion, de problématisation des questions, et de production de "valeurs", dont les traces se retrouvent aussi dans la matérialité discursive. C'est pourquoi une approche purement stratégique, ou significative nous paraît par trop réductrice.

3. 1. 1. 1. Dramaturgie des professionnels de la communication : ou la construction d'une compétence "professionnelle"

D'une part, il s'agit de re-situer les professionnels de la communication à partir de la logique professionnelle, telle qu'elle se déploie dans leur dramaturgie spécifique, à savoir selon la présentation de leurs compétences, les savoir-faire techniques, mais aussi selon celle de leurs bases de connaissances au fondement de leurs compétences : problématisations de ce que peuvent être leurs lecteurs dans leurs motivations, leurs

aspirations et dans leurs activités de lecture ; problématisations de leurs commanditaires et de leurs attentes, leurs alliés politiques ; et enfin, problématisations des normes et des valeurs de ce qu'est ou doit être la "professionnalité" de la communication. Même si l'approche empirique ne conduit pas à une enquête qui cerne précisément ces niveaux d'analyse, il n'en reste pas moins nécessaire d'énoncer un certain nombre d'hypothèses en la matière qui jouent comme préalables, conditions de l'élaboration d'une problématique théorique concernant la nature de la communication dans le champ politique et conditions de l'orientation de l'observation.

En fait, l'information, transmise dans les revues municipales, périodiques au mieux mensuels pour notre corpus, et annuels dans le cas de la ville d'Aix-en-Provence, est une information qui a pu déjà circuler, par exemple dans la presse quotidienne régionale, ou par d'autres médias. Il s'agit, et c'est une contrainte spécifique de ce média politique, d'"une entreprise de retraitement de l'information qui gère un flot d'informations de seconde main" (P. Dauvin, 1990)³¹. Le travail journalistique appelle par conséquent des savoir-faire, qui consistent, entre autres, en "opérations de sélection et de classement de différentes annonces". Pour l'auteur, il serait difficile de circonscrire un territoire journalistique propre. Peut-on dire que celui-ci intéresse plus particulièrement les activités plus techniques du travail journalistique : formes rédactionnelles, mise en page, etc.? On ne peut décider sans enquête préalable auprès des acteurs qui s'investissent dans l'appareil de production de la revue sur ce qui revient aux journalistes et aux hommes politiques quant aux opérations de sélection et d'orientation de l'information transmise. C'est pourquoi, nous en tenant à la matérialité de la revue, nous énoncerons ce qui relève proprement de la "professionnalisation" de l'information politique, à savoir les activités plus techniques.

A ce titre, on peut citer quelques effets de leur dramaturgie sur la forme et le contenu des revues municipales. C'est, par exemple, aux effets des revendications d'une compétence professionnelle que l'on peut référer un certain nombre de choix et de traits que l'on caractérisera du coup de "professionnels" de l'activité communicationnelle matérialisée par les revues municipales. Cette "compétence" professionnelle est double : si elle s'exprime dans des savoir-faire techniques et par leur légitimation en termes de "connaissances" des sensibilités et des réactions du ou des publics non en tant que

³¹P. Dauvin (1990) *Le bulletin municipal de Rennes : souci du lecteur ou des électeurs*, in *Mots, Voix de la politique locale* n°25, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, LENS Saint-Cloud et le CNRS, 65-79

citoyens-citadins mais comme lecteurs, elle appelle aussi une autre forme de légitimité, celle de l'efficacité politique des interventions communicationnelles.

. *Une compétence technique : comment attirer le lecteur?*

Parmi les choix de réalisation opérés, liés à la première forme de légitimité, on peut citer la transformation des bulletins d'information municipale en revue de type *News Magazines*, la tension articulée et travaillée entre une double typicité "rationnelle" et "ludique" ou "esthétique", "publicitaire" des articles, le travail graphique, les compositions texte-image pour transmettre une "information" sans lasser le lecteur, la division en multiples rubriques qui peut viser des publics-cibles différents, ou mettre en scène la diversité des actions municipales. C'est ainsi que les trois municipalités (Aix, Aubagne et Marseille) ont adopté la forme d'un magazine, avec papier glacé, photographies en couleur, des graphismes contrastés, encarts et cartouches sur fond coloré, couleurs vives, et mise en page agréable. Une recherche professionnelle réside dans les publications, la couverture particulièrement soignée, etc.

On peut référer l'hétérogénéité des formes rédactionnelles au titre du "ludique" ou de l'"esthétique". L'information est traitée sous le mode narratif et descriptif comme à Aubagne. De fait, pour cette municipalité, l'ensemble du magazine garde une tonalité de ludisme et de créativité, qui semble relativement atypique pour une revue municipale : atmosphère de familiarité et de gaieté. Même l'éditorial semble adopter ce ton : de type narrativo-descriptif, il s'apparente à un écrit à visée littéraire : "Soleil et ciel bleu, farniente et repos"; ""fêtes et détente. Juin pousse ses feux et avance le temps des vacances"; "Aubagne revêt ses parures d'été et se prépare au rendez-vous du rire et de la joie", etc. (R. Vion³²).

Mais cet aspect ludique se retrouve aussi dans la production des titres de la rubrique des portraits des "gens d'ici", ou dans les titres slogans d'autres rubriques. C'est ainsi que les formes linguistiques exploitent la dimension de la surprise, et transforment un "fragment figé en langage renouvelé en parole fraîche" : "le jeu de mot s'exhibe comme frappant, immédiatement visible" : "talent haut" pour une apprentie styliste, "haie d'honneur" pour un sauteur de haie, un "homme de terrain" pour l'entraîneur d'un club sportif, etc. (S. Branca³³). On trouve le même genre de défigement dans le slogan "clés pour demain", qui

³²R. Vion. L'éditorial à Aubagne, suite de ce rapport : l'observation de la revue municipale aubagnaise.

³³ S. Branca "gens d'ici", in suite de ce rapport : l'observation de la revue municipale aubagnaise

titre un article sur l'avenir d'Aubagne : il s'agit d'un trousseau de clés qui ouvrent les portes d'une maison, comme exemple d'une politique du logement de la ville.

Bien entendu, d'autres opérations techniques permettent d'accorder un effet de réalité aux informations apportées : c'est le cas des photographies, par exemple, ou de la présence de l'interview des Aubagnais ou de leurs discours rapportés qui donnent un ton de familiarité, de cohérence liée à la quotidienneté.

La complicité demandée au lecteur pour dénouer les jeux de langage, et l'effet de proximité, apporté par un ton familier, la nomination par prénom des "gens d'ici" ou des personnes interviewées ouvrent apparemment la possibilité d'un jeu rédactionnel qui manifeste une professionnalité autonomisée du champ politique et de ses activités propres. En même temps, la compétence professionnelle s'exprime aussi dans la problématisation non oubliée que cet espace médiatique, monopolisé par les politiques et les journalistes, est un espace public qu'ils se sont appropriés : le jeu des interviews et des dialogues rappellent en quelque sorte qu'un espace médiatique est un espace public, et il le simule par la présence des dialogues ou des interviews.

En regard des revues marseillaises ou aixoises, la différence semble grande, la distance la plus importante se faisant avec Aix. Le magazine Marseillais connaît des rubriques comme les quartiers ou les portraits qui renvoient aussi à un aspect sinon ludique, plus esthétique : description narrativo-descriptive de l'Estaque, ou des Accoules, ou des parcours des personnages présentés dans les portraits³⁴. Quant à la revue aixoise, elle a une tonalité beaucoup plus "sérieuse", en ce sens que la forme rédactionnelle reste plus abstraite, et que nous ne trouvons ni portrait de "gens d'ici" ou d'ailleurs, ni description narrativo-descriptive de quartiers.

Il n'en reste pas moins que si le ludique ou l'esthétique ont tendance à s'estomper, la professionnalité apparaît malgré tout à travers le thème de la communication, omniprésent dans la revue aixoise. Le Maire est un homme de dialogue et la matérialité discursive le montre de différentes manières, jusqu'à remplacer l'éditorial de la dernière revue analysée par une longue interview du maire. Mais on peut le voir aussi dans les textes sur les opérations urbanistiques, lorsque l'abstraction du lexique (langage urbanistique fonctionnaliste) semble devenir trop lourde, la matérialité du texte présente des tentatives de concrétisation, notamment par une série de parenthèses qui donnent à lire les objets "concrets" dont on parle. (N. Ramognino et Pierrette Vergès³⁵). L'hétérogénéité est

³⁴A. Guillemin et Pierre Vergès : suite de ce rapport; l'observation de la revue municipale de Marseille.

³⁵N. Ramognino et Pierrette Vergès : suite de ce rapport ; l'observation de la revue municipale aixoise.

constante dans l'ensemble des trois revues même si leurs formes diffèrent : mélange de langue administrative et langue de l'expérience pour les articles sur l'urbanisme à Aubagne, langage d'expert et interview ou dialogues, incorporation au langage administratif ou expert des éléments descriptifs et narratifs, etc.

Une compétence sociale : comment fabriquer du lien social ?

C'est que celles-ci renvoient aussi à la prise en compte de l'habitant non plus comme simple lecteur d'une revue municipale mais comme citoyen et peut-être même comme concitoyen. Nous tenons à remarquer à ce propos que le choix très marqué de la revue d'Aubagne pour le ludique et la familiarité ne renvoient pas seulement à la place de lecteurs donnée aux aubagnais mais relèvent d'une problématisation de ceux-ci comme un électorat populaire. **Ainsi la deuxième forme de légitimité présentée dans cette dramaturgie professionnelle, articule aussi la compétence professionnelle à l'affirmation d'une efficacité sociale qui permet de renforcer et de mettre en scène de manière "professionnelle" et non plus politique les interventions municipales** et la personne ou les groupes qui les incarnent (maire, équipe municipale, techniciens, groupes associatifs, etc.). Elle se présente aussi comme fondée sur des "connaissances" concernant la ou les sensibilité(s) du ou des public(s) en tant que lecteurs ou électeurs. On peut mettre au titre de cette deuxième forme de "compétence" professionnelle et de légitimité qui l'accompagne nécessairement, la substitution apparente de l'information au politique. Les auteurs (Dauvin, 1990 notamment) citent le plus souvent l'effacement du geste producteur du message et l'annonce d'un a-venir plausible organisé autour de données factuelles. On pourrait ajouter qu'un autre critère semble intéressant pour marquer cet effacement apparent du politique, la subjectivité construite, c'est-à-dire offerte au citoyen. Deux directions sont ainsi prises pour donner au magazine un aspect plus professionnel que politique, la subjectivité construite du maire et celle de son électeur.

1) Pour la première, que le ton soit neutre et objectif, marque d'un apolitisme explicite, ou qu'il soit ludique ou esthétique, on peut constater jusque dans les éditoriaux (à Aubagne en fait) l'effacement de la personnalité du maire dans les marques énonciatives explicites. En dehors de la signature sous forme de nom et de prénom, aucune mention des fonctions du premier magistrat n'est présente, aucune solennité non plus dans le rapport que l'énonciateur entretient avec son lecteur : "un rapport direct et sans manière" (R. Vion). Le locuteur ne se construit pas de manière dominante une position explicite d'énonciateur. Apparaissent des formes comme le "nous" ou "ensemble" dont

l'ambiguïté élargit la place de la personne du maire à la municipalité et à la population aubagnaise mais la plupart du temps on assiste en observateur à une mise en scène de la vie d'Aubagne. De fait, la seule fois où l'énonciateur écrit "je", il obéit, pourrait-on dire, à une règle rituelle puisqu'il s'agissait de la formulation des vœux de bonne année. Et lorsque l'action de la municipalité est présente, elle l'est comme plébiscitée par les paroles des aubagnais, par leur témoignage, et dans leurs interviews. (S. Branca ; R. Vion)

Certes, cette position extrême ne se retrouve pas dans les deux autres revues. Si l'on constate notamment dans les éditoriaux aixois une utilisation de positions énonciatives hétérogènes, le "je" est à la fois introduit dès le premier éditorial et reste plus visible encore dans le dernier mais ce "je" est la plupart du temps mis en scène sous la forme d'une place explicite dans une interaction, le dialogue que le Maire entretient avec les différentes catégories d'aixois, ou un "je" en réponse à l'intervieweur dans le dernier éditorial. On peut dire que la revue aixoise exploite toutes les possibilités des formes linguistiques et vise la constitution d'un espace interactif dans lequel le Maire et la municipalité prennent place. Mais l'effacement du politique et de la figure du maire comme acteur politique se lit beaucoup mieux dans les autres rubriques, puisque les informations apportées, notamment dans les articles sur le développement urbanistique de la ville se présentent comme des "contenus sans ambiguïté" qui s'imposent par leur seule formulation. Ici l'espace interactif disparaît au profit d'une absence d'instances énonciatives, et la multiplication des effets de réel (photographie, présent des verbes, descriptions) fait exister une politique urbanistique, c'est-à-dire des choix et des conflits autour de ces choix, comme autant d'évidences : promotion des "faits" en droits et de l'histoire en nature. Ceci se lit par les groupes nominaux, sujets : souvent ce sont des nominalisations qui naturalisent ainsi des actions (et donc des choix) en faits. De même que les nominalisations, dans ce contexte, permet par la "réalité" du fait de gommer son histoire, c'est-à-dire les rapports de force au fondement des politiques, la nominalisation de l'action permettant de croire à un consensus ou à l'unité aixoise.

Les éditoriaux marseillais se distancient nettement des aubagnais. En effet, la signature comprend outre le nom et prénom du maire, ses fonctions de sénateur maire. Le "je" intervient ici, non pas comme instance dans une interaction, mais comme le "je" qui parle en son nom. C'est le maire qui agit sur la ville : "je souhaite", "j'ai veillé personnellement" "mes dossiers". Il assume l'autorité du sujet énonciateur : ce sont les chantiers du maire, sinon ceux de la municipalité, avec l'utilisation du "nous" : "C'est le sens de nos efforts en faveur du livre et des bibliothèques". Le maire se présente comme

un acteur dynamique et efficace : une figure d'entrepreneur, gommant par là même la nature politique de sa compétence.

La présence politique s'estompe dans les rubriques quartiers et portraits. C'est plutôt Marseille qui est mise en scène, et les opérations urbanistiques sur ces quartiers (P. Vergès) à la manière d'Aix et d'ailleurs d'Aubagne : nominalisation des verbes d'action, présent descriptif des verbes, etc.

2) Quelles places les revues donnent-elles aux aubagnais, aixois et marseillais? Comment le lecteur, aubagnais, aixois et marseillais peut-il se reconnaître dans les figures subjectives qui lui sont présentées. Là encore, nous assistons à un effacement du politique : le lecteur comme les acteurs mis en scène ne sont pas construits comme citoyens.

D'abord dans les portraits, notons la différence de forme entre la revue aubagnaise et la revue marseillaise. La première traite des "gens d'ici", alors que la seconde titre "portrait", portraits de personnalité de Marseille ou d'ailleurs dont le lien avec la ville est variable: marseillais de souche mais vivant en dehors de Marseille sinon à l'étranger (Béjart, etc.), d'autres venus à Marseille enfant ou adulte, d'autres encore dont la venue à Marseille est liée à un "événement" culturel ou autre. Citons aussi le seul "portrait" que l'on trouve dans la revue aixoise, celui de l'architecte Bohigas, interviewé sur son intérêt pour la ville d'Aix-en-Provence et sa création Sextius-Mirabeau. Ainsi la rubrique ne réalise pas la même problématisation des personnages dans l'ensemble des magazines.

Première différence entre les "gens d'ici" et les "portraits", c'est l'effet de proximité ou de distance par rapport au lecteur. Dans les "gens d'ici", la recherche de la proximité et de la familiarité est évidente : c'est lui, toi, ou moi aubagnais, n'importe lequel des aubagnais semble pouvoir faire l'objet d'un portrait. Il s'agit d'expériences personnelles apolitiques : les gens d'ici forment une entité qui ne connaît pas de classement social, et la "société naît du lieu, indépendamment des clivages sociaux et hors du projet politique de la municipalité" (S. Branca). On nous raconte l'histoire des individus mais les "gens d'ici", s'ils peuvent être n'importe quel aubagnais, n'en sont pas moins emblématiques. Comme l'écrit Sonia Branca, on reconnaît deux contraintes opposées, celle de produire un effet réaliste, et des significations. La première permet d'éviter la langue de bois puisqu'il s'agit d'un individu concret nommé par son prénom et son nom. La seconde utilise des éléments relativement conventionnels, qui permet de reconnaître des archétypes sociaux significatifs (l'artiste par exemple) qui puissent servir d'emblème à la ville.

Mais ce qui nous intéresse, pour le moment, dans cet exemple, c'est le choix d'une individualité pour produire cet effet de réel : un individu plutôt qu'un groupe même si

celui-ci, en tant que simple aubagnais est aussi "détenteur de pouvoirs et de privilèges" : "l'individu, en effet, devient l'élément constitutif d'une représentation de la société". Comme l'écrit Sonia Branca, la mise en scène ne porte pas sur les membres d'un club sportif ou la fanfare municipale mais sur l'entraîneur du club ou le tambour de la fanfare. Les effets sont hétérogènes : la valorisation de chacun est possible mais les activités sociales et collectives des aubagnais disparaissent du fait de l'individualisation; la valorisation de la ville s'accomplit moins par les activités collectives offertes et appropriées par les citoyens que par le fait qu'elle est un lieu d'épanouissement et de réussite pour l'individu.

Les portraits de la revue marseillaise, ou celui de Bohigas à Aix, mettent en scène des personnages prestigieux (représentants de la sphère art, spectacle, culture, entrepreneurs, avocats et architectes, représentants de l'artisanat). La forme prestige, spectaculaire ou événementielle crée plutôt un effet de distance et joue comme une forme de métaphorisation du dynamisme de la ville sinon de ses hommes politiques : il s'agit de trajets de vie considérés comme des réussites, modernes, devons nous ajouter puisque les traits folkloriques stéréotypique sont rares (A. Guillemin) . La réussite est signe de l'excellence, excellence que le lieu permet de développer (Pierrette Vergès). Ici le lecteur n'est pas convoqué comme l'un de ceux à qui une aventure aussi heureuse peut arriver, mais il a la chance d'habiter le lieu qui permet cette expression, et qui permet la rencontre de ces hautes personnalités.

La revue aixoise se particularise aussi par son absence de rubrique portrait ou gens d'ici. Les articles ne sont pas signés (hormis celui de Jacqueline de Romilly de l'Académie Française), les aixois mis en scène sont anonymes : aucun nom, aucun visage; ce sont des citoyens, "occupants anonymes des rues piétonnes, édiles municipaux non visibles, acteurs économiques présentés comme des entités. La population se définit de manière abstraite sous la forme des catégories administratives ou gestionnaires (les catégories sociales, les jeunes, les personnes âgées, les étudiants, la petite enfance, la population défavorisée, etc...)". Serait-ce le signe d'une moindre grande professionnalisation du service journalistique à Aix, tout au moins dans les trois premières années? Serait-ce le signe d'une prise en compte d'une population aixoise, à dominante couches moyennes ou supérieures? Nous ne pouvons pas sur la seule matérialité en juger.

3. 1. 1. 2. *D'une compétence professionnelle à la construction d'un capital symbolique.*

Nous avons pu voir comment la professionnalisation du service municipal d'information et de communication s'inscrit dans la matérialité institutionnelle mais aussi dans la matérialité rédactionnelle de la revue. Les journalistes sont des médiateurs entre les hommes politiques et leurs concitoyens. Et leur professionnalité se construit dans ce rapport. En ce sens, la dramaturgie professionnelle se noue autour du concept de médiation, le professionnel s'instituant comme une médiation nécessaire entre le maire-l'équipe municipale d'une part et les citoyens-citoyens d'autre part. Ce point de vue, qui lie médiation, efficacité, et professionnalité, se sous-tend d'une théorie sociale qui relève d'une conception de la communication, et d'une conception du social, du lien politique et par delà du lien social.

. Une problématisation "savante"

La revendication de compétence professionnelle et du rôle de médiation des professionnels n'est possible que si l'on admet une problématisation "savante", équivalente au "paradigme classique de la communication", tel qu'il a été explicité par Lasswell : il s'agit en fait d'une définition téléologique dans laquelle un émetteur transmet un message à un récepteur, message codé en quelque sorte et renvoyant à un référent. La définition téléologique peut se doubler d'une définition stratégique, dans laquelle on intègre au schéma précédent, les stratégies de l'émetteur pour non seulement transmettre un message mais pour persuader le récepteur tant de la crédibilité du message que de la crédibilité de l'émetteur. La médiation, ici, consiste à travailler la forme du code, et à l'articuler aux conceptions que les professionnels se font du ou des récepteurs comme lecteurs. Dans le meilleur des cas, le paradigme théorique peut se compléter par les paradigmes de la communication dans leurs versions actualisées ("théorie des effets limités ou indirects", "courant culturaliste dans lequel la médiation est vue comme construction complexe de sens", ou les "travaux récents sur la réception").

Cette conception de la communication téléologique (transmission d'un message) ou stratégique (travail technique sur le code pour en améliorer le médium et travail sur le code en fonction des savoirs sur le ou les public(s)), correspondant à la "naturalité" empirique de la communication et à son évidence, est, cependant, déjà une interprétation de la

matérialité et par conséquent sur le travail "textuel" des données qui en réduit la complexité et l'hétérogénéité.

Du point de vue de l'hétérogénéité, la conception stratégique de la communication reconnaît en effet les stratégies interactives des émetteurs et permet ainsi de les observer et de les observer finement dans leurs expressions et dans leurs fondements cognitifs, **mais ignore que la matérialité des "textes" renvoie non seulement à des stratégies interactives mais à un espace interactif plus large et ouvert à d'autres fonctionnements que des fonctionnements stratégiques** (théorie de la co-énonciation par exemple), à des phénomènes d'intertextualité ou de dialogisme (Bakhtine), à des fonctionnements représentatifs, qu'ils soient cognitifs, idéologiques, ou utopiques (à la production de sens dans le premier cas ou à la production de significations dans le second, à la production d'objectivités à venir pour le troisième).

Du point de vue de la complexité, la conception de la communication stratégique repose sur une conception du lien politique qui accorde aux émetteurs politiques la monopolisation de la "production du sens" de l'action municipale, alors que, tout au plus et c'est déjà beaucoup, ils disposent de la monopolisation de la production des significations et de l'appropriation de la définition de la gestion urbaine et de ses interventions matérielles. L'efficacité de tels émetteurs s'expliquerait par la nature "passive" des citoyens-citoyens-lecteurs, celle-ci relevant de l'impuissance de ces derniers, liée à leur position "dominée" tant dans l'action municipale que dans celle de la production de leurs identités locales.

La vision du lien politique est alors générée par une définition théorique du lien social, conçue comme une combinaison d'un "modèle énergétique"³⁶ qui explique le lien social comme un produit du mécanisme de la socialisation des acteurs avec un "modèle

³⁶Les deux modèles, énergétique et informationnel, sont empruntés à Gilles Gaston Granger (1994), L'explication dans les sciences sociales, chapitre 13, in *Formes, Opérations, Objets*, Vrin : "Le premier type que nous nommerons métaphoriquement "énergétique" met en vedette un ou plusieurs facteurs du phénomène considéré. le modèle jouant le rôle d'un transformateur fournissant à la sortie comme "effets" les aspects à expliquer du phénomène. Le schéma simple d'une machine thermique fournit une image grossière de ces modèles; de là l'adjectif "énergétique" qu'il faut naturellement dépouiller de toute implication mécanique... Le second type de modèle sera dit "informationnel" ou "cybernétique". Plus complexe que le premier, il comporte deux étages distincts. Au flux primaire d'"énergie" se superpose alors un flux secondaire d'"information", leur interaction ayant cette fois pour image la boucle d'asservissement des machines auto-régulées. Ici, encore, la désignation n'est que métaphorique; mais le trait significatif est la prise en compte de deux systèmes hétérogènes, en un certain sens superposés, dont les principes d'organisation en structures peuvent être radicalement distincts; bien que l'un serve pour ainsi dire de substrat à l'autre, le fonctionnement couplé des deux systèmes dépend absolument du dernier." p. 255

informationnel" qui redouble et régule le premier par la médiation de la communication. Selon la théorie de la communication choisie (effets directs ou effets indirects, prise en compte des "cultures" des publics, etc.), le "modèle énergétique" hiérarchise le modèle informationnel ou l'inverse. Dans les deux cas, le lien social d'une part et l'action municipale de construction des identités locales d'autre part, manquent de consistance : le lien social doit prendre en compte, outre les mécanismes de socialisation des acteurs sociaux, leur rapport "constitutif" à ceux-ci, à leur environnement et à leurs pratiques. Le lien social se constitue non seulement par le passé des acteurs et leurs histoires différenciées, mais par leur présent agissant, dans lequel ils mettent en œuvre leur capacité d'intelligibilité de leur environnement "naturel" et social et l'investissement de leurs énergies dans des pratiques sociales multiples. De ce fait, la "production de sens de la ville", la production de l'identité locale sont aussi le résultat des énergies et des intelligibilités investies dans leurs pratiques sociales. C'est pourquoi la vision du lien social, conçu comme produit des mécanismes proprement communicationnels manquent aussi de réalisme. Les modèles informationnels ne sont efficaces que s'ils interagissent avec des éléments énergétiques.

. *Une problématisation éthique*

Dans une problématisation éthique, les "compétences professionnelles" de l'activité journalistique peuvent se constituer aussi comme capital professionnel de type privé. Lorsque les compétences professionnelles sont transformées en capital symbolique, nous assistons à une première opération de violence symbolique qui tend à assurer aux acteurs sociaux en question une place dans une structure de pouvoir. D'une certaine manière, ceux-ci restent encore dépendants du champ politique et sous la domination hégémonique des acteurs de ce champ. Un champ social de type "communication politique" n'est pas véritablement autonomisé, même si l'on peut voir poindre un dispositif de verrouillage socio-professionnel de cette forme de communication institutionnelle. Pourquoi peut-on parler de production de capital symbolique pour ces acteurs?

On pourrait utiliser les interprétations des sociologues considérant que la communication serait un mode symbolique de résolution du délitement social. Par exemple, A. Mons³⁷ énonce l'hypothèse d'une "médiabolique urbaine où se produisent une épiphanie du sens (identification de la ville), une déconstruction du sens (de l'image), une fiction du temps

³⁷ A. Mons (1993) La bordure troublée des métropoles, in *Sciences de la société, Cahiers du LERASS. Penser la ville*, n° 30 157-170

(mise en spectacle du patrimoine) une dé-historicisation des temps sociaux (immanence des situations)". Ou bien on pourrait énoncer les interprétations plus classiques de P. Dauvin (1990) pour lequel l'information serait conçue par les politiques et les journalistes de ce champ comme "le lieu opérationnel d'une gestion participative des affaires locales et le moyen de supplanter la démocratie représentative." "L'information (serait) le vecteur de diffusion du savoir et réducteur potentiel de l'ignorance"... Il s'agirait de fabriquer un citoyen conforme à son modèle d'achèvement en privilégiant l'information de type pédagogique".

Quelles que soient les formes que peut prendre la violence symbolique, imaginaire, pédagogique ou autre, de fait, le média occupe un espace public. Or, pour la plupart, et c'est visible autant à Aix-en-Provence, à Aubagne ou Marseille, c'est à une disparition de cet espace public que l'on assiste avec la professionnalisation de l'information politique. Ou bien cet espace public est effacé au profit d'un dialogue entre le Maire et des citoyens usagers de l'espace urbain, comme c'est le cas le plus souvent à Aix-en-Provence : sémantisation en terme de communication de l'offre et de la demande. Ou bien on assiste à une simulation de l'espace public par la présence de dialogues ou de citations, censées représenter l'opinion publique sur les activités municipales, et qui peuvent, grâce au talent des journalistes, être publicisées. En ce sens, **on pourrait dire que la construction d'un capital symbolique manifeste un rapport éthique subjectif de ces professionnels à leurs compétences, alors qu'une éthique objective consisterait justement à permettre à l'espace médiatique de jouer un rôle d'espace public, la construction d'un débat sur les politiques mises en place et les valeurs qu'elles réalisent.** En ce sens, aussi, ce capital symbolique est le moyen pour ces acteurs de s'approprier l'espace médiatique et de le monopoliser, certes sous la dominance hégémonique des politiques dans le cadre d'une communication institutionnelle locale.

Construction de compétences professionnelles, transmutation de celles-ci en capital professionnel et par conséquent aussi en capital symbolique, les activités d'information et les "professionnels" qui s'y adonnent, ne relèvent pas d'un pur arbitraire culturel, qui ne se maintient que grâce à *l'illusio*. "La thèse de l'arbitraire de la valeur signifie indissociablement dans la théorie bourdivienne des champs, premièrement l'absence de légitimité fondée naturellement dans la régulation des échanges symboliques (absence d'étalon naturel de la valeur) et deuxièmement une structure de rapport dominant/ dominé au principe de la régulation de ces échanges. Cette association ne va pas de soi. Ce qui la

fonde dans la théorie des champs est la thèse qui établit l'arbitraire culturel à la fois comme "arbitraire" et comme "sociologiquement nécessaire". (A. Girard, 1996)³⁸.

Or la sociologie peut très bien concevoir que cet arbitraire ne soit pas nécessaire. Dans le cadre d'un rapport objectif à leurs compétences professionnelles, les journalistes peuvent faire émerger la possibilité même du débat public : comment, en effet, l'émergence des voix des silencieux de l'histoire peut-elle se réaliser? C'est bien là le défi d'un rapport objectif à ses compétences professionnelles.

Par ailleurs, on peut montrer que la nécessité du débat public reste visible dans la matérialité discursive même des revues. Nous avons souligné souvent le caractère hétérogène de la forme rédactionnelle. La plupart du temps cette hétérogénéité, découverte tardive des chercheurs en analyse du discours, surprend et l'on ne sait trop comment la comprendre. Or cette hétérogénéité est nécessaire : elle est l'une des conditions qui rendent possible la lecture et l'existence des lecteurs; elle est la trace de la division et des clivages sociaux. C'est dans une certaine mesure ce que Sonia Branca, en tant que linguiste, souligne quand elle observe que le langage expert et le langage administratif ne peuvent se réaliser sans l'adjonction du langage de l'évènement et du quotidien : "l'hétérogénéité manifeste grammaticalement la rupture des concitoyens et des experts".

3. 1. 2. La professionnalisation du champ politique : de nouvelles compétences pour les élus?

"Un certain nombre de facteurs ont rendu la ville impropre à communiquer ou à informer ou plutôt condamnent ce sens au non-sens..." L'auteur tente de retrouver ce qui a bien pu amener cette perte de sens ; elle en vient à formuler l'hypothèse que le système urbain s'est "décroché" des autres champs de savoirs et de représentations (iconiques...) cessant de signifier en soi et de jouer un rôle intégrateur. Elle réalise en particulier que cette "perte contemporaine de signifiante", cette "hypo-

³⁸A. Girard (1996) : "Expériences touristiques et régime du patrimoine culturel-naturel : Eléments pour une sociologie critique du tourisme", Thèse de doctorat de 3ème cycle Nouveau Régime, Université de Provence , janvier 1996

signifiante" provient non seulement de l'affaiblissement du "syntagme" de la rue de la façade... mais aussi d'une contamination du construit par la langue, l'abstraction du système urbain proviendrait alors de la désaffectation des anciennes notions (maisons, demeures, jardins, rues...) supplantées par l'invasion d'une terminologie internationale : "building, zoning, parking, prospect, grands ensembles, espaces verts, centres commerciaux, discount, squares ...

A. Sauvage 39

En tant qu'émetteurs, les "politiques" ont une identité de positions concernant les conceptions de la communication avec les "professionnels" avec lesquels ils coopèrent. Ce faisant, ils participent de leur vision du lien politique et par conséquent du lien social. Ce qui veut dire aussi qu'il faut leur appliquer l'ensemble des propositions précédentes. Ce qui fait cependant leur spécificité, c'est qu'ils présentent en même temps des conceptions de l'intervention municipale, en matière urbanistique et sociale: les thématiques qu'on peut y lire sont celles de l'efficacité, de la modernité, du dynamisme de leurs interventions. Certes, il s'agit tout à la fois de définir des "compétences professionnelles", qui, constituées en capital symbolique caractérisant les acteurs, produisent aussi des discours de légitimation, mais bien plus il s'agit d'un discours "constructif" en ce sens qu'il initie leurs actions et les qualités recherchées pour mener à bien ces actions. Le discours de l'efficacité, de la modernité, du dynamisme est celui d'un découpage sémantique de l'action municipale en termes de fonctionnalité. D'une certaine manière, les "politiques" investissent le langage fonctionnaliste des urbanistes, traduction abstraite de manières et de modes de vie individuels et sociaux en termes de besoins et de fonctions. En ce sens, la rationalisation du domaine des activités politiques est depuis longtemps déjà le résultat d'une "professionnalisation", dès lors que les activités municipales se sont constituées en champ politique spécifique. Il nous faut sans doute préciser qu'il y a un champ social lorsqu'il est clos, verrouillé de la manière qui lui est propre: "le verrouillage d'un champ ne se confond pas avec un dispositif organisationnel parce que le champ étant pensé comme une réalité objective, ses éléments composants

³⁹ A. Sauvage. Au nom de l'urbain. Il cite F. Choay et alii (1972) *Le sens de la ville*, Paris Le Seuil.

doivent être de même nature : le dispositif de verrouillage est socio-professionnel"⁴⁰. Le Maire est appelé, aujourd'hui, à être tout autant l'incarnation individualisée du travail collectif de production de la ville que celle d'un corps de "professionnels" plus ou moins spécialisés dans des activités définies et rationalisées. Bien entendu, on peut lire dans la matérialité discursive des revues les traces linguistiques de cette rationalisation et professionnalisation. Mais il semblerait que la décentralisation d'une part, et les conséquences du développement de la globalisation économique et de la société de service entraîneraient une transformation de ces compétences professionnelles. C'est moins l'image du technicien ou du spécialiste qui orienterait la définition de cette nouvelle professionnalisation, que celle d'un homme d'action, d'un "entrepreneur", qui doit cultiver les compétences d'un chef d'entreprise et accumuler ainsi un "capital professionnel": "...un véritable changement de culture politique qui concerne les élus et la façon dont ils conçoivent leur rôle et leurs missions : "ils doivent agir en propre, mener des stratégies... passer d'une culture de la délégation à une culture de l'action"; en bref, promouvoir "un nouveau mode de gestion territoriale"(P. Teisserenc, 1994)⁴¹.

Mais les rationalisations et les professionnalisations de l'action politique ne peuvent éviter la question "démocratique qui fonde dans les sociétés occidentales actuelles tout au moins le domaine d'action politique. C'est pourquoi il est clair, que ces dramaturgies concernant les "hommes politiques" ne peuvent pas revendiquer ces différentes rationalisations et professionnalisations des activités municipales sans rendre compte aussi d'une dramaturgie "démocratique". C'est pourquoi la thématization fonctionnaliste de l'action politique s'accompagne nécessairement de problématisations de la démocratie et la démocratisation du politique et sur la participation des citoyens à la vie de la cité.

3. 1. 2. 1. Dramaturgies des hommes politiques : la redéfinition des compétences professionnelles.

Les valeurs les plus susceptibles de qualifier l'action municipale sont celles du dynamisme, la capacité à affronter l'avenir, l'amélioration de la qualité de la vie, le progrès économique et social. L'efficacité, la modernité et le dynamisme, la rationalité sont des problématisations obligées de la construction subjective du maire et de l'équipe

⁴⁰Govedarica. S. (1995) Contribution à une théorie de la violence. Habilitation à diriger des thèses, Université de Provence

⁴¹P. Teisserenc (1994) Politique de développement local. La mobilisation des acteurs, in *Sociétés contemporaines*, n° 18:19 Juin/Septembre 187-213

municipale. On peut citer P. Dauvin (1990) et la description qu'il fait du "mythe politique du héros décideur et des dispositions psychiques du maire : courageux, persévérant, optimiste, volontaire", apte à se faire des alliances et à s'ouvrir aux innovations. Mais au-delà de ces aptitudes personnelles, le champ politique s'est clôturé selon un dispositif socio-professionnel qui réfère à la rationalité. Dans ce cadre, "l'activité du maire se résume tendanciellement à ses fonctions, la qualification fonctionnelle de ses actes, et le "mélange "équilibré" entre images de pouvoir et celles de la participation et de l'écoute" (P. Dauvin, 1990). En effet, les "compétences professionnelles d'un élu relèvent de deux ordres de faits : une compétence technique "urbaine" et une compétence tout aussi technique mais "sociale".

. *Une compétence technique "urbaine"*

Se construire comme un "élu", c'est d'une certaine manière faire acte de "croyance dans un schéma rationnel possible" des activités municipales. L'action municipale est conçue, selon l'expression de P. Dauvin (1990) comme une "démarche linéaire" dans laquelle "des objectifs sont définis", "différentes solutions sont examinées" et ceci en l'absence de "tout paramètre politique" : c'est le règne de l'expertise sinon son "culte" comme l'écrit l'auteur et l'ordre existant est le seul ordre possible. L'activité de planification urbaine constituant un axe central de l'activité municipale, le rôle des experts (urbanistes et architectes et élu) est alors de "spéculer, d'anticiper, de calculer a priori les diverses conduites nécessaires, inéluctables des futurs urbains". On s'en tient, comme l'écrit aussi H.P. Jeudy (1993)⁴², "à l'évidence présumée de la nécessité (gestion technicienne, plans, projets, modèles), avec l'apparence de maîtriser et de limiter le pouvoir de la représentation". Nous pouvons nommer cette phase de rationalisation et de professionnalisation, un "mode de gestion fonctionnaliste" du champ politique.

Le mode de gestion fonctionnaliste se lit dans la matérialité discursive sous la forme de l'"emploi d'indices, graphiques, chiffres, schèmes qui naturalisent l'action municipale" : un "langage scientifique, dépourvu de pathos, technique" (P. Dauvin, 1990). Nous retrouvons, en effet, dans la revue municipale aixoise la photographie de la maquette Sextius-Mirabeau, l'utilisation constante de pourcentages et même en fin d'un article d'urbanisme, les chiffres de la population aixoise.

Mais on peut aussi retrouver dans les trois revues l'utilisation d'un langage expert et du langage administratif dans les traces grammaticales et lexicales. On trouve en effet dans la

⁴² Jeudy, H.P., (1993) La ville comme métaphore. Les marques identitaires de l'image, in *Sciences de la société, Les Cahiers du LERASS. Penser la ville* n° 30, 133-140

revue Aubagnaise, la plus ludique de nos trois revues, notamment dans les passages explicatifs, la présence d'un langage expert et administratif, qui se caractérise par la présence de syntagmes nominaux complexes, la multiplication des actants non humains comme sujets grammaticaux, nominalisations, relatives, des substantifs ou pronoms avec quantificateurs, des impersonnels, des démonstratifs. Les nominalisations sont en position de tête du syntagme, l'identité des relatifs n'est qu'apparente, et si des noms propres sont mentionnés, ce sont des actants collectifs ou des nominalisations. Ceci introduit une complexité du texte et une opacité de l'énonciation.

Ces procédures caractérisent l'ensemble des textes experts ou administratifs des trois revues. Les sources énonciatives sont données à la troisième personne. On pourrait en donner de nombreux exemples sur Marseille. Mais on peut dire que la tonalité générale de la revue aixoise est de cet ordre. Dans la plupart des articles, qu'il s'agisse des éditoriaux ou des textes urbanistiques, ce langage de l'expertise est seulement coupé d'un langage descriptif qui permet au lecteur de visualiser en quelque sorte les objets dont on parle. Mais l'usage des nominalisations de verbes, l'emploi des syntagmes nominaux complexes, l'usage d'un lexique spécifique ("hypercentre, fluidifier la circulation, une meilleure gestion des flux, la recherche de voies de contournement, plateforme de livraison"), l'effacement des acteurs par l'utilisation des verbes au passif rendent particulièrement ardue la lecture de la revue et exige un lecteur, positionné comme un lecteur informé. Le passage de ce langage expert à des formes descriptives ou narratives insérées se présente comme une simple juxtaposition. Cette relative alternance des formes redouble un schéma argumentatif organisé par la répétition des séquences, construites sur le même mode: chaque objet dont il est question (circulation, stationnement, transports urbains) est énoncé comme un problème à résoudre, sur lequel la municipalité porte un diagnostic, énonce des décisions d'expertise (et non politiques). La solution apportée au problème est présentée sous la forme de l'action engagée ou prévue ou étudiée : *"Consciente des difficultés de stationnement et de l'enjeu qu'elles représentent, la municipalité tente de combler le manque de places par la construction de nouveaux parkings ... D'ores et déjà, les travaux du parking Mignet ont débuté. 460 places"* ou d'autres formes du même type *"il convient de"*, *"ce constat a amené la municipalité à"*, *"des projets concrets se dessinent"*. Cet ordre argumentatif régit la chronologie sur le mode discursif : une "temporalité raisonnée (qui) enracine l'action de manière linéaire dans une intelligibilité harmonieuse entre décision et exécution" selon P. Dauvin (1990). Les sous-titres de ces textes désignent chacune des composantes traitées dans leur double référence d'opérations au sens d'action d'urbanisme et de catégorie de population destinataire de l'action : on fonde ainsi l'évidence sinon la nécessité de la continuité comme une sorte de mouvement naturel assimilé au mouvement naturel de l'histoire :

promotion des actions en faits de nature, et par conséquent en droit. La revue aixoise a tendance à nuancer cette linéarité tout en appuyant ainsi le caractère concret de l'action avec des verbes comme "tenter", "pouvoir penser" ou "prévoir", qui évoquent les imprévus de l'action et les conditions relatives de la programmation du temps. (N. Ramognino et Pierrette Vergès)

Notons que les formes syntaxiques du langage expert ou administratif (les nominalisations, les actants non humains, par exemple) sont autant d'opérations d'effacement des contre-discours possibles, et la transformation d'actions politiques en autant d'actions qui apparaissent dans la nécessité et l'évidence de la rationalité : les choix de la municipalité ne sont que des choix objectifs, c'est-à-dire rendus nécessaires par le langage savant.

C'est d'une certaine manière concevoir l'action politique d'urbanisation à l'image d'une action de fabrication d'un objet : conception d'un "modèle de ville et d'urbanité", fabrication de ce modèle par la recherche des moyens les plus adaptés et les plus rationnels pour sa réalisation (c'est-à-dire calcul économique d'optimisation des moyens et des fins), alors que le propre de l'action sociale et politique est justement de relever d'une autre logique : processus indécidable et imprévisible puisque toute action sociale mobilise des déterminations complexes et hétérogènes qui se combinent entre elles sans qu'on puisse jamais savoir (avant leur réalisation) le résultat de leurs combinaisons. Comme si la vie urbaine, la socialité urbaine, et l'identité locale pouvaient être rabattues sur la fonctionnalité des activités urbaines.

Ce mode de gestion fonctionnaliste des activités municipales reste actif dans les transformations nécessitées par les enjeux plus contemporains : un changement de culture professionnelle est revendiqué dans la plupart des discours savants ou profanes, puisque cette première rationalisation ne suffirait plus à assurer la participation d'une ville au "marché des territoires qui transforme radicalement les conditions et les pratiques de l'aménagement"(Michel, 1994, 216). Il s'agit, pour les municipalités de produire la différence qui conduira les entrepreneurs à investir, il s'agit de produire un "territoire-marchandise". Selon Isabelle Pailliar (1995) cette recherche de la différence met en évidence non plus seulement les compétences professionnelles classiques (dynamisme, rationnel, efficacité, moderne) mais des compétences nouvelles que sont celles de compétition et de productivité. "La modernité ne se décline-t-elle pas alors sur le modèle

entrepreneurial? "⁴³. Elle cite alors A. Ehrenberg (1991)⁴⁴ quand il précise ce qui caractériserait le modèle de la performance : "Le culte de la performance a opéré le passage de cette liberté privée à une norme pour la vie publique en faisant la synthèse de la compétition et de la consommation, en mariant un modèle ultra-concurrentiel et un modèle de réalisation personnelle. Empruntant à la compétition sportive son critère de juste concurrence et à la consommation sa thématique de la réalisation personnelle, l'entreprise est simultanément miroir et producteur de la relation contemporaine à l'égalité" (Ehrenberg, 1991, 9).

La subjectivité construite du maire, dans cette perspective, est toujours double : figure entrepreneuriale quant aux productions urbaines et diffusion de cette culture auprès de ses concitoyens.

Nous nous intéresserons d'abord à la figure de la compétitivité et aux performances qu'elle exigerait d'un maire. Dans la mesure où la production de qualifications sociales et la qualité urbaine sont des atouts pour le développement économique, il s'agit de rechercher les formes les plus adaptées pour fournir des prestations. Si la notion d'équipement était l'outil par excellence du développement urbain dans la période précédente, il s'agit de considérer aujourd'hui que la ville-entreprise fonctionne sur l'idée de l'offre de services de qualité. Si nous comparons nos trois villes, on pourrait dire que les textes d'urbanisme de la revue aubagnaise sont centrés essentiellement sur la notion d'équipements classiques, notamment en matière de logements sociaux, alors que les revues municipales marseillaises et aixoises font la part belle, si nous pouvons dire, à la qualité urbaine que serait la fluidité des produits et des personnes. Désenclaver les villes, les inscrire sur un réseau européen semble être la solution au problème du développement local : il s'agit essentiellement de faire transiter, transmettre, transférer, transporter efficacement. Les voies de communication sont, dans l'une et l'autre revue, les supports de trajets individuels et de transports collectifs: la ville de Marseille semble être un espace géographique où les habitants ont des problèmes de transport; les équipements relatifs aux déplacements sont recherchés également à Aix. Plus que des espaces vécus, ces deux villes apparaissent comme des espaces parcourus : zone commerciale piétonnière, espace de chalandise. Relier les quartiers périphériques au centre semblent aussi un moyen de donner cohérence à l'urbain.

Il s'agit aussi pour Aix et Marseille de penser leurs relations extérieures, d'où les questions d'articulation de la ville avec les autoroutes, les gares TGV, les aéroports.

⁴³Paillart, I. (1995) Espaces, représentations, identités : quelles problématiques? in *Sciences de la société, Territoire, société et communication* n° 35

⁴⁴Ehrenberg, A. (1991) *Le culte de la performance*, Paris Calmann-Lévy

Inscrire ces villes comme des points des réseaux des villes semble être nécessaire pour le développement local. Comme l'écrit A. Marchand⁴⁵, "tout est basé sur la rapidité des circulations, du moins par l'image ou l'idée ou l'idée de la mobilité (aéroport, TGV, Plans de circulation, grands artères d'accès, signalisation Decaux)...".

Les autres compétences des hommes politiques consistent à savoir choisir un développement local à "enrichir les ressources existantes et à les diversifier" (P. Teisserenc, 1995). Au titre des ressources mentionnées par les revues aixoise et marseillaise, il s'agit essentiellement de développer la formation et la qualification de ses habitants, de proposer des formations de haut niveau et de favoriser l'expansion du secteur recherche et sa liaison avec l'entreprise : la création de technopoles, l'installation des institutions de recherche de haut niveau sont les éléments susceptibles d'offrir les ressources et les services attendus par les entreprises de la nouvelle génération.

Dernier trait qui ressort des lectures des revues, comme de la littérature savante à ce sujet, une autre performance de l'homme politique, maire d'une ville, c'est sa capacité à créer un pôle autonome de décisions : et certes la subjectivité exigée d'un "homme politique" semble être sa capacité à décider de manière autonome des opérations urbanistiques et sociales de la municipalité. Ici, la revue marseillaise semble la plus caractéristique de cette problématique, même si cette thématique est très prégnante dans la revue aixoise. Mais il semble bien que le premier objet et l'objet essentiel posé par le discours (au sens de la théorie de la schématisation et de l'argumentation de J.B. Grize) soit la volonté du maire : celui-ci est le plus souvent posé en sujet grammatical du discours et dès le titre de la rubrique, on l'apprend en quelque sorte "le point de vue du Maire". Les autres objets sont en général en position de complément, et sont peu mis en valeur. Marseille et les Marseillais ne sont jamais posés comme acteurs d'une action quelconque mais comme supports d'éléments de communication, supports d'une image qui serait donnée de l'extérieur (P. Vergès). Marseille est construite comme un objet, plus que comme un lieu. Par contre, le Maire assure l'autorité de la position énonciative, et Marseille semble, au mieux, être un lieu d'action du "nous" ou "je" municipal (P. Vergès). Le pouvoir de décision et l'autonomie de l'homme politique, incarnant ce pouvoir, peut se lire dans la "volonté d'aller vers une certaine identité pour l'instant posée comme élément externe", objectif à atteindre.

⁴⁵Marchand. A. (1990) Le verbe et l'image de la ville : communication et espace productif, in *Les Cahiers du LERASS*, n° 20

Une compétence "technique" sociale

Au titre de la compétence sociale, nous devons considérer les qualités des hommes politiques d'une part à unifier les divisions sociales, et à neutraliser les conflits sociaux liés aux appartenances et aux intérêts de classe, d'âge ou professionnels, et d'autre part à assurer la "démocratie locale". Ces qualités définissent des exigences classiques que les hommes politiques doivent remplir. Mais dans le contexte plus contemporain, ces qualités vont se compliquer en "productivité sociale locale", dans la mesure où le territoire-marchandise appelle le citoyen à devenir "ressource humaine", et l'homme à se produire comme "valeur ajoutée", et la compétence professionnelle à se servir de l'intégration sociale comme un outil à l'image des cercles de qualité (C. Bernié-Boissard, 1995)⁴⁶.

Réunifier les habitants divisés, neutraliser les conflits semblent être la compétence sociale la plus évidente pour un homme politique. Cela semble être au fondement du sentiment d'appartenance de la population à un espace socio-politique, construit par le travail de l'élu. Sur le plan de la matérialité discursive, on peut s'interroger sur ce travail et la réalité de l'unification identitaire. En effet, la matérialité discursive a plutôt tendance à effacer les traces des conflits et à produire une "rhétorique intégratrice", selon l'expression de M. Lussault (1994)⁴⁷. En ce qui concerne celle-ci, nous pouvons constater les connecteurs de liaison dans l'ensemble de nos trois revues : connexion essentielle entre le passé de la ville, son présent et son avenir, même si l'on fait l'impasse sur des pans d'histoire, entre les différentes activités (économique ou sportive ou culturelle, marchande et non marchande, celles des personnes âgées et celles des jeunes, etc); connexion pertinente entre le centre et les quartiers périphériques, c'est-à-dire entre des habitants appartenant à des strates différentes de la société; connexion encore entre la ville et son environnement paysan pour le maire de la ville d'Aix-en-Provence notamment; connexion enfin entre Marseille, ou Aix-en-Provence et l'Europe. Cependant, quand on regarde comment cette connexion peut se réaliser, elle semble référer à la fonctionnalité des trajets, à la fluidité des circulations.

Quant aux formes de neutralisation des conflits, cette dernière se réalise dans la matérialité discursive par leur gommage et la présentation des activités municipales comme de l'ordre de la nécessité, lié à l'expertise, plus que comme le résultat entériné et régulé de rapports

⁴⁶Bartement, D. et Bernié-Boissard, C. (1995) La région entre pratiques institutionnelles et productions idéologiques, in *Sciences de la société, Les régions dans l'Europe*, n° 34

⁴⁷Lussault, M. (1994) Le Royérisme ou la recherche de la cité radieuse, in *Sciences de la société, Les cahiers du LERASS, La ville en question (s)* n° 31, 35-50

de force internes : nous l'avons vu, en lieu et place de la présentation de ces conflits et de leur régulation, un discours expert de type gestionnaire ou administratif est substitué, avec des actants non humains, des nominalisations, des syntagmes nominaux complexes etc. Ces fonctionnements langagiers se retrouvent dans les trois types de revues même si, du point de vue de la problématisation "démocratique", elles peuvent se différencier.

Ces compétences professionnelles classiques, avons-nous dit, et, bien sûr, toujours pertinentes pour nos trois revues sont celles qui relèvent de la "construction" d'une identité locale. Celle-ci s'effectue dans une dramaturgie de l'intégration des forces centrifuges, si l'on peut dire. Il s'agit d'intégrer passé et présent, quartier et centre, ville et territoire municipal (la campagne aixoise, Marseille et ses différents quartiers, d'où la rubrique marseillaise du même nom). Mais cette intégration, qui devrait être le résultat d'une osmose des activités des citoyens apparaît dans les discours comme une simple juxtaposition des espaces, des temps, des activités, mue par la simple circulation des échanges.

Reste, avant d'aborder la performance actuelle de la subjectivité politique, à considérer la problématisation de la "démocratie" qui s'inscrit dans la matérialité du texte des revues. En effet, le public de la revue ne peut pas être considéré comme un simple lecteur, il est aussi un habitant de la ville, un citoyen et un électeur. Comment la revue prend-elle en compte cette contrainte? Les revues marquent ici de grandes différences. Nous l'avons vu les effets de proximité, la mise en forme ludique des rubriques et de la forme rédactionnelle sont particulièrement observables dans la revue aubagnaise. Les objets posés discursivement dans le cadre du développement urbain porte sur le logement social et la volonté municipale de manifester la promotion de "l'économique et du social qui doit correspondre à l'intérêt de tous et à l'épanouissement de chacun". Il s'agit de permettre de "repartir d'un bon pied ensemble" (cf. R.Vion). Aubagne se donne comme un modèle de démocratie municipale dans la mesure où il semblerait que l'on observe un début de réappropriation de la politique par les citoyens : les signes textuels livrés pour une telle qualification est la présence des citations et des discours rapportés : la revue semble donner la parole au peuple, aux aubagnais alors que dans le même temps, nous l'avons vu, l'élu, jusque dans son éditorial cherche à effacer la sienne. Est-on convoqué comme un électeur partisan (communiste?). Non, les valeurs défendues semblent relever d'une forme d'humanisme : toute la question semble être : "comment agir à Aubagne pour faire qu'ici au moins l'esprit de solidarité préserve des logiques d'exclusion? Comment contribuer à Aubagne aux efforts pour que les valeurs humaines prévalent sur les valeurs marchandes?"(R. Vion)

Mais pourrait-on commenter cette figure de la "démocratie" : certes, la parole semble être donnée aux aubagnais, surtout si on compare cette revue avec la discoursivité aixoise, mais il faut ajouter que leur parole joue une fonction de congratulation : les aubagnais sont heureux de vivre à Aubagne, ils veulent y rester, ils sont satisfaits des logements qu'ils occupent etc. : une forme de plébiscite de l'activité municipale.

Comme nous l'avons signalé, malgré le ton ludique de la revue, la discoursivité de la revue est marquée par son hétérogénéité. On retrouve un langage administratif et expert, on trouve aussi un langage didactique : une forme de commentaire politique qui se veut explicatif qui propose une grille d'interprétation générale. La syntaxe est composée de syntagmes nominaux complexes, de relatifs, etc. (S. Branca). On pourrait dire que le rapport établi entre les élus et les électeurs est pédagogique : il s'agit d'informer et d'expliquer les questions urbaines au citoyen pour qu'il devienne un "citoyen éclairé".

Dans ce mouvement, l'identité locale produite peut se construire contre un adversaire, l'Etat, source de toutes les logiques d'exclusion et du délitement des solidarités. On revendique aussi l'autonomie de l'activité municipale mais contre l'Etat qui semble lui-même se positionner contre les intérêts de tous.

La revue aixoise, quant à elle, construit deux formes de problématisation de la "démocratie" : d'une part, il est fait appel au "langage abstrait de la gauche politique", dans lequel les opérations urbanistiques sont censés apportées de la vie: il s'agit toujours d'animer ou de réanimer, de maintenir ou de donner vie aux quartiers, de donner du souffle au "vouloir vivre ensemble". La coloration politique semble apparaître ici avec toujours mentionnées les politiques de logement social, et la nécessité d'intégrer les quartiers périphériques. Une deuxième thématique peut aussi en relever : la culture comme supplément d'âme. Ceci est aussi vrai à Aix-en-Provence qu'à Marseille.

La deuxième problématisation de la "démocratie" relève d'une transmutation de celle-ci dans le langage de la gestion administrative : le rapport entre l' élu et le citoyen s'effectue sous le mode du rapport d'un prestataire de service à un usager. Il s'agit simplement d'améliorer cette relation et ceci consiste à se mettre à l'écoute de la demande. Le citoyen aixois semble concerné par les problèmes de circulation et des transports, il est considéré à différentes places d'usager. L'objectif de l'activité municipale consiste à produire un service de qualité à ce client ou à cet usager, ceci pouvant se réaliser par des relations de consultation sinon de concertation. De plus, la consultation est sectorielle, pourrait-on dire : il s'agit par exemple de la consultation d'un secteur d'activité de la ville d'Aix : "78 % des commerçants du centre ville invoquent..." ou de celle d'un territoire : les habitants

l'on pourrait appeler à la suite de A. Mons (1993)⁴⁸ une logique "réticulaire" par la mise en réseau des habitants.

Cette capacité à construire "un mode symbolique de gouvernance" s'accompagne de la décision de doter Marseille d'équipements culturels prestigieux (théâtre, danse, art, bibliothèque) pour attirer une nouvelle population et transformer l'image négative de la ville à l'extérieur. Le problème ne se pose pas de la même façon à Aix-en-Provence, où les élus semblent disposer d'une valorisation externe de la ville : les compétences de l'élu consiste à maintenir mais aussi à développer cette image que les habitants de la ville peuvent juger largement dépassée. Le festival de musique, essentiellement tourné vers un public externe, la mise en scène du patrimoine urbain relativement important à Aix, la ville d'eau et sinon d'art mais de culture sont des qualités qui demandent à être développées. Partant cependant de ce capital symbolique de la ville, c'est plutôt l'aspect économique qu'il faut développer en mettant en scène les qualités des services de la ville : formation et qualification de haut niveau, recherche de l'excellence en matière d'opérations urbaines. Pierrette Vergès nous montre bien comment cette dernière qualité articule à la fois l'excellence technique et artistique à partir de l'interview de l'architecte Bohigas.

Nous avons argumenté la construction des performances des élus à partir de l'image qu'ils produisent de leur ville : il s'agit de leur aptitude à construire et maintenir un capital symbolique, des signes de prestige, d'excellence, et de qualité de la vie.

Les élus, des hommes de dialogue?

La deuxième manière de produire "une productivité sociale locale" appelle des performances des élus qui sont de l'ordre communicationnel : mais il s'agit moins de la nécessité d'entreprendre un travail symbolique de construction d'image que de pouvoir mettre en œuvre in situ des qualités d'homme de dialogue. Il ne s'agit pas de la version humaniste ou familière de rentrer en contact avec les citoyens, mais bien de la qualité professionnelle qui consiste à discuter et négocier avec des partenaires le développement local. Ces partenaires peuvent et doivent être internes et externes : trouver les bailleurs de fonds des projets de développement local, négocier avec les entrepreneurs leur installation, chercher les partenaires des opérations urbaines ou sociales. Il s'agit là d'une compétence procédurière qui s'étend aussi aux partenaires internes, et aux concitoyens.

Si la figure de l'entrepreneur est bien assurée dans les éditoriaux et les textes urbanistiques des revues marseillaise et aixoise, les qualités d'homme de dialogue et de

⁴⁸Mons, A. (1993) La bordure troublée des métropoles, in *Sciences de la société, les Cahiers du LERASS, Penser la ville*, n° 30, 157-170

communicateur semble caractériser particulièrement la figure du maire d'Aix-en-Provence. Tous les éditoriaux le présentent comme un homme du dialogue. Quant aux textes sur la politique urbanistique, le discours rapporté est souvent présent et, cette figure subjective prend la forme d'un interactant qui répond aux demandes de ses administrés. La négociation semble relever de ses capacités, négociation avec les partenaires économiques, ou associatifs avec les institutions étatiques ou européennes, avec ses concitoyens. On pourrait parler de *lobbying*, : ce terme est déjà en vigueur dans les milieux communautaires européens "pour qualifier l'activité d'un parlementaire, *a fortiori* par lui-même" (Balme, R. et Brouard, S., Burbaud, 1995)⁴⁹.

La mobilisation des citoyens

La dernière qualité construite pour définir une subjectivité politique, est la capacité à diffuser la culture entrepreneuriale auprès de ses concitoyens et à les mobiliser pour la réalisation des projets de développement. Si la recherche d'un consensus permet comme l'écrit P. Dauvin (1990) à "réanimer le patriotisme local", si les rapports pédagogiques ou les rapports liés à l'amélioration des prestations de service pour les usagers réactive la dynamique collective, ce dont il est question ici va bien au-delà de ces compétences classiques. Elles sont toujours données comme présentes et évidentes (d'où aussi l'hétérogénéité des textes), mais comme nous l'avions présenté en citant Ehrenberg (1991), la culture entrepreneuriale qu'il s'agit de diffuser auprès des concitoyens, est composée de deux traits qui, jusqu'ici, n'étaient pas articulés. Les citoyens pouvaient dans leur vie et monde privés privilégier les valeurs de compétition et de performance, mais leur monde privé n'était pas convoqué par le monde civique. Aujourd'hui, la construction des compétences professionnelles d'un maire consisterait à convoquer les citoyens à s'articuler avec le monde économique puisque l'acteur du développement doit se construire comme ressource du territoire-marchandise. Non seulement l'acteur doit être compétitif mais de plus il est appelé à se réaliser lui-même et à s'épanouir dans cette compétition. La mobilisation des citoyens qu'est censé produire l'élu est de cet ordre. On le voit, les compétences du maire sont d'un autre ordre que celles qui consistaient à convaincre les électeurs au consensus sur ses activités et ainsi assurer la paix sociale.

C'est d'une certaine manière cette compétence que l'on peut reconnaître en œuvre dans les portraits de la revue marseillaise : ces acteurs, qu'ils soient Marseillais de souche et toujours habitant et travaillant à Marseille ou qu'ils soient d'ailleurs ou qu'ils travaillent ailleurs forment dans la matérialisé textuelle un réseau d'acteurs-ressources que la ville

⁴⁹ Balme, R., Brouard, S., Burbaud, F. (1995) Coopération inter-régionale et genèse de l'espace public européen. Le cas de la façade atlantique. in *Sciences de la société, Les régions dans l'Europe*, n° 34, février

peut exploiter. Dans les autres rubriques marseillaises, cette construction se fait par l'objectivation de Marseille ou des marseillais : "Marseille n'est pas le lieu d'une opération de construction identitaire.(...) Elle apparaît comme élément, un ingrédient du nous de la municipalité, essentiellement du maire", ... un élément que les habitants de Marseille doivent intégrer : identité euroméditerranéenne, qualité posée comme une volonté municipale" (P. Vergès).

On le voit la construction actuelle de la subjectivité de l'élu est plus qu'un simple développement des qualités professionnelles qui semblaient être exigées antérieurement : outre qu'il doit maîtriser les compétences savantes d'un urbaniste ou des spécialistes de l'urbain et les compétences sociales qui lui permettent de produire consensus et paix social, il lui faut être un entrepreneur qui sache vendre ses produits (ses services) et exploiter ses concitoyens comme ressources pour la qualification marchande de la ville.

3.1.2.2. La construction d'un capital symbolique

Comme nous l'avons vu pour les professionnels de la communication, qui transforment leurs compétences professionnelles en capital symbolique, les professionnels du politique peuvent également transformer leurs compétences professionnelles en capital symbolique. Pour ce faire, il suffit qu'ils s'approprient et monopolisent la définition des activités urbanistiques (problématisation "savante") et celle des activités qui produisent du lien social, en lieu et place de leurs concitoyens. Pour ce faire, ils se trouvent dans la situation présente devant le paradoxe suivant : transmuier leurs compétences professionnelles en capital symbolique nécessite une première opération qui consiste à déqualifier les citoyens comme porteurs des solutions urbanistiques de la ville; mais en tant qu'entrepreneurs contraints de mobiliser les citoyens comme ressources de développement local, leur travail consiste à reconnaître ces mêmes compétences déniées sous couvert de la nécessité de leur requalification.

. Une problématisation savante

La déqualification des citoyens quant à la définition des opérations urbanistiques n'est pas récente. Elle date de l'emploi des problématizations savantes des urbanistes et des administrateurs de l'aménagement. Nous l'avons vu : la déqualification n'est pas explicite, elle est réalisée de fait par la promotion des choix et des décisions des urbanistes, architectes et élus politiques en faits de nature ou en nécessités savantes (résultat des études et des problèmes, des solutions examinées). **Le langage**

fonctionnaliste a transformé la population et ses propensions à produire la ville, en besoins et problèmes de catégories sociales (jeunes ou vieux, populations défavorisées, classes sociales ou professionnelles), en demandes d'usagers ou de bénéficiaires de services. Le langage fonctionnaliste s'est compliqué, dans les circonstances économiques actuelles, de la nécessité de réarticuler ou d'unifier ce qui a été divisé par le langage savant. Comment articuler les quartiers périphériques et le centre ville? Comment reconstruire du lien social local dans le fractionnement des espaces ? Comment aussi construire un territoire-marchandise dans un espace européen lorsque l'on sait que ce sont les "communautés" qui sont pertinentes de l'action?

La problématisation savante a produit, semble-t-il, comme réponse possible à toutes ces questions : la fluidité des échanges. Il s'agit de requalifier le lien social par des flux : d'où la prégnance dans les revues aixoises et marseillaises du thème de la circulation, des parkings aux autoroutes, de la gare TGV aux aéroports, des transports urbains, des autoroutes de l'information à partir du développement des technopoles et du développement de la recherche de haut niveau. Cela ne semble pas être une thématique particulière à la région marseillaise. Mahfoud Galloul (1995, 33)⁵⁰ déclare par exemple de manière plus générale : "Il semble que la problématique du développement local de la réduction des inégalités sociales et régionales soit envisagée comme un effet mécanique des réseaux de transports de marchandises, de personnes, d'informations dans une optique largement fonctionnaliste que viendraient remplir les logiques de marché à défaut d'un authentique volontarisme local que ni le dispositif de la loi, ni les moyens financiers envisagés, ni le statut associé des collectivités ne pourraient permettre."

Le lien social est ainsi conçu sous la forme d'un réseau interne et d'un réseau externe. Le modèle qui préside à nouveau dans cette dramaturgie ressemble à celui que nous évoquions précédemment pour les "professionnels" de la communication, mais le schéma semble inversé : il est celui d'un modèle "informationnel" mu par un modèle "énergétique". Mais si l'énergie est bien partie prenante dans la circulation des échanges et dans les activités des citoyens, il n'est pas évident que, pour autant, elle puisse conforter un modèle "informationnel" de la vie urbaine, qu'elle peut au contraire contribuer à déliter, la circulation des citoyens dans la ville pouvant être totalement anarchique, ce qui n'est pas nécessairement inquiétant, mais provoquer agressivité et violence dans la gestion et l'usage individualisés des règles fonctionnelles d'urbanité.

⁵⁰Galloul, M. (1995) Régions ambiguës dans une Europe incertaine. in *Sciences de la Société, Les régions dans l'Europe*. n° 34. Presses de l'Université de Toulouse le Mirail

Quant aux réseaux externes, on peut se demander s'ils sont bien créateurs de liens sociaux nouveaux, à la manière de Marc Augé qui affirme : "La surmodernité est "productrice de non lieux", de ces espaces banalisés que sont les gares nouvelles, les aéroports, les hypermarchés, les hôtels et les immeubles standardisés et de ces espaces concédés aux rassemblements éphémères et nombreux. Ce sont des lieux à contenus symboliques, identitaire, historiquement pauvres"⁵¹.

. *Une problématisation éthique*

Le capital symbolique peut également se constituer lorsque la problématisation "savante" porte non seulement sur les opérations urbaines mais aussi sur les populations des citoyens. Mais la problématisation savante ne peut échapper ici à la question éthique. Lorsque les élus choisissent de construire leur rapport avec leurs concitoyens comme rapport pédagogique, administratif ou comme ressource humaine, ils établissent de fait une éthique subjective qui les place en position de pouvoir et d'autorité sans que cette position soit légitimée par la nature du politique. Qu'il s'agisse du rapport pédagogique qui lie notamment dans la revue aubagnaise les élus aux citoyens, du rapport entre prestataire/bénéficiaire de services comme dans les revues aixoises, la problématisation inscrit une désappropriation discursive des citoyens de leurs capacités à produire l'urbain et le lien social local. En même temps, les énergies dépensées par les citoyens dans leurs pratiques urbaines et locales sont réappropriées par les élus politiques : celle-ci est évidente lorsqu'il s'agit des activités municipales et sociales complexes et elle semble s'expliquer dans le langage savant par la "nécessité d'établir un lien entre une action municipale, nécessairement éclatée, multiforme, échelonnée dans le temps et la personne qui la conduit et l'incarne : nécessité de produire des signes et des expressions lisibles et intelligibles pour la population dont le niveau de connaissance, l'intérêt, la formation concernant la vie publique locale est variable"(P. Garraud, 1990)⁵².

Comme on le voit, même l'auteur savant accepte la déqualification des citoyens, alors pourquoi les élus politiques ne le feraient-ils pas, d'autant plus que l'enjeu pour eux est bien plus grand. Ne doivent-ils pas posséder une "aptitude à accréditer des croyances et des représentations sur leur personne et leur action, la formation politique (parti), l'institution municipale, et donc la politique en tant que tel"(P. Garraud, 1990): il s'agit de

⁵¹ cité par G. Balandier. Le Monde du 24/04/92

⁵²Garraud, P. (1990) Discours des maires et construction locale du politique, in *Mots, les voix de la politique locale*, n° 25. Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques, ENS Saint-Cloud et CNRS

convaincre de l'"efficacité" et de la "modernité", du "dynamisme" de sa politique municipale; il s'agit d'accréditer la croyance que toute son activité tend à satisfaire les demandes des populations et à assurer le développement de la ville" (P. Garraud, 1990).

Ces phénomènes d'appropriation/désappropriation ne font que se développer dans les thématiques nouvelles sur la diffusion de la culture entrepreneuriale auprès des citoyens. Notons d'abord que la diffusion relève d'une forme de rapport pédagogique, dans lequel les citoyens sont sous l'autorité des "savants" et qu'elle se définit le plus souvent comme problématique et difficile. C'est ainsi que l'on peut rencontrer une "interprétation réductrice selon laquelle la production du bien collectif -le développement local- se heurte au désengagement, à la désertion ou à la passivité alors que ses effets intéressent l'ensemble des acteurs locaux"(Wachter, 1987, 180-181)⁵³ . En effet cette problématisation savante de la population introduit les élus locaux à développer d'une part "les initiatives culturelles auxquelles on demande d'assumer non seulement une fonction ludique et créative mais aussi une fonction catalytique" et d'autre part, la "communication locale ... dans la mesure où la recherche d'une image valorisée du territoire contribue activement à son auto-reconnaissance (P. Teisserenc, 1994).

La recherche d'une requalification du citoyen apparaît comme une condition de la qualité de l'acteur social comme ressource de la ville. La mobilisation des citoyens pour réaliser les projets de développement local demande leur qualification comme "citoyen-acteur du développement local" selon la formule de P. Teisserenc. Il semblerait que ce sont les compétences professionnelles des élus municipaux qui auraient à permettre, produire ce citoyen-acteur du développement. De fait, c'est une "communauté-société" locale qui est pertinente pour assurer l'action collective. Comme cette communauté-société ne relève plus des solidarités professionnelles ou idéologiques mais de solidarités locales, elle est composée d'acteurs dont les intérêts, les activités et les valeurs sont nécessairement hétérogènes, diverses sinon opposés. La solidarité locale ne pourrait s'effectuer que sur "des objets à caractère consensuel (emploi, lutte contre l'exclusion, prévention, désenclavement du territoire)" par exemple. On le voit, les activités politiques restent nécessaires pour créer la liaison et "l'inter-compréhension des acteurs". Pour P. Teisserenc (1994, 208) "ce travail exige beaucoup de temps et nécessite de trouver les micro-espaces publics où peuvent se développer les confrontations, et se négocier les compromis" et nous dirons mettre en œuvre de nouvelles valeurs dans les réalisations sociales et urbaines auxquelles les citoyens participent. Une éthique objective impliquerait que l'élu se considère lui-même comme un citoyen-acteur du développement dont la tâche

⁵³ Wachter, S. (1987) *Etat, décentralisation et territoire*. Paris, L'Harmattan. cité par P. Teisserenc (1994)

reste essentiellement de l'ordre de l'activité strictement politique : ouvrir les espaces publics autour des activités urbaines ou de production du lien social. Dans une certaine mesure, la revue aixoise présente la dérive technocratique de cette nécessité, puisque l'équipe municipale est problématisée comme ayant en charge seule la négociation avec les différents partenaires internes. La vision catégorielle de la population aixoise qui est réalisée dans la matérialité discursive empêche la construction des micro-espaces publics en ce sens que l'interlocuteur du groupe interpellé ou interpellant reste la personnalité du maire, qui, certes, est censé aussi représenter les autres groupes ou catégories, mais il se donne en même temps une place de médiateur, qui n'est plus une activité politique en tant que telle mais légitime ses activités urbanistiques et sociales.

3. 2. L'identité locale et la définition du territoire

*Notre espace-temps ne repose plus sur les traditionnelles frontières territoriales, ni même sur des espaces continus...
Finalement c'est la pertinence de l'espace urbain en tant qu'espace politique, que lieu d'ancrage territorial qui est remise en cause par la multiplication des identifications"*

I. Garat, (1994) ⁵⁴

La description de la matérialité textuelle des revues ne nous permet pas seulement d'observer la discursivité et la construction subjective qu'elle inscrit, elle autorise aussi à définir la référentialité et la construction "objective" d'un monde local, urbain et social, un "territoire" et ses limites. La lecture banale des revues, c'est-à-dire, une lecture qui fonctionne à l'évidence du sens, et qui ne tente pas de rendre visible la construction que le texte opère, ne fait qu'entériner les problématisations du "territoire" qui sont ainsi mises en scène. C'est à l'observation des scénographies inscrites dans la matérialité textuelle que nous convions maintenant le lecteur. **Les limites d'un territoire sont problématisées dans les trois revues municipales de manière strictement administratives et nationales et non en fonction ni de la mobilité pourtant reconnue de ses acteurs et de leurs pratiques, ni de l'insertion des villes dans un "territoire" plus vaste, européen ou méditerranéen par exemple.**

⁵⁴Garat, I. (1994) Vivre Bayonne intensément. Mise en scène de l'identité et de la citoyenneté urbaine à travers la fête, in *Sciences de la société. La ville en questions* n° 31, Presses de l'Université de Toulouse le Mirail

Aubagnais, Aixois ou Marseillais sont avant tout définis à partir de la fonction résidentielle et non en liaison avec l'espace de leurs pratiques. Or comme le souligne I. Garat l'identité des acteurs est liée à ces dernières. Comment maintenir ou construire l'identité locale dans un contexte de mobilité généralisé que les activités municipales elles-mêmes tendent à développer? Comment construire une identité locale, qui est aussi une forme de solidarité, quand la ville montre déjà par son urbanisation l'absence de cohérence, sinon les fractures sociales? Comment des hommes politiques, dont l'activité politique consiste à unifier et à réguler les conflits sociaux, peuvent-ils produire du lien social dans un contexte où celui-ci semble être l'une des ressources utiles pour attirer les entrepreneurs et produire le développement local?

Si l'on prend en compte la dimension d'épaisseur temporelle des processus sociaux urbains, on peut dire que le texte "constructiviste" ne peut problématiser la définition et la nomination de son "territoire" urbain sans noter le passage d'une ville, qui est mythiquement pensée sous la forme d'un village intégré, à une ville "éclatée", ou à une ville revendiquée comme ville "européenne". Ce qui pose en terme d'identité locale, trois états de cette identité, une identité locale mythique, une déconstruction de cette identité, et la recherche de l'émergence d'une nouvelle identité locale. Mais si nous pouvons énoncer cette tripartition de la définition du territoire urbain et de l'identité locale, son application prendra des formes diverses pour les trois municipalités étudiées. De ce point de vue, les trois municipalités ne sont pas dans le même enchevêtrement de temps sociaux, et les problèmes ne se posent pas suivant les mêmes modalités ni les mêmes intensités.

3. 2. 1. Les constructions savantes ou artistiques des villes : image positive ou négative

Pour Marseille, l'identité locale aurait connu une série de moments historiques, que nous figurons en autant de temps sociaux. L'appartenance commune à la cité se constituait dans le cadre du développement des activités portuaires et des industries de transformation qui lui étaient liées. Dans cette phase, et si l'on en croit C. Peyrusse (1994)⁵⁵ et la description qu'elle donne de Marseille à partir de la production cinématographique, les lieux d'identification concernaient la "centralité de la Canebière et du Vieux Port, comme espaces de rencontres, distractions, promenades"; "Notre Dame de la Garde", signe de

⁵⁵Peyrusse, C. (1994) Marseille au cinéma ou la poétique d'une ville, in *Sciences de la société, La ville en questions*, n°31, Presses de l'Université de Toulouse le Mirail

reconnaissance de la ville, la construisait comme "ville chrétienne et latine". La socialité était essentiellement patriarcale, et de voisinage. Puis, nait vers les années 50, toujours dans l'imaginaire des réalisateurs cinématographes, une ville dont la caractéristique essentielle serait celle de l'insécurité, une ville "divisée en segments" un peu étrangers, ville démembrée. A partir des années 60-80, l'imaginaire semble manquer de lieux d'identification : "on n'habite plus Marseille, plus personne ne semble y travailler; elle est une "ville de trajets et de dérives". Les lieux thématiques sont les cafés, tripots, dancings, boîtes, hôtels, parking, lieux publics souvent qualifiés comme violents. La ville semble manquer de repères, on la décrit comme une enfilade de carrefours, de grandes voies de circulation. La construction cinématographique du territoire marseillais semble avoir basculé dans un imaginaire de la peur et de l'angoisse, image souvent reprise dans les médias, et qui a donné lieu à des débats. C'est d'une certaine manière contre cette image, que les marseillais ont à défendre leur identité locale, si tant est que celle-ci existe (ce qui ne fait aucun doute pour l'auteur de ces lignes). C'est en tout cas contre cette image que la revue reconstruit son "territoire". C'est cet imaginaire que la revue municipale combat (il s'agit de corriger son image négative), en même temps qu'elle promeut l'émergence de la ville européenne au détriment, pourrais-je dire, de sa qualité de "ville-monde"(Carole Thomas, 1994)⁵⁶.

La question aixoise semble exactement inversée. Le premier éditorial du maire est significatif à ce sujet : le problème tel qu'il est posé dans ce texte semble être le suivant : comment faire que la "réalité" du territoire corresponde à l'image positive de la ville d'Aix? Comment faire pour que les Aixois se reconnaissent dans cette image valorisée et participent de l'auto-reconnaissance de la ville? Il n'en reste pas moins que l'image déjà construite d'Aix est celle de la ville-musée, la ville d'art et d'eaux, moment que l'image a en quelque sorte figé pour les non aixois : les aixois vivent plutôt un autre temps de cette ville : le musée est menacé, la ville a connu une croissance démographique et un développement urbain relativement important en quelques années, les équipements culturels et sociaux semblaient largement déficitaires, le risque de fractures sociales diverses pourrait émerger : la ville-musée pourra-t-elle survivre au développement régional inégal dans un espace économique européen?

Pour Aix-en-Provence, l'identité locale se constitue autour de son histoire culturelle et artistique (Mirabeau, Cézanne,). Pourtant Aix a connu aussi un moment de déstructuration de son tissu économique. Mais cette déconstruction ne semble pas avoir

⁵⁶Thomas, C. (1994) Marseille, ville-monde, in *Sciences de la société, La ville en questions*, n° 31, Presses de l'Université de Toulouse le Mirail

la même visibilité que celle de Marseille. Il faut dire que dans le même temps la ville se développait à partir de son image de ville-musée, ville résidentielle. Redonner vie à l'image positive de la ville en se fixant comme objectif de passer d'Aix-en-Provence à Aix-en-Europe semblerait être le défi de la municipalité.

La revue aubagnaise inscrit aussi la ville dans une "mémoire" qui resitue l'origine de l'identité locale dans la figure prestigieuse de Pagnol. L'étape industrielle et commerciale ne connaît pas, comme Marseille, la déstructuration du tissu économique et il semblerait que le problème essentiel de la municipalité consiste à trouver des solutions à la "crise politique" et à maintenir sa position et son capital symbolique face à l'Etat et à la perte des solidarités nationales. Dans le cadre de cette revue, il ne semble pas que l'intertextualité renvoie à un ordre contre-discursif : l'image positive d'Aubagne semble perdurer à la mesure de la préservation actuelle du tissu économique.

Comme on le voit, la matérialité textuelle des revues n'a pas à traiter ni des mêmes problèmes, ni des mêmes images. Il n'est pas étonnant que les trois revues problématisent leur territoire de façon différente, en regard de l'image à laquelle elles doivent se confronter et de l'"imaginaire territorial" de leurs hommes politiques. Mais dans ce mouvement du processus territorial urbain, et avec la modalité spécifique avec laquelle il apparaît dans chacune des trois villes, nous ne lisons pas, dans les revues municipales, une position précise et déterminée (idéologique et langagière) mais une hétérogénéité des formes de langage, pour chacune des revues, signes justement à la fois,

- ° du brouillage de la multiplicité des temps sociaux au moment présent pour les hommes politiques comme pour les professionnels de la communication,
- ° de la "construction" en train de s'opérer et qui n'est pas encore "stabilisée" si tant est qu'elle le devienne un jour,
- ° du contrôle ou de la clôture de l'"espace des créateurs" (l'ensemble des producteurs) par l'"espace des privilèges et des pouvoirs" ou par une éthique privée.

3. 2. 2. Les scénographies du territoire classique et actuelle

La construction des limites matérielles et immatérielles d'un territoire et celle d'une identité locale semblent être le résultat réussi d'une intégration des territoires, de l'urbain et de son environnement (rural ou autre), des identités de classe, sociales ou professionnelles, de l'émergence d'une "culturalité" spécifique, de la "compétence politique" de l'équipe municipale (compétence à la fois démocratique et urbaine). Dans la scénographie classique du "territoire urbain", liée à une phase historique correspondant à

ce que la littérature savante appelle la société industrielle, "la ville, elle-même, comme lieu d'expression des contradictions entre des politiques économiques et sociales, qui, par nature, excluent l'affirmation du Droit social, et d'exigences de citoyenneté démocratique dont l'objectif est l'intégration, interpelle les pouvoirs publics classiques ainsi que les modes opératoires habituels de l'administration" (Jocelyne Simbille, 1994)⁵⁷. La ville est en effet l'espace de cristallisation des problèmes sociaux, liés aux effets du développement industriel. Mais cette scénographie classique semble obsolète lorsque les effets négatifs du développement industriel demeurent et s'accroissent alors même que la société industrielle s'efface, laissant apparaître dans la visibilité des villes des espaces incertains et des banlieues sans espoir. Les villes n'ont plus les moyens de la régulation et doivent cependant produire du développement local et la paix sociale. C'est une scénographie différente qui se met en place grâce aux moyens de la professionnalisation de la communication, "fiction urbaine" qu'il s'agirait de réaliser.

. *Une scénographie classique*

D'une certaine manière, il semble que la problématisation du "territoire" par la revue aubagnaise relève en quelque sorte de cette question, et la municipalité semble devoir réguler ces effets contre l'administration centrale. La seule adversité proposée au lecteur est en effet la figure de l'Etat, accusé de démissionner de ses devoirs de solidarité nationale, sinon de produire les fractures sociales, elles-mêmes : "la ville est le domaine par excellence des dénonciations des méfaits du fonctionnalisme et de la dispersion des activités des services de l'administration" (J. Simbille, 1994), centrale, ajouterons nous. Ce faisant, le "territoire" aubagnais se construit situé de fait dans le territoire plus vaste qu'est l'espace national, et ses références économiques et politiques relèvent de ce cadre.

A partir des textes analysés, les textes sur l'aménagement urbain, les portraits et les éditoriaux, on peut dire que le "territoire" qui est en même temps l'espace d'intervention des hommes politiques, se fabrique avec une politique économique et une politique du logement. Aubassem, structure institutionnelle partenariale prend à cœur les intérêts économiques des aubagnais, et la politique du logement est bien entendu définie comme logement social.

Le "territoire" est aussi défini par des rapports sociaux internes. Comme nous l'avons vu précédemment, les aubagnais ont la parole : on pourrait dire n'importe quel aubagnais a la

⁵⁷ Simbille, J. (1994) La politique de la ville : fruit et ferment du renouveau du service public, in *Sciences de la société La ville en questions* n°31 Presses de l'université de Toulouse le Mirail.

parole alors même que le maire joue l'effacement dans la matérialité du texte. Mais dans la mesure où les aubagnais dont on parle ou qui prennent la parole sont des individus, posés à la fois singulièrement et comme archétypes de l'Aubagnais, la solidarité qui semble inscrite dans la matérialité textuelle énonce une "solidarité globale de la ville comme un tout organique" (A. Marchand, 1994)⁵⁸, appuyé sur des figures certes familières mais dont la vie est valorisée. Les portraits comme les textes portant sur l'aménagement urbain constituent autant de manières différentes de construire un "capital symbolique" tant pour l'équipe municipale en place, mais aussi un "capital symbolique" de la ville elle-même : "il fait bon vivre à Aubagne" et l'on n'en partirait pas volontairement. Le "capital symbolique" en question permet de gommer que la constitution du "territoire" qui se réalise dans les opérations d'aménagement et de développement local est non seulement lié à la maîtrise que pourrait avoir l'équipe municipale de ces questions face à l'adversaire qu'est l'Etat, mais également aux rapports de forces internes : comme l'écrit A. Marchand (1994), "nous avons affaire à une stratégie d'effacement non plus au crayon mais à la gomme, au mieux à des pastels." La solidarité globale ainsi manifestée repose essentiellement sur l'humanisme comme nous avons pu le voir.

Le "territoire" semble ainsi valorisé dans la mesure où "il y fait bon vivre", mais les opérations de type culturel ou festive semblent cependant jouer une autre forme de valorisation : Aubagne se tourne vers son environnement immédiat et lointain, Aubagne s'ouvre à l'extérieur dans des activités touristiques. "Le soleil et le ciel bleu...", forme narrativo-descriptive par lesquels les éditoriaux semblent décrire Aubagne, sont une construction valorisante du lieu auquel assistent les aubagnais : sont-ils des spectateurs-consommateurs, touristes curieux dans leur propre ville ou bien comme dans les portraits sont-ils les témoins de la participation des aubagnais aux activités ludiques ou artisanales de la ville? Le "capital symbolique" ainsi construit pour la ville tend alors à produire une image valorisée de la cité, image offerte à l'extérieur.

Mais dans cet espace matériel qu'est la revue, ni les rapports de force interne ne sont évoqués, ni les opérations de constitution politique du lien social, au fondement d'une identité locale ne sont évoqués. En quelque sorte, la revue joue à la fois sur une identité locale, fondée sur une mémoire du passé dont on oublie une grande part des acteurs et des opérations (la disparition de la paysannerie par exemple lors de la constitution de la société industrielle) : ne reste de cette histoire gommée, que les activités artisanales qui

⁵⁸ Marchand, A. (1994) Le social saisi par le discours politique, Le cas de Montpellier, in *Sciences de la société, La ville en questions*, n°31, Presses de l'Université de Toulouse le Mirail

deviennent du même coup "traditionnelles" et en quelque sorte muséographiées. Elle joue également sur une identité locale à coloration politique : l'opposition à l'Etat auquel la municipalité et les aubagnais arrachent difficilement des politiques sociales ou industrielles, de toute façon insuffisantes. On peut se demander quelle part dans le développement actuel aubagnais relève de ces deux traits. Pour le premier, il s'agit plutôt d'une folklorisation, pour le second, l'intégration du "territoire" dans le seul cadre national est à la fois très prégnant mais reste-t-il suffisant?

. Une scénographie symbolique actuelle

Lorsque les villes, pour assurer le développement local et redonner une cohérence à son éclatement urbain et social, deviennent "territoire-marchandise", il ne suffit pas, selon les discours spécialisés, qu'elles s'efforcent de produire les équipements liés à leur désenclavement et susceptibles de les placer dans le "réseau des villes européennes"; il faudrait encore qu'elles se donnent les moyens de leur visibilité externe. Ceci pose d'abord la question du "territoire et de son environnement", c'est-à-dire des processus territoriaux qui se constituent actuellement. La deuxième question est celle de la visibilité elle-même.

Dans cette scénographie, la matérialité textuelle n'intègre pas les villes dans le seul espace national : leur environnement n'est plus considéré comme délimité par le plan national mais européen sinon mondial. Marseille est présentée comme une ville "euroméditerranéenne", Aix-en-Provence devient, par une opération de renomination "Aix-en-Europe". La plupart des équipements des politiques d'aménagement réfèrent à ce processus de dé- et-re- territorialisation : l'accent est mis essentiellement sur la gestion des flux matériels et immatériels (liaisons rapides, futures gares TGV, mise en réseau des transports avec l'aéroport, mise en réseau des aéroports, accès facilités aux autoroutes, etc.).

L'objectif fonctionnel du discours constructiviste sur l'action urbanistique se traduit en terme de réaménagement de son centre, du développement des technopoles, de développement des "espaces publics", de construction de centres commerciaux, de zones commerciales piétonnières, de zones d'activités spécialisées.

Mais il est certain que le langage fonctionnaliste ne permet pas de produire la visibilité de la ville : celle-ci ne peut relever que de la construction d'un "capital symbolique", jugé apte à rendre visible sa "rareté", qualité susceptible de la distinguer dans la compétition actuelle entre les "villes-marchandises". **Or la construction de ce capital symbolique semble exiger une "fiction urbaine"**, selon l'expression d'A. Mons (1993). La mise en scène des grands projets urbains s'impose comme l'opération

Sextius-Mirabeau à Aix par exemple. Mais aussi la fiction urbaine consiste à montrer qu'elle est une ville dans sa vertu d'intégration de l'espace. C'est ainsi que dans l'ensemble des textes aixois, la matérialité du texte n'échappe pas à cette nécessité : c'est le rôle des connecteurs et des listes visualisées des opérations par exemple. Jeudy ⁵⁹ (1993) en décrit le procédé argumentatif général qui s'applique sans difficulté à la revue aixoise : "La ville semble devoir démontrer qu'elle est bien une ville" avec la présentation d'une "centralité urbaine" dotée de "zones piétonnes" et d'une "muséographie" qui consacre "l'image référentielle d'une unité spatiale et temporelle" et celle d'un développement "à la périphérie urbaine". La ville est ainsi "capable de s'adapter à la modernité, de l'anticiper tout en ne perdant pas son "vrai" visage qui transcende le temps, figure de l'origine". Mais "un effet de centre" est-il un "effet identitaire"?

C'est en quelque sorte la question que l'on peut poser aux revues aixoises, qui y répond de deux manières. Aix a la chance de connaître un "espace vide" à la frontière du centre ville et de la première périphérie que l'opération Sextius-Mirabeau viendrait combler. L'opération complexe d'aménagement urbain, en tant que tel, est un outil de liaison fonctionnel entre ces deux parties de la ville. Avant de voir quelle est la seconde réponse, il faut interroger cet "espace vide" : on assiste ainsi à l'effacement de tout un pan de l'histoire aixoise, celui qui manifestait une participation de la ville, certes faible, au monde sinon à la société industrielle et marchande : zones désaffectées et qui le sont restées longtemps. Cet "espace vide" peut devenir alors le lieu de la "création" urbaine, "vide" qui joue comme un appel à la création que l'architecte Bohigas ne peut pas ne pas entendre. Double opération symbolique dans l'effacement et dans la mise en scène de la valeur artistique de la ville : construction d'un "capital symbolique" de la ville sans déqualification préalable.

La seconde réponse se fait toujours dans le langage fonctionnaliste des urbanistes : l'amélioration de la circulation par celle des réseaux routiers et des transports publics et individuels, la création des parkings, etc... Comme si le lien social, et l'intégration des catégories sociales de population diverses habitant des lieux alternés pouvaient se réaliser matériellement. Requalifier le lien social par une amélioration des transports et de la circulation semble être l'une des thématiques qui s'inscrivent dans la matérialité textuelle des revues aixoises et marseillaises.

Mais encore une fois cette réponse fonctionnaliste, si elle est censée accomplir la qualité urbaine recherchée, n'est cependant pas suffisante : il manque à la ville une image qu'il

⁵⁹ Jeudy (1993) : La ville comme métaphore. Les marques identitaires de l'image, in *Sciences sociales, Les cahiers du LERASS, Penser la ville*, n°30pp.133-140

s'agit de construire. On pourrait dire à lire la littérature spécialisée à ce sujet que cette construction d'un "capital symbolique" semble s'étendre très largement. Outre la muséographie des centres villes ou du moindre lieu, site qui pourrait donner lieu à l'accumulation du capital symbolique. Les politiques culturelles des villes semblent participer de cette construction de la visibilité : festivals, école nationale de danse avec le ballet de Roland Petit, le théâtre national de Marcel Maréchal, la requalification des banlieues par des manifestations culturelles professionnalisées de très haut niveau, le développement de la recherche prestigieuse (notamment médicale avec des savants reconnus internationalement), le développement de technopoles sur l'environnement marseillais, etc. L'intérêt des portraits de la revue (A. Guillemin) joue dans le même sens : l'accumulation de capital symbolique de la ville : Marseille est le lieu qui favorise en quelque sorte la renommée : le professionnel est un avocat internationalement connu, le chercheur scientifique présenté est celui qui a fait la "une" des journaux tant en France qu'à l'étranger pour sa participation à la découverte du rétrovirus VIH, l'entrepreneur développe des qualités qui lui permettent une croissance en dehors des frontières.

Le seul "portrait" de la revue aixoise est celui de l'architecte Bohigas, connu internationalement par ses réalisations à Barcelone pour les jeux olympiques, architecte choisi pour venir réaliser l'opération Sextius-Mirabeau : comme l'écrit Pierrette Vergès, "le nom signe l'œuvre". Le lexique utilise des "termes qui fondent l'exception de l'artiste, sa "valeur" et la légitimité de son intervention à Aix : "*architecte de la Cité Olympique, Barcelone 1992*", "*réalisations prestigieuses*", "*chef de file de l'équipe lauréate*". L'opération Sextius-Mirabeau est ainsi mise sur le même plan que la Cité Olympique". C'est à la fois le créateur qui est évoqué ("espace vide") et le professionnel de très haut niveau qui transparait : un savant, capable de raconter et de situer les pratiques architecturales dans un espace historique, un professionnel qui sait faire des diagnostics, et des "études" précises, qui sait prendre des décisions et faire des choix, Un professionnel de très haut niveau technologique, un artiste enfin qui permettra par sa création de donner de la vie et d'éviter les souffrances vécues actuellement, par l'action de "prolonger le caractère de ce centre, et de le relier aux premiers quartiers périphériques, prolonger la suite des rues et des places, faire pénétrer la vie... pour rapprocher" etc.

Il faudrait ajouter que nous sommes pour la revue aixoise dans le cas d'une véritable accumulation de capital symbolique, puisque la ville d'Aix est présentée dotée d'un fort capital symbolique (nous avons reçu la ville en legs", "ville d'harmonie et de richesse"). Aix a toujours un caractère d'exception qui lui permet de soutenir la comparaison avec les grandes métropoles et des possibilités urbanistiques inhabituelles (espace vide central, et l'ensemble patrimonial). Aix est le plus souvent présentée comme le sujet grammatical de l'action, personnifiée, sujet du récit : "elle est là encore bien présente", elle a une volonté

ou elle agit, ou elle est dotée comme une personne : "lui confère une âme particulière", "elle continue encore aujourd'hui à affirmer sa vocation".

L'accumulation de capital symbolique joue grâce là encore au développement des technopoles, à la réaffirmation de la vocation judiciaire de la ville, au potentiel de ses universités et de ses laboratoires de recherche, à la présence nombreuse d'étudiants, enfin aux activités culturelles prestigieuses développées : l'exposition Cézanne, la création internationale d'opéras lors du festival : bref, Aix dans "tous ses éclats" peut alors se transformer en "Aix-en-Europe".

3. 2. 3. Les problématiques cognitive et éthique du territoire

Nous avons vu comment les scénographies classique et symbolique mettaient en évidence la construction d'un "capital symbolique", non seulement des hommes politiques mais aussi et surtout des villes elles-mêmes. Cette construction apparaît d'abord sous le mode de la festivité liée aux activités de tourisme (tradition artisanale, Marcel Pagnol) comme à Aubagne, où il s'agit d'attirer une population de vacanciers. Mais on change le mode de construction du capital symbolique de la ville lorsqu'il s'agit non plus d'attirer des touristes mais des entrepreneurs. J. Rykwert (1983)⁶⁰ tente de définir ce phénomène : "... moins une représentation qu'un dispositif, une assignation au sens où il vise à traduire de la valeur, susceptible de mettre en mouvement d'attraction ou de fuite des investisseurs, des habitants, des chercheurs... ". Il faudrait aller encore plus loin : certes il s'agit bien d'une politique de communication qui semble, dans sa construction du capital symbolique de la municipalité être dirigée vers l'extérieur, les étrangers qui pourraient s'installer à Aix ou Marseille. Mais n'oublions pas que les deux municipalités produisent aussi des revues spécifiques pour l'extérieur et que les revues municipales étudiées visent beaucoup plus l'aixoïis ou le marseillais. Si l'on tient compte du phénomène complet de la communication et de la nécessité de la présence du lecteur pour en rendre compte, alors il faut bien admettre que la construction du "capital symbolique" de la ville doit aussi "convaincre" le lecteur aixois ou marseillais. Il s'agit d'un dispositif interne qu'il nous faut interroger. S'agit-il d'"assister, comme l'affirme Jeudy, à la scénographie du changement comme des touristes curieux"? ou bien l'aixoïis ou le marseillais sont-ils appelés à participer activement à la "valeur ajoutée" de leur ville, en tant que ressource? Le glissement d'un fait à l'autre est fondamental mais en même temps, il semble constant et réversible. Une autre manière de formuler la question est de savoir si le "capital

⁶⁰Rykwert, J. (1983) Bilan de la cité, *Diogène*, n°121, p. 40, cité par A. Sauvage Au nom de l'urbain

symbolique" de la ville peut être équivalent à l'identité locale? On assiste à un nouveau glissement lorsque la problématisation de l'identité se substantialise dans le matériau particulier que sont les idées, les valeurs ou les représentations. Les politiques de la communication entretiennent l'ambiguïté. Monique Fourdin (1993) signale bien la difficulté : "... le concept d'identité se situe précisément au centre de la réflexion sur les politiques de communication, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'une ville ou d'une région. Transposée aux collectivités locales, cette notion souffre cependant d'un déficit d'élaboration théorique qui n'a pas échappé à la vigilance des élus... Le fond du débat réside dans le flou sémantique qui entoure les notions d'identité et d'image, tantôt confondues, tantôt employées dans un sens restrictif, l'identité servant à désigner le renforcement du sentiment d'appartenance locale et l'image référant à la valorisation de la ville à l'extérieur". Elle poursuit : "L'identité locale est l'image spécifique que les acteurs d'une ville se sont forgés d'eux-mêmes. Evaluée positivement, l'identité engendre une fierté d'appartenance et un attachement à la ville, stimule la solidarité et accompagne le changement. Considérée négativement, stigmatisée, l'identité locale provoque l'exode vers d'autres lieux qui possèdent une aura. ...La question de l'identité est au cœur du développement local. Elle ne saurait ni se réduire à un caprice d'élu en mal d'image ni à se satisfaire du modèle linéaire de Lasswell, voire d'une démarche marketing... **L'enjeu du passage d'une identité de façade, réduite à une image, extravertie à une dynamique endogène de travail sur soi, semble aller au-delà des objectifs d'une campagne de communication : c'est le développement de la ville qui est en cause...**". La question posée semble bien être celle des capacités ou potentiels de la ville et non celle de son "capital symbolique". Et si ce dernier est bien arbitraire, illusion, méconnaissance, selon la théorie, cet arbitraire, par contre, n'est pas nécessaire, ce sont les premiers qui sont indispensables pour que vive et se développe la ville. La construction du "capital symbolique" de la ville est véritablement arbitraire (par l'illusion imaginaire dans laquelle les acteurs devraient se trouver) mais non nécessaire, comme le voudrait la théorie bourdivine des champs sociaux. Il nous semble, comme nous avons pu déjà l'écrire qu'il s'agit sans doute d'une nécessité historique factuelle mais qu'en aucun cas cette nécessité est irréversible. C'est pourquoi une interrogation sur ce qui la rend possible nous semble utile : l'une des conditions d'existence de cette nécessité est liée à la problématisation cognitive "substantialiste" du "territoire" et de l'"identité", et au rapport éthique spécifique aux compétences opératoires pour la production d'une ville.

. Une problématisation cognitive "substantialiste" de type juridique

En effet, nous avons jusqu'ici utilisé le terme de "territoire" sans jamais le définir alors qu'il est utilisé dans des contextes et avec des usages très divers et souvent ambigus. On pourrait, comme Marie-Claude Cassé (1995)⁶¹, le référer à deux types d'affiliation : "morceau de terre approprié, le territoire possède tout d'abord un sens juridique et politique très fort auquel on peut associer trois idées : celle de domination, liée au pouvoir, du Prince, celle d'une aire liée à son contrôle, celles des limites matérialisées par des frontières. Le passage du terme par l'éthologie va changer la nature de sa signification : la territorialité définit la conduite d'un organisme pour prendre possession de son territoire et le défendre contre les membres de sa propre espèce. La territorialité devient système de comportement". On le voit, on peut glisser d'une problématisation "substantialiste" de type juridique (législative et administrative) à une définition relationnelle liée au rapport spatial des acteurs à leurs pratiques sociales et à leurs activités, comme on peut glisser de l'identité à l'image, de l'identité au "capital symbolique".

Or, pour les trois revues étudiées, et sans doute pour beaucoup d'autres, le "territoire" est celui qui est défini administrativement. Certes ce découpage est empiriquement nécessaire puisque c'est le "territoire" justement qui est sous la juridiction d'une municipalité. Mais les problèmes du développement local -à savoir le développement de ressources et de services de qualité, la mission essentielle de "service" que le "territoire" doit remplir semblent hors des capacités particulières d'une ville, notamment en ce qui concerne l'implantation des technopoles, le développement de formation et de recherche de très haut niveau, les services culturels hautement professionnalisés : on ne peut assurer un haut niveau culturel dans toutes les disciplines artistiques ou culturelles : le problème du coût du festival et de la création d'opéra à Aix-en-Provence interdit d'autres manifestations dans d'autres disciplines artistiques par exemple de même niveau. **Or le paradoxe est grand de voir les revues municipales s'interdire toute interrogation sur la définition de leurs zones de compétences, et sur la possibilité de "construire un nouveau territoire" (celui des pratiques des acteurs) en complémentarité avec d'autres municipalités.** La revue aubagnaise ne s'interroge pas sur les rapports avec son environnement immédiat qu'est la ville de Marseille ; quant à la revue aixoise, si l'environnement est posé c'est celui des zones "agricoles", alors que ce qui domine la campagne aixoise, c'est moins le nombre de ses

⁶¹Cassé, M.C. (1995) Réseaux de télécommunications et production de territoire, in *Sciences de la Société, Territoire, société et communication*, n°35, 61-81

paysans qu'une urbanisation qui s'étend progressivement jusqu'à Marseille. La ville de Marseille n'est pas non plus nommée, malgré la mobilité constante entre ces deux villes, c'est-à-dire, malgré les activités des citoyens à agir leurs pratiques dans au moins ces deux espaces. La revue marseillaise reste, elle-aussi, silencieuse sur les rapports de complémentarité pour la production des services de haute qualité. De fait, ce que nous trouvons dans les revues marseillaises et aixoises c'est la prétention de ces deux villes à exister comme villes européennes. A-t-on les moyens de produire deux villes européennes de la même région sur le réseau des villes ? Ou bien doit-on plutôt penser en terme de complémentarité et solidarité régionales? Certes dans la réalité des pratiques politiques, cette complémentarité est questionnée et des acteurs tant politiques, qu'économiques et culturels y travaillent. Mais il est remarquable que ces débats et questions n'atteignent pas les revues municipales. Ne pourrait-on pas dire, à la suite de Mahfoud Galloul (1995) que "pour ancrer sa légitimité sociale et institutionnelle au sein de l'Europe, et dans le cadre national, la région devra passer outre les conservatismes idéologiques et institutionnels qui entravent sa capacité d'initiatives et inhibent la constitution d'un espace public régional qui seul permettrait l'émergence de projets novateurs et pertinents en symbiose avec l'ensemble des citoyens, des acteurs locaux et des diverses collectivités. C'est au prix des réformes qui permettraient de transcender les pouvoirs des "chapelles" des élus et de l'Etat que l'identité politique de la région pourra se réaliser" (36-37).

La politique défensive des municipalités s'explique certes par les volontés hégémoniques qu'a pu avoir la métropole marseillaise, mais la région métropolitaine a la chance d'"être composée de plusieurs villes-centres réellement autonomes et spécifiques ayant toute vocation à la pluriactivité" (C. Thomas, 1994). Mais une telle recomposition du "territoire" correspondrait, en partie tout au moins, à la mobilité des acteurs sociaux, c'est-à-dire à leurs pratiques et activités multiples diversement spatialisées, et permettrait la construction d'une identité locale que par ailleurs les acteurs sociaux vivent dans la banalité de leur quotidien et qui respecterait néanmoins leur choix résidentiel.

Du rapport privé ou objectif aux compétences

La problématisation administrative du "territoire" s'accompagne aussi d'une problématisation du lien social qui permet l'appropriation des compétences nécessaires aux activités sociales (politiques et productives) par les acteurs du champ politique et les professionnels de la communication. Nous l'avons vu l'appel à la culture entrepreneuriale pour les activités politiques et au capital professionnel de spécialistes de la communication semble notamment se légitimer par la nécessité de transformer la ville en "territoire-

marchandise" et les citoyens en ressources de haut niveau. La situation économique et sociale, l'éclatement des lieux et des pratiques, liées au développement de la société industrielle, les fractures sociales que cette dernière laisse lorsque la division du travail s'internationalise, obligent les acteurs du champ politique à reconstruire le mode de leur intervention et de leurs activités. Cette nécessité économique (pour le développement local) et sociale (conserver la paix sociale) exige en priorité la mobilisation des citoyens. Peut-on dire avec J. Simbille (1994) en le généralisant à l'ensemble des activités municipales, que "la politique de la ville marque le retour de la traditionnelle relation entre citoyenneté et urbanité héritée du modèle grec de la polis"? "Dans ces conditions, la ville, à travers l'affirmation de l'urbanité, devient le lieu où il est possible de réinventer un lien social quotidien capable de faire cohabiter des groupes et des individus au statut social et aux cultures différentes" (140-141). Et en effet, la mobilisation se complique du fait des pratiques éclatées et des identités diffuses : comment constituer une "communauté locale" et une "conscience collective des enjeux qui les (citoyens) amène à participer activement à la construction de l'intérêt général en s'habituant à considérer la pertinence de leurs initiatives en fonction de l'avenir du territoire" (P. Teisserenc, 1994)?

Les solutions proposées semblent relever des compétences des hommes politiques à pouvoir faire émerger "l'innovation sociale au niveau des modes d'organisation". C'est, semble-t-il, ce qu'a pu comprendre la revue aixoise contrairement à la revue marseillaise. Alors qu'à Marseille, la culture entrepreneuriale du maire semble relever d'un figure patronale à la fois dynamique, moderne mais autocrate, la revue aixoise met l'accent sur les capacités dialogiques du maire : celui-ci semblerait suivre les conseils éclairés de P. Teisserenc (1994, 208) lorsqu'il affirme la nécessité de "faciliter la construction conjointe de l'offre et de la demande, grâce à l'organisation de confrontations qui incitent à prendre en compte des réalités multiformes que vivent les usagers. La pertinence de ces services est d'autant plus sûre que leur conception s'appuie sur les pratiques quotidiennes des populations et prend largement en compte leurs aspirations et leurs valeurs". Mais nous avons vu le danger d'une telle position : c'est au maire à choisir et sélectionner les aspirations et les valeurs de ces citoyens dans la mesure où il est le pôle récepteur de l'ensemble des "demandes" : l'"offre" ne peut pas satisfaire des intérêts contraires, contradictoires ou tout simplement éclatés. C'est ce que nous avons appelé sans doute trop injustement la dérive technocratique. P. Teisserenc avait sans doute bien senti le danger puisqu'il propose en fait la "nécessité de trouver les micro-espaces publics où peuvent se développer les confrontations et se négocier les compromis" (208).

De même il faut interroger l'un des moyens par lequel on espère la mobilisation des citoyens : la politique de communication. Peut-on fabriquer du lien social par

l'amélioration de la circulation urbaine ou par celle de la circulation d'images valorisantes de la ville? Le "capital symbolique" de la ville est-il susceptible d'opérer ce "miracle" de la solidarité sociale dans un espace qui souffre d'un individualisme des intérêts et de fractures sociales plus ou moins visibles ou prononcées? Comment apporter une cohérence globale à la cité dans une telle situation, sinon toujours par l'émergence d'espaces publics, lieux de rencontres et de débats, lieux de pratiques de production du lien social?

Nous le voyons l'appropriation des compétences nécessaires nécessitées par la production du social et leurs transformations en "capital symbolique" des professionnels de la communication et/ou des acteurs du champ politique clôturer les capacités et potentialités de l'ensemble des citoyens qui pourraient devenir "citoyens-acteurs du développement" local selon la formule de P. Teisserenc (1994). Nous faisons l'hypothèse que la construction de ce capital symbolique par les revues municipales relève non de la nature de la fonction politique ou de l'activité de communication mais du rapport privé des acteurs du champ politique et communicationnel à leurs compétences "professionnelles" et de sa conséquence, la production de ce qu'on pourrait appeler un "espace bénéficial" qui clôturer l'espace potentiel des créateurs "marseillais, aixois, aubagnais" qui ont autant de qualités et de compétences qu'ils pourraient développer, transformer dans les activités sociales, politiques et économiques.

Programme de recherche :

Communication institutionnelle et processus identitaire :
quand les villes se mettent en scène

**Les politiques de communication
des municipalités de l'aire
métropolitaine Marseillaise :**

Aix-en-Provence - Aubagne - Marseille

LUCIOLE

Linguistique et sociologie

S. Branca. A. Guillemin. N. Ramognino. R. Vion.

Pierrette Vergès. Pierre Vergès

LUCIOLE

Linguistique et Sociologie

**LES POLITIQUES DE COMMUNICATIONS
DE L'AIRE METROPOLITAINE MARSEILLAISE**

AIX EN PROVENCE

Nicole Ramognino, Professeur à l'Université de Provence, LAMES

Pierrette Vergès, CNRS, LAMES

AUBAGNE

Sonia Branca, Professeur à l'Université de Provence

Robert Vion, Professeur à l'Université de Provence

MARSEILLE

Alain Guiñeimin, CNRS, LAMES

Pierre Vergès, CNRS, LAMES

Le dossier comprend les analyses effectuées sur les revues municipales aixoise, aubagnaise et marseillaise. Comme le lecteur pourra s'en rendre compte, nous avons pris le parti de ne pas présenter de la même manière chacune de ces revues. L'écriture et le style changent -ce qui est normal puisque nous nous sommes divisés le travail : chacune des équipes ne traitait que d'une revue. De même, la forme générale de présentation de l'analyse change. Nous avons voulu exposer la méthode itérative et cumulative adoptée par le Groupe LUCIOLE : description de toutes les phases d'analyse pas à pas et intégration progressive des résultats.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne la revue aixoise, le choix a été de montrer comment les techniques et théories linguistiques nous permettaient d'avancer pas à pas dans la linéarité du texte, et comment elles nous permettaient d'une certaine manière de la déconstruire, en observant les formes syntaxiques, puis les formes lexicales. L'analyse des deux autres revues a pris une option comparative et synthétique pour chacune des rubriques : une intégration comparative des éditoriaux ou des textes urbanistiques de l'ensemble des numéros de la revue. Les analyses des revues d'Aubagne et de Marseille s'attachent à montrer comment la cumulativité se constitue.

Dossier

La revue municipale aixoise

Aix-en-Action

éditoriaux et rubriques "urbanisme".

SOMMAIRE

1. AIX EN ACTION :	6
1.1. LA REVUE DANS LA POLITIQUE MUNICIPALE DE COMMUNICATION	6
1.2. L'INSTITUTIONNALISATION DES POLITIQUES DE COMMUNICATION	7
1.3. DES FORMES ET DES COULEURS	7
2. L'ANALYSE INTERNE DES EDITORIAUX.....	15
2.1. EDITORIAL : LE POINT DE VUE DU MAIRE (DECEMBRE 1990)	16
2.1.1. <i>Les figures énonciatives</i>	16
2.1.2. <i>Les espaces interactifs : les places "données" aux lecteurs</i>	19
2.1.3. <i>Permanence et mutation</i>	20
2.2. LE DEUXIEME EDITORIAL (JUN 1991)	26
2.2.1. <i>Les figures énonciatives</i>	26
2.2.2. <i>Les espaces interactifs</i>	29
2.2.3. <i>Centre et périphéries</i>	31
2.3. "UNE CITE EXEMPLAIRE" L'EDITORIAL DE JUILLET 1992.....	33
2.3.1. <i>Les figures énonciatives</i>	33
2.3.2. <i>"Aix- en- Europe"</i>	41
2.4. ENTRETIEN AVEC LE MAIRE LE QUOTIDIEN ET LES AMBITIONS.....	45
2.4.1. <i>La coopération dans l'activité langagière qu'est l'entretien journalistique</i>	46
2.4.2. <i>Les figures subjectives et personnelles du Maire</i>	48
2.4.3. <i>Les effets d'objectivation des actions municipales</i>	50
2.4.4. <i>Le "nous " municipal</i>	52
3. LES POLITIQUES URBANISTIQUES :	57
3.1. SEXTIUS-MIRABEAU LES GRANDS TRAVAUX COTE COURS	57
3.1.1. <i>En ce qui concerne l'introduction du texte</i>	58
3.1.2. <i>La définition de l'opération urbanistique Sextius-Mirabeau</i>	62
3.1.3. <i>La conclusion du texte s'intitule : "Sextius-Mirabeau, quand?"</i>	71
3.1.4. <i>L'interview de Bohigas</i>	72
3.2. UN URBANISME POUR L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN.....	76
3.2.1. <i>L'introduction</i>	76
3.2.2. <i>L'opération Sextius Mirabeau</i>	79
3.2.3. <i>Le centre historique</i>	82
3.2.4. <i>Quartiers et villages</i>	83

3. 3. DES PARKINGS POUR BIEN CIRCULER.....	85
3. 3. 1. - <i>La structure énonciative</i>	85
3. 3. 2. <i>Une description en termes d'actants collectifs</i>	86
3. 3. 3. <i>L'alternance du langage de la description et d'un langage d'expert</i>	87
3. 3. 4. <i>Une relative alternance des formes redouble un schéma argumentatif</i>	88
3. 3. 5. <i>Eléments de conclusion</i>	89
4. AIX EN CHIFFRES.....	90
4. 1. CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE.....	90
4. 2. LA COMPOSITION SOCIALE DE LA POPULATION AIXOISE VUE PAR LES CHIFFRES.....	91
4. 3 LA REPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ACTIVE RESIDENTE AYANT UN EMPLOI. (CF. TABLEAU 5).....	91
4. 4 LES SECTEURS DE L'EMPLOI. AIX : UNE VILLE ACTIVE.....	92

1. AIX EN ACTION :

1.1. La revue dans la politique municipale de communication

Notre première remarque concernant la ville d'Aix-en-Provence et sa politique de communication est de nuancer les propos, les analyses et les résultats que nous présenterons : en effet, contrairement aux autres villes étudiées dans la région et à beaucoup d'autres villes, les revues municipales ne semblent pas avoir été choisies comme voie royale de la communication municipale, que ce soit auprès des aixois ou auprès des "étrangers" à la ville. Nous ne comptons que quatre revues municipales d'information en 3 ans, et depuis 1993, la revue n'a pas connu d'autres éditions. La municipalité semble avoir privilégié d'autres moyens d'informations : outre les journaux locaux (Le Provençal notamment) qui donnent quotidiennement les informations locales, couvrant certes un champ d'activités dépassant les informations municipales, mais nourries cependant très fortement par celles-ci, et les panneaux d'affichage que la municipalité nouvelle a développé dans le paysage urbain, la municipalité a préféré démultiplier sa communication avec les aixois, soit par La lettre du Maire, distribuée irrégulièrement dans les boîtes postales, soit et ceci par contre de façon régulière et systématique en fin de semaine notamment, par des visites du Maire dans les différents quartiers. La municipalité semble avoir développé une politique de communication directe avec les citoyens.

C'est la raison pour laquelle le choix d'étudier la communication municipale à travers les revues municipales n'est pas pertinent si l'objectif de la recherche portait essentiellement sur la ville d'Aix-en-Provence et sa communication municipale. L'intérêt de retenir cependant la revue municipale comme objet d'analyse relève de la volonté méthodologique d'étudier les politiques municipales de communication, d'une part, de manière comparative par la confrontation des diverses solutions en termes formels ou de contenu, inventoriées par les trois municipalités de Marseille, Aubagne et Aix-en-Provence, et par leur projection dans un ensemble plus global, et d'autre part, parce que le groupe LUCIOLE s'est donné comme objectif d'expérimenter des outils de traitement de données symboliques (linguistiques et iconiques), et d'en tirer les conséquences en matière d'interdisciplinarité.

1. 2. L'institutionnalisation des politiques de communication

Bien que s'intitulant les premières années, trimestriel municipal d'informations, puis magazine municipal d'informations, la revue municipale d' Aix n'a en fait qu'une périodicité de parution annuelle. Nous avons donc pris en considération les quatre numéros sortis depuis que la revue existe c'est à dire depuis 1990 après l'installation de l'équipe municipale conduite par J.F Picheral en 1989.

La revue est l'émanation du service de communication de la Mairie (service de presse), sous la tutelle d'un élu. Ce service est au départ confié à une directrice de la communication issue de l'équipe politique du Maire et chargée de sa campagne électorale. Cette fonction de direction disparaît au bout de deux ans ; elle est remplacée par un poste d'attaché de presse et l'intervention d'une agence de communication extérieure à la ville. Les supports écrits produits par ce service sont, outre la revue, la "Lettre du Maire" qui paraît tous les deux mois, excepté en période de campagne électorale ; des plaquettes dites "à usage externe" c'est à dire à destination des partenaires économiques ainsi que des publics de passage à l' occasion de congrès, colloques... ("Aix la performance"). La revue municipale dite à usage "interne" est tirée à 55000 exemplaires ; elle est distribuée gratuitement et diffusée selon des modalités qui se sont modifiées à chaque parution : boîte aux lettres, mise en dépôt dans les mairies annexes et autre services...Le budget de la revue s'élève à 400.000 F (en 1992) ; il est entièrement pris en charge par le budget municipal , le refus de la publicité étant un choix délibéré des élus.

1.3. Des formes et des couleurs

La revue a l'allure, sinon la forme, d'un magazine : papier glacé, photos couleurs, graphismes contrastés, encarts et cartouches sur fond coloré, couleurs vives, mise en page agréable.

Le titre " Aix en action" est évidemment l'un des repères réguliers d'identification de la revue bien qu'il ne signifie pas immédiatement sa fonction d'information ou de communication tel "Marseille magazine" ou "Aubagne magazine" ; il pose d'entrée la ville en situation d' acteur. Mais ce titre se lit en première lecture en référence à *Aix en - Provence* ; ce mode de construction se retrouve dans plusieurs slogans qui publicisent le nom de la ville ; il faut rappeler là entre autres la campagne électorale d'un candidat aux municipales de 1989 qui s'est entièrement déclinée sur ce thème " *Aix en vert* ", " *Aix en fête* "....

Ce titre se reproduit d'une revue à l'autre toujours disposé horizontalement en haut de la page de couverture, mais avec des graphismes dans chaque cas différent.

Dans le n°1 les lettres sont verticales, de grande taille (7,5cm), en deux couleurs, "Aix" écrit en bleu et lettres larges (1 cm), "en action" écrit en gris et lettres fines (2 mm) d'ailleurs pas très lisibles ;

Dans les n°2, 3, 4, les lettres sont italiques, de moindre taille (entre 3 et 5 cms), de couleur bleue, n°2, ou blanche, n°3 et 4, sur une même ligne horizontale dans les n°2 et 4, sur deux lignes dans le n°3.

Il paraît difficile d'interpréter ces différences dans la seule logique interne des titres ou plutôt du titre : la permanence du titre ne se poursuit pas dans la permanence de son graphisme qui pourrait donner un repère supplémentaire au lecteur ; le graphisme de chacun d'eux est sans doute à resituer dans la composition de chaque page de couverture et relève peut-être plus d'une esthétique que d'une lecture de signes.

Le titre ne désigne pas à lui seul la revue : son nom de presse suivi de la date de parution, apparaît sous les termes,

- trimestriel municipal d'informations dans les n° 1 et 2
 - n°1 Décembre 1990
 - n°2 Juin 1991
- Magazine municipal d'informations dans les n° 3 et 4
 - n°3 Juillet 1992
 - n°4 Juillet 1993

Les termes changent lorsque la périodicité trimestrielle annoncée passe à une périodicité annuelle, modifications qui sont à mettre en rapport avec des problèmes de budget et de changements dans la composition de la cellule de production de la revue. Mais cette modification de la périodicité ne fait pas l'objet de commentaire dans la revue.

Leur disposition sur la page de couverture ainsi que leur graphisme sont différents dans chaque numéro mais ils sont toujours écrits en lettres minuscules : hyper minuscules dans le n° 2 , plus lisibles dans les n° 1, 3, 4 et toujours situés en bordure de page, soit en haut soit en bas soit sur le côté.

Le nom de la revue redouble pour partie celui de la ville ; Aix est ainsi doublement personnifiée, sujet de l'action et emblème de la revue. Les auteurs concrets de l'action et de la revue sont en retrait.

Composition générale de la page de couverture

Une photo couleur occupe la presque totalité de la page ; elle représente toujours un élément urbain, architectural ou paysager : le clocher de St sauveur (n° 1), la statue de Mirabeau dans la salle des pas perdus du Palais de justice (n°2), la fontaine des quatre

dauphins (n°3), une vue de la promenade de la Torse (n°4). La photo peut être encadrée d'une fine bordure blanche ou couleur ou seulement "posée" sur un fond blanc ou multicolore. Le montage texte / photo se modifie à chaque numéro : dans deux cas sur quatre, la photo constitue un fond sur lequel s'inscrivent les textes, titres et sommaires (n°2 et 3); dans les deux autres le sommaire s'inscrit en colonne parallèle à l'extérieur de la photo (n°1 et 4); " Aix en action " s'imprime aussi à l'extérieur de la photo (n°1) ou en cartouche sur la photo (n° 3) ou encore en surimpression (n° 1) ; les combinaisons de couleur varient quelque peu dans une dominante de bleu et de blanc.

Le rapport texte / image

Numéro 1 : La photo représente le clocher de la cathédrale sur un fond de ciel bleu, dans un écran de verdure de feuilles de platanes, éclairé par le soleil du matin. En surimpression " Aix en action " en grosses lettres bleues et grises et dans l'angle en haut à gauche un karatéka placé en diagonale dans une posture de mouvement et d'extension maximale, le visage tendu, le poing fermé, la ceinture noire marquée de sept dans . L'image est insolite et pas d'accès immédiat pour les non-sportifs ou initiés de ce sport ; faut-il y voir une mise en image de l'action, une connotation de la jeunesse (mais le visage ne paraît pas très jeune) ou de l'avenir associée à celle de tradition ou de patrimoine évoquée par les détails architecturaux du clocher et de la cathédrale ?

La revue porte un titre " le point sur Ste Victoire " inscrit en surimpression blanche au bas de la photo, titre qui n'a pas de rapport avec la photo ou le sommaire de la couverture ; celui-ci apparaît sur le fond blanc de la page et disposé en colonne à droite de la photo ; trois titres qui sont une sélection du sommaire de la page 2 mais formulés façon "Libé" : *Sextius mirabeau : côté cours, L'Arbois : la matière grise se met au vert, Cézanne pas à pas.*

Titres du numéro et du sommaire ainsi que la photo se juxtaposent ; mais le karatéka est peut être le trait d'union (les trois traits rouges ?) entre " Aix " et " action " écrits sous deux couleurs différentes Aix en bleu et en action en gris ; "Aix" croisant avec le clocher et le karatéka avec " en action " .

Numéro 2 : Gros plan sur la statue de Mirabeau : le nom de Mirabeau ainsi que la date 1789 sont bien lisibles sur le piédestal et, au verso en bas de la page 2, est précisé que cette statue se situe dans la salle des pas perdus du Palais de Justice. Tout est dit : " Mirabeau, un doigt vengeur levé dans la salle des pas perdus du Palais de Justice, tel que l'a vu le sculpteur aixois Truphème. Elle a été mise en place en 1922 et provient de la cour de l'hôtel de ville où elle avait été inaugurée en 1876". Il est évident qu'on pourrait s'imaginer à l'extérieur du Palais et non à l'intérieur (la lumière, les colonnes , la

direction du bras). Mirabeau n'est pas là par hasard : le titre de la revue inscrit en lettres blanches au bas de la photo, nous annonce " L'année des 2M : Mozart Mirabeau ". Mais seul Mirabeau est là.

La photo a des couleurs sépia, peut être évocatrices du passé ; elle est doublement encadrée d'une bordure blanche et d'un trait noir, et posée sur un fond blanc, mise en page qui suggère celle d'un album photo. " Aix en action " s'écrit en lettres italiques, toutes de même format, de couleur bleu horizon sur fond blanc et surplombe le cadre de la photo ; un élément du logo de la ville s'inscrit en surimpression sur le mot Aix, sous la forme de diagonales qui zébrant le coin gauche de cette page de couverture ; (un peu dans le même sens que le karaté ka sur la photo précédente).

Sur une cartouche disposée dans la verticale d'une colonne et sous la main tendue de Mirabeau se détache en lettres noires sur un fond de couleur claire, trois titres de somMaire. Ici peu de fantaisie dans ces titres mais tout de même une connotation de bien-être : *en fête, bien circuler, mieux vivre* ; et la rationalité de l'action : *le programme, des parkings, social*. Aucune reprise dans ce somMaire du titre de ce numéro de la revue : *l'année des 2 M : Mozart et Mirabeau*. Comme dans le numéro précédent (*le point sur Sainte Victoire*) ces titres correspondent à une sur-sélection dans le somMaire complet de la revue ; ils rappellent ou définissent une conjoncture, un évènement ; ils inscrivent tout de même la revue dans une histoire (Mirabeau), un territoire (Ste Victoire), une culture (Mozart).

Numéro 3 : La revue devient "magazine municipal d'informations" et non plus "trimestriel municipal d'informations ". Le somMaire disparaît ; seul un titre général, succession de deux énoncés : *Tradition* et *avenir* *A la recherche de l'équilibre parfait*, donne à ce numéro un caractère de plaquette d'informations de nature publicitaire plus que celui d'un périodique d'informations municipales.

Tradition écrit en italiques, et *AVENIR* en petites majuscules puis une ligne ondulée jaune pour conduire le lecteur à la ligne suivante écrite en italiques de plus gros caractères et qui énonce cette déclaration d'intention, *A la recherche de l'équilibre parfait* qui peut être entendue comme une assertion d'un sens commun à promouvoir.

La photo nous donne Aix à voir dans sa tradition, la place des quatre dauphins, et un avenir, deux jeunes enfants souriants ; mais nous ne sommes que dans l'emblématique, le jeu, le spectacle.

Le gros plan sur un des quatre dauphins nous renvoie au jeu des enfants ; la prise de vue aligne sur une même diagonale le dauphin plus vrai que nature, le jet d'eau, le regard des enfants, le beau geste du petit garçon qui semble vouloir atteindre l'animal.

Tout peut évoquer Aix, la fontaine, l'eau, la lumière, la façade (pourtant sombre et grillagée), les couleurs du fond de page qui rappelle la couleur du soleil sur la pierre de

Rognes, la préservation du site (ces vilains poteaux gris). L' avenir repose sans doute sur ces jeunes enfants (qui sont difficiles à imaginer comme des enfants du quartier jouant sur la place mais peut-être des enfants de touristes d'où aussi cette impression de spectacle). Toute l'ambiance de la ville patrimoine est là, dans ses couleurs, sa lumière, le plaisir dans ces regards.

"Aix en action" où Aix est écrit en très grosses lettres ainsi que le libellé "magazine municipal d'informations" s'inscrivent en lettres blanches sur des cartouches de couleur vert pré, disposées en haut et bas de la page ; la cartouche du haut de cette couleur vert pré, s'accroche à quelques feuillages de platane et renforce leur couleur peu visible.

Numéro 4 : Nous voici dans la nature ; ce n'est pas la campagne aixoise ; la nature offerte aux aixois est maintenant urbanisée : ce sont les parcs et jardins : Aix en vert comme l'annonce un des titres du somMaire. La photo représente une vue de la promenade aménagée au bord de la Torse comme nous l'indique à nouveau la légende libellée en page 2. Elle est inondée de vert, la verdure des arbres et des feuillages qui se reflètent aussi dans l'eau ; inondée de verdure et de fraîcheur (la revue est datée du mois de juillet) ; quelques promeneurs sur le petit pont en bois donnent quelques notes de couleur vive et une atmosphère de détente ou de vacances . Le petit pont en bois et l'abri des canards indiquent bien que la promenade soit aménagée comme "espace vert " à l'intention des citadins.

Cette photo occupe les 4/5ème de cette page de couverture sans surimpression de texte ; elle est encadrée sur le côté gauche et le haut d'un mince filet rouge puis d'une large bande bleu marine sur laquelle se détachent les textes en lettres blanches . Le libellé de la revue "magazine....", en minuscules, son nom en italiques de grand format qui mord très légèrement sur le haut de la photo occupent cette bande horizontale du haut de la page ; trois titres du somMaire s'inscrivent en colonne dans la bande verticale de gauche ; aucun titre général comme dans les numéros 1 et 2 ; seules ces trois rubriques réfèrent à l'action municipale : *la petite enfance ; parcs et jardins : Aix en vert ; l'action sociale : une priorité, des choix adaptés.*

La quatrième page de couverture est dans trois numéros sur quatre identique : le logo de la ville dessiné sur la page blanche. Le numéro 3 qui comprend dans son somMaire tout le programme des festivités estivales reprend dans cette quatrième page de couverture l'affiche des expositions des musées de la ville sur Don Juan.

Les pages intérieures des couvertures

La page 2 : est standard, sa composition toujours identique : la photo réduite de la couverture ; en cartouche couleur sur un fond toujours blanc l'équipe de production et de réalisation de la revue avec leurs noms, leurs fonctions, des adresses et des numéros de téléphone ; le logo de la ville en petit format ; la légende de la photo de couverture ; et enfin le sommaire complet.

La troisième page de couverture

Dans les numéros 1 et 2 elle est occupée par la rubrique " Aix en stars " qui représente l'album photos de différentes personnalités politiques, diplomatiques, sportives, mondaines.....qui ont honoré la ville de leur visite. Les photos sont légendées et le prestige qu'en retire la ville est commenté avec toute l'emphase nécessaire.

Dans le numéro 3 cette page est consacrée à un texte signé J.F.Picheral traité en forme de conclusion. Nous y reviendrons lors de l'analyse de l'éditorial de ce numéro traité en forme d'introduction.

Dans le numéro 4, les deux dernières pages sont occupées par une rubrique " nouvelles brèves ".

Une présentation générale des pages intérieures

Il s'avère difficile de recenser des formes régulières dans la présentation ou l'organisation interne de la revue qui pourraient être reçus comme des guides de lecture ou des points de repère, habituels pour un public familier d'un périodique ou d'un magazine.

Tonalité

Hormis l'édito, **les articles ne sont pas signés** ; une seule exception sur tout notre corpus : deux jolies pages sur " les nouveaux chemins de Sainte- Victoire " signées, *Jacqueline de Romilly, de l'Académie Française.*

De même, **les Aixois mis en scène sont anonymes** : très peu de noms sont cités qu'ils soient élus ou simple citoyen ou encore représentants de "la société civile" : **aucun visage ou nom** d'un sportif, d'un responsable d'association, d'un professeur de l'Université ou d'une association d'étudiants, d'un restaurateur d'oeuvre d'art ou de cuisine provençale, d'un animateur de centre social ou d'un musicien du Conservatoire. Bref, les Aixois sont des citoyens comme les autres, occupants anonymes des rues

piétonnes, des squares et des marchés ; leurs édiles municipaux ne sont pas visibles ne sont pas nommés et pourtant c'est de leur action aussi dont on parle ; quant aux acteurs économiques ils sont en limite ou hors territoire : aux Milles, à Cadarache, au CETE, autour de l'étang de Berre ou à Rousset ; mais Aix est pour beaucoup un lieu de résidence (cf. Aix en chiffres).

Seules quelques vedettes emblèmes de l'aura culturelle : William Christie, Tereza Berganza apparaissent dans un numéro (n° 2) photographiées et nommées ainsi que quelques autres artistes dans ce numéro consacré aux spectacles de l'été.

Une seule élue municipale est nommée dans son action, Nerthe Dauthier, dans le premier article du numéro 1, article informatif sur l'atelier du patrimoine. De même l'architecte " chef de file de l'équipe lauréate de Sextius- Mirabeau ", Bohigas, est présenté par quelques traits de sa carrière professionnelle et un petit portrait avant de procéder à un interview.

A deux reprises, toujours dans le numéro 1, dans un article qui inventorie l'opération Ste Victoire sont nommés dans une petite cartouche à la fin de l'article "les acteurs (institutionnels) de la réhabilitation du massif de Ste Victoire " ; de même dans un article qui présente l'Office municipal des jeunes sont aussi nommés dans un petit encart les membres de l'OMJ.

Les repères d'une citoyenneté locale, les lieux et les débats d'une démocratie locale , le récit d'une histoire ne semblent pas traverser de part en part la revue; on est très peu dans l'ordre de l'événement, du vécu, du singulier . La revue n'apparaît pas comme un lieu de publicisation de la vie locale au sens d'une modalité d'insertion à un espace social localisé et non au sens de la mise en spectacle.

Mais quelle en est alors la tonalité générale : celle de l'analyse développée selon les catégories abstraites de l'action municipale : l'économique, l'urbanisme, le social, le culturel, le tourisme ; et selon les catégories abstraites des populations : la petite enfance, les jeunes, les personnes âgées, les étudiants...

Hormis l'édito et ces rubriques : "nouvelles brèves" que l'on trouve dans 3n°s/4 et , "Aix en stars" dans 2n°s /4 tous les articles se répertorient au sein de ces catégories à partir des quelles nous avons établi notre corpus.

Nous avons, pour l'étude défini **trois niveaux de corpus** :

- **un corpus central comprenant tous les éditoriaux, les articles concernant l'urbanisme et le social**, c'est à dire des articles décrivant des opérations urbaines et des opérations sur les acteurs : les opérations sociales.

- un corpus annexe ou complémentaire comprenant les articles sur le culturel : programmes, manifestation, expos.

- un corpus parent : les articles sur le développement économique.

Pourrons-nous parler d'une forme rédactionnelle dominante ?

La plupart des articles peuvent être traités comme des dossiers au problème près qu'ils traitent rarement d'un seul dossier ou d'une seule opération ; ils apparaissent plus souvent comme un inventaire d'opérations ou d'actions en particulier dans l'économique ou le social. Quelques articles, souvent plus courts, ont la forme de fiche technique ou descriptive d'un équipement (la vidéothèque par exemple ou la cité du livre).

Les articles comptent entre 2 et 4 pages quelquefois 6. Le texte est souvent dense mais entrecoupé de sous-titres et illustré selon les numéros de nombreuses photos pas toujours légendées c'est à dire simplement illustratives et donc moins informatives .

2. L'ANALYSE INTERNE DES EDITORIAUX.

Le magazine municipal d'information (4 numéros en 3 ans) propose des textes que nous classerons sous la rubrique éditoriaux du Maire, même si nous avons en fait

1. un Editorial : Le point de vue du Maire (n°1 Décembre 1990)
2. un Editorial : n°2 de Juin 1991
3. une Introduction : Une cité exemplaire (n°3 Juillet 1992)
4. un Entretien avec le Maire (n°4 Juillet 1993).

Ils se présentent à la première page de la revue, après la page de couverture, et pour les deux premiers numéros, il prend une page de la revue, pour le troisième, trois pages, et pour le quatrième, il s'agit d'un entretien qui prend 6 pages. Les trois premiers numéros s'achèvent sur la signature du Maire qui utilise un graphisme de type italique (forme conventionnelle exprimant la parole ou la proximité). Dans tous les numéros de la revue, la première page est composée d'une forme mixte linguistique et iconique : une photographie du Maire, de type gros plan. Notons que l'entretien présente plusieurs photographies du Maire, qui sont censées représenter les différents moments de l'entretien. Quant à l'avant-dernier numéro, il présente d'autres photographies, les unes portant sur les toits et les murs de la ville alors qu'une autre représente un orchestre de musique en action.

Ajoutons que les deux premiers numéros de ce magazine ont été réalisés par les services de la Municipalité, alors que les deux derniers numéros l'ont été avec l'aide de professionnels de la communication (cf. 1. 2.)

Ce type de matériau est particulièrement intéressant quant à la construction d'une image politique du Maire qui a semblé être l'un des problèmes particuliers de la municipalité aixoise. En effet, il s'agit d'un Maire nouvellement élu : il était jusqu'ici conseiller général et son élection à la municipalité comme Maire, si elle s'explique rationnellement notamment par les incapacités, l'impuissance et surtout l'inaction de l'ancienne municipalité, bloquée par ses conflits internes, n'en a pas moins été une surprise : la construction d'une image politique du Maire semblait s'imposer, puisque, qu'on le regrette ou non, c'est aussi symboliquement celui par qui la ville existe comme entité politique, et prend sens.

Comme nous avons pu le remarquer auparavant, les éditoriaux comme les autres articles des revues municipales sont des formes rédactionnelles hétérogènes. **Nous refusons d'opter pour une analyse de genre, le genre éditorial, qui serait réglé**

selon un certain nombre de règles convenues. Notre propos est de tenir le pari de l'hétérogénéité et de la complexité des formes rédactionnelles.

Si nous composons notre hypothèse externe de la nécessité de la construction d'une image du Maire, et l'hypothèse interne de la pluralité de formes s'exprimant dans l'éditorial, nous admettrons qu'il est heuristique de supposer que ces formes rédactionnelles, parce que de nature principalement communicationnelle renvoient plutôt à du discours qu'à du gnoséologique ou de la narration, même si ces deux fonctionnements langagiers peuvent s'y insérer. C'est pourquoi les outils d'observation que nous emploierons de manière constante sont ceux de la théorie de l'énonciation. Celle-ci nous permettra d'observer les figures subjectives que le Maire se constitue dans et par ses éditoriaux. Mais nous essaierons en même temps de voir en quoi ces diverses images fournissent en même temps aux lecteurs Aixois une place pré-déterminée par la formulation linguistique. Soyons plus précis : il s'agit d'une place potentielle, et non d'une pré-détermination de places réelles puisque le lecteur et l'Aixois, dans leur activité de lecture et dans leur manière d'être aixois, peuvent co-construire le sens du "texte" en question, et donc accepter ou rejeter la place qui leur est proposée. Enfin les autres interrogations, mentionnées à propos de la communication municipale, seront susceptibles d'être traitées dans le cadre de ce corpus, dans la mesure où elles apparaissent. Mais, pour ce faire, la théorie de l'énonciation n'est pas l'outil adéquat : nous nous attacherons à une approche plus lexicale que syntaxique dans ce cadre; de plus, cette analyse lexicale s'attardera sur une mise en scène de métaphores qui, insérées dans le "texte", ne sont pas lisibles comme telles du fait de leur banalisation dans le langage naturel.

Nous proposons au lecteur, à titre d'exemple, une analyse très détaillée du premier éditorial de la revue, puis nous présenterons les autres éditoriaux plus rapidement avant de faire une première synthèse de ce genre de matériau.

2. 1. Editorial : Le point de vue du Maire (décembre 1990)

2. 1. 1. Les figures énonciatives

L'Aixois et l'homme de dialogue :

La **communication** est présente dans tout l'éditorial : ce dernier commence par un "discours rapporté", sous la forme d'une citation qui reproduit une interaction verbale entre **un habitant d'Aix et un non-habitant d'Aix** : la structure d'énonciation sépare ainsi les Aixois des non-Aixois : "*Vous avez de la chance, vous habitez une belle ville*".

Non seulement l'éditorial commence par une **conversation** mais un certain nombre de termes qui suivent font référence à cette qualité d'homme de dialogue qui qualifierait le Maire. Homme de dialogue, encore faut-il préciser : il s'agit de la mise en évidence de sa capacité :

- à interagir dans des **relations de proximité** : *"amis ou relations", "avais coutume d'entendre de temps à autre de la bouche," "encore plus souvent d'entendre "; "mieux encore aujourd'hui je reprends la conversation"* ;

- et même quand il s'agit de **négociations** pour les "dossiers" concernant les opérations urbanistiques : *"je parle de ""je demande à mon interlocuteur" "je suis fier d'annoncer".* La **formule rituelle** qui clôt l'éditorial donne à cet homme politique la qualité banale **d'acteur de la quotidienneté, et de la conversation, obéissant aux rituels** : *"je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux "*. Quotidienneté et conversations sont celles des habitants d'Aix-en-Provence. En ce sens, Le Maire commence par se présenter essentiellement comme un **Aixoï**s au milieu des autres aixois.

De l'habitant au producteur de la ville : Le changement de place

Le Maire commence à se présenter comme un **aixoï banal**. Qu'est-ce qu'être un aixois banal? On peut le qualifier d'une double manière :

- premièrement, l'aixoï c'est celui qui habite la ville, c'est-à-dire : cela lui donne une compétence que les non-Aixoï ne peuvent avoir : une connaissance interne et "vraie"(par rapport à *"illusion"*) de la ville

- puis, l'aixoï banal semble n'avoir qu'un rapport purement **réceptif** à sa ville. Le côté **actif** de cet aixois banal est donné dans la possibilité qu'il a, en son for intérieur (*"je ne pense plus seulement"*), de **séparer l'illusion de la réalité** : il ne peut que remettre en question la connaissance extérieure de son interlocuteur, et l'expliquer par sa qualité de non-aixoï en quelque sorte *"ils n'y habitent pas ou n'y sont pas venus depuis longtemps"* . En ce sens, il est essentiellement réceptif, non du point de vue de sa connaissance mais du point de vue de l'action politique. Outre le fait d'habiter la ville, il a une qualité d'être un regard, un observateur proche de l'actualité de sa ville.

Cependant cet Aixois banal **change de place** : d'observateur critique de la ville, il devient un homme d'action, un décideur. Il est intéressant de voir comment ce changement de place est traité dans l'éditorial:

- utilisation d'une **opposition de temps** entre l'imparfait et le présent : *"j'avais coutume de, depuis que je suis Maire"* ;

- des **formes négatives ou contrastives** : *"ma réaction est restée inchangée mais elle s'est amendée"* : relation d'opposition (*"mais"*), nuancée par l'idée d'amendement : la

rupture n'est pas totale. Il y a continuité mais le personnage change de position : d'aixoïse banal, il devient homme politique.

. L'homme politique se construit dans l'usage de la nuance de politique législative avec laquelle il souligne son changement de place : "*amender*" ; *je ne pense plus seulement ...travaillons vite*" : on retrouve ici les mêmes nuances.

. L'homme politique se constitue dans le texte par le passage du "je " au "nous", de la pensée ("*je pense*") à l'action ("*travaillons*"), de l'indicatif à l'impératif (marque peut-être non plus de politique législative, mais exécutive).

. La continuité qui marque le passage d'une réceptivité critique à non seulement une action mais une action **améliorative** est aussi un moyen de différencier ou de spécifier l'homme politique en question par rapport à l'action politique passée : "*Mieux encore aujourd'hui je reprends...en poussant les dossiers dont je suis fier*" ; "*ère nouvelle*"..."aménagement exceptionnel" ; "*très grand cas*" ;"*je suis fier de mettre en valeur le savoir-faire et le dynamisme*"; "*une grande exposition Cézanne*" ;"*je suis fier encore d'annoncer*" "*je suis flatté de pouvoir décrire la vivacité et la ténacité*". Dans ce cadre, les valeurs qui sont attribuées ou choisies pour qualifier l'homme politique relève à la fois de la tradition et de la modernité : dans le premier cas, il s'agit de l'honneur par la répétition de l'adjectif ("*fier*") ; dans le second cas, ce sont les qualités de savoir et de dynamisme qui sont mises en avant : "*savoir-faire*", "*dynamisme*", "*vivacité*" "*ténacité*". Les amélioratifs et l'adjectif "*nouvelle*" marquent la spécificité de l'action politique actuelle, et manifestent une rupture avec la politique municipale antérieure.

L'homme politique est aussi un directeur, un médiateur et un négociateur

Le passage de l'aixoïse banal à l'homme politique s'accompagne de la prise en charge de la coordination des actions et de leur valorisation auprès de la population, des experts, des bailleurs de fonds : **négociateur**, il l'est "*en poussant les dossiers*" alors que c'est son conseil municipal qui en est "*l'initiateur*"; il l'est encore quand il s'agit de convaincre de l'intérêt de ces dossiers : "*je parle ...l'ère nouvelle que cet aménagement exceptionnel va apporter à Aix-en-Provence*".

Directeur des actions, qu'il demande ou qu'il valorise : "*mettre en valeur ... dont ont fait preuve les services et les responsables des musées lorsque je leur ai demandé...*" "*les dernières acquisitions foncières...*"; "*pouvoir décrire le dynamisme et la vivacité de notre démarche*" "*notre tâche ne fait que commencer*". Le directeur utilise volontiers les "nous", "notre", et les nominalisations ("*acquisitions*", "*implantations*"; "*naissance de*") et les infinitifs ("*à gérer*") ou la ville ("*Aix-en-Provence ne manque pas de matière*"). Dans le premier cas, l'action de direction est assumée, prise en charge explicitement; dans le second cas, la direction devient comme une force naturelle.

Enfin, **médiateur**, il l'est dans les négociations, et dans la tâche qui le conduit à valoriser la ville et les aixois. Il se fait le médiateur entre les services municipaux, le conseil municipal et les aixois. Il se fait le porte-parole de la ville d'Aix-en-Provence : "*Aix-en-Provence ne manque pas de matière*". Il l'est encore auprès de la population de la ville : "*je vous propose ce magazine trimestriel pour en illustrer les principales étapes*".

La revue et son informateur principal apparaissent respectivement comme le lieu et l'instrument emblématiques de la réflexivité sociale et institutionnelle. En même temps, les formes syntaxiques (possessif, et les nominalisations) marquent l'appropriation des actions collectives. L'ambiguïté et l'ambivalence de cette double position dans l'espace interactif -emblème et individu- redoublent l'ambiguïté et l'ambivalence du concept et de la réalité de la représentation politique, en même temps qu'elles permettent tendanciellement un déplacement de l'aixoïse vers l'entrepreneur.

2. 1. 2. Les espaces interactifs : les places "données" aux lecteurs

Nous venons de voir comment l'espace interactif se complexifiait quant à la place de l'émetteur. Il s'agit ici de repérer les places qui sont proposées aux lecteurs du magazine. On peut dire que le lecteur est convoqué bien sûr comme aixois banal avec ses connaissances et ses savoirs locaux, comme aixois désireux de s'inscrire dans l'avenir sans rien perdre de son passé.

Le lecteur, un aixois

Le lecteur aixois est convoqué dès les premières lignes à la même place que le Maire : en tant qu'**aixoïse qui habite sa ville**, il a une connaissance interne qui ne se nourrit pas d'illusion. Et d'une certaine manière, l'aixoïse qui se définit par opposition avec les étrangers (*ceux qui n'y habitent pas ou qui n'y sont pas venus depuis longtemps*) est une figure d'**identification** : est aixois celui qui y habite depuis longtemps, ce qui est en même temps un moyen d'unifier une population largement originaire d'ailleurs mais qui s'y serait en quelque sorte fixée.

La vertu identificatrice du "texte" apparaît ainsi comme ayant pour source une connaissance interne ou spécifique que n'ont pas les autres interlocuteurs. Ceux qui sont désignés comme "amis" ou "relations", "ils", "mon interlocuteur", devant qui le Maire "est fier de mettre en valeur" d'annoncer, pouvoir décrire". Ceci implique une certaine complicité entre le Maire et les aixois, qui ont la même connaissance interne de la ville : **complicité de savoirs locaux**.

En même temps que le Maire parle à son interlocuteur, il instaure un rapport particulier avec son lecteur, un **rapport de "tension"**, qui l'appelle à la participation dans l'unification des actions et des acteurs : "*travaillons vite et bien*"; *ère nouvelle que cet aménagement va apporter*"; "*nous faisons de notre patrimoine non seulement historique mais à venir*"; "*au lendemain du désastre de Sainte Victoire*"; "*destinées à "notre démarche" "l'urgent, le quotidien et les grands dossiers"*"; "*notre tâche ne fait que commencer*".

Les savoirs locaux portent notamment sur le désastre de la Sainte Victoire; l'unification des actions, elle, se réalise par l'ambiguïté du pronom ou de l'adjectif personnel : notre, nous. Le rapport au lecteur est essentiellement orienté vers une "pratique des yeux ou des pieds" : "ère nouvelle"; "va apporter", "à venir", "destinées à"; "démarche""commencer". L'unification des acteurs s'effectue par le statut grammatical commun des actions, et l'absence de hiérarchisations des décisions : l'urgent, le quotidien, les grands dossiers.

Cette participation recherchée est donc de l'ordre du regard et de l'ordre de la "pratique des pieds" : unification des acteurs, unification politique des acteurs par l'accord sur les actions. Cet accord peut se prolonger par la qualité de lecteur, adressée au citoyen : "*je vous propose ce magazine semestriel pour en illustrer les principales étapes*" : il s'agit toujours de voir et de suivre.

2.1.3. Permanence et mutation

Il s'agit de noter comment est traité dans le texte le passage d'une figure à l'autre de la ville. Nous pouvons nous intéresser notamment aux changements d'image identitaire de la ville, entre tradition et modernité; nous pouvons également voir comment s'opère la spécificité socialiste de la ville par rapport à l'ancienne municipalité, si cette spécificité apparaît.

Tradition et modernité :

L'image traditionnelle valorisée de la ville est donnée d'emblée par le rapport extérieur/intérieur avec lequel l'éditorial s'inaugure : "belle ville". Cette image traditionnelle entre en conflit avec la pratique des habitants de la ville : "ils n'y habitent pas", "ils n'y sont pas venus depuis longtemps"; "l'illusion existe encore". Ce ne sont que les étrangers à la ville qui peuvent conserver l'image valorisée de la ville. Mais en même temps, comme nous l'avons vu pour le changement de place du Maire, la valorisation de la ville n'est pas à déconstruire mais à réaliser : le jeu se noue par l'utilisation valorisée des adverbes de temps : "*encore*", "*vite*", "*bien*", et des substantifs : "*bénéfice*" "le rêve et la réalité profonde". C'est, d'une part, la transformation lexicale, la

renomination de *l'illusion* en *rêve* qui permet le passage et d'autre part, la double forme **négative ou contrastive** de l'expression "*ne pas en perdre le bénéfice*". L'expression du temps sous la forme de la **durée (encore)** et l'expression de **l'urgence du présent (vite)** dans cette durée en permettant aussi le jeu.

Cette continuité est ainsi assumée comme un développement, une marche en avant (*je reprends en poussant les dossiers*). En continuité toujours l'avenir est évoqué : *concrétisation de Sextius-Mirabeau ; va apporter ; le très grand cas que nous faisons de notre patrimoine non seulement historique mais présent et à venir* .

Reprenons ces exemples : nous voyons se matérialiser la continuité entre le passé et l'avenir par l'usage d'une nominalisation d'un verbe à la forme progressive, ("concrétiser"), et d'un futur immédiat ("va apporter"). Cette continuité est soulignée par des locutions adverbiales comme "non seulement mais". Ces formes grammaticales s'accompagnent de créations lexicales, dans une renomination du présent et de l'avenir comme patrimoine.

Cette continuité de l'action se lit encore ainsi : ""monter" une exposition Cézanne, au lendemain du désastre de Sainte-Victoire". Le patrimoine physique et culturel que représente Sainte-Victoire se voit redoubler comme patrimoine par une action culturelle présente, le "montage" de l'exposition Cézanne.

L'unification des acteurs dans leurs propriétés d'usagers et de spectateurs

La question qui se pose pourrait être énoncée ainsi : alors que nous nous sommes intéressés dans les espaces interactifs au lecteur qui, pour nous, se définit aussi comme citoyen, il s'agit ici de **reconstruire les espaces interactifs à partir des groupes sociaux** qui sont évoqués et donc interpellés dans l'éditorial. Mais cette interpellation ne se fait pas de manière directe : il ne s'agit ni d'actes directifs, ni d'actes commissifs par exemple. Ce sont des **actes de langage représentatifs** : en effet, cette interpellation s'opère à l'aide de substantifs qui évoquent plus que des acteurs des actions orientées vers tel ou tel type de groupe social. Ceci pose aussi une autre question qui est, pour nous, particulièrement pertinente, à savoir la question de **l'existence ou non de procédures d'unification de ces populations** : s'agit-il du citoyen? ou de l'Aixoïis, c'est-à-dire du citoyen, et dans ce cas quelles propriétés sont-elles attachées à cet aixoïis? S'agit-il de groupes pensés comme catégories sociales (cf CSP ou couches moyennes, populaires etc.) : on pourrait alors les appeler sinon des clientèles, du moins des "publics" et, dans ce cas, comment peut s'articuler cette division sociale dans l'écriture d'un Maire, comment se reconstruit dans le texte un espace public ? S'agit-il d'une unification qui se réalise sous le chapeau d'une municipalité socialiste? Et nous aurons alors à décrire ce qui se définit comme socialiste : de gauche et moderne?

Les **moyens linguistiques** qui sont utilisés dans ce cadre désignent de fait des actions, mais celle-ci sont énoncées dans une **forme de "naturalisation"** qui évite (il ne s'agit pas nécessairement d'un acte volontaire mais d'une habitude de langage souvent liée au discours politique et surtout administratif) de désigner les acteurs de l'action ou les acteurs pour qui elles sont réalisées.

C'est ainsi que les opérations urbanistiques sont formulées sous forme de nominalisation de verbe ou d'adjectif "**concrétisation de Sextius-Mirabeau**", "**aménagement exceptionnel**", ce dernier devenant acteur lui-même puisqu'il "*va apporter une ère nouvelle*". Le détachement de l'expression "*de l'ère nouvelle*" répond sans doute à un principe d'économie du langage (rôle dans deux énoncés différents) mais en même temps l'expression détachée est mise en valeur, un peu à la manière d'une "thématisation", alors qu'elle devrait jouer le rôle de "propos". Ainsi cette "**ère nouvelle**" surgit par la place occupée dans la phrase mais aussi par la forme lexicale "*nouvelle*", semble-t-il, du néant, c'est-à-dire comme un **phénomène naturel** et non comme un acte lié à des acteurs sociaux : naturalisation du phénomène qui esquive ainsi les conflits, les enjeux sociaux qui se sont manifestés lors du choix de cette opération. Il semblerait ainsi qu'un consensus se serait de fait réalisé, tout au moins le fonctionnement de l'éditorial peut nous le laisser penser.

Dans ce cadre, l'opération Sextius-Mirabeau semble **s'adresser à tous les aixois, et surtout à leur devenir**. En ce sens, cette opération urbanistique est une opération sur le **temps (à venir) des acteurs sociaux**, appropriation en quelque sorte de ce devenir. La question, si elle a à se poser, serait celle de situer cette opération dans les enjeux sociaux qui ont pu avoir lieu, dans la plus ou moins grande participation des aixois au choix de cette opération. Savoir si cette appropriation du temps des aixois est le fait d'un espace public démocratique ou si, sous couvert d'opération municipale, elle est une **appropriation privée** : dans ce cas quels sont les groupes qui y sont impliqués, et donc quelles **clientèles** ont été privilégiées (Cité du Livre...).

"Je demande à mon interlocuteur de noter le très grand cas que nous faisons de notre patrimoine non seulement historique mais présent et à venir".

Dans cette formulation, l'acteur politique est présent en tant que tel ("*je*") et le "**nous**", quant à lui reste ambigu : s'agit-il de la municipalité ou des aixois? Cette ambiguïté est liée au fait de la répétition de la forme personnelle : "**nous** faisons et "*notre patrimoine non seulement historique mais présent et à venir*". En effet, autant le premier terme peut sans trop de mal renvoyer à la municipalité, autant le second ne peut pas lui être renvoyé directement : le patrimoine est un bien public qu'il est impossible même à une municipalité de s'approprier, surtout s'il s'agit d'un patrimoine à venir. Là encore l'articulation *présent et à venir*, renforce l'ambiguïté. Le lexique "patrimoine" évoque nous l'avons dit un

espace public, en ce sens ce sont tous les aixois qui semblent concernés. Cependant, il est difficile de s'en tenir à cette seule affirmation. En effet, ce serait oublier que la thématique du patrimoine est une thématique qui relève de la légitimité culturelle. En ce sens si tous les aixois sont concernés, le sont encore plus les couches cultivées. Ceci ne veut pas dire que les autres couches ne seraient pas intéressées par cette opération. C'est ici que le concept d'espace public mériterait d'être développé. Est-ce un concept descriptif ou une production de normativité ? Je dirais effectivement qu'il s'agit, comme le terme de démocratie d'une valeur et que l'espace public en constitution peut et doit réaliser démocratiquement des valeurs (une normativité). Ceci serait à différencier d'une normalisation, ou imposition par un groupe social donné de valeurs aux autres groupes sociaux.

"Je leur ai demandé de "monter" une grande exposition Cézanne au lendemain du désastre de Sainte-Victoire" .

Nous retrouvons ici des jeux équivalents à ceux que nous venons de voir : il s'agit toujours du **patrimoine physique et culturel de la ville d'Aix**, et en ce sens les acteurs convoqués semblent être l'ensemble des Aixois. La formule "**désastre**" ajoute à ce consensus l'idée d'une souffrance commune. Cependant, l'action elle-même reste à interroger. En effet l'ensemble des aixois ne peut pas se reconnaître dans l'expression "**grande**" de "*grande exposition Cézanne*". Cette expression peut être reconnue par les "publics" des musées, et ce public, c'est non seulement les couches cultivées de la population aixoise mais aussi les étrangers, notamment les touristes. Si bien que l'expression en question fait exister Aix comme identité pour ces couches cultivées (puisque cela correspond à leurs pratiques) mais fait exister Aix comme image (puisque cela correspond aux pratiques touristiques). En même temps, les aixois qui seraient concernés ce sont des "publics", c'est-à-dire des récepteurs, et non des "producteurs". A cette grande exposition Cézanne, n'a pas été associée une politique municipale culturelle en direction de l'émergence ou de la reconnaissance d'un milieu artistique et de la création artistique. On peut, de ce fait, s'interroger sur le travail que l'éditorial effectue sur le thème de l'identité aixoise : s'agit-il d'une identité, liée à une pratique notamment artistique dans sa complexité et son hétérogénéité (dans sa production et sa réception artistique) ou bien le fait de privilégier l'activité de réception, ouverte aux aixois comme aux touristes, ne tend pas à produire du signe, du spectacle, le passage d'une identité aixoise, liée à l'univers du réel et des pratiques, à un univers de signe, à une image d'Aix. Dans cette opération, l'identité se transforme en signe, et l'entité aixoise se réduit à son spectacle.

"Je suis fier encore d'annoncer les dernières acquisitions foncières destinées à faciliter l'implantation d'entreprises à Aix et augurant de la naissance de l'Europôle de l'Arbois".

Les nominalisations contenues dans cette phrase (acquisitions et implantation, naissance) ont des effets identiques à ceux que nous avons déjà mentionnés. Simplement la présence du "je", du complément de nom "d'entreprises" les nuance. Il y a toujours "naturalisation", mais c'est celle de la décision politique. De fait cette naturalisation opère une neutralisation des conflits et des enjeux sociaux : le consensus semble aller de soi. Les acteurs concernés ne semblent pas tellement évidents : en effet la "naissance de l'Europôle de l'Arbois", outre cette "naturalisation" liée à la nominalisation et surtout à la forme lexicale, métaphore biologique, évoque ou convoque plus les européens que les aixois. S'il s'agit des aixois, alors nous retrouvons les problèmes déjà évoqués sur l'appropriation du temps de ces aixois, qui seront amenés à se construire une identité européenne.

"Je suis flatté de pouvoir décrire la vivacité et la ténacité de notre démarche en faveur des jeunes et des associations en particulier culturelles et sportives".

La phrase parle d'elle-même si je puis dire. Les groupes évoqués sont les jeunes et la société civile représentée par les associations culturelles et sportives. On s'adresse à des publics définis en termes d'âge ou d'activités : groupes de jeunes (sport ou activités culturelles) et des couches cultivées. Ces publics relèvent de catégories sociales précises, couches cultivées qui peuvent, grâce aux activités sportives des jeunes s'étendre aux autres catégories sociales, moyennes ou populaires. On peut se demander s'il ne s'agit pas pour une part de la reconnaissance par le Maire d'une partie de son électorat, et les qualités attribuées à l'action menée (vivacité, ténacité) inscrivent alors une définition particulière de la coloration politique de la municipalité : de gauche et moderne.

L'unification de cet ensemble d'acteurs ou groupes sociaux évoqués s'inscrit d'une part dans la "naturalisation" des actions et opérations de la municipalité, et dans l'évidence du consensus qu'opère cette naturalisation. Mais on peut encore la lire dans un certain nombre d'autres traces linguistiques : *"tant l'équilibre est instable entre le rêve et la réalité profonde"*. Bien que cette phrase ne soit pas évocatrice de l'espace public, il nous semble cependant possible d'y lire la réalité du politique, à savoir cette instabilité de l'équilibre : l'adjonction de termes lexicaux antithétiques équilibre et instable marqueraient cette articulation et cette unification. Comme l'expression, bien qu'antithétique soit avérée dans la langue naturelle, elle semble fonctionner comme un syntagme figé, une naturalisation là encore de l'histoire.

On peut également considérer de ce point de vue la phrase suivante : *"la vie municipale a cela de commun avec la vie d'une entreprise qu'elle oblige à gérer de manière égale*

l'urgent, le quotidien, et les grands dossiers". La phrase n'est pas prise en charge directement par le locuteur (distance maximum) et s'inscrit comme une vérité générale (l'utilisation du présent des verbes), comme une loi naturelle là encore. L'idée de loi est donnée par la forme lexicale "oblige". L'autorité de la loi articule des actions différenciées "l'urgent, le quotidien, les grands dossiers". Si le quotidien réfère à nouveau à l'ensemble des aixois et à leurs pratiques de la ville, l'urgent désigne des populations ou des actions plus étroites, quant aux grands dossiers, c'est de l'avenir des aixois qu'il est question, avenir qui ne peut être dans la période actuelle -le présent- le lieu des pratiques et le lieu de la construction d'une identité. Par contre, elle peut donner lieu à une image; l'image que l'on se donne et que l'on vend à l'extérieur. Cette loi s'applique au cas d'Aix : "sur tous ces points, Aix-en-Provence ne manque pas de matière". Le consensus se fait par la nomination de la ville, qui devient sujet, en quelque sorte acteur, et qui en même temps condense tous les publics ("sur tous ces points").

La conception du temps dans l'action municipale

La question de l'identité et de l'image se noue aussi sur l'action politique comme action sur le temps. Comment ce temps est-il désigné dans l'éditorial en question. Plusieurs formes apparaissent :

- c'est d'abord l'opposition entre passé et présent ou à venir, qui correspond à la banale opposition tradition et modernité. Mais prêtons une attention soutenue à la formule de B. Latour qui insiste sur le fait que dire de quelque chose qu'elle est traditionnelle, "c'est la faire passer". Nous n'avons pas, dans cet éditorial, ce genre de fonctionnement puisque l'opposition n'est pas revendiquée mais au contraire il est posé une continuité des actions. Si changement il y a c'est une autotransformation qui en assure en quelque sorte la continuité.(ceci est noté par la transformation de l'aixois en Maire).

Le présent de l'action politique est mis en valeur par le présent des verbes mais aussi par les adverbes comme "aujourd'hui" qui sont autant de déictiques qui définissent la situation. Cet aujourd'hui est en même temps conçu comme un évènement historique. Il ne s'agit plus seulement de déictique mais de l'ancrage dans l'histoire; cet ancrage comme évènement historique se fait par le groupe nominal "ère nouvelle" (ancrage historique par le terme lexical "ère") et évènement par l'épithétisation "nouvelle".

Cette articulation du passé, présent et devenir est particulièrement délicate : continuité mais évènement, c'est la situation déictique qui en est la médiation semble-t-il avec le jeu de l'insertion des actions déjà faites ou en train de se faire, avec des effets temporels potentiels différents : a) *sextius-Mirabeau et ère nouvelle* ; b) *je leur ai demandé* ; c) *annoncer les dernières acquisitions foncières destinées à faciliter l'implantation et la*

naissance..." d) *pouvoir décrire* ; c) *Notre tâche ne fait que commencer ... en illustrer les principales étapes* . f) *"patrimoine historique mais présent et à venir"* .

a) temps présent et à venir

b) temps présent/passé

c) temps présent et à venir

d) temps présent/passé

e) présent et à venir

f) un composé de cet ensemble, sachant que l'énoncé f apparaît en deuxième position.

Le chevauchement de ces marques temporelles et la reprise finale de l'ensemble de ces chevauchements associent indissociablement le passé, présent et à venir d'Aix. Il y a bien évolution, avec naissance d'une ère nouvelle mais celle-ci n'est pas rupture. Cette manière d'écrire ou de concevoir le temps fait penser à la campagne présidentielle du candidat Mitterrand en 1988 lorsque les affiches figuraient comme tain d'un miroir "Génération Mitterrand". L'expression évoque une ère historique donnée mais le graphisme des lettres -oblique- et le terme Génération indiquaient qu'il s'agissait d'une évolution et d'une progressivité de l'histoire plus que d'une rupture. Il n'en reste pas moins que cette évolution, pour exister comme telle, doit ignorer tout un pan de l'histoire aixoise, la période manufacturière et celle de son déclin notamment, comme si celles-ci n'avaient laissé aucune trace matérielle ou humaine et sociale dans l'espace aixois.

2.2. Le deuxième éditorial (juin 1991)

2.2.1. Les figures énonciatives

Une figure distanciée

La comparaison que l'on peut établir entre les deux premiers éditoriaux, qui sont parus avec un intervalle de 6 mois, est-elle significative d'une progression dans la construction de l'image du Maire ou bien celle-ci étant construite, l'éditorial problématise-t-il son image dans un univers comparatif qui n'est plus celui de la représentation politique : le lien entre les aixois et le Maire qui se définissait au départ comme un aixois comme un autre?

Il semble que le changement de place qui s'est opéré aussi dans le premier éditorial ne soit pas à renouveler comme s'il était admis une fois pour toutes. En effet, l'éditorial de juin 1991 n'admet qu'une seule fois la présence du "je" dans le "texte", et l'ensemble des propositions énoncées se composent d'un sujet grammatical qui représente ce que Marie-

Jeanne Borel et Marianne Ebel appelleraient un grand "JE", qui traverse le locuteur. Certes, nous trouvons le pronom "nous" et les adjectifs possessifs, "nos", "notre". Mais si nous ne comptabilisons pas ces formes syntaxiques, c'est qu'elles désignent -avec ou sans ambiguïté selon le cas- des réalités différentes. D'une part, il reste toujours une ambiguïté pour leur attribuer une qualité particulière : soit un "nous" de majesté, représentant le Maire dans sa fonction, soit un "nous" qui représente la municipalité : "notre volonté", "nos préoccupations de tous les instants. D'où la nécessité des contacts incessants avec la population"; "nous l'entendons et voulons". Nous ne pouvons en décider. Mais, de plus, le "nous" ou "notre" peut s'étendre et s'élargir à la population aixoise dans son ensemble : "nous faisaient cruellement défaut"; "notre Ville prépare-t-elle ses prochaines échéances". Mais que dire du "nous" qui conclut l'éditorial : "une entrée que nous ne manquerons pas"?

La plupart des énoncés ont comme sujets grammaticaux des objets inanimés (importants chantiers; deux grands parkings, un troisième chantier sera ouvert, plusieurs places et voies ont été refaites, les grands projets avancent; tout cela éclate; etc...). Trois exceptions sont notables à des titres différents : "les Aixois ne vivent pas" par ce que le sujet grammatical représente un actant collectif animé, alors que "d'importants chantiers disent" ou "notre Ville prépare-t-elle" sont personnifiés comme des actants humains.

Que dire des énoncés dont le sujet grammatical n'est pas le locuteur? Ou de quel grand JE s'agit-il, qui traverse le locuteur? Citons quelques exemples : "*L'Homme ne vit pas seulement de pain mais il vit aussi de pain.*"; "*D'où la nécessité de contacts incessants avec la population*"; "*Rien de tel que ces visites pour aider à trouver les solutions propres à faciliter la vie quotidienne de tous et de chacun*"; "*Sans concertation, il n'est pas de démocratie locale telle que nous l'entendons et voulons la mettre en œuvre*"; "*tout n'est pas fait certes et beaucoup reste encore à décider*". On pourrait dire que la voix (le JE) qui traverse le locuteur est celle de la sagesse ou du bon sens, un locuteur qui accepte la nécessité et la réalité humaines.

Ceci est encore accentué par d'autres énoncés qui prêtent leurs contenus à la voix de la factualité : les faits parlent d'eux-mêmes si l'on peut dire en même temps qu'ils actualisent la politique urbanistique municipale : "*Partout dans la Ville, du centre aux quartiers périphériques, d'importants chantiers disent notre volonté de bâtir*"; "*plusieurs places et voies ont été refaites ou sont en cours de réfection dans le centre*"; "*les grands projets avancent*"; "*Tout cela éclate aux yeux mais bien d'autres opérations, moins apparentes, progressent aussi*".

Un des effets les plus forts dans le changement des formes syntaxiques qui conduisent à des fonctionnements énonciatifs différents du premier au second éditorial, est le sentiment de distance ou d'éloignement que produisent l'ensemble de ces énoncés, le "nous" comme les sujets inanimés, ou les sujets inanimés personnifiés. D'ailleurs, le seul "je", désignant le locuteur est nécessité pourrait-on dire par le contenu véhiculé par l'énoncé, un contenu de proximité: *"ce que je fais souvent, sur le terrain, à la rencontre des Aixois directement concernés"*.

L'homme de volonté : le bâtisseur visionnaire et rationnel

On pourrait penser que l'aixoïis, homme de dialogue, s'efface au bénéfice du décideur, caractérisé essentiellement comme un bâtisseur : *"notre volonté de bâtir"*; *"beaucoup reste encore à décider"*, et l'ensemble de la première partie de l'éditorial consacré aux différents chantiers, réalisations ou projets en cours.

Ce bâtisseur se donne des défis qui s'inscrivent dans l'espace et le temps : *"ses prochaines échéances qui seront l'ouverture sur l'Europe et l'entrée dans le troisième millénaire"*. Ce bâtisseur est en quelque sorte un grand créateur visionnaire : la nécessité (*"les prochaines échéances"*) semble encore exiger de lui qu'il redéfinisse un espace avec des frontières nouvelles pour les Aixois (celui de l'Europe) en même temps qu'il leur redéfinit ce que sera leur avenir (*"l'entrée dans le troisième millénaire"*). Si la formule reste vague, on peut cependant y lire ce temps futur en terme de "pratique des pieds" (l'entrée) qui semble indiquer que le chemin pour atteindre ce troisième millénaire est balisé. C'est en ce sens que l'on pourrait parler soit d'une appropriation de l'espace-temps des aixois, soit de l'ouverture apportée par le créateur visionnaire. Cependant si l'on peut accepter l'hypothèse d'un Maire créateur qui développe et apporte une identité à la ville, l'aspect visionnaire peut nous interroger quant à la conception de l'histoire qu'elle entraîne.

Ce bâtisseur, outre son côté visionnaire, n'en reste pas moins très rationnel.

La rationalité du bâtisseur est celle d'un concepteur qui est un être de bon sens, reconnaissant les nécessités et les besoins de la population. Il *"trouve des solutions propres à faciliter la vie quotidienne"*. Sa rationalité apparaît ensuite dans l'aspect fonctionnel des aménagements urbains nécessaires : *"mais les équipements leur sont indispensables"*; *"bâtir les structures qui nous faisaient cruellement défaut"*; *"deux grands parkings"*; *"plusieurs places et voies"*.

Elle est enfin évidente dans l'activité de programmation des différentes opérations urbaines : *Mais ce qui est réalisé ou mis en œuvre suit un ordonnancement établi, aussi bien à court terme qu'à moyen terme"*. La rationalité s'exprime dans l'ordre temporel qui

est ainsi mis en scène. La rationalisation du temps des activités est l'un des grands moyens de la rationalisation du social.

L'homme de la concertation : le démocrate.

Si une grande partie de l'éditorial manifeste une figure de bâtisseur, trois paragraphes sont sinon centrés du moins articulés à la nécessité de la "concertation" et de la "démocratie locale". Celle-ci s'effectue par la "rencontre", les "contacts", les "visites" avec les "Aixoïens directement concernés". Il semblerait que la démocratie locale et la concertation s'effectuent par un rapport direct du Maire avec ses administrés. Ce dernier terme n'apparaît pas dans les propos du terme et nous faisons là une interprétation sans doute non légitime : il s'agit, pour nous de relever que les contacts directs - et peut-être à la mesure même de la proximité recherchée- s'adressent non pas globalement à l'ensemble des Aixoïens : la démocratie locale reconnaît non des citoyens habitant la cité mais des citoyens qui sont "concernés", intéressés en quelque sorte à des questions particulières, liées à la vie quotidienne. L'unité de ces Aixoïens est en quelque sorte représentée par la personne du Maire qui vise à "faciliter la vie quotidienne de tous et chacun". Ce que, sans doute, le "nous" de "*Une entrée que nous ne manquerons pas*" révèle dans son ambiguïté ou ambivalence.

Ajoutons que l'aspect de "concertation" qui qualifie cette volonté politique est aussi inscrite dans les changements de l'appareil d'Etat. En effet, la municipalité ne propose plus verticalement les opérations urbanistiques aux Aixoïens, mais permet à des réseaux plus horizontaux de se constituer : "*Le Festival connaît un nouvel élan grâce à de nouvelles structures partenariales*".

2.2.2. Les espaces interactifs.

Nous nous attacherons dans ce cadre aux positions subjectives, offertes par le locuteur à ses interlocuteurs, les lecteurs de la revue. Ils sont désignés avant tout dans le "texte" par l'expression "Les Aixoïens", les habitants de la ville, par conséquent. Ils sont convoqués comme des citoyens. Ces citoyens, quand ils sont sémantisés comme des animés le sont de trois manières différentes : "*les Aixoïens*", "*les Aixoïens directement concernés*" mais aussi "*la population*" ou bien par le pronom et les adjectifs personnels "*nous*", "*notre*", enfin, par l'expression qui peut fonctionner comme un syntagme figé "*tous et chacun*". Mais ils peuvent être aussi représentés par des termes inanimés, et notamment par un lexique référant aux espaces urbains et aux temps. Il est intéressant d'interroger les diverses formes syntaxiques avec lesquelles ils sont ainsi convoqués et en tirer des conséquences sur les traits particuliers qui les définissent dans cet éditorial.

"Les Aixois", outre le trait de citoyenneté qui les caractérise, sont encore considérés, dans un premier temps tout au moins, comme une généralité ou plutôt ici une globalité, une entité globale, marquée par la valeur généralisante de l'article défini. En ce sens, on peut dire que l'article joue le rôle d'un procédé unificateur des différents acteurs sociaux, qu'il perd d'ailleurs dans l'expression *"les Aixois directement concernés"*: c'est l'adverbe *"directement"* qui permet ainsi de segmenter les Aixois, et cette segmentation n'est pas immédiatement qualifiée, dans le "texte" : il s'agit en fait d'une segmentation spatiale parce que l'on sait, dans le contexte municipal, que "les aixois directement concernés" par "les visites" sont définis essentiellement par le caractère de ces dernières, des visites de quartier. C'est, d'ailleurs, une segmentation constante du texte, la segmentation pensée en terme spatial.

"La population", outre la valeur globalisante de l'article que nous retrouvons ici, est un terme qui renvoie au lexique de la géographie et de la démographie, c'est-à-dire au travail d'analyse et de recension des phénomènes sociaux : il s'agit d'un terme qui fonctionne comme une abstraction gommant les singularités et les diversités. Le Maire problématise ainsi les acteurs concrets, en termes de questions à résoudre ("trouver les solutions") ou de thème à traiter, celui de la population.

Mais, en même temps, le lecteur est convoqué par un "Nous" (*"bâtir les structures qui nous faisaient cruellement défaut"*; *"notre Ville"*; *"une entrée que nous ne raterons pas"*), un "Nous", c'est-à-dire la forme la plus usuelle pour parler d'une communauté au sens sociologique du terme. Il s'agit là d'une interpellation du lecteur dans ce que l'on pourrait appeler une "identité locale", l'expression d'une communauté intégrée.

La sémantisation du lecteur à travers le lexique des inanimés, nous l'avons mentionné, réfère à l'espace, au temps, et aux activités qui s'y déroulent. En effet, l'Aixoïse est convoqué tout d'abord comme un humain qui a nécessairement des activités matérielles (*"L'homme ne vit pas seulement de pain, mais il vit aussi de pain"*). Cette nécessité en fait immédiatement un usager (*"Les Aixois ne vivent pas seulement d'équipements collectifs mais les équipements leur sont indispensables"*), usager des "structures": Cet usager est, de plus, un automobiliste (*"deux grands parkings sont en cours d'aménagement"*; *"très bientôt un troisième chantier sera ouvert rue Signoret"*;), un automobiliste ou un piéton: *"plusieurs places et voies ont été refaites ou sont en cours de réfection dans le centre"*.

Le "texte" reste assez vague ou flou quant aux autres propriétés qui pourraient être attachées au rôle d'usager : *"d'autres opérations, moins apparentes, progressent aussi"*. Cet usager est cependant encore perçu avec une autre qualité moins fonctionnelle : outre "les pratiques de pied", évoquées par le lexique spatial, il est aussi une "pratique des

yeux", mais celle-ci semble en rester à la surface des choses : *"Tout cela éclate aux yeux, mais bien d'autres opérations, moins apparentes, progressent aussi"*.

C'est la raison pour laquelle une politique municipale de communication semble nécessaire : *"D'où la nécessité de contacts incessants avec la population"*. Il s'agit d'informer les Aixois sur ce qui n'est pas visible mais existe néanmoins, sur les opérations urbanistiques dans la ville et notamment celles qui les concerneraient directement. Nous retrouvons là la segmentation des Aixois, qui sont alors définis en termes d'espaces : espaces segmentés mais toujours articulés et réunifiés par la volonté municipale et urbanistique : *"Partout, dans la Ville, du centre aux quartiers périphériques, d'importants chantiers"*; *"Places et voies ... dans le centre"*.

La réunification des Aixois s'opère aussi dans l'injonction qui leur est faite de se projeter dans le troisième millénaire, et dans la définition d'un nouveau territoire. Il s'agit toujours d'"une pratique des pieds" : "ouverture sur l'Europe"; "entrée dans le troisième millénaire". Mais en même temps cette projection n'est pas imaginaire ou utopique, elle est scandée par le temps présent et les *"prochaines échéances"*. Projection à laquelle sont conviés qu'ils le veuillent ou non les Aixois.

Nous ne pouvons pas clore cet inventaire des positions subjectives accordées au lecteur, sans mentionner la dernière forme : *"faciliter la vie de tous et chacun"*. Ici, le lexique ne renvoie plus à la démographie ou à la géographie, mais au vocabulaire politique, celui qui marque la démocratie issue de Rousseau et de la Déclaration des droits de 1789 : la reconnaissance de l'individu au fondement du droit et la volonté générale. La formule se décline à l'envers : "chacun", placé en fin de phrase, est accentué, renforçant le discours individualiste et corrigeant l'effet de contrainte des conventions ou consensus sociaux.

2.2.3. Centre et périphéries

Si l'on tente de repérer ce qui fait l'unité ou la cohérence du "texte", il semble que cet éditorial ne se construise pas, comme le précédent sur la dimension temporelle qui unifie passé, présent et à venir. Le lien social qui unifie les aixois n'est pas leur projection sur cette temporalité. Ici, il semblerait que la cohérence soit apportée par la dimension spatiale et la volonté politique. La dimension spatiale définie comme segmentée, -le centre et les quartiers périphériques- semble nécessiter des opérations urbanistiques en termes d'équipements collectifs destinés à des citoyens qui circulent que ce soit en automobile (parkings) ou à pied ("places et voies...dans le centre). L'unification spatiale est vue en terme de fonction de circulation : le lien social serait-il assuré par la circulation?

La segmentation de l'espace aixois et sa réunification en termes de circulation est elle-même intégrée dans le renforcement des frontières classiques de la ville ("*le thermalisme reprend sa place; le Festival connaît un nouvel élan*"), toutes activités ouvertes vers l'extérieur. Mais nous pouvons aussi y lire l'apparition d'une définition originale des frontières : "*l'ouverture sur l'Europe*", bien sûr, mais aussi "*l'Europole Méditerranéen de l'Arbois*" : l'espace aixois se compose alors d'un enchevêtrement des frontières anciennes et de leur élargissement à l'Europe. Pour le dire autrement l'espace aixois n'est plus celui qui était défini jusqu'ici dans la place occupée dans l'ensemble national, mais dans la place qu'elle se donne dans l'ensemble européen.

Quant à la dimension temporelle, elle est bien présente mais elle n'est plus celle de l'historicité de la Ville d'Aix, elle est celle de la planification des aménagements, dans le court et le moyen terme dans l'horizon du troisième millénaire. Elle est ainsi définie par la municipalité dans ses deux aspects fonctionnel et utopique. N'oublions pas, cependant qu'il s'agit du temps des aixois, qui est de fait réorganisé et finalisé.

Il nous faut interroger enfin ce que nous appellerons la dimension spatiale dans ce qu'elle a de métaphorique. Elle est le résultat d'une projection fonctionnelle des activités des acteurs. Le discours urbanistique tend à rabattre les activités concrètes des acteurs sur leur fonctionnalité, perdant alors la finalité sociétale de leurs actions et les identités sociales qu'ils se construisent. Ainsi lutter contre une segmentation nécessaire de l'espace urbain, c'est inscrire le lien social, le lien à la ville et le lien identitaire dans la fonctionnalité de la circulation. La démocratie locale se résume alors à "faciliter la vie quotidienne de tous et chacun". De plus, les opérations urbanistiques apparaissent comme des opérations naturelles : si les parkings et le troisième chantier appellent des verbes au mode passif, "*les grands projets*", eux, "*avancent*"; "*le thermalisme reprend sa place; le Festival connaît un nouvel élan*"; "*notre Ville prépare-t-elle*". La fonctionnalité de l'espace urbain et la naturalité des opérations urbanistiques sont autant de thèmes idéologiques reconnus depuis longtemps déjà par la sociologie urbaine.

Ces rabattements successifs du concret social sur la fonctionnalité des espaces ou sur la vie quotidienne maintiennent les acteurs sociaux dans leur rôle d'usager d'une administration multifonctionnelle alors même que des enjeux importants concernant la redéfinition des frontières de la ville et l'être même de cette ville sont en gestation dans les conceptions et les réalisations de la municipalité. N'auraient-ils pas leur mot à dire?

2. 3. "Une cité exemplaire"

L'éditorial de Juillet 1992

Cet éditorial se distingue des deux premiers d'abord par sa longueur : les trois premières pages de la revue. Il est agrémenté d'une photographie du Maire en premier page sur fond de campagne aixoise et de trois photographies dans la troisième page portant l'une sur des toits du centre ville, la seconde expose la faculté de droit, et la dernière une photographie d'un orchestre de musique. De plus, après la signature du Maire en italique, nous trouvons avec un titre du même graphisme que les sous-titres de l'éditorial : "*Qui sommes nous*", un résumé du "dernier recensement" de l'INSEE sur le chiffre de la population globale, la répartition de la population par âge, et le taux d'actifs.

Autre différence notable avec les autres éditoriaux, le graphisme de ces trois pages, en dehors du "texte" rapportant le recensement de la population, est en italique, et l'utilisation de couleur souligne certaines lettres ou certains sous-titres. Ce changement de la forme graphique de l'éditorial serait-il lié au changement de la forme institutionnelle de la politique de communication de la municipalité? Il est difficile de répondre à cette question, vu le corpus limité dont nous disposons. Certes le "texte" semble composé graphiquement de manière plus "professionnelle", puisqu'il semble ainsi plus lisible. La manière professionnelle est marquée d'abord par la présence d'un vrai titre pour l'éditorial. Alors que le premier éditorial signalait "*le point de vue du Maire*", le second n'était pas titré, le troisième propose un thème "*Une cité exemplaire*".

Mais la recherche de la lisibilité ne vient-elle pas aussi de l'importance de cet éditorial (3 pages) et de la nécessité de l'"aérer" par de nombreux titres et sous-titres ainsi que par le jeu de la couleur donnée par les photographies et les soulignements des paragraphes? Nous n'en déciderons pas, du moins avec ces seuls traits. Qu'en est-il des formes énonciatives, syntaxiques et lexicales du "texte"?

2. 3. 1. Les figures énonciatives

La structure énonciative marque l'intention de communication.

De fortes différences avec les deux premiers éditoriaux apparaissent de manière évidente. Le premier s'inscrivait dans une structure énonciative, hiérarchisée par le "je" du locuteur, à partir de laquelle le Maire proposait en fait une réflexion, -qui- à la limite pouvait n'avoir pas d'autre interlocuteur que lui-même, l'aixoïis qui réagissait aux propos des non-aixoïis, ou l'homme politique, le décideur qui pouvait s'estimer fier de son action. Le second éditorial propose une structure énonciative dans laquelle le locuteur se dédouble d'une

part en un "nous", expansion de majesté du "je" ou collectif de travail, et d'autre part, un "JE", voix de la sagesse, du bon-sens et de la raison. Dans les deux cas, le lecteur ne peut que s'identifier aux voix exprimées et ceci peut être accentué par les "nous" qui l'intègrent dans une communauté locale ou dans une identité locale.

Dans le troisième éditorial, la structure énonciative se complexifie grandement et l'on peut dire qu'elle est hiérarchisée, non autour du locuteur mais autour de la situation de communication, émetteur-récepteur. On aurait pu dire que ce changement dans la forme de la structure énonciative produit l'intention de communication comme intention informative essentielle alors que jusque là c'était l'intention informative (sur les opérations municipales) qui en était la finalité première et dernière. Le troisième éditorial énonce d'ailleurs comme "première valeur" du "pacte social" "la priorité donnée à la communication et offre de donner "la parole aux aixois". De plus, nous voyons apparaître de manière significative la forme du pronom et de l'adjectif personnels "vous", "votre": *"vous nous avez appelés", "vous doit un service"; ainsi que vous en jugerez"; "j'ai besoin de votre concours"; "partout avec mes collègues, j'irai à votre rencontre, à votre écoute"; "l'apport de vos différentes contributions"* ou encore l'impératif à la deuxième personne du pluriel : *"enrichissez notre démarche de vos remarques, de vos propositions"*. Le lecteur aixois est ainsi directement interpellé dans une structure de dialogue. Le paragraphe intitulé *"La parole aux Aixois"*, produit une double simulation : il simule en quelque sorte la structure du dialogue, simulant elle-même la structure politique démocratique de l'espace public : la première proposition énonce *"... j'irai à votre rencontre, à votre écoute"*. La seconde et troisième propositions nous convient à produire l'espace public : *"Le contenu de ce document constitue la base d'une réflexion commune sur notre "vivre ensemble". Parlez en entre vous"*. La suite de cette dernière proposition synthétise l'espace public : *"dialoguons en toute circonstance, enrichissez notre démarche de vos critiques, de vos remarques, de vos propositions"*. Cette structure de l'espace public a besoin d'être cautionnée, c'est l'objet de la suite du paragraphe : *"Beaucoup de réalisations ont été engagées sur la base du contrat que j'ai passé avec vous en 1989. Ainsi que vous en jugerez, nos promesses seront largement tenues d'ici 1995. Mais beaucoup reste encore à faire et j'ai besoin de votre concours pour faire mieux encore". "*

Dans une **telle structure de dialogue**, le lecteur ne peut plus s'identifier à la personne du Maire ou à l'identité d'une communauté locale. Il semble pouvoir se projeter dans l'espace interactif, puisqu'une place lui est apparemment faite. Si nous modalisons ainsi nos propos, c'est que le "texte" propose en fait seulement une simulation d'une projection et n'autorise pas la projection en question: la communication étant non pas asymétrique mais plutôt à une seule voix, de l'émetteur vers le récepteur. On pourrait y

lire un exemple de "tautisme" pour reprendre la formule de L. Sfez : le lecteur aurait en fait à s'identifier à l'image de communicateur que le "texte" lui offre.

Si l'on réfère l'analyse que nous venons de présenter à la construction subjective que le locuteur réalise ainsi (virtuellement, c'est-à-dire dans les mots), nous pouvons alors suggérer, que le Maire se constitue une figure d'homme de dialogue, et de démocrate, ouvrant et permettant à l'espace public de se constituer et invitant les Aixois à "prendre la parole". Ce faisant s'il demande aux Aixois de "prendre la parole", le "texte", lui n'invite pas le lecteur à faire une "prise de lecture" qu'une projection active dans la structure de dialogue promet et promet. On peut également s'interroger sur le poids des "critiques", "remarques", "propositions" et de la "réflexion commune" dans les réalisations urbanistiques et les opérations municipales : quel est le poids de la "parole" des aixois", dans les enjeux économiques et les forces sociales qui œuvrent dans les décisions municipales? Pour le moins, la généralité accordée aux Aixois, et la particularisation de la deuxième personne du pluriel restent particulièrement ambiguës quant à la construction de l'espace public local.

Le "nous" municipal : démocrate et responsable

Outre la présence du récepteur dans la structure énonciative, le "texte" se présente comme une suite de propositions dans lesquelles, en grande partie, le sujet grammatical n'est pas le sujet locuteur, et souvent, il s'agit d'un objet inanimé. Cependant, ces mêmes énoncés sont réinscrits dans l'intention de communication, puisque des pronoms et adjectifs personnels ("nous", "notre", "nos") y apparaissent et que souvent les propositions enchâssées peuvent contenir le "nous" sujet. Nous venons de voir que cette intention de communication, ainsi manifestée dans la forme syntaxique de la structure énonciative, introduit à une figure subjective du Maire : le démocrate.

Mais la complexité des formes syntaxiques énonciatives conduisent aussi à d'autres figures, que le Maire se constitue dans et par son "texte", et notamment celui d'une **figure éthique**, interpellée par l'Histoire: le responsable ou l'éthique de la responsabilité. Dans cette version, le "nous" peut être complété par le "je" du Maire, notamment quand ce dernier propose à ses électeurs ou aux citoyens aixois un "*pacte social*" ou un "*contrat*". Ceux-ci ne semblent pouvoir se constituer que devant des personnes et établissent par opposition au "nous" de majesté qui se traduisait par un éloignement entre le Maire et ses administrés, un rapport à la fois direct et égalitaire entre le représentant et les électeurs : "*j'ai souhaité mettre en exergue les priorités essentielles qui guident mon action et celle de mon équipe*"; "*a pour moi une valeur particulière*"; "*le "pacte social" que je vous propose*"; "*j'ai besoin de votre concours*".

Signalons, pour présenter notre analyse, que la structure énonciative du "nous" reste ambiguë, si l'on ne considère pas le co-texte : le "nous" peut être classé dans deux catégories différentes, le "nous", désignant la municipalité et le "nous" désignant l'ensemble de la communauté aixoise. Le glissement de l'un à l'autre est souvent insensible, mais un regard attentif permet aisément de les distinguer. Citons le "nous" municipal : *"Vous nous avez appelés en 1989, pour conduire, pour 6 années, les destinées"; "Il nous est vite apparu que"; "le défi qu'il nous a fallu relever"; "a été notre priorité immédiate"; nous avons contribué à garantir l'avenir des aixois"; "il nous appartient dans le même temps, associés à de multiples partenaires"; "le sens de la grande politique d'urbanisme que nous avons arrêtée"; "c'est dans ce cadre que nous obtiendrons la réalisation des macro-infrastructures"; "il nous appartient d'accompagner ces puissants leviers"; "autant de points noirs que nous avons commencé à réduire"; enrichissez notre démarche de vos propositions"; nos promesses seront largement tenues d'ici 1995"; "le sens de notre démarche".*

Comme nous pouvons le lire, le co-texte permet d'éviter l'ambiguïté du "nous", soit que la structure énonciative mette face à face la municipalité et le citoyen, ou la municipalité et ses partenaires, soit que les formes lexicales permettent d'attribuer le "nous" à la municipalité en liaison avec son rôle moteur de décision et de responsabilité.

Mais le "nous" peut aussi être plus englobant : il s'agit de la communauté aixoise qui intègre dans une entité commune aixois et municipalité, ou encore d'une communauté plus vaste, la communauté humaine. Ce dernier "nous", nous le partageons avec l'ensemble de l'humanité : *"les prodiges de la communication font de chacun de nous, à tout instant, un citoyen du monde"; "les images télévisées... nous installent en direct en témoins privilégiés..."; "Que nous reste-t-il alors à conquérir?".* Mais de cet universel qui sert à introduire le thème de la "Cité exemplaire", on passe directement au particulier : *"Peut-être tout simplement notre propre horizon, celui qui, au rythme de nos pas, constitue l'espace de notre quotidien! Cet univers neuf, à découvrir, à explorer, à façonner, c'est notre ville. Un lieu magique que des générations d'hommes nous ont légué, que nous avons choisi comme cadre de l'essentiel de notre vie et qui ressort de notre responsabilité commune".* Le lieu particulier est bien une entité définie par ses frontières et son héritage et son espace public commun : *"hors de nos frontières"; "notre bien partagé"; "le nom de notre ville"; "proches de nous"; "le crédit que nous offre le reste du monde"; "cette mécanique du progrès qui va accompagner notre vie"; "le visage de notre cité"; "la qualité de notre vie en commun"; "nous devons lui marquer notre solidarité et l'aider à reprendre sa place parmi nous"; "nous allons en débattre ensemble"; "une réflexion commune sur notre vivre ensemble"; dialoguons en toute circonstance"; "il nous appartient de nous retrouver pour établir positivement la "différence"; à enrichir notre image d'une cité phare de la culture"; "notre situation géographique nous permet de jouer*

un rôle significatif dans l'essor du grand sud européen"; "ces atouts nous confèrent une véritable exemplarité" "de ce charme si particulier que tous nous envient".

Comme nous pouvons le voir, au vu de ces citations, le "nous" ici se construit comme une **communauté** (les termes de mise en commun, de partage, de legs historiques, etc...), et cette communauté est dotée du fait de son histoire, de son espace géographique, de ses activités notamment culturelles d'une identité hypervalorisée, que le locuteur relève dans la bouche, pourrait-on dire des personnes extérieures.⁴

La construction "externe" de l'identité locale ou une identité objectivée dans et par le discours indirect.

On peut ainsi observer que la structure énonciative admet le **discours indirect**, ces paroles que sont censés tenir les étrangers à la ville : *"que tous nous envient"; "la justice dans la cité bénéficie d'une incontestable aura"; "notre image d'une cité-phare de la culture"; "Partout, en France, hors de nos frontières même, le nom de notre ville éclaire les visages et suscite l'intérêt"; "tous ceux qui ont approché ce qui est notre bien partagé se sentent immédiatement proches de nous. AIX-EN-PROVENCE bénéficie spontanément d'appréciations flatteuses et chaleureuses".* Mais ce discours que l'on tient sur Aix de l'extérieur accorde aux Aixois une identité locale valorisée, espace culturel mais aussi "espace de beauté", auquel les aixois doivent se sentir appartenir, et qu'ils sont appelés à maintenir et à développer. Le discours indirect joue comme acte de reconnaissance de cette identité aixoise, ce qui permet au Maire de l'affirmer sans avoir à assumer directement cette affirmation valorisante. Le lecteur est lui-même placé dans la même position. Le Maire peut ainsi "produire" devant les Aixois et pour lui-même une identité locale, tout en la renvoyant à son existence objectivée dans le discours des étrangers.

L'éthique de la responsabilité et sa nécessité impérieuse

Cependant, comme nous l'avons dit, la plupart des énoncés, tout en mettant en scène la structure énonciative, ont des **sujets grammaticaux qui peuvent être des objets inanimés**. Qu'en est-il de ces sujets grammaticaux? Quels "JE" figurent-ils? Dans l'introduction de l'éditorial, le locuteur introduit son information de manière distanciée, en quelque sorte, ce sont ces informations qui parlent d'elles-mêmes, et de plus, objets inanimés, ils agissent pourtant : *"Les prodiges de la communication ...font de chacun de nous..."; "Les images télévisées,... nous installent..."; "La liberté et la capacité de voyager... ont banalisé... "*. La voix qui s'exprime ainsi est celle d'un JE, un sujet général, sinon universel, posé en position de **réflexivité** sur le monde et cette réflexivité est de type rationnel. Ce sujet universel interrogateur est inscrit dans la question qui clôt en quelque sorte le passage dans le pronom impersonnel : *"Que nous reste-t-il alors à conquérir?"*. On pourrait ajouter que c'est l'humanité qui parle, dotée de sa curiosité

intellectuelle et de son goût pour les aventures et de sa maîtrise du monde : "rêves d'exploration et de connaissance"; "à conquérir". La figure subjective que le locuteur se construit ainsi est celle d'un **humaniste rationnel** dans lequel tout un chacun peut se retrouver.

Mais si l'humanité se caractérise ainsi dans sa généralité, elle est aussi liée à sa **particularité**, "au rythme de nos pas", à l'"espace de notre quotidien". C'est ainsi que se fait de manière très conventionnelle (par rapport aux normes de l'écriture), le passage du général au particulier dans un discours de **type gnoséologique**. Mais en même temps ces normes conventionnelles sont aussi vite trahies dans la suite de l'introduction du texte, pour approcher une forme plus scandée d'écriture, plus proche de **la parole ou de la persuasion**. Et la rationalité universelle qui caractérise le locuteur se transforme en un sujet concret, particulier, qui revendique en quelque sorte l'action municipale au nom d'un appel, un acteur doté d'une éthique de la responsabilité au nom d'engagements imposés impérieusement par les faits. Le texte perd alors sa qualité gnoséologique pour se teinter des qualités inhérentes au discursif, à la fois en tant que relevant d'un énonciateur mais aussi en tant que texte jouant sur la corde persuasive.

Nous trouvons des **inversions**, qui introduisent une thématisation accentuée: "*cet univers neuf, à découvrir, à explorer, à façonner, c'est notre ville*"; "**AIX-EN-PROVENCE!**... *Partout en France, hors de nos frontières même, le nom de notre ville éclaire les visages...*"; "*le crédit que nous offre le reste du monde, il nous appartient de le préserver*"; "*c'est une aspiration profonde et légitime qui doit mobiliser tous nos efforts*"; "*tels sont les principes essentiels sur lesquels repose le "pacte social"*".

Ou encore, des phrases sans verbe principal qui thématise le propos : "*Un lieu magique que des générations nous ont légué, que nous avons choisi comme cadre de l'essentiel de notre vie, et qui ressort de notre responsabilité commune*". Ce procédé sert ici la thématisation de ce que l'on pourrait appeler une **renomination** : on passe dans l'ordre linéaire du paragraphe de "notre ville", à "*lieu magique*" puis à "*Aix-en Provence*". Les inversions peuvent soit se faire à gauche dans la linéarité du texte, soit s'effectuer par le déplacement du sujet après le verbe : "*ainsi, pourra réussir ce que je vais appeler le "pacte social" des Aixois*". En règle générale, la thématisation et la renomination sont des procédés de mise en scène du discours qui tend à apporter, par cette accentuation, une plus grande cohérence au discours. Dans le "texte" étudié, on peut se demander si elles ne jouent pas plutôt sur la corde discursive, la persuasion: les contenus lexicaux de l'ordre du "religieux" (au sens de lien social), "magique", "pacte" accentuent, en fait, une nécessité d'autant plus impérieuse qu'elle est non seulement naturelle mais "sacrée", aussi bien pour le locuteur que pour le lecteur.

Cette nécessité impérieuse, à la fois évidente et éthique, est reprise systématiquement par les **formes impersonnelles des verbes** : "*le crédit... il nous appartient de le*

préserver"; "il nous est vite apparu que ce mandat"; le défi qu'il nous a fallu relever"; "aussi bien les décisions qu'il convenait de prendre"; il nous appartiendra ...de tout mettre en œuvre"; ... il était impératif de permettre à la ville de "; "il nous appartient d'accompagner ces puissants "leviers""; "il nous appartient de nous retrouver pour établir..."; "notre ville dispose d'atouts considérables qu'il nous faut mettre davantage en valeur". Ce sont les moyens pour le locuteur de s'affirmer redevable et responsable du destin de la ville. Il est en quelque sorte interpellé, appelé par une éthique d'essence consacrée : impérieuse nécessité. Cette éthique est d'essence "sacrée", par l'héritage humain qu'il représente : "lieu magique que des générations d'hommes nous ont légué", "l'histoire nous a légué un patrimoine particulièrement riche", et par l'historicité de nos actions : "les destinées de notre cité"; "ce mandat de presque fin de siècle était appelé à une vocation exemplaire"; "affronter le XXI siècle"; "les décisions qu'il convenait de prendre revêtaient-elles une importance quelquefois "historique" au sens de l'action des hommes"; "les Aixois d'aujourd'hui, leurs enfants et leurs petits enfants"; "couronner cette démarche et assurer pour longtemps la prospérité d'AIX"; "définir le "visage" de notre cité à l'aube du siècle qui s'annonce"; "forment une grande "cité" au sens que l'on donnait autrefois à ces "villes-nation" qui ont fait l'Europe moderne"; "le pacte social des Aixois pour une qualité de vie exemplaire"; "Aix-EN-PROVENCE se situe à nouveau au carrefour de son histoire" . Le locuteur, saisi de cette nécessité historique, laisse échapper une figure historiciste de type millénariste, même si cette dernière est largement rabattue dans l'ensemble du "texte" sur une conception à la fois moderne de la démocratie et de l'action municipale (politique et urbanistique). Dans cette double vision des choses, être responsable, c'est en quelque sorte accepter la nécessité et y répondre comme il convient ("il convenait"). Les "décisions" marquent le locuteur comme l'homme de l'action historique, mais en même temps comme l'homme d'action, au sens le plus banal de ce terme, celui qui sait "maîtriser le développement", qui sait imposer une "normativité" urbaine dans sa nécessité propre.

La transformation d'un capital professionnel en un capital symbolique.

Outre les pronoms impersonnels, dont nous avons vu à quel point ils servent cet appel impérieux auquel le locuteur obéit, d'autres formes syntaxiques (sujets grammaticaux inanimés ou l'utilisation des verbes comme devoir, ou les verbes au futur et les verbes à l'infinitif) sont présentes dans le "texte" qui renforcent la nécessité et acceptent alors une nuance plus rationnelle: des verbes à l'infinitif font disparaître sinon le sujet de l'action urbaine puisqu'il est toujours présent dans l'énoncé mais en position de complément d'attribution, du moins le sujet actant du verbe : "créer les conditions du développement ... telle a été notre priorité"; "permettre à chacun d'accéder aux informations qui lui rendent la vie meilleure, offrir à tous de nouvelles possibilités d'expression et de communication, autant de richesses collectives à amplifier". L'absence de sujet

grammatical permet de transférer le "capital professionnel" de l'acteur en un "capital symbolique", attribution de valeurs sociales à des actions qui devraient objectivement mener à de tels effets.

Ces mêmes effets peuvent être réalisés également par les **nominalisations** des verbes ou des propriétés de la personne : *"cette volonté déterminée va de pair avec la restauration et la réhabilitation du centre ancien, comme avec le supplément de vie et d'animation à donner à tous nos quartiers"*; mais aussi *"les décisions"*; *"le choix d'un développement maîtrisé comme la mise en œuvre d'un urbanisme cohérent pour l'épanouissement des Aixois"*; *"la réalisation des macro-infrastructures ... et ceci avec une volonté réaffirmée de respect et de préservation de l'environnement naturel"*; *un ensemble de réalisations"*; *"la priorité donnée à la communication sous toutes ses formes"*; *"à la liberté d'aller et venir et d'autre part tout ce qui relève de l'information et de l'expression"*; *"se déplacer à AIX, stationner à AIX"*; *"priorité donnée à la protection de l'espace et à la recherche du "beau"*; *"protection et réhabilitation du patrimoine, respect et préservation de l'environnement naturel constituent d'impérieuses obligations"*; *"la propreté de la ville"*; *"la priorité donnée à la sécurité des Aixois; "la priorité accordée à la solidarité entre les Aixois"*. Nous pourrions multiplier les exemples. L'important est de constater que ces verbes sans sujet ou les nominalisations font émerger les actions dans une double dimension existentielle : d'une part, ces actions apparaissent comme nécessaires et évidentes pour tous : l'action politique et urbanistique en tire comme conséquence une **naturalité**, tout à la fois neutralité et objectivité, alors qu'à tout moment les enjeux sociaux complexes et les moyens limités dont la municipalité dispose obligent à des choix, des "priorités" certes, délibérément constituées comme telles par les acteurs sociaux en présence, et notamment par la municipalité. Mais au-delà de la nécessité des choix et de définition des priorités, il y a la matérialité de ces choix qui pèse lourdement sur les intentions de l'action, les transforme, et peut les détourner. D'autre part, ces mêmes actions, présumées comme évidentes et nécessaires, exigeant apparemment des "compétences professionnelles" pour leur réalisation, s'accompagnent de valorisations, transformant ainsi le capital professionnel en "capital symbolique".

Les **sujets grammaticaux inanimés** représentent aussi cette double direction déjà reconnue par ailleurs dans notre analyse: les figures subjectives du locuteur relèvent d'une part d'une rationalité frappée du bon sens, et de réalisme, liée à notre savoir mais elles font aussi émerger les actions urbanistiques sous la forme de sujets grammaticaux inanimés, ce qui entraîne "**naturalité**" et "**symbolicité**" de ces actions :

- soit la voix de vérités qui sont de l'ordre d'une évidence : *"l'éducation et la formation sont donc prioritaires"*; *"les voies de l'avenir étant tracées"*; *"le cours d'une existence peut soudain "basculer" : la maladie, l'âge, le chômage" peuvent amener tel ou tel de nos*

concitoyens à "décrocher" de la communauté"; à ces villes-nations qui ont fait l'Europe moderne". Outre les termes lexicaux qui peuvent accentuer les qualités du Maire dans le sens du "social" ou du "rationnel", la forme syntaxique montre un Maire réaliste et rationnel, reconnaissant les évidences.

- Soit, les opérations urbanistiques elles-mêmes qui, souvent mais pas toujours, jouent un rôle actif : *"Aussi bien la situation du commerce et de l'artisanat du centre-ville que la dynamique de nos zones d'activités ont-elles requis une large part "; "Les grands chantiers de la DURANNE et de l'EUROPOLE de l'ARBOIS viendront couronner cette démarche"; "Les équipements collectifs doivent suivre (voire précéder) cette démarche"; "Ainsi maintenant, SEXTIUS-MIRABEAU n'est plus un projet sans cesse débattu mais un chantier vivant qui va apporter à notre ville un rayonnement "*

2. 3. 2. "Aix- en- Europe"

On pourrait dire, pour aller au plus rapide, que la composition de cet éditorial, à la fois sur le plan de l'organisation syntagmatique que sur celui de ses choix lexicaux, est une opération de retraitement des significations connues et reconnues qui concerne la ville d'Aix. Ce retraitement passe insensiblement, pourrait-on dire, d'Aix-en-Provence à Aix en Europe. En ce sens, l'éditorial sert à la redéfinition d'un "territoire", en même temps qu'à la redéfinition des rapports sociaux qui constituaient l'identité aixoise.

Dans un premier temps -(les paragraphes intitulés *"Un développement maîtrisé"*, et *"Un urbanisme d'épanouissement"*)- la teneur des propos reste relativement proche d'une routine discursive de type politique, avec ses propriétés de captation de la construction identitaire des acteurs sociaux par une mise en valeur des compétences "professionnelles" de la municipalité, et de transformation de ces compétences "professionnelles" en capital symbolique. C'est ainsi que l'action municipale est associée au *"développement maîtrisé"* de la ville qui permette en quelque sorte l'*"épanouissement des Aixois"* et la *"qualité de notre vie en commun"*. L'action municipale apparaît alors comme un instrument catalyseur renforçant l'image biologique de la ville: sont associées à la ville et à l'action municipale, les formes lexicales *"vie"*, *"vivant"*, *"piliers de la vie"*, *"vie quotidienne"*, *"facilitent la vie"*, *"permettent à chacun de développer ses atouts"*, *"supplément de vie et d'animation"* des quartiers et des villages. le développement est une métaphore biologique qui signifie le passage du fœtus à l'état adulte. D'une certaine manière, l'action municipale est l'instrument de ce passage, d'un état de la ville à un autre. Ce développement produit de plus un *"épanouissement"* mais aussi du *"bonheur"*. C'est ce que nous pouvons appeler la captation par la municipalité des énergies des acteurs sociaux, sous la forme des *"bénéfices"* ou des *"services"* qu'elle leur propose. L'action

municipale s'ouvre un espace bénéficiaire qu'elle fait en quelque sorte partager aux aixois dans une volonté de promotion et de mobilité généralisée : *"bienfaits de leurs services sur la population"*; *"garantir l'avenir des aixois"*; *"élever le niveau des qualifications des habitants"*; *"accéder à des fonctions et métiers valorisants"* . Les exemples du "développement maîtrisé" (*"Chantier vivant, restauration et réhabilitation du centre ancien, supplément de vie et d'animation à donner à tous nos quartiers et villages"*), appellent certes une "compétence professionnelle" que la municipalité représente.

Mais cette "compétence professionnelle" qui relève des nécessités objectives de l'action urbaine est aussitôt transformée en "capital symbolique", qui légitime et autorise la municipalité à capter en quelque sorte l'appropriation de la compétence professionnelle. Le "capital symbolique" se construit de deux manières, d'abord en opposition aux municipalités précédentes qui avaient produit *"une vie quotidienne altérée dans bien des domaines"*. Cette altération a nécessité une *"vocation exemplaire"*, un *"défi qu'il nous a fallu relever dépassait la charge habituelle d'un mandat municipal"*.

Mais le passage d'une "compétence professionnelle" en un "capital symbolique" se lit aussi dans la nécessité pour Aix d'*"affronter le XXI ème siècle "* lors de *"ce mandat de presque fin de siècle"*.

Dans ce passage se nouent aussi la transformation du discours politique classique concernant la revalorisation de l'identité aixoise par l'action municipale, la transformation de celle-ci et la redéfinition du "territoire" municipal. En effet, il ne s'agit plus seulement de la métaphore biologique du développement mais de la métaphore plus récente de la physique moderne du rayonnement : *"apporter à notre ville un rayonnement considérable"*. Il s'agit moins d'un développement interne que de son impact sur l'environnement : accorder en quelque sorte à la ville et à ses acteurs (notamment les entreprises) les qualités de conquérants : *"leviers pour créer, produire ou conquérir"*; *"couronner cette démarche."* Il s'agit moins d'une réévaluation d'une identité locale que de la construction d'une image pour un marché extérieur et pour l'histoire: **renomination** de la ville en *"cité"* ou *"villes-nations qui ont fait l'Europe moderne"*; ou en *"visage" de notre cité à l'aube du siècle qui s'annonce "* ; **redéfinition** de la liberté de circuler et par conséquent du "territoire" : *"macro-infrastructures qui nous sont indispensables (gare TGV, autoroutes, extension du pôle universitaire; nouvelle cité judiciaire)"* : équipements matériels et activités intellectuelles délocalisées ou activités judiciaires qui retracent le développement de ce nouveau territoire.

Les deux paragraphes suivants, intitulés *"Notre pacte social"* et *"La parole aux aixois"*, jouent, eux aussi de ces deux dimensions, discours politique attendu et modernisé par le développement de la communication et discours constituant un nouveau territoire et de nouveaux rapports sociaux. Le *"pacte social des Aixois pour une qualité de vie exemplaire"* joue en effet sur les deux tableaux dessinés jusqu'ici, puisque d'une part on

fait appel à des rapports sociaux pacifiés entre les Aixois et qu'en même temps, on sculpte pour l'extérieur une image de la ville attirante. Les termes de "pacte" et celui d'"exemplaire" pour qualifier la "qualité de vie" nous semblent relever de cette ambiguïté. Le lexique "pacte" est un concept politique nouveau ou plutôt remis au goût du jour : il apporte une nuance symbolique au terme trop juridique de "contrat", il appelle des qualités humaines plus symboliques qu'égoïstes. En ce sens, on peut se demander s'il est susceptible de rendre compte de la construction identitaire locale. Quant à l'exemplarité, celle-ci n'a un intérêt que pour l'extérieur, ou pour ses vertus prosélytes ou rayonnantes. Le locuteur poursuit sa construction du "capital symbolique" qui cette fois qualifie moins l'action municipale que la ville d'Aix-en-Provence. Et d'ailleurs ce "pacte" se décline sous la forme de quatre "valeurs": la communication, définie comme la liberté de circuler, de s'informer et de s'exprimer, la protection de l'espace et la recherche du beau, la préservation de l'environnement, la sécurité des aixois, et enfin la solidarité. De fait ces qualités sont celles qui sont énoncées à l'envie lorsqu'il s'agit de la lutte concurrentielle entre les villes dans la reconstruction européenne que l'on connaît aujourd'hui. La ville qui peut attirer les entrepreneurs est celle qui joue au mieux le rôle de village global, le lieu dans lequel les nouveaux acteurs du développement économique peuvent s'épanouir pour reprendre le lexique de l'éditorial, un lieu prestigieux, un lieu à capital symbolique élevé qu'il s'agisse du patrimoine naturel ou culturel, enfin un lieu où il fait bon vivre, loin des conflits sociaux qui s'expriment soit par la délinquance, soit par la division visible de la société.

"La parole aux Aixois" exprime alors le moyen de construire un tel lieu : le dialogue est énoncé, appelé; les aixois sont interpellés comme des acteurs rationnels, capables d'"une réflexion commune sur notre vivre ensemble"; le locuteur se présente comme respectueux de ses engagements. Mais le paragraphe se conclut sur le fait que la ville "se situe à nouveau au carrefour de son histoire". Deux lectures sont au moins possibles de ce "texte" : soit on est renvoyé à un espace public modernisé par et dans l'idéologie de la communication, soit on invite les aixois à participer à ce qu'Antony Giddens appelle une réflexivité institutionnelle, c'est-à-dire ce mouvement de rationalisation qui consiste à évaluer et à s'autoévaluer pour améliorer les performances. Or les aixois sont convoqués à une tâche essentielle : "établir positivement notre "différence", par rapport aux autres villes qui "s'efforcent de capter les sources de progrès et de développement". Il s'agit bien de produire une compétitivité de la ville dans le marché international, compétitivité qui semble se développer sur un "capital symbolique" qui s'énonce sous forme d'une image de la ville qu'il s'agit là encore de capitaliser, c'est-à-dire d'augmenter toujours plus son capital symbolique : "Notre ville dispose d'atouts considérables qu'il nous faut mettre davantage en valeur". Nous passons ainsi insensiblement d'une construction identitaire locale à la production d'une image symbolique, d'un territoire construit à partir des rapports sociaux internes à un territoire redéfini pour l'extérieur, un territoire qui ne

prend désormais sens que dans son investissement en rapport avec la nouvelle construction historique de l'Europe, **Aix-en-Europe**. L'espace des rapports sociaux s'est alors élargi puisqu'il s'agit d'orienter les énergies aixoises moins vers la construction d'une identité locale, qui pouvait prendre sens dans un cadre politique national, que vers la construction d'une identité européenne qui pour l'heure, se noue simplement dans une entité spatiale économique. Ainsi se jouent aussi de nouveaux rapports sociaux, de nature moins politique qu'économique : le modèle que les aixois sont censés développer c'est moins l'augmentation de leurs capacités énergétiques que l'"épanouissement de leurs capacités informationnelles qui jouerait comme moteur d'un développement économique, fondé, semble-t-il aujourd'hui, sur les capacités des territoires à de faire sens.

C'est en quelque sorte les propositions du dernier paragraphe, intitulé à juste titre "*Ambitions et équilibre*", qui semblent sans ambiguïté justement. Le locuteur nous présente le calcul auquel il nous convie: recensement du "capital symbolique" de la ville et de l'espace bénéficiaire dans lequel il appelle les aixois à se situer : "*Nous bénéficions d'un environnement naturel et d'un climat privilégié. L'histoire nous a légué un patrimoine particulièrement riche*". Ce constat établi, les aixois sont appelés à devenir des "entrepreneurs" de la ville : "*Nous devons tout entreprendre pour préserver cet ESPACE DE BEAUTE, l'enrichir si possible et en faciliter l'accès sans risque de le dénaturer*". Ce capital symbolique de la ville est ainsi circonscrit comme un capital esthétique et les activités aixoises évoquées sont les activités légitimes en complémentarité avec l'espace esthétique ainsi défini : "*Mais l'image de la ville réside tout autant dans le talent des hommes que dans les vertus de l'espace. La justice dans la cité bénéficie ainsi depuis longtemps d'une incontestable aura. L'université aixoise est également un brillant point de référence. Le Festival d'Art Lyrique depuis près d'un demi-siècle, la Méjanas aujourd'hui, la Cité du Livre demain contribuent à enrichir notre image d'une cité phare de la culture*". Retenons qu'il s'agit bien d'image de la ville, et de son enrichissement: tous les termes du lexique relèvent de ce que l'on pourrait appeler l'espace bénéficiaire qui se fonde plus que sur des capitaux professionnels sur des capitaux symboliques, et d'ailleurs la suite du texte reste toujours aussi clair : *Cette position constituera un plus pour conforter notre place dans l'Europe qui s'organise. Notre situation géographique nous permet en effet de jouer un rôle significatif dans l'essor du grand sud européen*".

Redéfinition des limites du territoire aixois, redéfinition des investissements des aixois dans une nouvelle construction d'une identité européenne puisqu'il s'agit d'appeler à la production d'un nouveau sens commun de la ville : "*Ces atouts nous confèrent une véritable exemplarité pour tout à la fois offrir à chacun d'entre vous une vie meilleure et légitimer de fortes ambitions collectives*" ; "*Tel est le sens de notre démarche, toute faite*

d'équilibre pour conserver à notre ville ses atouts et son image, garants de ce "charme" si particulier que tous nous envient".

Les questions qu'il nous reste à poser sont les suivantes: puisqu'il s'agit d'une redéfinition du territoire urbain, et d'un réinvestissement qualitatif des aixois dans ce nouveau territoire, encore faudrait-il d'une part les poser comme tels, c'est-à-dire les problématiser et les discuter dans l'espace public qu'est la municipalité. De fait, les aixois se trouvent devant des options, des choix qu'ils ne discutent pas, comme si ces options ou ces choix étaient des nécessités objectives, parcequ'objectivées dans la matérialité de l'environnement et de l'histoire et objectivées dans les images que se font de la ville les étrangers. La deuxième question porte moins sur la problématique de redéfinition du territoire elle-même que sur les modalités avec lesquelles elle est posée : peut-on passer d'Aix-en-Provence à Aix-en -Europe sans poser les questions liées à une histoire concrète, qui se pose moins en terme d'environnement naturel ou de patrimoine culturel qu'en tant qu'espace local dans un ensemble national et régional?

2. 4. Entretien avec le Maire

Le quotidien et les ambitions

Juillet 1993

En guise et à la place de l'éditorial, le dernier numéro de la revue Aix-en-action, qui date de juillet 1993, met en scène un "entretien avec le Maire", titré "*Le quotidien et les ambitions*". Cet "éditorial", quelque peu spécial, prend un espace de 6 pages, dans lesquelles sont insérées 10 photographies du Maire, prises, semble-t-il, au moment de l'interview. Il semble que le Maire soit assis à son bureau et qu'il est en communication avec quelqu'un qu'il semble écouter, à qui il sourit et auquel il parle. Un dossier est quelquefois visible sur le bureau; enfin la dernière photographie représente le Maire qui a "tombe" la veste, sans doute échauffé par la longueur de l'entretien. Le personnage du Maire est ainsi posé, un stylo à la main en train de signer un document, puis ses mains scandent en quelque sorte les moments de l'interaction, moment d'écoute ou de parole. Le fond de la photographie est cachée par le premier plan du Maire : on y reconnaît cependant, une plante verte, et des miroirs, un fauteuil de bureau et un objet décoratif-utilitaire sur le bureau. Les couleurs sont dans les tons marrons et chaudes. Le Maire porte une veste aux tons bleu et à carreaux, une cravate rayée, et une chemise blanche et une pochette. Son visage semble le plus souvent souriant, accueillant et sérieux. Ces différentes photographies tendent à situer l'interlocuteur, à savoir dans le bureau du Maire, et dans une position à la fois de travail et d'accueil comme s'il recevait des personnes extérieures.

L'entretien est manifesté comme tel par des couleurs et des graphismes différents : l'intervieweur - *Aix-en-Action* - en bleu et la question posée en italique. L'interlocuteur est nommé : *J.F. Picheral*. Sont intercalés dans des couleurs et graphismes différents (encadrement en vert et italique en gros caractères) 5 "titres" (*La relance du Centre-Ville; Mobilisons nous pour la propreté de la ville; Sextius-Mirabeau, c'est parti ! ; Priorité au logement social; Nous mettons tout en œuvre pour aider les personnes qui risquent de rester au bord du chemin*). Ces "titres" soit résumant une partie de l'entretien, soit sont directement tirés de l'entretien. Leur rôle semble plus esthétique qu'informatif, à moins qu'ils ne soient là pour souligner les choix urbanistiques et sociaux de la municipalité.

Un éditorial, par conséquent, qui emprunte la forme de l'entretien informatif, scandé par des interactions de type Question-Réponse. On peut s'interroger sur ce choix formel, puisqu'il s'agit de la revue municipale, et que jusque là c'était le Maire qui se présentait comme un simple locuteur, présentant son propre monologue. Doit-on y voir le triomphe du professionnalisme de la communication? Doit-on comprendre qu'il s'agit de l'emprunt d'un jeu de langage susceptible de donner une apparence d'objectivité à l'information apportée; s'agit-il d'un autre jeu de langage qui aurait comme objectif d'accorder au Maire une figure subjective de l'homme de dialogue? Pour mieux en juger, nous procéderons comme précédemment en reconstruisant l'espace interactif complexe de l'entretien en question et en analysant les figures subjectives qui sont ainsi construites, tout à la fois celles du Maire, celles de ses lecteurs.

2. 4. 1. La coopération dans l'activité langagière qu'est l'entretien journalistique

Comme entretien, qui se compose de formes interactives question-réponse, cet entretien construit une première structure énonciative qui s'instaure entre intervieweur et interviewé, entre le journaliste et sinon le Maire, du moins J.F. Picheral. Mais cette structure énonciative se complexifie nécessairement puisqu'en tant qu'entretien d'information, il existe un autre interlocuteur -certes silencieux- le lecteur mais qui comme nous le verrons n'en est pas moins présent. Enfin on peut se demander si le jeu entre les interlocuteurs (intervieweurs- lecteurs) et le Maire n'est pas quelque peu faussé dans la mesure où la figure intermédiaire du journaliste semble, à certains moments, disparaître. L'intervieweur, tout d'abord, n'est pas nommé, ou du moins, il se présente comme le collectif professionnel de la revue municipale : "*Aix-en-Action*". Il intervient 17 fois par des questions relativement brèves. Le Maire est toujours directement interpellé par un "vous" et des verbes conjugués à la deuxième personne du pluriel : *vous avez été élu, vos objectifs; pensez-vous aujourd'hui; l'économie semble pour vous une priorité; qu'envisagez-vous, etc...* Une seule question semble échapper à cette inscription dans la situation de communication : *Aix et les étudiants comment cela se passe-t-il?* comme si

l'interrogation ne situait pas le Maire comme ayant une quelconque responsabilité en la matière.

Nous sommes dans le cadre de vraies questions, qui ne sembleraient pas simulées, notamment puisque le Maire répond à cette dernière question comme s'il s'était attendu à une autre : il peut ainsi faire remarquer que l'entretien est spontané : "*je pensais que vous m'auriez questionné sur les Universités. Je vous aurais fait part de... J'aurais également évoqué*".

Si l'intervieweur est une entité collective -la revue municipale-, le Maire, quant à lui n'est pas désigné dans sa fonction ou par son statut, mais par son nom *Picheral*, curieusement précédé par les initiales de son prénom *J.F.* comme si l'entretien en question était écrit et non parlé. Ainsi directement nommé par son nom, l'interviewé va pouvoir jouer d'une gamme relativement étendue de pronom pour répondre.

Nous pouvons commencer par signaler le *je* qui correspond dans la majorité des cas (à deux exceptions près que nous noterons) à la prise en charge personnelle par l'interviewé de la question et de la situation de communication : c'est le *je* qui répond à l'intervieweur, désigné quant à lui de diverses manières lui aussi, et quelquefois mais pas toujours par le *vous* que nécessite la situation d'entretien. Le *je*, repris par l'interviewé fonctionne comme la reconnaissance de la situation de communication, c'est-à-dire la reconnaissance de la situation d'entretien, et indique le plus souvent cette dimension là interactive de l'entretien : *sans hésitation, je répondrais oui ; je rappellerai simplement; là encore je vais être très clair; aussi je ne cacherai pas que; je voudrais dire encore un mot sur ; je pensais que vous m'auriez questionné, je vous aurais fait part; j'aurais également évoqué; je le comprends mais je veux simplement rappeler que; j'ai déjà évoqué; j'y venais c'était le dernier problème que je voulais évoquer; je dois dire que nous sommes très protectionniste; à ce sujet, je citerais volontiers; j'ajoute que pour gérer le quotidien; je pourrais ajouter de certaines formes de civisme; personnellement j'aurais tendance à répondre; il est très difficile de parler de soi mais je vais m'efforcer ... d'y parvenir.*

On le voit, le *je* sert à reprendre les questions et à prendre en charge les réponses, c'est-à-dire à donner son accord à la situation d'entretien et à affirmer la coopération qui se noue ainsi dans l'activité langagière que représente un entretien, coopération entre intervieweur et interviewé. Cette coopération appelle un certain nombre de qualités ou de compétences de la part de l'interviewé qu'il manifeste : l'engagement d'une réflexivité sur ses actions qui demande anticipation (*je pensais que etc.; j'y venais*) et authenticité (*je vais être très clair; je ne vous cacherais pas; car je ne veux rien éluder*), qui demande aussi des approximations marquées par le conditionnel des verbes (*je pourrais ajouter, j'aurais tendance à répondre à, je vais m'efforcer d'y parvenir*) ou la nécessité d'une articulation de type tabulaire (*j'ajouterais*). La plupart du temps J.F. Picheral marque la situation d'énonciation par cette prise en charge personnelle des énoncés; une seule fois, il utilisera le nous dans ce sens : *disons également que...* Ceci pourra être accentué par un nous qui

désigne les interlocuteurs dont l'activité langagière consiste à produire du sens commun :
je le pense et mettons tout de suite les choses au point.

Ce *je* qui marque et souligne la dimension de la situation de communication qu'est la situation d'entretien s'accompagne mais pas toujours (et c'est intéressant) d'un marquage de l'interaction par le pronom personnel *vous*, qui désigne l'autre dans l'interaction d'entretien : sans ambiguïté par exemple lorsque nous sommes devant les expressions suivantes : *sachez, vous m'auriez questionné; vous constaterez; vous abordez là une difficulté majeure.*

Mais le *vous* devient plus ambigu ou plus englobant lorsque J.F. Picheral énonce : *vous connaissez les difficultés qui existent en particulier aux entrées et sorties d'Aix-en-Provence; je puis vous assurer qu'ils font des propositions constructives.* Il ne s'adresse plus à l'interlocuteur de l'entretien lorsque le Maire s'adresse plus directement au lecteur : *sur ce point, je n'ai pu vous donner davantage d'informations, ce n'est qu'avec vous que nous enregistrons des résultats tangibles, je vous invite à consulter, sachez simplement que, vous trouverez dans ce magazine".* L'extension de l'espace interactif est dans ce dernier cas tout-à-fait évident. Nous pouvons donner d'autres formes syntaxiques qui tendent à élargir la structure énonciative : *certains vous diront, interlocuteurs dont le Maire se démarque, mais Merci aux universitaires... merci aux étudiants... je remercie tous les organismes, toutes les personnes qui nous ont aidés*, qui sont autant d'adresses directes à des interlocuteurs absents de la structure énonciative qu'est l'entretien.

2. 4. 2. Les figures subjectives et personnelles du Maire

Si les pronoms personnels *je* et *vous* servent notamment à marquer la situation d'énonciation et la coopération nécessaire pour l'activité langagière qu'est un entretien journalistique, ces pronoms, nous l'avons déjà vu, peuvent aussi servir d'autres adresses. Le *je* peut aussi vouloir marquer non seulement l'interlocuteur de l'entretien mais aussi signifier la construction de figure subjective particulière. Dans cette acception, l'ensemble de l'entretien se sert plutôt du *nous* et nous y reviendrons. Quelques rares *je* sont cependant intéressants à noter : *Je suis très heureux le samedi matin en particulier d'effectuer des visites de quartier.* Cette formulation est d'autant plus particulière que le reste du texte de l'entretien se fonde dans un champ lexical plus "professionnel". Ici, J.F. Picheral exprime pour la première fois un sentiment qui ne soit pas lié aux compétences professionnelles d'un Maire mais renvoie à une définition du champ politique qui englobe aussi l'affectivité, et le désir : la rationalité est insuffisante à exprimer le politique. Il s'agit aussi de revendiquer une activité hebdomadaire du Maire qui se confirme dans la conclusion : *je vais personnellement au contact avec les administrés et je discute*

librement. C'est à la fois une vocation et un bonheur. Le politique qui surgit dans cet énoncé relève toujours de la notion de service, et d'un vocabulaire de l'administration mais le désir s'inscrit, désir de l'autre et de la discussion publique.

Le deuxième contexte où apparaît encore une *je*, est celui qui consiste à affirmer le sérieux du travail du Conseil Municipal des Adolescents, où le Maire engage sa parole et son autorité pour construire le capital professionnel des adolescents, et en même temps un capital symbolique : *"Je le pense... je pourrais ajouter de certaines formes de civisme"; c'est une excellente chose et je puis vous assurer qu'ils font des propositions très constructives"*.

Le Maire a cependant besoin d'élargir au *on* la position énonciative : *on sent parfaitement qu'ils se sentent impliqués dans la vie de la cité"*. De même qu'il souligne les réponses et les actions municipales par un *On ne peut vraiment pas aller plus vite*. Le passage du *je* au *on* tend à rendre objectif ou neutre les jugements posés ainsi par notre locuteur.

Le troisième contexte dans lequel apparaît le *je* est lié dans une certaine mesure à la proposition du journaliste de choisir librement en quelque sorte des thèmes d'information : *j'aurais tendance à répondre à deux questions car je ne veux rien éluder et je le consacrerai aux problèmes sociaux et à la solidarité*. Les thèmes librement choisis par JF Picheral relèvent pour le premier du chantier des Thermes, pour le second des questions sociales. Le locuteur se présente ainsi dans sa double qualité ou dans la double figure qu'il veut donner de lui-même : à la fois celle d'un bon gestionnaire (pour les Thermes), celle d'un "socialiste" (pour les questions sociales). En même temps, il se construit une image d'homme courageux qui n'hésite pas à aborder les problèmes difficiles pour lui. Le *je* consacre ainsi des qualités qui lui sont personnelles.

Enfin le dernier contexte dans lequel le *je* est à la fois fréquent et consenti en réponse à l'enquêteur qui lui demande de dire *quel homme* il est : construction d'une biographie qui schématise les événements remarquables de sa vie, ou pertinents pour le définir comme un homme politique aixois : date d'arrivée à Aix, fonction, militant associatif, militant politique, élu conseiller municipal, conseiller général, enfin Maire. Mais cette biographie, pour aussi schématique et professionnelle qu'elle soit lui permet d'exprimer un visage à la fois d'humilité, d'homme de cœur (*je garde un souvenir ému de cette période difficile*) , d'homme moral (*mais combien formatrice, sur le plan de la rigueur morale*) , d'un homme orienté vers le service au public (*au centre hospitalier où j'exerce toujours, à temps partiel*) au point de devenir militant (*dans le milieu associatif, et en particulier dans le sport qui m'a toujours attiré*) , homme de passion aussi et de responsabilité (*la fonction de Maire que j'occupe depuis 1989 me passionne et m'accapare 7 jours sur 7*), enfin *homme d'équipe* , *homme de terrain* , aux prises avec le concret et sachant dépasser le clientélisme *courtisan*, homme à l'écoute des aixois.

2. 4. 3. Les effets d'objectivation des actions municipales

Ces effets sont produits par des **objets inanimés qui deviennent sujets grammaticaux des verbes d'action**. La première partie de l'entretien est essentiellement scandée par ce genre de procédé, alors que vers le milieu et la fin de l'entretien le "nous" municipal apparaît plus régulièrement.

Les objets inanimés peuvent être personnifiés comme la ville d'Aix-en-Provence : *Malgré la crise économique, Aix non seulement résiste mieux mais encore accentue son dynamisme*. Cette personification est un procédé classique et au fond très généralement admis, même si l'incarnation des énergies (résistance et dynamisme) des acteurs sociaux dans le nom de la ville fonctionne comme une réappropriation politique, sans doute justifiée par l'action municipale.

Mais ce procédé conduit à une réappropriation professionnelle, de type technique ou gestionnaire, qui "objectivise" les actions et décisions politiques lorsque l'on rencontre de tels sujets grammaticaux : *Les équipements dont les Aixois avaient un besoin vital se réalisent; le projet "Sextius-Mirabeau" ... est sorti de terre; La Ville Ancienne gagne en agrément; les quartiers périphériques s'équipent; les opérations d'aménagement ... sont en bonne voie de réalisation; l'immobilier résiste parfaitement et même donne de sérieux signes de progression"; Sextius Mirabeau va recevoir : un pôle d'échanges sur plusieurs niveaux; Sextius -Mirabeau comprendra ... Sextius-Mirabeau verra se réaliser... L'opération lancée ... prend actuellement une allure de croisière*. Les objets inanimés qui deviennent les sujets grammaticaux de verbes souvent pronominaux exposent une "réalité" dont l'objectivité et la matérialité ne peut être contestée. Il s'agissait en effet de répondre à une question qui portait sur l'évaluation des activités municipales. A une telle question qui plaçait JF. Picheral en position de diagnostic et d'évaluation, la réponse ne pouvait qu'appeler un sujet locuteur en position d'objectivité : "les faits" par conséquent et non le locuteur sont censés répondre, et il est intéressant de noter que pour conforter la "position objective ou neutre" revendiquée par le locuteur dans sa réponse, JF. Picheral conclut en quelque sorte en légitimant ses dires par l'appel à la "*chronique immobilière du Figaro (10-11 avril 1993)*", c'est-à-dire par une rubrique technique d'un journal plutôt politiquement marqué par son opposition à une municipalité de gauche: double légitimation par la technique et par le politique en quelque sorte.

La deuxième question sur *L'économie semble être pour vous une priorité?* appelle également une position "objective et neutre", et je dirais même plus "scientifique ou plus didactique"; cela donne ainsi un lexique à connotation rationnel et économique, et au consensus conventionnel de la cité savante : *"L'ensemble des partenaires sait qu'actuellement, une importante compétition économique se développe entre les grandes*

villes. *Aussi plus que jamais, faut-il être performants pour attirer et retenir les responsables économiques*". Et l'application d'un tel constat se fait tout aussi "objectivement" et de manière quasi-déterminée : *"Incontestablement le développement de l'activité économique est le seul qui permet à notre Ville d'augmenter ses capacités financières et de créer de nouveaux emplois.*

C'est ainsi qu'une impérieuse nécessité (faut-il être plus performants mais aussi *Il nous fallait prendre des mesures, il faut attendre, il nous faudra du temps pour*), sinon un déterminisme constaté objectivise les choix opérés par la municipalité et la figure entrepreneuriale adoptée par le Maire et son caractère de bâtisseur : *sous notre impulsion, nous avons réussi à augmenter d'environ 50 hectares la zone d'activités des Milles. Le Parc Technologique de la Duranne, est en cours d'aménagement sur 300 hectares et un début de commercialisation se réalise cette année. Le Pont de Pichaury récemment terminé sur le CD9 constitue un lien fonctionnel et symbolique entre ces deux Parcs d'activités. L'euro-pôle de l'Arbois met en place ses structures dans le bâtiment de l'ancien Sanatorium et se prépare à devenir opérationnel.*

La position de JF. Picheral qui énonce "les faits" (ceux-ci étant constitués d'objets inanimés qui deviennent par la grâce de leur fonction grammaticale comme sujet des verbes d'action) se veut toujours "objective ou scientifique : en effet l'unité interactive qui se constitue autour de la question se conclut sur des chiffres : *je rappellerai simplement qu'en valeur absolue, notre Cité est en première position sur 42 Villes de plus de 100 000 habitants ; elle a créé en moyenne pendant la période écoulée 1300 emplois par an, selon les dernières statistiques connues.*

Les effets d'objectivation des actions municipales se réalisent aussi dans l'entretien par **l'utilisation des nominalisations des verbes d'action** : *"la réfection de 12 rues, de 2 places (Hôtel de Ville et Richelme) ainsi que des façades de la Halle aux grains; La relance de la semi-piétonnisation ... ; une aide considérablement augmentée pour la réfection des façades,; la création d'un Atelier du Patrimoine pour conseiller et aider les particuliers dans la restauration des immeubles; La prochaine implantation sur l'Arbois d'un Pôle scientifique Technologique et de Recherche sur l'Environnement; l'implantation d'un IUT; Une animation permanente de quartier embellit.*

Nominalisation des verbes d'action mais aussi **utilisation des verbes au passif** : *D'importantes dispositions vont également être prises en faveur ... des actions seront organisées à cet effet... D'importants crédits sont d'ores et déjà dégagés.*

Toutes ces possibilités grammaticales (objets inanimés qui deviennent des sujets grammaticaux, nominalisations des verbes d'action, verbes au passif) concourent à produire une distanciation virtuelle pour les lecteurs par rapport aux actions politiques. Celle-ci, si l'on tient compte du lexique rationnel, conventionnel et didactique utilisé.

s'effectue par leur technicisation à la fois gestionnaire et objective : une professionnalisation des activités politiques municipales s'impose ainsi : *L'opération va être complexe et longue car notamment un grand nombre de canalisations passent en sous-sol; Après des études longues et difficiles, un Plan de Circulation et un Plan de Transports sont en voie d'application. Aujourd'hui "MAGALI" notre nouvel ordinateur coordonne la seconde...*

Certes l'exécution de telles opérations nécessitent des compétences professionnelles, mais il n'en reste pas moins qu'elles appellent des décisions et des choix politiques qui sont oubliés dans ce professionnalisme. On assiste ainsi à la promotion d'un capital professionnel qui serait nécessaire à l'action politique. Mais de plus, s'adjoint aussi la promotion d'un capital symbolique puisque JF. Picheral revalorise d'autant les actions municipales qu'elles sont comparées avec les gestions municipales précédentes : *Depuis plusieurs années, la Ville Ancienne s'asphyxiait. Il nous fallait prendre des mesures urgentes adaptées; Nous relançons véritablement le Centre Ville et nous restons fidèles à son image de marque et à son attrait; Sachez qu'il existe peu de villes en France qui puissent soutenir la comparaison; l'embellissement des voies, places et façades apporte des satisfactions et concourt à un dynamisme retrouvé; Aucun Nouveau Parking n'avait été construit à la périphérie du Centre ville depuis 15 ans. Rapidement nous avons réalisé...* Nous pourrions en citer bien d'autres exemples. Les figures énonciatives qui se constituent sont essentiellement celles du professionnalisme, de son autorité et de sa légitimité. Notons en particulier que ce langage technique et gestionnaire permet une renomination, sans doute, essentielle pour la redéfinition du territoire local du Centre ville qui devient la *Ville Ancienne* : cette renomination est une manière de faire "passer" le territoire, de transformer le rapport au temps des Aixois.

2. 4. 4. Le "nous " municipal

Mais l'ensemble des réponses aux questions du journaliste se fait sous la forme du *nous* qui désigne dans sa plus forte fréquence, le nous municipal. Bien sûr nous constatons encore une certaine ambiguïté sur le *nous* mais celle-ci est légère et l'on passe très rapidement d'un "nous" que nous appelons communautaire au "nous" qui désigne précisément la municipalité. Le nous communautaire s'inscrit notamment quand l'adjectif personnel qualifie la ville : *le seul qui permet à notre ville, notre cité; sujet qui nous tient à cœur : Sainte Victoire; notre Sainte Victoire; nous avons la chance de disposer d'un cadre de vie de qualité; nous sommes en campagne... Quelle chance de ...* On pourrait noter que le "nous" certes présent lorsqu'il s'agit des activités municipales orientées vers les opérations d'urbanisme relativement importantes est largement contrebalancé par les possibilités syntaxiques que nous venons de décrire précisément. En fait, le "nous"

municipal devient plus fréquent dès lors que JF. Picheral aborde des questions plus classiques des politiques municipales. En ce sens, le "nous" se présente comme coopérant avec divers partenaires ou comme s'opposant aux acteurs qui disqualifieraient l'une ou l'autre population de la ville.

Les actions municipales sont en effet prises en charge par le "nous" municipal, qui peut se préciser encore lorsque JF Picheral souligne l'activité de tel ou tel de ses partenaires : les partenaires économiques reliés aux grands projets économiques de la municipalité; les universitaires : *"Je vous aurais faire part de l'excellente relation que nous avons nouée avec les responsables de U1-U2 et U3 et j'aurais abordé les projets qui vont étendre l'Université sur trois hectares mis à disposition à l'Hôpital Spécialisé Montperrin pour y dresser la première Faculté de Sciences d'Aix etc..."* Les partenaires économiques sont aussi ceux du tourisme : *"Le tourisme est une vocation première d'Aix-en-Provence et il contribue au dynamisme de l'économie locale. L'Office du Tourisme, largement ouvert aux professionnels, joue un rôle considérable à cet égard. La recherche de nouveaux produits, de potentialités, la synergie développée avec les principaux partenaires sont autant d'atouts nouveaux qui permettent à Aix de se maintenir à un très bon niveau de fréquentations touristiques"*.

Les partenaires sont enfin les partenaires municipaux : à titre d'exemple mais bien d'autres pourraient être donnés : *"de jour, avec notre Police Municipale, nous maintenons le Cours Mirabeau sans véhicule"*

Le "nous" manifeste ainsi le travail d'équipe sur lequel JF. Picheral conclut : *sous notre impulsion, nous avons réussi à augmenter; il nous fallait prendre des mesures; nous avons pris très rapidement; aujourd'hui nous allons plus loin encore; nous relançons véritablement le centre ville et nous restons fidèles à son image de marque et à son attrait; nous allons poursuivre nos efforts en direction de; nous envisageons de financer...*

Que nous apportent de telles formules, sinon des informations que nous avons déjà rencontrées au cours de nos précédentes analyses: à savoir que cette municipalité a du répondre aux urgences et à l'inadaptation, héritages des municipalités antérieures. De ce fait, les figures subjectives construites sont celles d'une compétence professionnelle, qui relève à la fois d'une technicité et de la rapidité, d'une productivité ainsi posée. De plus, cette productivité reste cependant fidèle au capital symbolique de la ville : modernité mais fidélité caractérisent ainsi la municipalité.

La modernité se caractérise par l'accent entrepreneurial accordé à la municipalité, accent porté essentiellement vers la transformation du territoire dans l'avenir: conception et décision caractérisent cette municipalité : *nous avons le problème important; nous avons*

réalisé le parking ... Nous sommes à la veille de prendre de nouvelles dispositions car nous avons augmenté de 40 % les crédits y afférents, nous allons distribuer des sacs poubelles; nous allons utiliser des engins appropriés; nous allons aussi augmenter les opérations de balayage, nous avons l'intention... mais nous ne pourrions pas tout faire.

C'est ici qu'intervient la distance que JF. Picheral peut établir avec des discours autres concernant la difficulté de vivre à Aix ou les conflits qui pourraient opposer certaines populations par rapport à d'autres. Le premier point concerne d'une part les jeunes qu'ils soient étudiants ou consommateurs de loisirs. Ces discours autres sont mentionnés sans précision véritable de leur origine : *certaines vous diront qu'ils encombrant la Ville avec leurs voitures, ainsi que le quartier des Facultés dépourvu de parkings. je les comprends mais ...* ". Le Maire rappelle alors l'importance économique pour la ville d'Aix de cette population étudiante. Il tente de construire "un sens commun" à base de bon sens et de rationalité : *En dehors de l'aspect intellectuel, vous constaterez de vous même le rôle économique qu'ils jouent pour Aix*". Mais, de plus, les étudiants permettent aussi de doter la ville d'Aix d'un caractère dynamique et jeune : *"Merci aux étudiants de lui conférer cet aspect de ville jeune"*.

Cette attitude de compréhension, cette production commune de sens que le Maire tente de réaliser apparaît aussi lorsque les jeunes sont considérés sous l'angle des consommateurs de loisirs : *"autre point critique: ... à partir de 20 heures, par contre, nous laissons s'installer un stationnement au Centre du Cours, car nous considérons dans ce secteur... qu'Aix-en-Provence a le droit de vivre au rythme de sa jeunesse... Félicitons nous d'avoir un Centre Ville bien vivant le soir"*. Le Maire n'en oublie pas moins cette production du sens commun : *Remercions les riverains d'accepter certains inconvénients qui peuvent en résulter.*

Cette défense des jeunes se retrouve lorsque JF. Picheral aborde la question du Conseil Municipal des Adolescents, en même temps qu'il s'attribue aussi une figure de démocrate : *issu d'élections démocratiques dans les établissements scolaires; foyer de réflexion, de discussions où les jeunes font l'apprentissage de la Démocratie, de la vie en collectivité, je pourrais ajouter de certaines formes de civisme"*.

Pour autant le Maire s'interdit de dialoguer avec d'autres acteurs de la ville et joue un rôle régulateur sinon répressif contre des attitudes qui sans doute à ses yeux manquent de civisme: *Nous désirons que les promenades du Cours Mirabeau ne soient pas systématiquement envahies. Un grand nombre de cafetiers jouent le jeu et des progrès sensibles ont été faits. Il nous faut également supprimer tous les écriteaux, panneaux qui enlaidissent considérablement cette avenue"; "mais avec un peu de civisme et de technicité, de nets progrès se matérialisent ou vont apparaître"; Nous avons l'intention de communiquer pour rappeler aux habitants les services dont ils vont disposer et les inciter*

à collaborer avec nous en faisant preuve de discipline et d'esprit civique". Mais nous ne pourrons pas tout faire et ce n'est qu'avec vous que nous enregistrerons des résultats tangibles.

Nous pouvons lire ainsi l'information virtuelle des rapports sociaux qui constituent la ville. Si les compétences professionnelles et l'augmentation du capital symbolique de la ville relèvent de partenaires sociaux compétents eux aussi et de la municipalité, cette compétence professionnelle se met au service d'administrés ou d'usagers, qui, eux, par contre sont caractérisés soit par leur bon sens et leur apport à l'intérêt général, soit manquent de civisme et du sens du capital symbolique de la ville. On le voit, les citoyens sont appelés à protéger et à augmenter ce capital symbolique. Ce n'est que dans la convergence de chacun à agir le capital symbolique de la ville que se fait l'unification des citoyens.

Du point de vue des services rendus, outre le développement de la ville opéré par les grands opérations urbanistiques qui relèvent de la redéfinition du territoire en direction de l'Europe, et qui se constitue grâce au développement professionnel et à l'augmentation du capital symbolique de la ville d'Aix-en-Provence, JF. Picheral semble concevoir la fonction de Maire comme une réponse aux "demandes" des administrés : c'est le cas notamment pour les populations qui habitent les villages et les quartiers ou pour la population défavorisée : en direction des villages et des quartiers, comme le locuteur le dit : *la réponse concerne à nouveau la circulation* ou les équipements. Quant au logement social, *de nombreuses demandes sont en suspens* et par cet ensemble de mesures nous répondons à une importante demande formulée par de nombreux aixois.

En conclusion, nous l'avons vu, cet éditorial sous forme d'entretien journalistique compose une forme informative avec une forme constitutive d'un nouveau territoire et de nouveaux rapports sociaux internes. Quant à la redéfinition du territoire, la matérialité des projets et les "faits urbanistiques" sont le résultat d'actions nécessaires, au vu des déterminismes sociaux du marché européen des villes, et les choix et décisions municipales vont de soi en fonction de la présentation de ce marché : naturalité de ces décisions et de ces choix, naturalité qui est liée aux compétences professionnelles nécessaires semble-t-il à l'action politique municipale: de ce point de vue la spécificité de la revue municipale aixoise vient de ce que si la compétence professionnelle est attribuée au Maire ou à la Municipalité, compétence qui s'exprime sous une forme entrepreneuriale, le capital symbolique est attribué quant à lui à la ville elle-même, capital symbolique reçu en héritage auquel il s'agit de rester fidèle mais qu'il faut enrichir et développer.

Quant aux rapports sociaux, un premier changement vient de ce que les aixois sont appelés à dialoguer et à performer pour augmenter le capital symbolique de la ville : de ce fait, les relations doivent être tournées vers l'extérieur. Le second thème correspond à une

modulation plus interne et classique des rapports sociaux: rapport de professionnels à ses administrés auxquels on répond et à qui on rend des services. La figure démocratique du Maire vient de ce qu'il est constamment à l'écoute de ses administrés, de leurs demandes localisées par quartier ou village ou zone spatiale : la division de la population est soit spatiale, soit par catégorie (ici les jeunes, ou les couches les plus en difficulté). L'unification de ces populations relève de la production d'un sens commun attribué à la ville, celle d'une ville jeune par exemple, ou d'une discussion dont le ressort est le bon sens, celui-ci étant déterminé par les enjeux européens de la ville. Si le Maire écoute et répond aux demandes, il entend aussi les critiques, et n'a pas peur de les évoquer par lui-même, et de réguler (par répression ou discussion normative) les rapports sociaux internes qui s'exprimeraient sous des formes non admises par les normes municipales : publication sauvage par exemple, ou effacement des oppositions qui se révéleraient par trop criantes entre les populations (jeunes et riverains; étudiants et riverains).

3. LES POLITIQUES URBANISTIQUES :

3. 1. Sextius-Mirabeau

Les grands travaux côté cours

n°1, décembre 1990

Aix-en-Action, pp.7-9

La première remarque que nous pouvons faire est qu'il s'agit d'une forme symbolique mixte : du linguistique, de la photographie(4), et une reproduction de la maquette du projet-lauréat de Sextius-Mirabeau. La forme linguistique, elle-même, est mixte puisque se juxtaposent deux genres, une présentation du projet en question, et une interview de Bohigas, l'architecte, chef de file de l'équipe lauréate de Sextius-Mirabeau".

Les sous-titres.

En ce qui concerne le premier genre, la présentation du projet, le texte prend deux pages de la revue, et est découpé par des sous-titres (6) : "*Aix regarde son avenir en face*"; "*Sextius-Mirabeau : une réponse globale à des projets pratiques et quotidiens comme la circulation et le stationnement*"; "*Sextius-Mirabeau côté logement*"; "*Sextius-Mirabeau : centre d'accueil*"; "*Sextius-Mirabeau : haut-lieu de culture*"; "*Sextius-Mirabeau, quand?*".

Ce texte est composé, comme le montre d'ailleurs la succession des sous-titres qui se présentent comme une **déclinaison de prédicats censés caractériser** l'opération urbanistique Sextius-Mirabeau. Seul le premier sous-titre et le dernier joue d'une autre forme : le premier sert d'une part, au fond d'encadrement spatial et historique à l'opération en question, et d'autre part d'appel au lecteur aixois; quant au dernier sous-titre, la forme interrogative est aussi un moyen d'interpeller le lecteur. Notons aussi que la symétrie n'est pas totale dans les sous-titres déclinés. Nous avons trois deux points, qui se veulent sans doute être une explicitation du projet, mais nous avons une simple juxtaposition (on ne peut pas parler d'une apposition) avec la formulation côté logement : forme de localisation analytique. Nous pouvons encore ajouter que le premier deux points fonctionne à la fois comme une explicitation "*globale*" de l'opération urbanistique visant les pratiques quotidiennes .

Ce **texte est composé** puisqu'il est divisé en parties qui définissent en quelque sorte l'opération en question. Il commence comme nous l'avons dit par une **localisation historique** de l'opération ("*Aix regarde son avenir en face*") et s'achève sur un **encadrement temporel** (*Sextius-Mirabeau : quand?*) . L'une et l'autre jouent respectivement comme introduction et conclusion du "texte".

3. 1. 1. En ce qui concerne l'introduction du texte.

Elle est élaborée à partir de quatre paragraphes : le premier est encore une fois une introduction, les deux suivants présentent ce que l'on pourrait appeler la "*demande*", alors que le dernier se présente comme une "*réponse*".

Que peut-on dire des formes et de l'espace énonciatifs ?

L'espace énonciatif : Aix-en-Provence

Dès la première phrase se noue un **premier espace énonciatif** qui se répète ensuite dans les autres parties du texte. L'énonciateur empirique (le sujet émetteur) n'est pas présent en tant que tel dans son énoncé, et l'ensemble des verbes conjugués sont à la **troisième personne du singulier** (ou du pluriel?). Ce sont autant d'**actes de langage représentatifs** qui **font exister les entités** dont on parle, et notamment deux **entités** auxquelles sont attribuées l'ensemble des opérations **Aix-en-Provence** ou **la ville et la municipalité**.

Aix-en-Provence (ou la ville d'Aix-en-Provence) est personnifiée et vivante :

. elle a des yeux et elle a prise sur le temps : "*Aix regarde son avenir en face*"; *au fil des jours*"; *Aix-en-Provence aura construit les fondations de son avenir*".

. elle est une conscience : "*Elle se découvre* "

. elle agit : "*anciennes emprises industrielles acquises par la ville*"; "*le reflet des activités premières d'Aix*"

. elle a aussi une sensibilité et un goût : "*un penchant naturel que la ville a pour le livre et la littérature*"

La municipalité est elle aussi personnifiée :

. Comme une personne, elle est caractérisée par sa sensibilité et sa constance : "*Sextius-Mirabeau illustre le souci permanent de la municipalité*";

. Elle a aussi une rationalité : "*la préoccupation d'intégration*"; "*et donc*";

. La municipalité se donne des objectifs : "*telle est l'ambition que la municipalité concrétisera en installant ...*".

Ajoutons que l'on passe d'Aix-en-Provence, de la ville à la municipalité, sans détachement, pouvons nous dire, comme si l'une et l'autre était dans une continuité thématique et substantielle, comme s'il y avait une relation de métonymie, la partie pouvant représenter le tout et vice versa.

L'acte de langage représentatif qui expose Aix-en-Provence ou la municipalité comme acteurs et même comme sujets qui sont libres de leurs décisions et maître de leurs actions, "produit" (au sens métaphorique théâtrale) une **identité urbaine** qui semble fonctionner comme une **personne, identité** dans laquelle le lecteur -aixoïse est appelé à se **reconnaître ou s'identifier** (au moins dans Aix sinon dans la municipalité, encore que l'absence apparente de conflits ou tensions potentiels semble effacer en même temps tout risque de distanciation. Si les énoncés relèvent d'une distance maximum au sens de Dubois, leur forme assertorique et l'identité de la troisième personne se donnent dans un **rapport d'autorité qui se réalise dans** celle de l'assertion et celle de l'évidence.

L'acte de langage représentatif fait d'Aix-en-Provence une *ville universitaire* (ce qui n'étonnera personne), mais aussi une *ville culturelle*. La dernière qualité qui lui est attribuée bénéficie cependant d'une forme syntaxique différente. La juxtaposition entre les énoncés de la même phrase permet de représenter le mouvement demandé au lecteur qui, reconnaissant et sa ville (universitaire et culturelle) et lui-même (le verbe d'état (*est*)), doit se déplacer de cet état dans un mouvement, exprimé par un verbe au présent ; celui-ci semble être un futur immédiat dans la mesure où il est accompagné de la modalité adverbiale "*au fil des jours*" (*se découvre*), qui dénote un événement. Le premier énoncé est un jugement, le second l'affirmation d'un événement. Le lecteur est ici interpellé comme devant en quelque sorte faire une prise de conscience de la qualité "*économique*" de la ville. Mais en même temps le mouvement qui est demandé est non seulement une prise de conscience d'un événement mais aussi un mouvement qui vise la verticalité des activités : "*de haut niveau*".

L'espace énonciatif : les interactions de type Demande/réponse

Les trois autres paragraphes inaugurent un autre espace interactif, que l'on pourrait appeler Demande/Réponse. Il est vrai que cet espace interactif est lui-même intégré dans **l'espace interactif précédent, comme l'un de ces outils naturels**. C'est que nous avons, semble-t-il, dans le deuxième et troisième paragraphes, affaire à du **discours rapporté** complètement **intégré** à l'énonciation, au point même que l'on ne peut savoir qu'il s'agit d'un discours rapporté que lorsque le quatrième paragraphe l'affirme : "*Face à (ses) demandes*". Un discours rapporté et ainsi complètement intégré

à l'énonciation première **tend à fusionner les énonciateurs en présence.**
 C'est comme si demandeurs et réponders participaient d'une même entité, et là encore tensions et conflits sont ainsi effacés entre demandeurs et réponders mais aussi entre demandeurs, comme si les demandes ne pouvaient être contradictoires les unes avec les autres : identité dans la complémentarité vivante de la ville.

Qui sont ces demandeurs et comment sont-ils présentés dans le discours rapporté?
 Tout d'abord il s'agit des étudiants et des chefs d'entreprises : on pourrait dire mais on interprète alors : soit en termes d'acteurs qui sont les éléments de l'avenir de la ville, soit en termes d'acteurs qui sont dans un rapport de frontière à la ville, dans un jeu d'intériorité/extériorité. Les premiers sont caractérisés par leur volonté (*veulent*) et les autres par leur désir (*désirent*). Le rapport qu'ils établissent à la ville est non instrumental (*"aiment"*; *"parfaitement intégrés à la vie de la cité"*; *mais également y vivre*) même si les fonctions instrumentales de la ville ne sont pas oubliées (*"résidents à part entière"*; *non seulement y travailler*).

Les acteurs-demandeurs de la ville sont, quant à eux, complètement assimilés et intégrés à *"la culture"* qui devient **sujet** : *"ne veut plus jouer les fonds de scènes mais devenir acteur principal et bien vivant d'une animation permanente"*. Dans cette formulation se joue également une **articulation entre passé et présent-avenir**. Le passé est donné dans le présupposé *"fer de lance de la ville"* et dans l'énoncé à la forme négative (*"ne veut plus jouer"*). Nous retrouvons sous des formes syntaxiques parallèles le même **mouvement** que nous avons déjà vu lorsqu'il s'agissait d'Aix-en-Provence: il s'agit d'une rupture-continuité entre le passé et le présent puisque le **refus de jouer** se donne comme **évènement**. La formulation négative est aussi une manière de neutraliser les tensions et conflits et les luttes de concurrences qui peuvent opposer les unes aux autres les différentes composantes de la ville. Ce mouvement ou cette **dynamique** est accentuée par la métaphore théâtrale (*"fonds de scènes/acteur principal"*).

Cependant, il est intéressant de s'interroger sur ces acteurs-demandeurs assimilés à **la culture** : comment le double jeu de l'énonciation les présentent-ils? Outre ce terme abstrait (*culture*) et la valeur généralisante/universelle de son article (*"la"*) qui là encore fonctionne à **la fusion ou à l'identification des cultures** qui pourraient exister dans la ville, la **métaphore militaire** qui suit dans l'apposition (*"fer de lance"*) les propose comme les **défenseurs** de la ville : leur dynamisme ne peut plus être orienté vers la frontière (*"les fonds de scènes"*) mais recentré (*"principal et bien vivant"*). Enfin la nominalisation qui suit (*"animation"*) leur donne une place ou une position durable (*"permanente"*) dans la ville, : en ce sens si ces acteurs-demandeurs peuvent être rassurés quant à leur espace et temps d'intervention, ils sont cependant **réifiés dans une logique de rationalisation de la ville dans laquelle** la culture devient une fonction instrumentale de la ville (*"animation"*) : cette nominalisation est une

instrumentalisation non seulement des acteurs culturels mais aussi de l'**ensemble des autres acteurs sociaux qu'il s'agit d'animer**, c'est-à-dire et le mot viendra ensuite de donner du souffle, de la vie.

Le dernier acteur mentionné dans cette introduction comme demandeur est encore donné sous la forme d'un **substantif abstrait** : "*le tourisme , le tourisme d'affaires*" ; l'abstraction des termes oblige à une reconcrétisation qui est apportée comme une apposition entre parenthèses ("*colloques, congrès*") . La reconcrétisation s'effectue encore par une personnalisation de ce substantif : "*voudrait*" et "*élire domicile*" . Ils sont **des acteurs, décideurs économiques** mais aussi **des éventuels citoyens**. Notons la modalité **conditionnelle** du verbe qui dénoterait un optatif mais qui **distingue aussi ces acteurs** des autres acteurs précédents qui tous sont évoqués au présent. Peut-être parce que dans le rapport spatial extérieur/intérieur et dans le rapport temporel passé/présent/avenir apparaissent-ils les moins familiers et les plus éloignés ?

On le voit dans ces deux paragraphes où seraient rapportés les demandes des différents acteurs, nous assistons du premier paragraphe au second à **une inversion de la tonalité concrète/abstraite**. Mais ce passage du concret à l'abstrait semble appeler une **reconcrétisation** qui soit est liée aux descriptions métaphoriques qui concernent la culture, soit à une **explicitation** concrète ("*colloques, congrès*") soit à une **personnalisation** ("*voudrait*", "*élire domicile*") .

L'espace interactif "Demande/réponse" se lit explicitement dans le dernier paragraphe de cette introduction : *face à (ses) demandes* . Les demandes sont définies comme "*émanant*" , substantif permettant de les considérer comme naturelles et non conflictuelles même si elles sont aussi qualifiées de diverses ("*divers acteurs*") . En même temps, les acteurs sociaux sont considérés sous leur dimension "*économique*". Conflits et tensions éventuels entre ces divers groupes sociaux restent toujours neutralisés dans la fusion de la réponse : "*une solution*". La **réponse** se donne par conséquent sous la forme d'une "**solution**" : c'est dire qu'il s'agit d'un glissement de la **position d'interactant** à **une position cognitive**, dans laquelle les demandes sont transformées en "*problèmes*". Le registre a changé : les répondeurs, identifiés à "*la ville*" (qui ne représente plus la même entité que précédemment mais la partie de ce tout la municipalité) sont de toute façon des **concepteurs** en matière urbaine : le vocabulaire devient d'ailleurs à la fois plus abstrait et plus technique ("*20ha*"; "*emprises industrielles*"; "*réalisation*"; "*commerces*"; "*bureaux*"; "*locaux universitaires*" "*équipements*"; "*parkings*"). Comme nous l'avions vu précédemment le vocabulaire technique, bien qu'ici très usité dans les usages quotidiens de la langue, appelle cependant explicitation ou reconcrétisation sous forme d'une liste énumérative des fonctions de la ville : ("*salle de*

spectacles, palais des congrès, pôles d'échanges, etc...) ou encore "logements de toutes catégories") ou enfin "améliorant la circulation". Ces diverses explicitations sont autant de clins d'œil fait à autant d'acteurs concernés : tout aixois et tout futur aixois sont pris en compte dans la conception urbanistique en cours.

Notons encore un point sur lequel nous reviendrons plus tard dans la suite de l'analyse qu'un des actes de langage représentatif institue l'espace sous le mode de la différenciation, celle-ci produisant une valorisation de certains espaces : "20 ha en plein centre ville".

Cette réponse est dans une forme de continuité/rupture avec le passé, en fait dans un temps qu'on pourrait appeler évolutif, dans la mesure où *d'anciennes emprises industrielles acquises par la ville* sont remplacées par des activités tertiaires (commerce, spectacle, pôles d'échanges), et des opérations amélioratives à la fois techniquement ("améliorant ... la circulation") et socialement ("toutes catégories").

Cette réponse fonctionne comme la **transformation d'une description en termes d'objets concrets ou spécifiques (qu'étaient les demandeurs) en objets fonctionnels généralisant**. Ce transfert de l'univers du réel dans un univers de signes s'effectue par la figure de l'énonciateur qui se positionne comme un décideur et un concepteur, s'appropriant l'espace et le temps des acteurs sociaux dans une volonté améliorative techniquement et socialement.

3. 1. 2. La définition de l'opération urbanistique Sextius-Mirabeau

On peut considérer que le texte se compose de la présentation et de la définition de l'opération urbanistique Sextius-Mirabeau : cette définition se marquant de quatre propriétés qui se développent en quatre segments sous-titrés.

a) Le premier sous-titre correspond à un énoncé relativement long (6 lignes de la colonne) qui constitue une **tentative d'unification** au niveau de la **conception** des pratiques urbaines quotidiennes. Cette unification est appelée "*une réponse globale*" et elle se réalise pourrait-on dire contre ou en dépit "*des projets pratiques et quotidiens*". Il est intéressant de constater que le citoyen a des projets pratiques et quotidiens, qui sont de fait des "pratiques de pieds", pour reprendre la formule de F. Belo, puisque les exemples proposés comme pratiques ("*comme*") relèvent essentiellement de *la circulation* et du *stationnement*. Le citoyen est ainsi aussi convoqué comme un voyageur et comme un automobiliste.

- Sextius-Mirabeau est d'abord une opération qui **intervient sur le temps** à venir **des acteurs sociaux** : l'ensemble des verbes est au **futur** ("permettra,; permettra; aura l'avantage de ; contribuera à; seront considérablement améliorées "). Le seul verbe au **présent** ("si l'on prend en compte les liaisons éventuelles avec l'aéroport Marseille-Provence") marque le présent du discours analytique.

Nous pouvons constater que l'énonciateur est assimilé à l'opération elle-même puisque toutes les phrases expriment une voix à la troisième personne.

- Il s'agit d'une **intervention sur l'espace social**, qui emprunte des **termes abstraits** venant de la technique urbanistique et des nominalisations. L'espace social est découpé ainsi selon une **sectorisation et une fonctionnalité techniques** : "*Dans le domaine des transports*"; "*centre de transports en commun par train et bus; pôle d'échanges; problèmes d'attente de transit et de liaison inhérents aux transports régionaux, nationaux et peut-être même internationaux*"; *liaisons éventuelles avec l'aéroport*"; "*une gare de bus urbains*"; *conduire sans problèmes les voyageurs dans tous les quartiers de la ville; la circulation entravée par le regroupement de bus urbains*"; *parkings publics souterrains pouvant accueillir jusqu'à 3500 véhicules*" *les problèmes de circulation*"; *voies nouvelles reliant les boulevards périphériques aux quartiers nouveaux et aux autoroutes*") .

En même temps les **nominalisations** interdisent que l'on puisse définir qui (quels groupes sociaux) s'ouvrent ainsi cette intervention sur l'espace social qui est de fait mentionné lui aussi sous une forme nominalisée ou abstraite (" *transports en communs ; échanges; attente, transit; liaisons; transports régionaux, nationaux et peut-être même internationaux ; liaisons éventuelles; bus urbains; les voyageurs ; quartiers de la ville; la circulation; 3500 véhicules; entrées et sorties*). Si bien que ces interventions sur le temps et l'espace des acteurs sociaux sont en quelque sorte "**naturalisées**" **par ce qui peut apparaître des fonctions naturelles de la ville** : "*la réalisation d'un centre de transports ; la création d'une gare de bus; le regroupement de bus urbains; la réalisation de parkings publics; la création de voies nouvelles*".)

Cette intervention sur l'espace et le temps des citoyens aixois est en même temps **légitimée** par l'utilisation d'un **vocabulaire dichotomique mélioratif/dépréciatif**, mais dont l'essentiel est plutôt tourné vers le mélioratif : ("*véritable; résoudre les problèmes ; aura l'avantage ; conduire sans problèmes ; dans tous les quartiers de la ville*"; *faciliter très nettement ; circulation entravée; parkings publics ; aplanir les problèmes ; seront considérablement améliorées*).

Les **quelques éléments dépréciatifs** que nous avons signalés ne sont pas des instruments de lutte contre l'équipe municipale antérieure mais plutôt contre un

fonctionnement urbain contraignant qui s'impose aux citoyens. Il s'agit de lutter contre un **passé et un présent objectivés**, et ceci pourrait être renforcé par l'**utilisation des termes "nouveaux, nouvelles"**, qui produit de fait la même neutralisation des acteurs de la nouveauté : **le nouveau surgit pourrait-on dire naturellement.**

Mais au-delà de l'espace énonciatif que nous venons d'aborder comme un espace d'intervention, il nous faut **retenir aussi les hiérarchies et les valeurs qui constituent cette intervention sur l'espace et le temps des acteurs sociaux.** Il est vrai que le langage technique, fonctionnel et déréalisant le social de ce type de "texte" ne permet pas à première vue d'y lire une quelconque valeur ou hiérarchisation. Ce qui est encore le plus aisément observable c'est d'abord que l'intervention sur l'espace appelle une **hiérarchisation de l'espace** : hiérarchisation de l'espace qui s'inscrit dans un **lexique relativement marqué et par des formes syntaxiques de l'ordre des modalités** qui attirent l'attention ("*pôle; et peut-être même internationaux, liaisons éventuelles; tous les quartiers; notamment autour de la Rotonde; souterrains; les boulevards périphériques aux quartiers nouveaux et aux autoroutes*"). On peut ainsi constater que la ville c'est à la fois *la Rotonde* et un *pôle* et tous les quartiers, les boulevards *périphériques* et les **quartiers** nouveaux. Dans l'ordre des hiérarchies de l'espace, il y a ainsi un pôle (La Rotonde), puis du périphérique, tous les quartiers, les quartiers nouveaux.

Mais le jeu sur l'espace met en scène également des valeurs qui sont de fait complètement neutralisées dans l'utilisation fonctionnelle et technique des formulations : C'est la **nécessité de l'ouverture de la ville à l'extérieur** ; celle-ci doit être un **pôle sur un réseau**: "*centre de transports en commun par train et bus; échanges; transports régionaux, nationaux et peut-être internationaux ; aéroport Marseille-Provence; entrées et sorties d'Aix par la création de voies nouvelles reliant les boulevards périphériques ... aux autoroutes*". Cette ouverture vers l'extérieur (et avec une hiérarchie mentionnée également par le "*peut-être même internationaux*") doit cependant coexister avec l'idée de centralité ("*centre de transports en commun; pôle d'échanges; notamment autour de la Rotonde; souterrains;*"). Ouverture et diversité sont revendiquées en même temps que l'hypothèse d'une unification possible de cette pluralité ainsi apportée. Ce qui nous permet de dire que l'opération urbanistique, bien que présentée comme une opération relevant de la technique urbanistique, est en même temps une **opération politique** qui se définit classiquement comme la constitution sinon d'un consensus, du moins comme une unification des pratiques quotidiennes, d'où le sous-titre "*une réponse globale à des projets pratiques et quotidiens*". Ajoutons que les exemples de la circulation et du stationnement, qui semblent peu porteurs des valeurs d'une identité urbaine, sont

cependant la symbolique -sous l'ordre de la rationalité instrumentale- des pratiques de constitution du politique : une réalisation spatiale qui tend à préformer des pratique des pieds.

b) Le deuxième segment de texte de cette seconde partie s'intitule : "*Sextius-Mirabeau : côté logement*". Contrairement aux segments précédents, le segment utilise essentiellement des verbes au présent: "*illustre; il existe; il faut ajouter; répond; sont prévus*". Peut-on estimer que l'opération Sextius-Mirabeau est une intervention sur le temps des acteurs, mais qu'il s'agit là du temps présent ou en train de se faire? Ou bien la valeur du présent est-elle essentiellement descriptive et correspondrait alors à des actes de langage représentatifs, qui construirait l'objectivité urbaine dans ses manques et ses absences? Il semblerait que cette dernière interprétation apparaisse comme plus probable, même si "*répond*" relève plutôt de la première logique et "*sont prévus*" de l'ordre de l'intervention sur le temps des acteurs sociaux.

L'opération Sextius-Mirabeau **parle d'elle-même** : elle est le sujet à la troisième personne de l'introduction du segment, et de l'avant-dernière phrase. Cette première phrase est une thématique descriptive ("*illustre*") d'un deuxième espace interactif : celui d'un **locuteur qui constate** ("*il existe*") et **qui conçoit** ("*il faut ajouter à cela la préoccupation d'intégration*"). Ce locuteur est déjà inscrit dans le premier espace interactif par les modalités ou présupposés qui sont utilisés : "*souci permanent; problème crucial; deux manques importants; une absence notable ; logements intermédiaires; qui permettraient aux cadres moyens ; retard important ; logement social; la préoccupation d'intégration; centre-ville*").

On peut ainsi voir que ce locuteur s'identifie à la municipalité ("*souci permanent de la municipalité; répondre*"). La municipalité a deux visages, l'un est rationnel et l'autre plus proche, familier/familial. Ces deux visages sont donnés par l'usage d'un lexique différent : "*souci permanent*" d'une part, et pour l'autre : "*problème crucial; catégories de revenus; deux manques importants; marché immobilier aixois; logements intermédiaires ; cadres moyens; retard important en matière de logement social; préoccupation d'intégration de la population étudiante ; correspondant; trois points, aménagement de 108 000 m² destinés aux logements sociaux; intermédiaires, libres et étudiants, équipements*").

Le locuteur qu'est la municipalité se définit non seulement à partir des deux visages que nous venons de mentionner mais il construit une **subjectivité consciente de la réalité** qui sait **se préoccuper des formes de vie de ses citoyens**, même si ces formes concrètes sont neutralisées dans l'abstraction de la rationalité : "*crucial; importants ; notable; qui permettraient aux cadres moyens de résider en ville; retard important en matière de logement social; (école , crèche, haltes-garderies, petits commerces)*".

Enfin ce locuteur se dissocie des interventions urbanistiques précédentes à la mesure des **dépréciations** qu'il opère sur le **temps antérieur** : " *il existe deux manques importants; absence totale ; retard important* " qui s'oppose à l'intervention actuelle sur le temps : "*sont prévus*" . Le présupposé compris dans la relative et la modalité conditionnelle "*qui permettraient aux cadres moyens de résider en ville*" renforce ce jeu sur des temps opposés politiquement.

Dernière qualité que l'on peut attribuer au locuteur, sa tentative d'unification de la diversité des citoyens. La diversité qui est mentionnée par la liste et l'énumération des clientèles ou usagers du *logement* ou de l'*habitat* et des *équipements* : les interlocuteurs sont en effet convoqués comme des résidents sous la désignation urbanistique des lieux de vie, et comme des acteurs économiques qui disposent de plus ou moins de revenus : "*catégories de revenus; marché immobilier; logements intermédiaires; cadres moyens, logement social; population étudiante; logements sociaux, intermédiaires, libres et étudiants*". Cette dernière citation associe dans un même statut les différentes catégories de citoyens, toujours neutralisés sous le vocabulaire économique. L'unification s'opère quant à elle dans cette juxtaposition et dans le sujet Sextius-Mirabeau de la phrase suivante , et les nominalisations ou le verbe au passif, effaçant les groupes sociaux particuliers qui sont en jeu dans cette opération : "*l'aménagement de 108 000 m² ; des équipements ... sont prévus*".

Nous retrouvons la division de l'espace et sa hiérarchisation : "*résider en ville; préoccupation d'intégration de la population étudiante; habitat centre-ville* ", dans laquelle il semblerait que ville est équivalent à centre-ville et que celui-ci a une valeur intégrative, encore une fois d'unification. La hiérarchie de l'urbain est-elle de l'ordre économique ou sociale?

e) Le troisième segment de la seconde partie s'intitule : *Sextius-Mirabeau : centre d'accueil*". Il est articulé sur le segment précédent par une thématization et une modalité adverbiale qui est de l'ordre d'une énumération ("*c'est aussi* "). Nous avons ici une définition de l'opération qui s'écrit sous la forme de **renominations** : "*Sextius-Mirabeau, c'est aussi une structure de congrès: cette entité touristique*". Ces renominations sont autant d'actes de langage représentatifs qui transforment un espace social et l'instituent en espace fonctionnel et économique.

Il s'agit toujours également d'une réponse bien que le terme ne soit pas employé directement à une **demande** : "*réclamée depuis bien longtemps par les usagers, les professionnels de l'hôtellerie et du tourisme*" : demande ainsi de certains acteurs qui sont cette fois convoqués comme acteurs professionnels que l'on va enfin satisfaire. La notation de temps "*depuis bien longtemps* " est-elle une critique du passé? Nous n'en

jugerons pas ici. Mais la juxtaposition entre des acteurs professionnels et les "usagers" atténuent l'hypothèse d'une appropriation de l'espace social par des groupes privés. Cette mention d'un élargissement des demandeurs ou des populations intéressées se rejoue dans deux autres endroits du segment analysé : d'une part lorsqu'elle étend la réponse à d'autres groupes industriels ("*nouvelles entreprises liées ou non au tourisme, et nouvelles entreprises proches des activités d'accueil et de communication*") et d'autre part, quand l'élargissement semble venir de lui-même du fait de l'existence même de l'opération urbanistique ("*naturellement liée aux activités du palais des congrès*"). Peut-être que la négation est un moyen de conjurer d'éventuels conflits ou tensions qui auraient pu émaner des autres acteurs de cet espace social, transformé en espaces économiques et fonctionnels.

Comme dans l'ensemble du texte, la demande est transformée non en réponse mais en solution urbanistique exprimée par le vocabulaire fonctionnel et quantitatif : ("*un palais des congrès de 1000 places environ, complété par 3 hôtels et résidence parahotelière couvrant 25 000 m²*"). Cette réponse manifeste que l'opération est toujours une intervention sur l'espace et le temps des acteurs sociaux : les espaces déjà mentionnés plus haut et "*constitue une des priorités dans le calendrier*".

Cette **opération sur le temps social** se lit également dans les verbes au futur ou à valeur de futur et les termes qui impliquent le futur composant le dernier paragraphe : "*sera de fait une nouvelle source de développement, elle va générer ... l'installation pourraient se développer*".

En même temps on peut voir que l'opération en question se présente comme un **évènement, qui change la réalité de l'histoire** : "*de fait une nouvelle source ; l'installation de nouvelles entreprises... et nouvelles sociétés*", qui, elle-même, est conçu sous le mode évolutif potentiel : "*une activité commerciale ainsi qu'une animation culturelle ... pourraient se développer*". Cette dissociation du temps, l'évènement comme source d'une évolution potentielle s'exprime par l'opposition entre le futur et le conditionnel, et par la valeur définie ou indéfinie des articles.

De quelle opération urbanistique s'agit-il ? il s'agit d'une zonification de l'espace social qui se rédéfini non plus comme un espace social mais comme un espace touristique ("*entité touristique*") qui, éventuellement, s'accompagnera d'un développement d'espaces économiques de type tertiaire ("*nouvelles industries ... et nouvelles sociétés proches des activités d'accueil et de communication; activité commerciale ; animation culturelle*").

L'espace interactif dessiné dans ce segment est double : un premier espace interactif selon l'interaction demandes de professionnels/réponse municipale dans un premier temps; puis

l'espace interactif est construit à la troisième personne qui désigne l'opération urbanistique elle-même **qui semble se développer sans l'intervention d'acteurs sociaux particuliers** : d'où toujours les nominalisations et ce qu'il ya de nouveau des métaphores qui relèvent de la naturalité géographique, et également la renomination : "A ce titre; réalisation de Sextius-Mirabeau; entité touristique; **source de développement**; *générer en amont ; l'installation ; en aval ; animation; naturellement*). Ajoutons que la forme conditionnelle "pourraient" associée aux sujets que sont les *activités commerciales* et l'*animation culturelle* peut être lue comme une activité de neutralisation des conflits et tensions que peut produire l'opération Sextius-Mirabeau sur les populations commerçantes ou cultivées de la ville. Il y aurait alors une tentative politique d'unification des diverses composantes de la ville.

d) Le dernier segment de la deuxième partie s'intitule : "*Sextius-Mirabeau : haut-lieu de culture*". Notons immédiatement la **verticalité** avec laquelle est présentée la culture, et la **hiérarchie qui est ainsi encore une fois attribuée à cet espace** d'intervention.

Bien que nous retrouvions dans ce segment des procédures que nous avons déjà notées, il semble cependant que cette partie du texte soit **modulée de manière sensible**. On pourrait dire, en première approximation, que la modulation est de deux sortes : le segment mélange **verbes au futur et présent**, comme si nous étions devant une forme de continuité des activités, **continuité qui se développe** en donnant à ce terme (qui est utilisé, nous le verrons) tout son contenu **métaphorique biologique**. La deuxième forme de modulation vient de ce que l'ensemble du segment est plus **concret** : les **acteurs sociaux** y apparaissent de manière plus directe. Une hypothèse pourrait être faite à ce sujet sans qu'on puisse jamais la valider: ne serait-ce pas que la municipalité est en terrain plus connu, plus reconnu aussi et que ces acteurs sont aussi ses électeurs historiques?

L'opération Sextius-Mirabeau est toujours une **intervention sur le temps** des acteurs sociaux, mais pour la première fois ces acteurs sociaux sont désignés concrètement et dans leur temps propre (présent et passé simple, temps de la narration des activités), d'où l'emploi du présent des verbes associé au futur; accompagné de modalités adverbiales temporelles : "*sera le nouvel élan; nouveau souffle culturel qui permettra; c'est aussi le développement d'un penchant naturel que la ville a pour le livre et la littérature; est le ferment de cette tendance, perspectives nouvelles que procurent ; au renouveau, il faut ajouter; un certain nombre d'associations n'ont pas hésité à ; ces associations sont également à l'origine de ; du rayonnement qu'il peut avoir sur la ville; telle est l'ambition que la municipalité concrétisera; sera érigé le bâtiment ; sera **en priorité** le reflet des*

activités **premières** d'Aix; sont prévues et semblent constituer ; loin d'être bouclé; tant il est important pour l'heure de ; d'ores et déjà on est en droit de penser que rien ne sera laissé ; serviront".

L'opération Sextius-Mirabeau est aussi une **intervention sur l'espace, et sur une division de cet espace** en termes beaucoup plus descriptifs que fonctionnels : "son site d'implantation; lui offrir un lieu à la hauteur du rayonnement; en installant à l'orée de Sextius-Mirabeau : la Cité du Livre; A quelques pas de la Cité du livre sera érigé le bâtiment".

Comment se constitue **l'espace interactif de ce segment**? Toujours un espace abstrait à la troisième personne : "Sextius-Mirabeau; La Méjanès, il faut ajouter; sera érigé le bâtiment, la salle de spectacle; 1500 places sont prévues et semblent constituer; tant il est important". Il s'agit toujours de cette intervention urbanistique qui semble être le sujet naturel de l'action sociale, surtout que cette forme énonciative est associée à une **métaphore biologique** qui se déroule dans l'ensemble du segment et confère à l'énonciateur cette naturalité que nous avons déjà vue. La connotation biologique ajoute à la naturalité l'aspect vivant et dynamique qui est en même temps conférée à la culture : "souffle culturel; dynamiser; développement d'un penchant naturel ; le ferment de cette tendance; renouveau; lui donner plus de corps; rayonnement; étendre, enrichir; amplifier ce mouvement."

Mais cet espace interactif abstrait est complété par un autre espace interactif, cette fois concret : il y a, comme précédemment l'interaction Demande/réponse qui semble cette fois se préciser. Les premiers interactants sont les divers acteurs sociaux mentionnés dans le cadre de ce que nous avons appelé un discours indirect intégré par l'énonciateur que représente la municipalité. Ces acteurs sociaux semblent simplement être décrits mais certains termes utilisés font appel à leurs rôles d'interactants : "La Méjanès, l'activité des librairies aixoises fréquentées par les étudiants et par un éventail de lecteurs tout aussi hétéroclites qu'assidus; un certain nombre d'associations n'ont pas hésité à favoriser la connaissance ... à travers des rencontres directes; ces associations sont à l'origine d'une manifestation annuelle consacrée au livre; le bâtiment attendu par tous ; repère d'une activité s'étendant sur toute l'année; le reflet des activités premières d'Aix à savoir la musique et l'art lyrique, tant il est important pour l'heure d'affiner les destinations précises"; on est en droit de penser que rien ne sera laissé au hasard". Comment parler d'espace interactif devant cet amoncellement de formes textuelles ? En fait, ces diverses entités sont présentées comme **constituant l'espace public** d'Aix-en-Provence, un espace public large et vaste qui est **institutionnalisé et ritualisé** (autour du livre), et d'un **espace public** qui doit

s'ouvrir (des activités premières à une extension *s'étendant sur toute l'année*, cette extension étant le lieu de discussions : *loin d'être bouclé; affiner les destinations précises*; même si ces discussions sont encore neutralisées par le langage fonctionnel). Ces différentes parties des citoyens sont reprises dans le "*attendu par tous*" ou le "*on est en droit de penser*" de la dernière phrase qui étend l'interaction à tout aixois. De l'autre côté de l'interaction, nous retrouvons la municipalité et son ambition à répondre non seulement aux interactants en question mais aussi à répondre à la dimension du réseau international de communication par laquelle la ville d'Aix est pensée.

L'opération Sextius-Mirabeau est non seulement présentée avec des termes mélioratifs mais on peut dire que dans ce cadre aussi le mélioratif se transforme en opérations symboliques. Du point de vue du mélioratif qui joue un temps en continuité avec ce qui existe déjà, nous pouvons citer : "*élan; dynamiser le festival et d'étendre et d'enrichir les activités culturelles annexes de la ville; développement; richesse de son fonds et par les perspectives nouvelles; favoriser la connaissance de certains auteurs peu connus de la littérature internationale, ou mieux encore... amplifier ce mouvement; l'élément le plus sûr, il est important; rien ne sera laissé au hasard, les expériences antérieures connues en France ou à l'étranger serviront la réussite*".

Du point de vue des opérations symboliques qui jouent non plus seulement la continuité temporelle évolutive, mais met en scène l'évènement historique que constitue l'opération urbanistique, évènement qui joue comme **renomination** de ces activités et de la ville, nous pouvons citer : "*le **nouvel élan**; la **marque d'un nouveau souffle culturel**; le ferment de cette tendance; perspectives nouvelles; renouveau; la fête du livre; rayonnement; la Cité du livre; rien ne sera laissé au hasard*". Cette renomination de la ville est en quelque sorte un nouveau baptême qui accentuera l'aura de la ville, décrite comme ouverte culturellement sur le monde : "*l'**architecture** de ces locaux; certains auteurs peu connus de la littérature internationale auprès du public, la hauteur du rayonnement qu'il peut avoir sur la ville et à l'extérieur; les expériences antérieures connues en France ou à l'étranger serviront à la réussite du projet*".

L'opération Sextius-Mirabeau permet non seulement l'ouverture culturelle sur le monde de la ville, mais elle tend aussi à l'unification des aixois, cette identification jouant sur le plan culturel d'abord parce qu'ils se reconnaissent sous la bannière d'une ville, renommée La Cité du Livre, que malgré leur *éventail ...hétéroclites* ils semblent avoir les mêmes pratiques "*assidus*" "*rencontres directes*", la fête du livre, attendu par tous, on est en droit de penser". Cette unification se fait sous la bannière fonctionnelle que l'on retrouve à la fin de ce segment de texte et sous la forme d'un "on" qui n'est plus vraiment acteur mais opinion publique ("on est en droit de penser") puis que l'action est renvoyée à un acteur

abstrait le passif du verbe "rien ne sera laissé" " connues ou un sujet abstrait "les expériences".

3.1. 3. La conclusion du texte s'intitule : "Sextius-Mirabeau, quand?"

Il s'agit en effet de confirmer que cette opération est une intervention sur le temps social, temps social **qui est rationalisé et spatialisé** sur le mode du calendrier : "durant l'année 1991, parallèlement, en 1992, dans le même temps, dans les cinq ans qui suivront, de 1993 à 1998". Seule la dernière notation temporelle échappe à cette spatialisation et évoque un registre millénaire : "quelques moins à peine avant l'an 2000" qui nous permet de retomber sur l'espace symbolique que nous avons entrevu au dernier segment puisque est affirmée ici que l'opération en question fait évènement : "véritable enseigne d'une ère nouvelle". "les fondations de son avenir".

L'essentiel des notations temporelles reste sous la modalité fonctionnelle : les verbes au futur scandent ce temps programmé des plans d'aménagement urbanistique et rationnel : "seront mis au point; démarreront; montrera les premiers signes de son existence physique; débutera; naîtront les programmes immobiliers". Cette **rationalité** est renforcée d'une part par les métaphores mécaniques ou physiques utilisées, et par un lexique qui reste fonctionnel : les dossiers administratifs et techniques concernant la Zone d'aménagement concerté (ZAC); les travaux d'infrastructure ; voies nouvelles, le pôle d'échanges de transports en commun, la construction du nouveau parc de stationnement; les programmes immobiliers et les équipements publics et prévus, prévus au programme".

L'espace interactif est défini par des interlocuteurs abstraits, formulés en termes d'opérations urbanistiques : "les dossiers; la zone d'aménagement concerté (pour l'interlocuteur); les pratiques de pieds, les résidents, les offreurs et les usagers des services.

Pour conclure nous voulons mentionner le titre du texte : "Les grands travaux côté Cour": c'est ici que pouvait se dessiner les formes symboliques de l'identité urbaine mises en place par l'opération urbanistique, d'abord par la formule "les grands travaux" qui relèvent toujours de la volonté politique de marquer l'espace urbain comme espace politique, ensuite par le terme "cours" qui est déjà le lieu de reconnaissance et d'identification de la ville tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cela devient dans le texte un rabattement sur une logique fonctionnelle de l'espace et une hiérarchisation centre-hors centre qui joue la ville moins comme un centre constitutif d'identité que comme le pôle d'échanges dans un réseau international.

3. 1. 4. L'interview de Bohigas

"chef de file de l' équipe lauréate de Sextius-Mirabeau" (article qui fait suite à "Sextius-Mirabeau Les grands travaux côté cours " n° 1 décembre 1990).

Présentation de l'interviewé

L'article occupe une page ; il est intitulé *interview BOHIGAS* : interview s'inscrit en petites lettres italiques en haut à gauche dans une cartouche bleue clair ; le nom de l'architecte se détache en très grosses majuscules noires sur le fond blanc de la page : l'artiste se pose et s'impose, le nom signe l'oeuvre ; son visage apparaît sur une petite photo format identité tout en haut de la page ; puis, l'une au dessus de l'autre deux photos plus grandes de deux réalisations de l'architecte situées à Barcelone.

Sous ces photos quelques lignes de présentation : prénom, nom, références et fonctions actuelles dans des termes qui fondent l'exception de l'artiste, sa "valeur" et la légitimité de son intervention à Aix en Provence : *architecte de la cité olympique- Barcelone 1992- , réalisations prestigieuses, chef de file de l'équipe lauréate*. Sextius-Mirabeau est placé au même plan que la Cité olympique et les quelques réalisations prestigieuses d'où l'importance et la légitimité du projet Sextius-Mirabeau. Outre ces références, l'architecte a une compétence d'expert (*étudié*) qu'il a mise au service de la ville, qu'il analyse et connaît dans ses *composantes et ses particularités*, et avec laquelle il entretient un rapport de familiarité (*longuement*). *Il a longuement étudié les composantes et les particularités de notre ville*.

Ce *notre de notre ville* présuppose une complicité avec le lecteur aixois (appelé à suivre aussi le chef de file?) ; présupposé aussi dans ce *chef de file de l'équipe lauréate de Sextius-Mirabeau* : tout lecteur aixois est supposé savoir que le projet Sextius-Mirabeau a été mis au concours, que plusieurs équipes ont été mises en compétition et que Bohigas est le chef de file de l'équipe **lauréate** (l'implicite paraît être dans cette forme d'épithète et de déterminant).

L'interview.

Dans son apparence immédiate, le texte est construit comme un dialogue directement issu de la forme interview. Le dialogue est tout de même reconstruit par le rédacteur de l'article qui est peut-être aussi l'énonciateur des questions ; cette construction peut se repérer par l'effacement de l'énonciateur ; par le caractère abstrait ou plutôt bizarre d'une telle question : " Comment pensez-vous gommer le concept contradictoire vieille ville/ ville nouvelle ?". On a du mal à imaginer qu'une telle question ait pu être posée.

L'énonciateur ne tient pas la place d'un partenaire de ce projet Sextius Mirabeau ou d'un tout autre acteur représentatif d'un aixois concerné par l'opération. Nous dirions plutôt que cet énonciateur a la voix de l'opinion publique ; voix qui pose la question latente et implicite à propos de cette opération urbaine et de toute opération urbaine de ce type : celle du rapport entre l'ancien et le nouveau, et plus précisément celles de la "continuité", de "l'intégration", posées comme une évidence, entre le passé et le présent, l'ancien et le neuf.

Cette question à Aix ne peut être posée que par la voix abstraite et diffuse de l'opinion publique. Elle n'a jamais fait l'objet d'un débat public où des acteurs concrets aient pu se positionner ; une enquête publique a eu lieu, une exposition des maquettes au concours a été organisée ; mais y a-t-il eu parallèlement un débat ? Dans tous les cas il n'y ait jamais fait référence dans aucun des quatre articles sur l'urbanisme des revues municipales existantes.

Cette thématique parcourt tout l'interview : introduite directement par les questions 2 et 3, et sous-jacente aussi aux questions 1 et 4.

La première question pose dès le départ la ville comme un objet et va permettre à l'architecte de développer son langage professionnel de spécialiste ; la dernière question est une clôture de l'interaction par un retour sur la subjectivité de l'architecte après les différents parcours de son argumentation de professionnel.

La voix de l'opinion publique est une des voix qui traversent ce texte, voix tenue par l'interviewer énonciateur ; la voix de l'architecte est l'autre interactant qui "répond" pour une part à la voix de l'interviewer mais qui s'organise aussi selon sa logique propre.

Cette logique se déroule selon un double thématique : celle du **savoir** professionnel, savoir qui est celui de l'homme d'art et du technicien et où interfèrent de multiples références (histoire de l'art, discours sur le social) ; et celle d'autre part de sa **pratique** professionnelle qui est à la fois celle de l'expert et de l'homme de terrain .

Nous pouvons lire ce texte selon ces deux logiques . La logique de la pratique professionnelle organise le déroulement de l'argumentation.

La réponse à la première question peut être lue comme un diagnostic de l'expert sur la ville d'Aix en Provence à partir de la deuxième phrase . La première phrase relève du jugement esthétique de l'homme d'art qui juge *l'extraordinaire qualité* mais aussi ressent et exprime un plaisir : *une cité magnifique* ; jugement du goût et de l'homme mais aussi affirmation d'une singularité aixoise, d'un effet de distinction à l'intention du lecteur ?

Le diagnostic qui suit est aussi une opération de jugement mais celle ci pose une analyse qui argumente en termes de qualité, *n'ont pas la qualité, de toutes façons ce sont des quartiers fort habitables* -et fait intervenir les dimensions du temps et de l'espace : *centre historique / quartiers nouveaux, s'est bien conservé, a su évoluer , s'ils s'intègrentamélioreront.*

Le diagnostic s'opère en référence à plusieurs types de savoir : historique et urbanistique ,
*comme c'est le cas dans toutes les villes européennes, les problèmes des grandes
 expansions des années 60/70, la morphologie du centre, savoir qui fonctionne aussi sur
 une métaphore du vivant, une analogie avec le biologique ont souffert, s'ils s'intègrent
 mieux à la vitalité .*

Dans le second paragraphe (réponse à la deuxième question), nous sommes dans
 l'émergence du procès de création. Aix réunit toutes les conditions *inhabituelles* pour
 opérer le *miracle* de la création. Tout y est : le caractère d'exception du site,(centralité,
 historique, intense) les possibilités inhabituelles, l'épreuve du vide qui appelle la
 réalisation de l'oeuvre (*grand vide urbain, réaliser le miracle*) . Le concours Sextius
 Mirabeau intervient comme l'opportunité , la rencontre qui permet l'oeuvre. Ce concours
 apparaît hors situation ; il n'est pas de l'ordre de la décision politique : en effet rien n'est
 dit sur la conjoncture et les partenaires du concours .

Celui-ci semble relever d'une nécessité naturelle : de même que l'artiste s'efface derrière
 l'oeuvre à accomplir *on peut réaliser le miracle* , le concours est appelé par *Ce vide
 urbain...* Il n'est le fruit d'aucune décision, d'aucun arbitrage.

Le projet Bohigas s'appelle aussi comme une nécessité naturelle (l'impératif est toujours
 impersonnel : *il faut , doivent*), et non comme un choix ou un parti-pris de l'architecte.
 L'argumentation du projet est simple :

prolonger le caractère de ce centre et le relier aux premiers quartiers périphériques
prolonger le caractère du centre urbain
prolonger la suite des rues et des places
faire pénétrer la viepour rapprocher

*faire une architecture en accord avec les nouvelles
 nécessités et les nouvelles technologies*
*prolonger....par une architecture et des
 fonctions nouvelles et innovantes*

Il faut assurer le lien social, la continuité, la circulation, la pénétration de la vie : c'est là
 une réponse à la question de l'opinion publique ; mais c'est aussi pour l'architecte (et ses
 commanditaires) une manière de régler le problème du lien social en niant l'alternance des
 espaces sociaux et la réalité des problèmes sociaux. La circulation est la solution apportée
 aux problèmes de l'alternance des espaces urbains ; cette solution est toujours sous-
 tendue par la métaphore du vivant du biologique : *la grande place centraleoù se
 trouveront les équipements majeurs de culture et de loisirs* jouera la fonction du coeur
 qui redistribuera les deux sens de la circulation entre l'ancien et le nouveau.

Que dire de ces nouveaux espaces urbains ?

*une architecture en accord avec les nouvelles nécessités et les nouvelles technologies ;
une architecture et des fonctions nouvelles et innovantes ;
faire pénétrer dans ce secteur la vie des quartiers périphériques pour en rapprocher ce
qu'ils ont de central et de représentatif.
la grande place centrale du nouveau quartier où se trouveront les équipements majeurs;*

Les circulations (lien) et le déplacement des centralités prennent le pas sur les choix architecturaux et la désignation des fonctions.

Dans le troisième paragraphe qui suit une question très directe et locale, l'architecte reprend la parole à la première personne. Il se départit d'un jugement axiologique (ou normatif) et analytique sur la ville où le créateur se retirait derrière l'oeuvre à accomplir. Il revient à un jugement d'homme d'art et d'expert pour juger et apprécier (au sens du goût) **la qualité urbaine** du Cours Mirabeau. Il attribue une valeur à sa qualité urbanistique comme à une oeuvre d'art consacrée ; en référence à l'histoire architecturale et urbaine mais aussi , semble-t-il, sociale et littéraire (*un salon qui commence et finit par deux épisodes urbains de très haute qualité*) : on pense à "la vie " du cours, à celle des hôtels particuliers des nobles familles provençales au XVIIème, mais aussi à Zola et aux Rougon au XIXème : tout est condensé dans l'épaisseur du temps mais se trouve hors du temps dans l'évidence simple d'un patrimoine à ne pas toucher si ce n'est à préserver ou restaurer. La vie du Cours est comme close sur elle-même : elle ne peut s'inscrire dans les circularités de la "ville à construire ". Le Cours ne conserve une fonction qu'au sein de la ville patrimoine .

La vitalité à venir se répandra à partir de la vie commerciale : il faut la faire circuler (*l'unir physiquement et psychologiquement*) entre la zone Nord du centre historique et le secteur des nouveaux quartiers par les grands trottoirs piétonniers du côté Nord de la Rotonde : on est toujours dans la métaphore du biologique pour postuler le mode de fonctionnement de la ville où la circulation paraît la fonction urbaine essentielle telle celle du sang dans l'organisme humain.

Nous évoquerons en conclusion la seule interpellation au lecteur ou au citoyen aixois : "Si nous voulons....". Ce "nous" reste ambigu, il ne peut être lu comme une interpellation que par cette forme à la première personne du pluriel : il peut bien sûr référer à plusieurs sortes de "nous" : les architectes, l'architecte et ses commanditaires, les architectes les Aixois et leurs élus ; l'Aixois se trouve dans n'importe quel cas interpellé pour sans doute adhérer à ce "nous" et au projet exposé.

3. 2. Un urbanisme pour l'épanouissement de chacun

n°3 , juillet 1992

Aix en action pp.9,10,11.

Titre et sous-titres

Nous lirons l'article en continuité avec le précédent (les grands travaux côté cours) tant dans la matière qu'il donne à lire que dans la méthode de lecture. Ce texte, sur 3 pleines pages, combine texte et photos : le texte s'organise en 4 parties, une longue introduction et 3 paragraphes sous titrés ; les sous-titres reformulent successivement une ou la thématique du titre général *Un urbanisme pour l'épanouissement de chacun* à savoir , *Sextius mirabeau* , *le Centre historique* , *Quartiers et villages* . Chacun de ces sous-titres annonce une opération d'urbanisme implicitement finalisée (*un urbanisme pour*) pour chacun entendu comme autant de catégorie d'habitant, ancien, nouveau, villageois. Les composantes sociales de la localité sont assimilées à ses composantes morphologiques ou territoriales ; c'est ce que suggèrent le titre et la lecture du titre en relation avec les sous-titres. *Un* fonctionne comme un partitif, de même que *chacun*, et *l'épanouissement* réfère à l'individu que l'on peut entendre ici en terme de catégorie d'individu ; les sous-titres désignent chacune de ces composantes traitées dans leur double référence d'opérations, au sens d'action d'urbanisme et de catégorie de population destinataire de l'action : ce sont les actants qui définissent un des espaces énonciatifs de cet article.

On pourrait attendre que les 3 photos illustrent elles aussi ces trois opérations ; de fait elles visualisent l'axe passé présent , la ville à venir et la restauration du patrimoine avec cette légende pour commenter ces photos : *La modernité, en effet, doit se conjuguer avec le respect et la mise en valeur de notre patrimoine* ; la photo de la maquette du projet Sextius-Mirabeau montre en première page, l'opération à venir inscrite dans son environnement ; deux autres photos illustrent sur chacune des deux autres pages, la mise en valeur du patrimoine : *un exemple de restauration du patrimoine* avec deux petites photos avant-après visualisant la suppression des fils électriques sur les façades ; puis une photo d'ensemble de la Halle aux grains restaurée non légendée.

3. 2. 1. L'introduction

Une longue introduction pour présenter l'histoire et le territoire, et en venir au présent ; fonder l'évidence sinon la nécessité de la continuité comme une sorte de mouvement naturel assimilé au mouvement de l'histoire. Tout le texte est à la troisième personne,

seuls deux actants humains sont désignés, un *nous* ambigu ou polysémique en position de destinataire et sur lequel nous reviendrons ; l'architecte Bohigas en position d'énonciateur concret émettant un jugement d'expert. Les langages sont composites et alternent les formes narratives, descriptives et analytiques, sur lesquelles se superposent des espaces énonciatifs différents.

La première phrase ouvre un premier espace énonciatif, un face à face entre l'histoire et nous ; l'histoire de la ville est condensée en un seul mot *l'histoire*, qui bute jusqu'à notre présent et qui prend une figure patrilinéaire (ou patrimoniale) ou qui instaure une filiation entre elle et *nous* par le *leg* ; celle-ci fonde la nécessité de la continuité, il faudra gérer l'héritage, *une ville d'harmonie et de richesses* ; la ville est objectivée comme un bien..*Nous* représente les destinataires-bénéficiaires du *leg*. Ce *nous* s'entend avec de multiples références, le lecteur interpellé comme aixois résident, tous les aixois (de longue ou fraîche date , du centre ville ou de la périphérie) la municipalité, les urbanistes...

La deuxième phrase ouvre un autre espace énonciatif qui se répète en plusieurs points de cette introduction ; nous retrouvons la même procédure que dans l'article déjà cité : le sujet émetteur n'est pas présent en tant que tel dans l'énoncé, et les verbes sont à la troisième personne du singulier ; ce sont autant d'actes de langages représentatifs qui font exister la ville comme une entité. La ville devient le sujet du récit , elle est renommée successivement sous différents noms qui la font progressivement exister dans sa globalité finalement écrite en majuscules : *la cité du Moyen-Age au 18ème siècle, Aix, AIX EN PROVENCE, une grande CITE* ; elle est personnifiée et vivante, elle vit : *elle est encore là bien présente*, elle est une conscience sensible : *donne sa personnalité et lui confère une âme particulière*, elle est une conscience rationnelle : *elle a su rester une commune agricole importante*, elle a une volonté (ou elle agit) *elle continue encore aujourd'hui à affirmer sa vocation*, (elle a des biens) *ses églises, ses hôtels particuliers, elle possède des propriétés urbanistiques inhabituelles*.

Ces phrases où Aix se raconte dans le temps et l'espace comme le sujet de son propre développement, alternent avec des énoncés plus analytiques formés par des nominalisations et empruntant un vocabulaire technique et statistique : *l'expansion... a entraîné la construction, la proximité des populations urbaines explique la progression*.

Cette introduction argumente la continuité passé/présent ; celle-ci se marque à plusieurs niveaux :

par une alternance des temps qui passent d'une phrase à l'autre ou à l'intérieur d'une même phrase du passé composé au présent, chaque forme du présent étant elle-même renforcée par les adverbes "encore" et "aujourd'hui" :

a légué - *est encore là bien présente*

a entraîné --- *où se concentre aujourd'hui*

a su rester ---- *continue encore aujourd'hui*
n'ont pas été morcelées ----- *c'est pourquoi aujourd'hui il existe*

- par la succession de connecteurs qui assurent la liaison d'un énoncé à un autre d'un argument à l'autre : *mais / par ailleurs / c'est pourquoi / d'autre part / ainsi / en effet*, puis dans la deuxième partie du texte à partir de *cette diversité* toutes les phrases (sauf une ancrée par *en effet*) commencent par une anaphore : *cette diversité, cette situation, ce vide urbain, ce sera Sextius Mirabeau*. La continuité se construit dans la progression du texte soutenue par la suite de ces connecteurs.

La continuité se construit parallèlement dans la thématique ainsi que dans l'organisation de l'argumentation. Celles-ci donnent à voir la ville dans son développement chronologique et géographique, temporel et spatial argumentant l'harmonie et les richesses. La démonstration de la continuité par le mouvement des connecteurs déjà cités est aussi constamment modalisée en termes mélioratifs qui argumentent pour une part l'harmonie ; ces termes renforcent soit la continuité soit le présent : et d'autre part les richesses ; il faut noter là une survalorisation des caractéristiques et des ressources agricoles de la commune : *vaste territoire, commune agricole importante, grandes cultures céréalières, grands domaines, grandes parcelles, une telle culture, la progression constante des cultures maraîchères, au bénéfice de l'agriculture* ; survalorisation par rapport aux autres ressources d'une économie locale ; seules sont évoquées *d'anciennes entreprises industrielles* qui laissent place aujourd'hui à un grand vide urbain.

Les marqueurs du développement évoqués dans cet article concernent en priorité le développement urbain dans sa morphologie, ou plus précisément dans l'occupation du territoire communal : *l'expansion notamment démographique des années 1960/70 a entraîné la construction de nouveaux quartiers où se concentre aujourd'hui la majorité de la population, expansion qui n'a pas supprimé les terres agricoles, les grands domaines d'antan n'ont pas été morcelés et qui n'a pas entamé la vocation agricole, au contraire la proximité des populations urbaines explique la progression constante des cultures maraîchères.....et.....plus du tiers du territoire communal est resté au bénéfice de l'agriculture*. Le développement urbain n'est pas une alternative au caractère agricole de la commune car *AIX possède des possibilités urbanistiques inhabituelles.....ce vide urbain de 20 ha composés d'anciennes entreprises industrielles*.

Ces différentes formes du territoire communal décrites selon les affectations de ces espaces instaurent une hiérarchisation qui s'établit depuis le centre historique jusqu'à la périphérie. La hiérarchie fonctionne sur la vision qui est donnée du territoire communal par la sélection qui est opérée dans les espaces qui la composent (les espaces agricoles comme seuls espaces productifs par exemple) ; mais chacun de ces espaces est valorisé en tant que tel, conçu comme élément d'une diversité réunifiée dans une représentation de la

ville comme personne ; AIX EN PROVENCE s'écrit en majuscules, comme un nom propre, accédant au rang de CITE.

Ce procédé d'unification se joue dans une reformulation conclusive de *Cette diversité... balayée par tout le territoire : du centre...aux domaines, des villages...aux quartiers* ; cette diversité se transforme en qualités humaines (*sa personnalité, une âme particulière intimement*) attribuées à la ville (*donne à, lui confère*), et qui agissent (*qui en fait une grande cité*). La redéfinition du territoire communal s'opère aussi dans l'usage lexical : une cité *composée d'une mosaïque de centres urbains et de villages intimement liés*.

La continuité passé-présent argumente encore la deuxième partie de cette introduction, marquée essentiellement nous l'avons déjà vu par la reprise d'anaphores en chaque début de phrase. Elle se marque aussi au plan lexical par les termes *prolonger* et *relier* dans la citation de l'architecte empruntée à l'article précédent. Le texte reprend la forme du récit au présent, puis au futur lorsqu'il s'agit de décrire Sextius Mirabeau ; le récit s'enrichit de la voix concrète de l'architecte Bohigas, et de l'expression de son sentiment, *impressionné* sentiment qui renforce l'autorité de la voix (*le célèbre architecte*). Aix a toujours un caractère d'exception : la comparaison avec les grandes métropoles, ses possibilités urbanistiques inhabituelles ; le projet Sextius Mirabeau est présenté en des termes mélioratifs *le plus important projet européen d'urbanisme, de grands équipements, de nouveaux espaces de vie* par l'ouverture d'un temps à venir *va devenir, ce sera, vont permettre* ; et traité comme solution aux problèmes de la ville et des Aixois, *le vide, cruellement défaut*.

Outre l'intervention orale de l'architecte, on note en fin de cette introduction la présence de deux actants, la ville en position d'agent acquéreur des 20 ha (la municipalité), mais aussi en position de bénéficiaire *la doter* ; de même *tous les Aixois*. Ces actants n'apparaissent pas en position d'acteurs (le seul acteur visible : 20 ha *acquis par la ville*) ou de sujets ; tous les énoncés à la troisième personne et introduits par des anaphores fonctionnent comme des renominations successives : *se trouve un grand vide urbain, ce "vide urbain" va devenir..., ce sera Sextius Mirabeau*.

3. 2. 2. L'opération Sextius Mirabeau

Sextius Mirabeau devient un nom propre qui s'écrit désormais toujours en majuscules ; il devient un nom autonome et se situe plusieurs fois en position sujet.

Le paragraphe s'intitule Sextius Mirabeau et commence avec Sextius Mirabeau ; il est composé de deux parties : un long paragraphe descriptif de construction linéaire, un

paragraphe plus court construit sous la forme tabulaire de différentes réalisations et présenté par un sous-titre.

Toutes les phrases du premier paragraphe sont au futur ; le deuxième paragraphe est constitué d'une suite de nominalisations sans verbes conjugués, sauf une dernière phrase au futur qui résume plusieurs opérations. L'ensemble apparaît par comparaison comme un résumé de l'article précédent, il en emprunte une phrase (comme déjà dans l'introduction), et fournit le même type d'informations : un descriptif des réalisations à venir répertoriées par fonction (ou secteur) et leur programmation dans le temps. Sextius Mirabeau est toujours une opération à venir tout au moins dans sa visibilité ; elle ne paraît pas, par rapport à l'article précédent daté de 1990, énoncée comme une opération en train de se faire . La conclusion de ce paragraphe descriptif atténue cette impression et inscrit le projet dans une réalité temporelle .

Le projet est décrit sans que soient nommés les acteurs de sa mise en oeuvre ; seul est à nouveau nommé et légitimé (*l'architecte de la cité olympique de BARCELONE*) le concepteur du projet. La structure d'actants place Aix comme classe de destinataire permutant une fois avec politique municipale pour le secteur de la circulation ; les autres actants suggérés sont les experts et les administrations avec *l'ensemble des études et des autorisations étant achevé* La plupart des verbes et des énoncés fonctionnent comme autant d'actes représentatifs qui font exister les entités dont on parle et en premier lieu Sextius Mirabeau, puis les différentes réalisations projetées : ces entités sont toujours situées en tête des énoncés et en position sujet : sur les 10 phrases recensées pour cette partie descriptive, Sextius Mirabeau est 4 fois employé comme sujet, chacune des réalisations est le sujet des 5 autres phrases, dont 3 à la forme passive, et 1 nominalisation

- *Sextius Mirabeau permettra de répondre...*
- *Sextius Mirabeau créera les structures d'accueil...*
- *Sextius Mirabeau jouera un rôle essentiel...*
- *Sextius Mirabeau pourra devenir...*
- *110.000m2 seront aménagés..*
- *Un Palais des congrès...et...une salle de spectacles...seront aménagés..*
- *Les entrées et sorties seront améliorées...*
- *La construction de la cité du livre.....vont consacrer..*
- *Le nouveau Casino..associé à un hôtel renoueront...*
- *D'importantes infrastructures...s'inscriront...*

Cette description fonctionne ainsi comme une énumération sous forme de liste où Sextius Mirabeau se présente comme solution aux différentes catégories de problèmes et introduit

de fait chaque sous-liste, ces problèmes étant répertoriés selon un découpage des fonctions urbaines ou des secteurs d'équipement : fonction résidentielle et équipements de proximité ; fonction touristique et culturelle ; circulation et transports. A chaque objectif ou fonction assuré par Sextius Mirabeau est associé un type de réalisation selon une alternance de connecteurs : d'abord/ ainsi, aussi/ainsi, par ailleurs/ainsi : *Sextius Mirabeau permettra d'abord de répondre au déficit du centre ville.....*

Chaque étape de la description qui matérialise une fonction urbaine argumente tout à la fois le caractère d'exception d'Aix et la valorisation de l'action à venir dans sa continuité par rapport au passé : ex. *Sextius Mirabeau créera aussi les structures d'accueil indispensables au statut de grande cité culturelle et économique d'AIX EN PROVENCE.*

Il faut noter là la fréquence des termes mélioratifs :

grande cité culturelle et économique / grande salle de spectacles / importante structure hôtelière / ambitions touristiques / capitale culturelle de la Provence / importantes infrastructures / considérablement améliorées / parfaitement planifiées.

et des termes connotant la continuité des espaces et des temporalités : *renoueront avec une tradition, voies reliant, en liant dans l'harmonie, avec tout autour, seront complétés, en complément de, associé à .*

On note aussi la présence de syntagmes nominaux complexes, tels qu'ils ont été analysés dans les articles urbanisme de la revue d'Aubagne (ex : *La construction de la Cité du livre...à l'intérieur de laquelle on pourra trouver....vont consacrer....* on remarque aussi la faute d'accord liée à la longueur et la complexité de la phrase) ; on peut se demander si ces formes d'énoncés, attestent aussi un usage de langue d'expert, dans la mesure où ils ne sont pas contextualisés de façon identique.

Cette même argumentation , la continuité des espaces et des temporalités, est reprise dans les deux phrases conclusives de ce paragraphe ; toutes deux sont introduites par le même terme *l'ensemble* qui produit l'effet d'une reformulation (reformulation qui réfère à la fois à l'idée de conclusion et à celle de programmation). Dans cette conclusion et comme en arrière-plan, interviennent ou sont suggérés les acteurs énoncés comme les agents de la conception, des études et des autorisations, des opérations programmées et planifiées : l'ensemble est l'objet d'une programmation dans l'espace et le temps.

Le paragraphe suivant concrétise la mise en acte de la programmation.

Les formes inchoatives nominalisées, *démarrage, poursuite, achèvement*, produisent un effet de réalité ; le futur n'est marqué que par les dates , les opérations s'inscrivent dans le temps de l'action, celui de la programmation et de la planification ; eiles ne sont plus seulement projetées dans le futur ; l'écriture en forme de liste, soulignée par les points jaunes renforce cet effet performatif (déjà annoncé par le sous-titre de cette énumération, en forme d'assertion).

3. 2. 3. Le centre historique

Ce paragraphe est construit comme le précédent par une partie de texte continu ou linéaire et une partie en forme de liste énumérative balisée par des points jaunes visualisant chaque point de l'énumération.

Cette seconde partie représente la partie la plus longue du texte : elle est composée de sous-paragraphe, chacun d'eux introduit par un sous-titre sous la forme de courte phrase. Le premier sous-paragraphe énumère des opérations de restauration, déjà réalisées et présentées comme telles : *il (un programme) a notamment déjà permis* : suit la liste des réalisations énoncées par une série de nominalisations. Le second sous-paragraphe énumère un ensemble de moyens d'action ; chacun d'eux est décrit par quelques lignes ; leur mise en place est effective ou en cours, et leurs objectifs sont évalués par des qualificatifs mélioratifs comme l'indique déjà le sous-titre, *Des actions importantes portent leurs fruits*. Les nominalisations sont fréquentes. Certains (trois) actants collectifs partenaires de ces opérations sont cités : *les personnes, les entrepreneurs, la Semaraix.*; l'apparition isolée de *notre politique de rehabilitation* à cet endroit du texte (3ème §) produit un effet d'hétérogénéité dans la construction et paraît une résurgence de l'effacement des acteurs ici la municipalité.

Le paragraphe d'introduction à l'ensemble de ce bilan argumente une fois de plus la continuité ; elle emprunte ici la métaphore du vivant, de la circulation des énergies, de la vie, du coeur. C'est la continuité des espaces qui s'argumente par cette métaphore. La continuité des temporalités, du passé au présent, est légitimée par l'impératif des normes morale et esthétique ; *la modernité doit se conjuguer avec le respect.....la beauté du coeur ancien de la ville justifie.....*

La continuité est marquée à plusieurs niveaux ; Sextius Mirabeau opère le lien dans la linéarité du texte entre les deux paragraphes, le projet est encore le référent de la première phrase construite comme une phrase de liaison par une double implication. Mais Sextius Mirabeau est aussi le lieu de passage, de circulation, de la vie et des énergies entre le centre, le coeur de la ville, et les nouveaux quartiers, *il prend appui sur le centre historique et "amène la vie " vers les nouveaux quartiers*. La continuité est là entre les espaces, le centre et les quartiers, et entre passé/présent, le centre historique et les nouveaux quartiers. La continuité est aussi exprimée dans les usages lexicaux.

En ce qui concerne la ville d'histoire, le centre ancien, nous retrouvons la même interpellation d'un nous aixois que celle dans la toute première phrase *L'histoire nous a légué*. La thématique du patrimoine, de la ville ancienne représentée comme un bien reçu, hérité, et comme un bien de valeur est associée à ce nous collectif, *notre patrimoine, les*

richesses que nous avons reçues en partage ; un nous qui renvoie là sans doute aussi aux aixois, dans un sens large qui peut comprendre la ville au sens de la municipalité, bien que celle-ci soit aussi identifiée en tant que telle comme acteur de la politique de restauration (une politique active) .

3. 2. 4. Quartiers et villages

Ce dernier paragraphe concerne les quartiers périphériques et les trois villages "à l'écart" appartenant au territoire de la commune. Ces différentes composantes du territoire communal, sont nommées et comme montrées par cette suite de déictiques *c'est...* qui parcourent l'espace ; les déictiques fonctionnent aussi comme renomination de *La cité aixoise*, c'est à dire comme une opération d'inclusion des quartiers et villages comme parties du tout de la cité aixoise, *la cité aixoise c'est*. La répétition de ces déictiques démonstratifs donne aussi une valeur performative ou renforce une valeur performative à ces affirmations, cette insistance s'explique peut-être dans le contexte des deux phrases interrogatives qui suivent et qui présupposent un doute de l'opinion (*Sait-on bien...?*) que l'on peut avoir communément de l'étendue et de la richesse ou de la diversité de la *cité aixoise* .

La thématique reprend celle développée dans l'introduction, en insistant à nouveau sur la dimension rurale et agricole (villages et superficie des terres cultivées) de l'espace local ; la mise en valeur de cette dimension, sous la forme ici d'interpellation interrogative, est fondée sur l'argument des chiffres qui peuvent prendre valeur d'objectivité (6188 ha), et sur la valorisation de la diversité (*un incontestable atout*).

Il faut noter la reprise du nous collectif *nos "villages"* renforcé par *notre communauté*. Dans le contexte de ces caractéristiques rurales, ces modalités connotent une idée quelque peu passéiste, une représentation traditionnelle ; il n'est pas fait état du tout des transformations urbaines et/ou industrielles qu'ont connues ces secteurs du territoire communal depuis les années d'expansion urbaine , la vision reste celles des années antérieures ou correspond à une image un peu figée de ces "écarts". Parallèlement à cette notion un peu close de communauté, le *nous* s'entend comme un marqueur de frontière, tant pour intégrer dans un même nous les diverses composantes de la localité et les faire reconnaître comme telles à une opinion qui n'aurait pas cette conscience collective d'un territoire communal, que pour fixer des repères par rapport à l'extérieur de la commune ; l'enjeu est là comme dans l'introduction d'identifier, nommer un espace local, défini par un collectif mais un collectif figé sur une image datée de la localité, qui a des difficultés à s'appropriier les espaces autres que ceux dont la valeur ou l'identité a été consacrée par l'histoire ou le passé. La municipalité s'énonce comme partie prenante de ce collectif dans

le nous de *il nous faut conforter* pour répondre à l'évidente nécessité de l'action *il faut...il est essentiel* ; suit comme dans les autres paragraphes une énumération des réalisations qui concrétisent l'action.

Nous considérerons le dernier paragraphe comme une conclusion ce qui en première lecture n'apparaît pas tout à fait évident ; il y a rupture dans la forme et dans la matière, mais on n'observe pas de marque de reformulation par rapport à ce qui est développé précédemment ; le propos est autre. L'argumentation emprunte une terminologie politique qui s'inscrit dans un langage technique de gauche : politique concertée, insertion sociale et économique, intégration, égalité des chances ; la municipalité est nommée, en position sujet d'un verbe à la forme active *a décidé* . Mais l'énoncé garde un caractère abstrait , et il est difficile de conclure s'il s'agit d'une politique mise en oeuvre sur un ou des quartiers précis (dans la mesure ou la référence au DSU est peu développée, et a été seulement mentionnée pour la réhabilitation du centre ville) ou si la démarche a une portée plus générale.

Nous reprenons **en conclusion** les marques textuelles qui nous paraissent caractériser cet article :

- l'effacement des acteurs par les nominalisations,
- la continuité passé / présent argumentée par une multiplicité de marqueurs lexicaux, thématiques (continuité du temps et des espaces), syntaxiques (connecteurs).
- l'hétérogénéité des formes : descriptif, narratif, analytique.
- Aix est le principal sujet-acteur du récit : la vision qui nous est donnée de la ville est celle de "l'urbs" arrêtée dans le temps ; l'identité construite, celle d'héritiers d'une histoire et d'un patrimoine ; le futur de la ville est projetée dans l'opération Sextius Mirabeau elle aussi construite comme une entité qui devient un nom propre et se situe souvent en position sujet. L'argument principal est celui de la définition du territoire local, communal et de ses frontières et à l'intérieur des frontières celui de l'intégration de la diversité.

3. 3. Des parkings pour bien circuler

n°2, Juin 1991

Aix en action pp.17,18,19.

La thématique de cet article nous le fait insérer dans le corpus "urbanisme", bien qu'il soit répertorié par les concepteurs du journal sous une rubrique "innovation" ; nous avons déjà observé par ailleurs la discontinuité dans l'organisation et le titrage des rubriques d'un numéro à l'autre ; de ce fait nous avons pris le parti de nous appuyer sur le titre et la thématique générale des articles pour opérer une forme de classement.

Cet article se présente sur 3 pages , chacune d'elle organisée en 1/2 page dans le sens horizontal. Sur la première page c'est le titre qui occupe la moitié de la page ; il est écrit en italiques de grand format et en caractère gras sous cette forme de slogan déjà observée : *des parkings pour bien circuler* (cf. le titre de l'article précédemment analysé : *un urbanisme pour l'épanouissement de chacun*). Sur les 2 autres pages ce sont des photos en couleur qui occupent la moitié haute de la page ; elles représentent les chantiers de construction de parkings , elles sont légendées par une phrase qui indique le nombre de places qu'offrira chaque parking ; ces photos illustrent directement le titre général ; par contre les sous-titres réfèrent à une thématique plus large que celle annoncée par le titre général et concernent un ensemble de questions sur la circulation et les transports.

Au fil de sa lecture , cet article atteste une forme sensiblement différente des deux autres articles ; nous la décrivons selon des caractéristiques qui nous apparaissent au delà du découpage des paragraphes découpés par les sous-titres.

3. 3. 1. - La structure énonciative

La structure énonciative mise en place fait intervenir des sujets émetteurs manifestes et concrets et relativement stables tout au long de l'article. Dès la première phrase on saisit que le rédacteur du texte se fait le porte parole de la Municipalité, pour exposer sa politique dans le domaine de la circulation : *les grands axes de notre politique* . Cette délégation s'opère de deux façons : soit le rédacteur s'efface derrière les instances municipales qui sont en position sujet et interviennent à la 1ère personne du pluriel : *Les grands axes de notre politique, une de nos priorités, nous étudions, nous avons prévu...*; soit le rédacteur se place en porte parole et informe que *le Conseil Municipal a décidé*,

consciente...la municipalité tente de..., ce constat a amené la municipalité à entreprendre..., la ville, consciente de... étudie une structure . Le sujet émetteur se démultiplie, l'auteur de l'article se superpose ainsi à la municipalité comme sujet des actions présentées, sujet à la 3ème personne du singulier.

La prise en charge explicite de ces actions par la municipalité se marque à plusieurs niveaux :

-l'énoncé de choix, *une de nos priorités, une priorité aux transports collectifs, a décidé, les grands axes de notre politique.*

-une organisation du temps et de l'espace par l'énoncé d'actions de programmation de planification. de définition de politique globale.

-l'ouverture d'un temps nouveau, marquée avec insistance (en termes quantitatifs) sous plusieurs modalités. : -les verbes au futur :

-l'emploi de nombreux mélioratifs pour qualifier l'action en cours et à venir,

-la disqualification parfois suggérée (2 occurrences), de l'action passée, *la reconquête de la zone piétonne, depuis (1982), peu d'aménagements ont été réalisés...*

L'autre pôle de l'espace énonciatif de ce texte est le lecteur présumé de l'article ; ce lecteur est interpellé tel quel en un seul lieu de l'article dans une relation *nous /vous* entre ces deux phrases qui se succèdent *Nous le présenterons dans un prochain numéro. Dès à présent, sachez que le réseau va se moderniser* (p.18).

Au vu de cette interpellation, le lecteur aixois, habitant, usager, est le destinataire de l'information sur la politique de la municipalité mise en forme par cet article.

3. 3. 2. Une description en termes d'actants collectifs.

Les autres références au citoyen aixois nous paraissent relever davantage d'une description en termes d'actants collectifs qu' en termes de destinataires ou pôles d'un espace énonciatif. Ce citoyen aixois concerné par les problèmes de circulation et de transports est considéré à différentes places d'usager et/ou de citoyen-citoyen ; en effet soit celui-ci est évoqué dans une position d'usager, de passager, de client, dans le cas en particulier des transports collectifs, et où la relation se présente comme une relation de service, de qualité de service, *offrir un progrès notable à*

la clientèle, tous ces équipements doivent grandement faciliter la vie des usagers des transports en commun...

Soit les Aixois sont situés dans une relation de consultation sinon de concertation en tant que catégories d'habitant dont les avis, les problèmes sont débattus. La mise en place discursive d'un tel espace de débat fait l'objet par exemple de l'avant-dernier paragraphe de l'article (p.19) : celui-ci alterne l'exposé du point de vue des commerçants, appuyé par leur représentativité *pour 78% des commerçants du centre ville...* et argumenté les raisons invoquées... avec la réponse des instances municipales *La ville, consciente....soucieuse des préoccupations des commerçants et des piétons étudie...*

Un autre cas moins explicite se trouve dans le premier paragraphe ; là l'opinion ou le point de vue de la population aixoise ou du citadin est sous-entendue dans cette forme passive *ce système ayant été apprécié, le Conseil municipal a décidé*. Cet espace de débat est enfin proposé sous une forme institutionnelle à travers la présentation du fonctionnement d'une commission extra-municipale qui fait l'objet de tout le dernier paragraphe de l'article. *Tous les aixois s'intéressant aux domaines des déplacements, sont là interpellés comme citoyens plus les citoyens sont nombreux...*

3. 3. 3. L'alternance du langage de la description et d'un langage d'expert.

La description concerne l'exposé de l'action de la municipalité comme action en train de se faire.

- les éléments comme les chiffres, les dates et échéanciers des travaux, les lieux nommés, donnent un caractère concret, un effet de réalité à cette description de l'action.

- les temps des verbes : présent, futur immédiat, passé continu (id. en anglais) matérialise l'action en cours.

- le caractère concret réaliste de l'action s'entend aussi dans des verbes comme *tente de, on peut penser, est prévue...* qui évoquent les imprévus de l'action les conditions relatives de programmation du temps.

- ces formes (ou séquences) descriptives prennent aussi, la forme de liste énumérative d'opérations : le paragraphe intitulé *Stationnement* par exemple où sont "listés" les différents parkings en construction; l'énumération peut suivre aussi un parcours dans l'espace des actions à mener : par exemple dans le 1er paragraphe, l'énumération des actions suit un parcours du centre ville vers la périphérie.

A ces formes descriptives, se juxtaposent des fragments de langage d'expert que nous repérons à nouveau :

- par l'usage de nominalisations : *le tout est lié à une politique de réorganisation du stationnement sur voirie, l'installation d'horodateurs et à l'application d'une nouvelle tarification plus homogène.* (p.18)

- par l'emploi de syntagmes nominaux complexes : *afin d'envisager une politique globale des déplacements sur l'ensemble de la commune d'Aix , un plan de circulation est à l'étude visant à définir.....* (p.1)

- des usages lexicaux spécifiques : *hyper centre, fluidifier la circulation, une meilleure gestion des flux, la recherche de voiries de contournement, plate forme de livraison*

- l'effacement des acteurs par l'utilisation de formes passives .

3. 3. 4. Une relative alternance des formes redouble un schéma argumentatif.

Celui-ci est organisé par la répétition de séquences construites sur le même mode : chaque thème (circulation, stationnement, transports urbains....) est énoncé comme un problème à résoudre, sur lequel la municipalité porte un diagnostic, énonce des choix, prend des décisions: la forme dominante de cette partie là de la séquence argumentative est explicative avec l'emploi de marqueurs de langage expert. L'autre partie de la séquence décrit la solution apportée au problème sous la forme de l'action engagée ou prévue ou étudiée ; domine dans cette partie là la forme descriptive telle que nous l'avons caractérisée ci dessus,

Cette phrase sous une forme relativement condensée peut-être un exemple : *Consciente des difficultés de stationnement et de l'enjeu qu'elles représentent, la municipalité tente de combler le manque de places par la construction de nouveaux parkings...D'ores et déjà , les travaux du parking Mignet ont débuté.460 places.....*

Autre exemple : *Pour les boulevards périphériques et les axes pénétrant vers le centre ville il convient de faciliter la circulation . C'est pourquoi,nous avons prévu la restructuration et l'amélioration..*

..Autre exemple : le paragraphe concernant les transports collectifs : *une approche complète des problèmes...*

Il convient de.....

Ce constat a amené la municipalité...

*Des projets concrets se dessinent....*Suit la description des moyens de modernisation prévus sur le réseau des transports collectifs.

L'énoncé des choix peut être différemment connoté, soit par l'énoncé d'un parti-pris *la reconquête de la zone piétonne a été une de nos priorités*, soit il est argumenté par la logique de la nécessité *il convient de, passe par, doit permettre, doit tendre*; soit encore il est simplement connoté en terme mélioratif, *cette approche aidera et facilitera...*

Le diagnostic s'exprime sous le terme du constat (cf. ci-dessus *ce constat a amené la municipalité...*); ou sous la forme d'autres opérations cognitives : *consciente de... soucieuse de ...c'est pourquoi.*

3. 3. 5. Eléments de conclusion

- On est là dans un schéma gestionnaire très déterminé par le type de sujet traité : le problème de la circulation. Les problèmes sont énoncés les uns après les autres et traités soit sous la forme d'action en cours soit sous leur forme étudiée, et programmée.

- Les acteurs ne sont pas effacés : plusieurs actants collectifs sont énoncés : la municipalité est positionnée comme auteur des constats des décisions ; des partenaires sont évoqués : l'Etat, les services de l'Etat, des bureaux d'études ; les problèmes et interventions des usagers, des habitants, des piétons et automobilistes, des commerçants sont nommés et développés.

-Le problème est traité en terme gestionnaire et non comme une question d'urbanisme .

-L'enjeu politique : la prise en compte des demandes différenciées des habitants ; leur interpellation comme citoyen dans une structure de débat ; l'argument du concret, de l'efficacité politique de décrire des actions.

4. AIX EN CHIFFRES

4. 1. Croissance démographique

4. 1. 1 Une population stable pendant tout le 19^{ème} : en 1801, la ville compte 23 000 habitants, plus d'un siècle plus tard , en 1921 elle en compte 29 800.

La croissance s'amorce à partir de cette date, et la ville passe dans cette période d'avant-guerre de 29 800 habitants en 1921 à 42 615 habitants en 1936.

4.1.2. La ville va connaître sa plus forte croissance après guerre tout au long de la période des " trente glorieuses " : (cf. Tableau 1)

de 1946 à 1975, la population s'accroît de près de 140%. Elle double en 20 ans entre 1954 et 1975.

1946 : 46 053 habitants

1954 : 54 217

1968 : 89 592

1975 : 110 507

4.1.3. Depuis 1975 on enregistre un fort ralentissement de la croissance :

1975 : 110 507 habitants

1982 : 121 358

1990 : 123 778

4.1.4. Pour la période la plus récente, entre 1982 et 1990, on continue d'enregistrer une faible croissance démographique mais on constate toujours un fort renouvellement de la population : (cf. tableaux 2 et 3)

34% de la population totale en 1990, ne résidaient pas dans la commune en 1982.

Sur ces 34% (qui représentent 42 158 habitants) :

- 56,7% (23 907) sont inactifs (et représentent pour une très large part les étudiants),

- 43,3 % sont actifs(18 251 habitants)

4. 2. La composition sociale de la population aixoise vue par les chiffres.

Nous précisons que cette physionomie sociale de la ville est établie à partir de la source qui fournit les appartenances socio-professionnelles de la population résidente totale (à différencier de la population active).(tableau 4).

Nous établissons les caractéristiques aixoises par comparaison avec la même répartition pour la France entière et pour les Bouches du Rhône.

Il ressort de la comparaison avec la France entière que la stratification socio-professionnelle de la population résidente à Aix se caractérise par :

- un pourcentage supérieur à la France de la catégorie " professions libérales- cadres de la fonction publique - cadres d'entreprise " : 8,7% à Aix ; 4,8% pour la France.

- un pourcentage inférieur de la catégorie " ouvriers : ouvriers qualifiés, ouvriers non-qualifiés, ouvriers agricoles " : 7,5% à Aix contre 13,5 % pour la France

- une moins forte représentation de retraités : 13,8 contre 16,3 (ce qui relativise le cliché "Aix, ville de retraités " !)

- un pourcentage plus fort d'inactifs : 43,8 %, (dont 16,1% d'étudiants) contre 40 % en France.

Nous renvoyons au Tableau 4 qui visualise l'ensemble de cette répartition ; nous affinons ce profil par les données sur la population active et les secteurs d'emploi.

4. 3 La répartition socio-professionnelle de la population active résidente ayant un emploi.

Ce tableau 5 parle tout seul et confirme les caractéristiques dégagées du tableau précédent en ce qui concerne les actifs :

- Aix se distingue comme ville de cadres : 22,4% de la population active au lieu de résidence sont des cadres, contre 11,7% pour la France entière.

- Plus de la moitié de la population active est représentée par les catégories des professions intermédiaires (25,1 %) et les employés (27,6 %).

- Il faut remarquer en contre partie une faible représentation de la catégorie ouvriers : 16%, contre 29,4% pour la France,

- et un pourcentage équivalent au plan national pour la catégorie " artisans, commerçants, chefs d'entreprise "(8,2 % et 7,9%).

- Le pourcentage d'agriculteurs-exploitants est aussi comparativement, faible (0,7%).

4. 4 Les secteurs de l'emploi. Aix : une ville active

4.4.1. Le secteur tertiaire est le secteur d'activité largement prédominant : ..

le secteur des services : services marchands aux particuliers et aux entreprises + commerces et transports, (54,9 %) et services non marchands (27 %) occupent ensemble 82 % de la population active travaillant à Aix (cf. Tableau 6)

4.4.2. Aix est un pôle d'emploi attractif

23 976 personnes viennent travailler à Aix : (c'est à dire 55 340 actifs au lieu de travail - 31 364 actifs et résidents à Aix) ; elles représentent 43,3% de la population active Le tableau 7 montre en outre que tous les secteurs , sauf l'industrie sont attractifs (cf. les ratios) ou plus précisément les secteurs des services ainsi que les BTP.

4.4.3. Aix est une ville active

Le taux d'activité ne cesse de progresser depuis 1954 (cf. tableau 8) et concerne aussi bien les hommes que les femmes ; le taux en 1990 est de 51,1 % et il est sensiblement égal à celui des Bouches du Rhône (52,4 %) ; par contre le taux de chômage est sensiblement inférieur à celui du département (13,4 % contre 16,4 %).

On peut préciser en outre que les étudiants comptent pour 38 % parmi les inactifs : 19966 étudiants résidents à Aix sont recensés en 1990 ; nous comptons aussi parmi les inactifs , les retraités au nombre de 17 044 et qui représentent 32,4% des inactifs et les " autres sans activité professionnelle : chômeurs n'ayant jamais travaillé + militaires du contingent (i.e 34 416 - classe d'âge 0-14 ans 18 943 = 15 473 et 29,5% des inactifs).. Nous dénombrons donc au total de ce que nous pourrions appeler " les vrais inactifs " 52 483 personnes parmi lesquelles les étudiants représentent donc 38% .

Conclusion : Indépendamment des informations propres à chacun de ces types de statistiques démographiques, sociales, et économiques qu'ils faudrait compléter par un recensement des principaux pôles d'emploi à l'intérieur de chaque secteur, nous pouvons dégager de l'ensemble de ces informations trois fonctions urbaines caractéristiques de la ville :

- une fonction résidentielle à l'évidence pour la population travaillant hors commune (à savoir 14 138 personnes : cf. tableau 7) ; et en particulier pour une population travaillant dans l'industrie hors commune (cf. ratio négatif tableau 7).

- une fonction de service gravitant pour une large part autour de l'enseignement : nous en repérons au moins deux traces : l'effectif étudiant, l'effectif du personnel employé dans le secteur des services non-marchands ; il faut compter aussi l'importance du secteur des services marchands. La physionomie sociale de la localité, s'inscrit aussi dans ce contexte là : lorsqu'on considère les effectifs de cadres professions intermédiaires et employés dans ce secteur : par exemple les cadres sont pour près de la moitié des cadres de la fonction publique.

- un pôle dans un réseau, fonction qui se déduit des deux autres : d'une part des flux migratoires de la population active dans les deux sens et qu'il est sans doute très intéressant d'analyser finement par secteur d'emploi et CSP ; et qui se déduit d'autre part de la fonction de services assuré par la commune pour une aire territoriale largement étendue au delà des limites communales.

Tableau 1**Evolution de la population totale de la commune d'Aix en Provence**

Année	Nombre d'habitants
1801	23 000
1901	29 300
1911	29 300
1921	29 800
1926	35 000
1936	42 615
1946	46 053
1954	54 217
1962	72 676
1968	89 592
1975	110 507
1982	121 358
1990	123 778

Tableau 2

Démographie comparative entre les 3 derniers recensements

(Source "Recensement général de la population de 1990. Logements-Population-Emploi. Evolutions 1975-1982-1990. Fascicule INSEE 1991 ¹.)

Année du recensement	1975	1982	1990
Population totale	110 507	121 358	123 778
Tranches d'âge :0-19	31 521	31 203	28 029
20-39	37 321	43 507	43 873
40-59	23 866	26 271	28 682
60et plus	17 799	20 377	23 194
Migrants ² : total	41 166	41 741	42 929
actifs	15 516	17 523	18 824
Etrangers ³		10 216	8 510
Population active totale	42 031	50 329	53 117
Population active ayant un emploi	39 410	44 321	45 949
Taux d'activité	38%	41,5%	43%
Chômeurs	2621	6008	7168

¹ Les tableaux de ce fascicule proviennent des exploitations des recensements généraux de la population de 1975,1982et1990 ; les données diffèrent très légèrement des données issues par commune du sondage au 1/4 (1990) ou au 1/5 (1975). Cela explique les différences pour notre cas entre ce tableau et le tableau suivant par exemple.

²Personnes dont la commune de résidence au 1er Janvier de l'année du précédent recensement était différente de la commune de résidence au recensement considéré.

³ Ceux qui ont leur résidence permanente en France à l'époque du recensement.

Tableau 3

Migrations

(Lieu de résidence au 1er Janvier 1982 . Source RGP 1990 sondage au 1/4 tableau MIG 1).

	Lieu de résidence au 1er Janvier 1982						
	Ensemble	Même commune	Même département	Même région	France	Hors France	Total hors commune
Population totale	123 552	81 394	11 677	6073	18 400	6008	42 158 (34,1%)
Population active	53 157	34 906					18 251 (43,3%)
Inactifs		46 488					23 907 (56,7%)

Tableau 4

Repartition socio-professionnelle de la population totale (au lieu de résidence)

(Source RGP 1990 au 1/4)

CSP (niveau 24)	sous-effectifs	AIX effectifs regroupés	AIX % sur population totale	Bouches du Rhône %	France %
1.Agriculteurs exploitants	336	336	0,3	0,5	1,8
2.1.Artisans 2.commerçants 3.chefs d'entreprise	1460 1956 560	3976	3,3	3,2	3,2
3.1.Professions libérales 2.cadres de la fonction publique 6.Cadres d'entreprise	1344 5140 4212	10 696	8,7	5	4,8
4.1.Professions intermédiaires , enseignant,santé, fonct.publ. 6.Professions interm.admin. et commerc. des entreprises 7. Techniciens 8.contremaîtres	5812 3432 2004 1048	12296	9,9	8,6	8,3
5.1.Employés de la fonction publique. 4.Employés administratifs d'entreprise 5 Employés de commerce 6.Personnels de service aux particuliers.	5872 5132 2180 2288	15 472	12,7	13	12,2
6.1.Ouvriers qualifiés 2.Ouvriers non qualifiés 9.Ouvriers agricoles	5704 3514 132	9350	7,5	11,3	13,5
7.Retraités	17044	17044	13,8	15,4	16,3
8.Etudiants de plus de 15 ans Autres sans activités	19966 34416	19966 34416	16,1 27,7	9,8 33,2	40
Population totale		123 552		100 en nb : 1 758685	56 651 955 (en nb)
Population active		53 157			
Population active ayant un emploi		45 502			

Tableau 5

Répartition socio-professionnelle (en 6 positions) de la population active ayant un emploi, au lieu de résidence (Source RGP 1990 au 1/4).

	Effectif Aix	% Aix	%France
Agriculteurs exploitants	324	0,7	4,5
Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	3720	8,2	7,9
Cadres	10 184	22,4	11,7
Professions intermédiaires	11 416	25,1	20
Employés	12 576	27,6	26,5
Ouvriers	7 282	16	29,4
TOTAL	45502	100	100

Tableau 6

Population active ayant un emploi selon les CSP et les CAE au lieu de travail

(Source : RGP 1990 au 1/4 pour Aix en Provence)

CSP	%CAE France	%CAE Aix	total en nombre	agriculteurs exploitants	artisans commerçants chefs d'entreprise	cadres	professions intermédiaires	employés	ouvriers
agriculture	5,7	1	576	312	16	8	60	64	116
industrie	22,7	8,6	4752		516	748	1164	664	1660
BTP	7,4	8,4	4648						
services marchands dont	45	54,9	30408						
commerce		13,5	7468		1268	696	1464	2628	1412
transports		4,3	2364		108	176	492	756	832
services aux entreprises		13,6	7552		632	2472	1828	2116	504
services aux particuliers		13,8	7624		336	1184	2436	2756	908
services non marchands	19,1	27	14956	4	4		3972	5664	908
total en nombre			55340	348	4196	10644	13160	17188	9804
total en %		100		0,6	7,6	19,2	23,8	31,1	17,7
CSP France en %		100		4,5	7,9	11,7	20	26,5	29,4

Tableau 7

Migrations alternantes lieu de résidence, lieu de travail.
 (Source : recensement de 1990-sondage au 1/4, navettes domicile-travail des actifs ayant un emploi).

	Agriculture	Industrie	BTP	Services marchands	Services non marchands	Total
Population active ayant un emploi au lieu de travail	576	4752	4648	30 408	14956	55 340
Population active ayant un emploi au lieu de résidence	516	4998	3328	23 420	13 240	45 502
Ratio lieu de travail / lieu de résidence		0,95	1,40	1,30	1,13	1,22

Population active ayant un emploi	Dans la même commune	Dans la même unité urbaine	Dans la même zone d'emploi	Dans le même département	Autres cas	Total hors commune
45 502	31 364 (69%)	8820	3892	12 332	1806	14138 (31%)

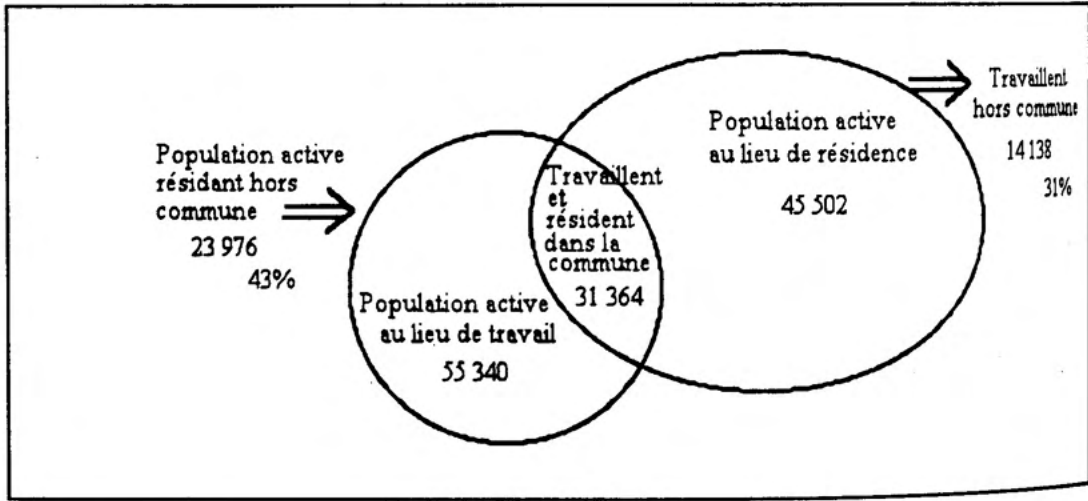


Tableau _8
Taux d'activité et taux de chômage
 (Source fascicule INSEE du RGP 1990)

Taux d'activité en 1990 (Population active / population totale de plus de 15 ans).

	Ensemble	Hommes	Femmes
Aix	51,1	60,6	42,9
Bouches du Rhône	52,4	62,7	43,1
P.A.C.A (région)	51,5	62,1	41,8

Evolution du taux d'activité pour Aix ⁴

	Ensemble	Hommes	Femmes
1954	31,2		
1962	35,4	50	22
1968	34,9		
1975	38,6	50,3	28
1990	51,1	60,6	42,9

Taux de chômage (en 1990)

	Ensemble	Hommes	Femmes
Aix	13,4	10,7	16,7
Bouches du Rhône	16,4	13,2	20,7
P.A.C.A	14,8	11,5	19,4

⁴Il faut tenir compte du changement de mode de calcul entre 1975 et 1990 : en 1975 le taux est calculé sur la population totale et en 1990 sur la population totale de plus de 15 ans .

2

La revue municipale d'Aubagne

Aubagne Magazine

**Editoriaux, Portraits et rubriques
urbanistiques**

SOMMAIRE

1. AUBAGNE MAGAZINE : UNE APPROCHE GENERALE	4
1. 1. PRESENTATION GENERALE	4
1. 1. 1. <i>La couverture</i>	4
1. 1. 2. <i>La quatrième de couverture</i>	5
1. 1. 3. <i>Les trois premières unités de lectures</i>	5
1. 1. 4. <i>Sommaire et éditorial</i>	6
1. 1. 5. <i>Les rubriques</i>	7
1. 2. LES FORMES REDACTIONNELLES	8
1.2.1. <i>La forme portrait</i>	8
1. 2. 2. <i>La forme Edito</i>	8
2. AUBAGNE MAGAZINE : ANALYSE DES EDITORIAUX.....	10
2. 1. L'ESPACE DES EDITORIAUX.....	10
2. 2. LES FORMES REDACTIONNELLES.....	11
2. 3. LA MISE EN SCENE ENONCIATIVE.....	12
2. 3. 1. <i>Les sources</i>	12
2. 3. 2. <i>Les éléments de référence</i>	13
3. ANALYSE LINGUISTIQUE DE LA FORME REDACTIONNELLE "PORTRAITS" DANS AUBAGNE MAGAZINE	16
3. 1. DES FORMES COMPOSITES.....	17
3. 1. 1. <i>Types, rubriques ou formes rédactionnelles ?</i>	17
3. 1. 2. <i>Les opérations de construction d'une représentation</i>	19
3. 2. "GENS D'ICI" OU L'EFFET JOURS DE FRANCE.....	19
3. 2. 1. <i>Les unités de lecture</i>	19
3. 2. 2. <i>L'individuel et l'emblématique</i>	20
3. 2. 3 <i>Dynamique des catégorisations et points de fixation textuels : les titres</i>	22
3. 2. 4. <i>L'harmonie des contraires</i>	24
3. 3. L'ESPACE DES GENS D'ICI.....	25
3. 4. LA MISE EN INTRIGUE DES VIES.....	27
3. 5. LE DISCOURS RAPPORTE.....	29
3. 6. CONCLUSION.....	30

4. LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT DANS LE JOURNAL MUNICIPAL	
D'AUBAGNE	31
4.1. DES FORMES TEXTUELLES HETEROGENES : LES INTERVIEWS ET LA LANGUE DU SENS COMMUN	32
4.2. LE COMMENTAIRE POLITIQUE ET DIDACTIQUE ET LE LANGAGE GESTIONNAIRE	35
4.3. CONCLUSION.....	39
4.4. ANNEXE : L'AVANT TEXTE ET LES PROCEDURES "D'ASSEMBLAGE" DES TITRES	40
5. AUBAGNE - STATISTIQUES.....	42
5.1. LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	42
5.2. LA COMPOSITION SOCIALE DE LA POPULATION	42
5.3. LES SECTEURS DE L'EMPLOI.....	42

1. AUBAGNE MAGAZINE : UNE APPROCHE GENERALE

L'analyse de la revue municipale d'Aubagne porte sur les n° 79 à 82, correspondant à l'année 1992, ainsi que sur le n° 86 de Décembre 1993.

S'agissant d'une approche générale, l'analyse portera sur la présentation de la revue, sur la structuration générale en rubriques mais aussi sur la structuration des unités de lecture, correspondant à une page, pour la première et la quatrième de couverture et à deux pages en vis-à-vis dans les autres cas. Outre la prise en compte des rapports entretenus par les quatre modes de codage (linguistique, graphisme, chromatisme, iconique), nous porterons une attention particulière au "ton", au "style" rédactionnel, au degré de typicité par rapport à ce qu'on imagine être une revue municipale, aux modes de mise en scène de l'équipe municipale et de la population, aux objets discursifs sélectionnés, au positionnement sur un axe allant de la tradition au changement.

1. 1. PRESENTATION GENERALE

1. 1. 1. La couverture

Les cinq numéros analysés présentent les mêmes dispositions générales. Le nom d'Aubagne est reproduit, en haut de page, dans un graphisme ascendant pouvant symboliser, à l'instar d'une courbe de graphique, une amélioration, un progrès. Le corps des lettres est important : trois centimètres pour les lettres internes, cinq pour la première et la dernière reliées par une bande de soulignement intégrant le terme "Magazine". Ce n'est qu'en corps de trois millimètres qu'apparaît verticalement dans le coin inférieur gauche de la couverture l'expression "Magazine de la ville d'Aubagne" indiquant, presque accessoirement, qu'il s'agit de la revue municipale. Au niveau des éléments iconiques représentés, aucune des couvertures ne met en scène une vue emblématique de la ville ou un portrait du Maire. On y voit, n° 80, un soleil clownesque et rigolard qui, outre son nez rouge, rit en clignant de l'oeil au dessus d'une représentation en ombre chinoise de la ville accompagnée d'un bref commentaire *Shows d'été*. Le jeu sur "show" et "chaud", l'image d'un soleil facétieux et le contraste de couleurs vives (rouge, jaune, bleu, blanc, gris) donnent une tonalité ludique très éloignée du sérieux et de l'officialité.

Même chose pour le n° 82 avec un immense père Noël débonnaire accompagné d'un commentaire "25 décembre : Père Noël, le retour !". Là encore, les couleurs sont vives et contrastées. Ce caractère humoristique est encore présent dans le n° 86 où apparaissent

des santons dans un décor de village provençal avec un commentaire permettant cette lecture humoristique : "Les ambassadeurs de Noël". Le côté facétieux n'apparaît cependant pas dans la mesure où les santons constituent l'une des figures emblématiques de la Provence. La couverture du n° 79 est celle qui, par le sujet qu'elle aborde (l'emploi des jeunes), pourrait ne pas jouer dans l'humour ou la facétie. De fait, cinq portraits de jeunes apparaissent sur un fond de petites annonces. Cependant, il s'agit du même jeune homme qui, dans des vêtements différents, affiche le même air enjoué. Cette répétition donne un air ludique et optimiste que ne démentent ni l'ordinateur portatif, sur la gauche, ni le commentaire, sur la droite, inscrit en violet dans deux bandes vertes : "Emploi : le défi de l'insertion". L'humour est maîtrisé par des chromatismes plus doux pour le nom de la revue et le titre-commentaire : le vert tendre alterne avec un violet non agressif. Avec le n° 81, la revue affiche encore le caractère facétieux d'un ludisme constant. Outre les contrastes chromatiques entre blanc, rouge et vert foncé, un groupe d'enfants lisant un livre, dont la couverture reproduit "à l'infini" celle de la revue, est surmonté d'un pinocchio grotesque et enjoué qui s'appuie sur leurs épaules. Ainsi, à des degrés divers, les couvertures examinées cultivent-elles, par la combinaisons des modes de codages, une tonalité oscillant entre l'humour et le facétieux, laissant de côté la solennité ou le sérieux de l'officialité.

1. 1. 2. La quatrième de couverture

La dernière page de la revue confirme l'aspect magazine de la revue municipale. Quatre des cinq numéros se terminent par une page publicitaire sur Renault, la cinquième par le Festival de l'humour et du rire qui se déroule à Aubagne. Le caractère facétieux est alors rendu par deux grosses lèvres rouges qui rient occupant le tiers central d'une page sur fond vert.

1. 1. 3. Les trois premières unités de lectures

La première double page est, dans tous les cas, réservée à la publicité. La page de gauche revient à Auchan, celle de droite reçoit une publicité plus diversifiée: seuls deux numéros (79 et 80) renvoient au même annonceur.

Les deuxième et troisième unités de lectures sont consacrées à la rubrique "Gens d'ici". Chacune des quatre pages se présente sous la même forme : un texte, imprimé en blanc, apparaît dans un colonnage vertical étroit (cinq centimètres) de couleur noire (79), ou bleue (80, 81, 82, 86) situé sur la partie gauche. L'essentiel de la page (d'une largeur de

seize centimètres) est occupé par une photographie de la personne dont le texte complète le portrait. Sous la photographie apparaît un titre en majuscules blanches caractérisant le personnage. La technique de titrage n'est pas sans rappeler celle de *Libération*, jouant sur le double sens ("homme de terrain(s)" pour un entraîneur de football ; "Haie d'honneur" pour un coureur du 400 mètres haies). La photographie est surmontée d'une étoile avec l'intitulé de la rubrique. A partir du numéro 80, l'étoile devient jaune et se déplace sur le coin supérieur droit de la photo de même que l'intitulé "Gens d'ici". Enfin, les portraits apparaissent dans un encadrement blanc très fin qui peut faire penser à des photos de famille.

1. 1. 4. Sommaire et éditorial

La quatrième unité de lecture reçoit le sommaire et l'éditorial du Maire. Le sommaire s'étale sur la page de gauche et sur le tiers gauche de la page de droite. Le terme sommaire est produit dans une cartouche trapézoïdale prenant les bords supérieur et droit comme côtés. Le côté droit mesure 7 centimètres alors que le côté gauche dépasse à peine 1 cm. Dans ces conditions, le quatrième côté qui surmonte le texte du sommaire se trouve incliné vers le haut, donnant au graphisme "sommaire" la même direction ascendante que pour le nom d'Aubagne en couverture. De son côté, le terme Edito est également produit dans un graphisme ascendant alors qu'aucune autre disposition spatiale ne prend cette direction. Ces dispositions graphiques renforcent le caractère ludique et attractif de même que le choix d'"Edito" pour Editorial qui, par ailleurs, contribue à mettre en scène un rapport de familiarité et de proximité. L'utilisation de traits et de chiffres colorés, l'amoncellement de petites photos, de dessins, les modes de mise en valeur des articles et la forme sémiologique de leur structuration contribuent à faire du sommaire l'un des lieux privilégiés de cette créativité atypique pour une revue municipale.

Quatre des cinq numéros présentent un éditorial prenant les deux tiers de la page de droite. Outre le graphisme coloré d'Edito, le texte, imprimé sur un fond de couleur, se termine sur le nom de Jean Tardito et sur une photo souriante du Maire. Trois des quatre éditoriaux utilisent la même photo. Aucune verbalisation de la fonction de Maire n'apparaît en amont de l'article, dans l'article ou dans la signature. Dans le n° 81, l'Edito est remplacé par un interview du Maire à propos du référendum sur Maastricht. La présentation, par un journaliste qui reste anonyme, de cet entretien, utilise les mêmes dispositions spatiales et graphiques que l'édito. Seuls le titre "Poursuivons le débat" et son graphisme, ainsi que la photo du Maire, un micro à la main, entouré d'aubagnais permettent de différencier les présentations.

Dans les cinq numéros de la revue, un minuscule rectangle à fond coloré, de 7,6 cm sur 3,5 cm, donne, dans la partie basse de la page de droite du sommaire, quelques informations sur la nature de la publication. Il y est fait état d'un responsable de publication, Jean Tardito, sans indication de fonction, d'une administration, la Mairie d'Aubagne, et d'un service d'information municipale suivi d'un numéro de téléphone. Le nom de l'imprimerie précède le nombre d'exemplaires. Enfin le bas de la cartouche comporte le texte suivant : "Aubagne Magazine a obtenu le Prix 91 du meilleur magazine des villes de France". Cette cartouche, au fond coloré près, est identique dans les cinq numéros de la revue.

1. 1. 5. Les rubriques

Si on laisse de côté les encarts publicitaires et le sommaire, la revue municipale se compose de quatre types de rubriques : les portraits, les projets (urbanisme, économie), les informations et l'éditorial. La rubrique "informations" est certainement la plus complexe : elle concerne la vie économique, politique, associative, culturelle. Elle peut passer par des brèves ou mobiliser des formes rédactionnelles comme l'entretien, le dossier, le portrait ou l'article de presse. D'autres informations, purement "pratiques", concernent les conseils de jardinage, les recettes de cuisine, les adresses de restaurants, les livres, les disques, les vêtements, les animaux de compagnie, les accidents domestiques, etc.

Ces informations pratiques occupent, dans l'ordre croissant des numéros, 34%, 40%, 48%, 30% et 62% des pages de la revue non consacrées au sommaire ou à la publicité. La rubrique portrait, qui comprend toujours les quatre pages de *Gens d'ici*, comporte 10 pages dans le n° 79 (Portrait d'un sculpteur de coqs, d'une femme juré, mémoire d'une falaise) et 8 dans le n° 80 (une aubagnaise aux J.O., les soeurs Gastine). Elle couvre, dans l'ordre croissant des numéros, 15,8%, 14,4%, 6,4%, 7% et 9,5% de la revue. Les projets d'urbanisme, de développement économique couvrent respectivement 28,8%, 9%, 14,4%, 26,7% et 12,5%. La vie associative couvre entre 6 et 8% et la vie culturelle varie, selon les manifestations et les périodes de l'année, de 6 à 20%. Bien sûr, il ne s'agit que de grandes tendances dans la mesure où tel dossier, sur l'insertion des jeunes, peut relever de plusieurs rubriques différentes : fonctionnement des services (vie municipale et associative), projets d'ordre économique ou de formation, état de la question (informations). Ces grandes tendances illustrent toutefois le fait d'une orientation massive de la revue vers un magazine utilitaire où les lecteurs vont trouver des informations qui peuvent les intéresser dans leur vie quotidienne. Mais cette revue au

service de la population n'est cependant pas apolitique comme une analyse de certaines formes rédactionnelles le fera apparaître.

1. 2. LES FORMES REDACTIONNELLES

1.2.1. La forme portrait

Le fait de commencer tout numéro de revue par la rubrique "Gens d'ici" est une manière d'en marquer la territorialité : il s'agit de la revue de gens d'un lieu déictiquement marqué que chacun peut considérer comme le sien. Avant tout éditorial, toute évocation d'un pouvoir municipal, la revue est marquée du sceau des aubagnais ou, plus exactement, des gens vivant à Aubagne. Les gens passent avant le Maire ou le Conseil municipal. C'est avant tout leur revue et ce rapport de possession est confirmé par le ludisme des mises en pages, par le jeu des formes et des couleurs, par la cartouche extrêmement réduite portant des informations sur la nature de la publication, par la forme de l'édito et par l'importance de la rubrique d'informations pratiques. Cette rubrique fait l'objet d'une analyse ultérieure.

1. 2. 2. La forme Edito

Les "Edito", signés du nom du Maire, se caractérisent par une non-verbalisation de la fonction occupée par Jean Tardito. Seule la connaissance que les aubagnais ont de leur ville permet de reconstruire cette information absente. L'éditorial, lieu d'une officialité de la parole, se caractérise ici par une non-explicitation de cette officialité. Par ailleurs, on ne trouve que deux déictiques personnels de la première personne (je) un dans le n° 82, un dans le 86. Le recours au discours "historique" qui gomme les marques de sa présence en tant que locuteur, demeure la mise en scène énonciative la plus fréquente du Maire : *Soleil et ciel bleu. Farniente et repos. Fêtes et détente. Juin pousse ses feux et avance le temps des vacances. Aubagne revêt ses parures d'été (...). Le rire, ce nerf de la paix (...). Il y tient Festival ouvert (...)* (n° 80). Outre son absence formelle en tant que locuteur, le Maire met en scène, à titre d'acteurs et de sujets grammaticaux, des substantifs inanimés. Si l'on admet aisément l'existence d'un procédé rhétorique faisant d'Aubagne un acteur agissant, l'existence de phrases nominales puis de sujets acteurs, comme *juin et rire*, confère à cette forme rédactionnelle une dimension narrativo-descriptive à orientation littéraire. Nous retrouvons ce même type de mise en scène dans le n° 82 : *Avec la magie de Noël qui donne à nos ruelles commerçantes lumières et couleurs, avec sur le cours*

Foch le talent de nos céramistes et santonniers qui offre au regard des passants l'art ancestral de l'argile, voilà donc revenus ces jours rares de l'année(...). On pourrait croire à un discours animiste par lequel le Maire donne vie et sens aux choses, une conscience de la ville en quelque sorte ou, plus simplement l'expression d'une territorialité. Or le politique prend racine dans la préservation de cette force vitale quotidienne : *Espoirs de paix quand, à notre porte, le réveil des nationalismes et l'exacerbation des racismes (...). Espoirs de fraternité quand les formidables moyens de communication de cette fin de siècle (...). Espoirs de justice quand, chez nous aussi, la course à l'argent l'emporte en tous domaines sur le souci de l'homme. Comment agir à Aubagne pour, dans ce contexte, faire qu'ici au moins l'esprit de solidarité préserve des logiques d'exclusion ?* Aubagne est donc un espace où les vraies valeurs et les forces vitales doivent pouvoir se développer. Ce caractère protégé du site est manifeste dans :

Il y a, même à Aubagne, des femmes et des hommes victimes du chômage et de la sous qualification. Il y a, même à Aubagne, des gens au bord de l'exclusion sociale. Mais il y a, à Aubagne, une volonté municipale de promouvoir (...). (n° 79). Comme nous l'avons vu avec *Espoirs...* ou, avec le début de l'éditorial du n° 80, la présentation à trois reprises d'une même construction confère une dimension rhétorique au discours. Par ailleurs, les présentatifs du type *il y a* permettent l'émergence de phrases nominales qui, de facto, n'exige pas de verbaliser les acteurs de l'action.

Une autre mise en scène énonciative permet au locuteur de parler d'une même voix avec d'autres sources dont la nature n'est jamais spécifiée. Il s'agit du pronom *nous* et des possessifs correspondants *nos, notre*. Il s'agit de très loin, avec 16 formes, de la mise en scène privilégiée du Maire en tant que locuteur, puisqu'il n'existe que 6 formes de *on* et, comme nous l'avons vu, 2 formes de *je*. Par ailleurs, les formes *nous* et *on* pourraient relever d'un même type de mise en scène polyphonique. Le *on* correspondrait à un degré de dilution plus grand du *je*. Dans l'éditorial du n° 80, les *on* précèdent les *nous* dans un développement discursif qui se termine par une phrase d'un mot : *Ensemble !* On a ainsi une progression vers une explicitation des référents, une sorte de mouvement consensuel au cours duquel les acteurs se précisent.

2. AUBAGNE MAGAZINE : ANALYSE DES EDITORIAUX

Notre analyse des éditoriaux porte sur les quatre numéros d'Aubagne Magazine de l'année 1992 (n° 79 à 82).

2. 1. L'espace des éditoriaux.

L'éditorial apparaît invariablement dans la quatrième unité de lecture, plus précisément en page 9. La première double page est consacrée régulièrement à la publicité, les deux doubles pages suivantes à la rubrique "Gens d'ici" qui met en scène des aubagnais. La quatrième double page comprend le sommaire qui se déploie sur la page 8 et un tiers de la page 9. Aux couleurs vives, aux graphismes variés et fantaisistes, le sommaire, agrémenté de photos, de dessins, de grands traits de couleurs apporte une tonalité de ludisme et de créativité relativement atypique pour une revue municipale. Cette tonalité se trouve confirmée, dans l'éditorial, par la photo "tout sourire" du Maire qui fonctionne à la fois comme une signature et comme clôture de l'unité de lecture. Le terme "Edito" et son graphisme ascendant, de même type que celui de "Sommaire", participent à la maintenance de cette atmosphère de familiarité et de gaieté. Aucune verbalisation des fonctions du premier magistrat de la ville n'apparaît dans l'éditorial, et la photo s'accompagne des seuls prénom et nom de "Jean Tardito". Enfin, l'éditorial, invariablement imprimé sur une surface colorée, débute par une majuscule colorée inscrite dans un carré dont le côté correspond à cinq lignes de texte, carré qui s'emboîte dans la partie supérieure droite de la surface de l'article.

Tous les "Editos" obéissent aux mêmes règles de mise en page à l'exception du numéro 81 d'Octobre 1992 qui, nous le verrons ne présente pas réellement un éditorial du Maire. Mais, même dans ce cas, la plupart des dispositions formelles caractéristiques de l'"édito" sont respectées ; seul le graphisme "Edito" a disparu et se trouvent remplacé par un grand titre en bleu ("Poursuivons le débat !") disposé horizontalement. La photo habituelle est remplacée par une photo du Maire, tout sourire, un micro à la main et s'adressant à ses concitoyens alors qu'autour de lui, également assis, se trouve des hommes et une femme en situation, comme lui, d'être responsables. Le Nom "Jean Tardito" est remplacé par un énoncé mis entre parenthèses : (Lire en pages suivantes). La responsabilité éditorialiste telle qu'elle apparaît en cette page 9 est assumée par un journaliste interviewer annonçant un entretien qui va occuper les deux doubles pages suivantes. Surface éditoriale et entretien se présentent ainsi en continuité y compris sur le plan chromatique puisque la même couleur crème va servir de fond au texte. Alors qu'habituellement la parole

éditoriale du Maire est brève (moins de deux tiers de pages), le contexte créé par le traité de Maastricht et le projet Aubagne 2000 servent de justification à un véritable entretien politique. Toutefois, le texte qui remplace l'édito de Tardito a une longueur comparable (peut-être légèrement plus court) aux éditoriaux et présente, en tout cas, une unité qui le distingue des deux unités de lecture suivantes consacrées à l'entretien. Nous pouvons donc considérer qu'en dépit de différences ce texte présente toutes les caractéristiques de l'éditorial.

2. 2. Les formes rédactionnelles.

Qu'ils se réclament ouvertement de l'édito ou qu'ils annoncent l'entretien avec le Maire, les textes de la page 9 relèvent toujours de la forme éditoriale. Le titre, la photo et le nom du Maire explicitent cette forme dominante. Toutefois, la tonalité générale de la revue et le style rédactionnel confèrent à la forme éditoriale une proximité et une convivialité particulière. Aucune solennité, aucune mise en scène des fonctions électives, mais un rapport direct et "sans manières" aux citoyens. Outre cette tonalité particulière, l'éditorial subordonne localement d'autres types de formes rédactionnelles.

Le type narrativo-descriptif, à l'oeuvre dans la rédaction scolaire ou dans l'écrit à visée littéraire est très nettement exploité, surtout en début d'éditorial :

Soleil et ciel bleu. Farniente et repos. Fêtes et détente. Juin pousse ses feux et avance le temps des vacances. Aubagne revêt ses parures d'été et se prépare aux rendez-vous du rire et de la joie...;"(Début de l'Edito n° 80).

Avec la magie de Noël qui donne à nos ruelles commerçantes lumières et couleurs, avec sur le cours Foch le talent de nos céramistes et santoniers qui offre au regard des passants l'art ancestral de l'argile, voilà donc revenus ces jours rares de l'année que les hommes consacrent depuis la nuit des temps à l'expression des espérances. (Début de l'Edito n° 82)

Le recours à des formes de type littéraire conduit à donner aux phases d'argumentation une tournure rhétorique. Le procédé de l'anaphore, impliquant la verbalisation à plusieurs reprises d'une même forme en tête de phrase se trouve nettement attesté :

Espoirs de paix quand, à notre porte (...)

Espoirs de fraternité quand les formidables moyens (...)

Espoirs de justice quand, chez nous aussi, la course à l'argent (...)

(Edito n° 82).

Il y a, même à Aubagne, des femmes et des hommes (...)

Il y a, même à Aubagne, des gens au bord de l'exclusion sociale (...)

Mais il y a à Aubagne une volonté municipale de (...)

Il y a une volonté et tous les moyens dont nous (...)

(Edito n° 79).

L'anaphore se trouve parfois combinée à l'interrogation rhétorique :

Comment agir à Aubagne pour, dans ce contexte, faire qu'ici (...)?

Comment contribuer à Aubagne (...)?

Les questions rhétoriques dont nous venons de faire état relèvent également d'une forme rédactionnelle simulant le dialogue. Certains éditos débutent d'ailleurs par des formes d'interpellation et de mise en scène des concitoyens :

N'ayons pas peur des chiffres dans laquelle la forme *nous*, tout en incluant le Maire inclut principalement ses concitoyens alors que le *nous* qui suit, quelques lignes plus loin: *Une réalité que nous souhaiterions partager*, semble impliquer plus sûrement le Maire et une communauté plus restreinte que celle de ses lecteurs. L'alternance de ces *nous* avec des *on sait* fait apparaître une forme de dialogue entre le locuteur-énonciateur et un ensemble d'opinions dont certaines sont proches (celles notamment exprimées par le second *nous*,) d'autres plus lointaines (celles exprimées par des *on*).

2. 3. La mise en scène énonciative.

2. 3. 1. Les sources

L'une des caractéristiques de Edito concerne l'effacement relatif du locuteur qui ne se met pas en scène avec ses fonctions de Député-Maire et qui ne se construit pas, de manière dominante, une position explicite d'énonciateur. Ainsi l'éditorial du n° 80, qui débute par des formes narrativo-descriptives à visée littéraire, ne met-il pas en scène le Maire par ces déictiques de la première personne (*je, me moi...*). Le discours se développe d'abord dans l'impersonnalité de la description, puis intègre quelques *on* qui confèrent une dimension polyphonique au sein de laquelle le locuteur ne semble cependant pas se

construire une position explicite d'énonciateur (les expressions de type *on trouve* dans lesquelles apparaît cette forme s'apparentent plus à des présentatifs comme *il y a* qu'à des *nous*). Toutefois, dans la dernière partie de l'éditorial, l'énonciateur implicite apparaît cette fois explicité par deux *nous* ainsi que par un mot mis en exergue comme faisant phrase à lui tout seul : *Ensemble !* Cette remontée de l'énonciateur dans la fin du texte se termine sur la "signature" *Jean Tardito* et sur la photo du Maire qui achèvent ainsi le mouvement.

Nous trouvons le même mouvement dans l'éditorial du n° 82 avec, cependant, une explicitation plus grande de la présence d'un énonciateur correspondant au locuteur-Maire. Partant également d'une forme narrativo-descriptive, le locuteur s'y construit cependant une position plus explicite avec *nos ruelles (...)* *nos céramistes (...)* à notre porte. Dans la partie argumentative, la présence de l'énonciateur se fait plus manifeste avec le recours à des *nous*. Enfin, dans la partie finale, le renforcement de la position de l'énonciateur s'opère par le passage à *je*, et par le recours à des formes d'interpellation comme *vous le savez (...)*, à *chacune et à chacun de vous*, à *vos proches*, *une très bonne année 1993 !* Cette plus grande explicitation est, bien entendu, en relation directe avec les actes accomplis, à savoir les vœux de bonne année. En dehors de cette circonstance, le marquage de l'énonciateur ne dépasse pas le *nous*.

On retrouve ce même mouvement, dans l'éditorial du n° 79, où la "montée" de l'énonciateur s'opère sous la même forme *nous*. Comme nous le disions plus haut, après un *N'ayons pas peur des chiffres* qui, sans totalement exclure le locuteur, implique surtout ses allocutaires, les "nous" tendent à passer d'une position "également partagée" avec *notre département*, à une position où l'équipe municipale semble principalement concernée : *cette même démarche nous anime lorsque nous proposons aux agriculteurs aubagnais...*

Les éditoriaux de Jean Tardito sont donc très proches les uns des autres. Par contre, l'éditorial du n° 81 effectué par le journaliste qui annonce un entretien avec *le Député-Maire d'Aubagne*, est nécessairement impersonnel. Sans se construire une position explicite d'énonciateur, il se contente de mettre en scène le contexte politique et la personne du Maire, préparant ainsi l'entretien.

2. 3. 2. Les éléments de référence

Les éditos de Tardito mettent avant tout en scène la ville d'Aubagne. Du n° 79, où Aubagne est citée 6 fois et aubagnais 2 fois, avec une répétition de formes comme *il y a, même à Aubagne,....* aux n° 80 et 82 où la ville est prise dans des formes descriptivo-narratives à visée littéraire, et même avec le n° 81 introduisant un entretien, le véritable héros des éditos est sans conteste Aubagne.

Dans le n° 79, Aubagne se présente, face au *refus gouvernemental de toute relance industrielle de la Provence*, comme un espace de dynamisme et de développement. Grâce à sa *dynamique propre Aubagne fait donc mieux dans ce contexte, mais n'est pas totalement épargnée*. On notera la "personnalisation" de la ville qui devient acteur. Ce caractère privilégié de la ville est encore souligné par la répétition à trois reprises de *il y a, même à Aubagne...* Outre le dynamisme économique, il y a *une volonté municipale de promouvoir et l'économique et le social* qui doit correspondre à *l'intérêt de tous et à l'épanouissement de chacun*. Il y a donc une sorte de manichéisme sans nuance où l'état symbolise la dégradation et la malveillance alors qu'Aubagne, unanime, crée les conditions d'un développement harmonieux.

Cette unanimité dans l'harmonie caractérise également le n° 80, tout entier consacré à l'approche des vacances et du Festival du rire. A cette occasion, *Aubagne revêt ses parures d'été* et se prépare à la fête *avec les aubagnais, spectateurs et acteurs de leurs festivités*. Il s'agit non seulement de rire mais d'*esprit d'invention* ce qui, avec l'été, devrait permettre de *mieux repartir d'un bon pied. Ensemble !*

Le n° 81, consacré à l'entretien avec le Maire, estime, dans sa surface éditoriale, que le *Député-Maire d'Aubagne voit dans ce regain d'intérêt pour la vie publique* (que représentent les résultats *extrêmement serrés* au plan national du référendum sur Maastricht) à *poursuivre et à amplifier ce qui se fait ici depuis 1988, au travers de la concertation permanente Aubagne 2000*. Ici, Aubagne n'est pas seulement un espace où les vraies valeurs et les forces vitales se manifestent mais une préfiguration de ce qui pourrait se passer au niveau de l'état, à savoir *un début de réappropriation de la politique par les citoyens eux-mêmes*. Aubagne se présente donc comme un exemple de démocratie municipale où, à l'exemple du bulletin municipal, la parole est donnée aux aubagnais (avec des rubriques comme *Gens d'ici*) et où les élus (à l'exemple de la grande discrétion du Maire dans ses éditos) n'étalent pas leurs titres électifs et n'abusent pas de leur position.

Le n° 82 met en scène la ville qui s'abandonne à *la magie de Noël (...)* et à *l'expression des espérances*. Espérance de paix, de fraternité et de justice dans un monde troublé où *la course à l'argent l'emporte en tous domaines sur le souci de l'Homme*. Dans ce monde perturbé, Aubagne demeure un lieu pour les vraies valeurs de l'humanisme : *Comment agir à Aubagne pour (...) faire qu'ici au moins l'esprit de solidarité préserve des logiques d'exclusion ? Comment contribuer à Aubagne aux efforts (...) pour que les valeurs humaines prévalent enfin sur les valeurs marchandes ?* Certes, la période de Noël et du Nouvel An se prêtent bien à l'expression de vœux et au rappel de valeurs fondamentales. Toutefois, comme nous pouvons le voir sur la globalité de l'année 1992, la rhétorique argumentative présente, de manière constante, Aubagne comme un espace protégé où les vraies valeurs sont mises en oeuvre.

2. 4. Conclusion.

La revue municipale de l'année 1992 présente donc une forme éditoriale très stabilisée et un examen du n° 86 fait apparaître que pour l'essentiel, un an plus tard, l'éditorial obéit aux mêmes règles. Qu'il s'agisse de la position dans la revue, de la disposition dans l'unité de lecture, de la forme et de la tonalité du texte, des formes rédactionnelles subordonnées, des modes de mise en scène énonciative ou des éléments de référence construits, tout confère à une grande unité. Le personnage central est toujours Aubagne, foyer de vraies valeurs humanistes et démocratiques où *l'action a permis de réussir le mariage toujours délicat entre modernité et tradition* (édito n° 86). Face à cette politique qui donne la parole et le pouvoir aux citoyens, l'éditorial met en scène un locuteur discret, ne parlant à la première personne que pour souhaiter une bonne année. Le plus souvent, il se contente d'être celui par qui la ville existe, donnant un tour descriptivo-poétique à ses mises en scène d'Aubagne, donnant du sens et traçant la voie à suivre. Son intervention plus personnalisée repose sur l'utilisation de *nous* et de formes associées (*nos, notre(s), nôtre(s)*) qui offrent l'avantage d'associer ses allocutaires aubagnais. Il est toutefois manifeste que les diverses occurrences du *nous* ne réfèrent pas de manière identique et, qu'en avançant vers la fin de l'éditorial, ces *nous* tendent à se resserrer autour de l'équipe municipale voire de la personne du Maire.

3. ANALYSE LINGUISTIQUE DE LA FORME REDACTIONNELLE "PORTRAITS" DANS AUBAGNE MAGAZINE

Nous nous intéressons aux journaux municipaux en tant qu'ils constituent une dimension de l'action politique. Les années récentes ont vu l'évolution de ces journaux vers des formules de magazines. Renonçant apparemment à "instruire" le public, à "l'éclairer" directement sur le bien fondé de la gestion de l'équipe au pouvoir, les rédacteurs préfèrent le séduire par un discours plaisant. Nous nous proposons d'analyser une de ces techniques de séduction¹ "la mise en spectacle" de la population, la façon dont le journal montre des personnes qui sont nées dans la localité, qui y vivent ou qui ont à voir avec elle. Les responsables municipaux ou les responsables des publications semblent considérer qu'il s'agit d'un thème porteur puisqu'on le retrouve constamment de revue en revue.

Bien que soit soigneusement effacée toute trace de propagande, la rubrique contribue fortement à faire exister la société dans l'imaginaire des habitants : la notion abstraite de communauté "s'incarne" dans des visages concrets, et le discours qui accompagne les photos présente la ville et ses habitants sous un certain ton.

Aubagne où a été mené ce travail est une ville moyenne d'environ 40 000 habitants. La revue municipale est rédigée par des professionnels de la communication ce qui a sans doute contribué à l'adoption d'une formule de type magazine. La rubrique *Gens d'ici* figure en ouverture du numéro sur quatre pages. Avant même le sommaire qui présente l'action municipale, le journal donne à voir les hommes qui habitent cet espace, les acteurs de la vie locale. La mobilisation politique est donc - à première vue du moins - remplacée par la simple représentation de la population.

L'analyse de cette rubrique a été menée sur cinq numéros de décembre 1992 à décembre 1993. Il aurait été utile d'y ajouter d'autres années si on s'était intéressé surtout aux référents décrits "par derrière". Mais, nous cherchons à caractériser les formes construites par le journal, formes qui se répètent d'une année sur l'autre ; l'échantillon retenu a donc paru suffisant.

Nous ne nous poserons pas la question de l'efficacité de cet outil de communication sur les lecteurs, ce qui aurait demandé d'autres procédures d'enquête. Préalablement à toute étude des réactions du public, il nous paraît utile de faire l'inventaire des formes qui ont

¹ P. Dauvin, 1980.

été employées. Elles passent inaperçues parce qu'elles sont souvent banales ; mais nous pensons que leur banalité même les rend intéressantes. On ne les perçoit pas parce qu'elles ont l'évidence de la réalité (parce qu'elles sont si bien intégrées qu'elles correspondent à l'idée que nous avons de ce que doit être un éditorial, un récit de vie, une présentation de projet urbanistique). Nous avons décidé de prendre au sérieux ces banalités dans ce qu'elles ont de plus systématique. Nous nous interrogerons sur l'image de la société qu'elles construisent.

3. 1. Des formes composites

3. 1. 1. Types, rubriques ou formes rédactionnelles ?

Selon J.M. Adam (1992), à condition de descendre au niveau local de la séquence, on peut ramener la diversité des textes à des types homogènes plus abstraits que les genres sociaux. L'originalité de sa position est de passer du texte, dont il admet qu'il est hétérogène sauf cas exceptionnel, à ses composantes homogènes, qu'il nomme des *séquences*. Les séquences sont des entités relativement autonomes qui constituent l'armature des textes, leur architecture. Dans la version 1992 de ses travaux, J.-M. Adam mentionne cinq types, le récit, la description, l'explication, l'argumentation, et le dialogue. Contrairement aux typologies énonciatives qui accordent un privilège à la fonction communicative de la langue, cette typologie prétend atteindre les opérations de schématisation de la réalité.

Toutefois, elle se situe à un niveau non-linguistique comme on le voit si on prend le cas de la séquence argumentative définie comme une suite linéaire qui va des *arguments* à la *conclusion*.. Pour évaluer l'intérêt de cette typologie, il faut réfléchir aux objectifs poursuivis par l'analyste. Lorsqu'on a pour objet privilégié la constitution et l'évolution des formes linguistiques, les universaux trans-historiques et trans-culturels ont pour inconvénient de masquer la spécificité, l'originalité des solutions discursives instables et historiquement contraintes. Ainsi, au degré de généralité, où elle se situe, la description de la séquence argumentative ne permet pas d'envisager telle composante saillante présente dans un texte.

Le deuxième problème est celui de la falsification du modèle. On peut prendre pour exemple la séquence descriptive vue comme un morceau isolable et relativement homogène et caractérisée par les propriétés suivantes.

1 - Un nom, le *thème-titre*, signale l'objet dont il va être question. Si cette opération de détermination a lieu au début du texte, J.M. Adam parle d'une procédure d'*ancrage* ; si elle a lieu en fin de texte, d'une procédure d'*affectation*, et s'il y a changement entre le

début et la fin, de *reformulation*. Cette reformulation est fréquemment une métaphore ou une comparaison.

2.- L'expansion du thème-titre consiste à énumérer ses parties, ses qualités ou ses propriétés, ce que J.- M. Adam appelle une *procédure d'aspectualisation*.

3 - Le thème est aussi mis en relation avec l'extérieur ; décrire suppose qu'on précise la situation qu'occupent les objets décrits dans l'espace et dans le temps.

À ce degré de généralisation, il n'est pas sûr qu'on puisse falsifier le modèle proposé : de nombreuses propositions appartenant à des paragraphes qu'intuitivement on considère comme narratifs peuvent se ramener à des opérations de prédication effectuées sur des objets.

Enfin, le type descriptif repose en partie sur l'opposition d'un univers *statique*, *échappant à la succession des événements* avec l'univers du récit qui relève de l'ordre du temps. Or, ce qui caractérise nos textes, c'est leur mixité. Commentaires d'images, les portraits² sont en même temps des récits de vie et il est, de plus, assez fréquent qu'un épisode soit restitué à partir d'un morceau d'interview (ce qui constitue un mélange de dialogal et de narratif). Le journaliste qui écrit une sorte de commentaire sur une photo opère constamment des passages entre le portrait physique et emblématique et l'évocation d'un trajet de vie. De plus, les qualifications sont étroitement liées à l'attribution de valeurs ce qui relève des opérations argumentatives. De même la séquence descriptive qui présente une organisation hiérarchique constituée notamment d'un *thème-titre*, de l'énumération de ses parties et de la mise en évidence de ses propriétés (*procédure d'aspectualisation*) pourrait caractériser une peinture comme un texte.

Nous n'avons donc pas parlé de type, le terme supposant que l'homogénéité est atteignable à un certain niveau. Nous avons également évité *rubrique* trop empirique, puisque d'une revue à l'autre le rubriquage change. Nous n'avons pas retenu *genre*, bien que le mot renvoie à des modèles d'écriture historiquement datés et qu'il échappe à l'inconvénient de supposer des catégories générales de discours ; *genre* a le défaut de renvoyer à des problématiques littéraires. Nous utiliserons *formes textuelles*. Nous nous proposons de lire ces textes comme des formes textuelles dans lesquelles sont intriqués l'image, le descriptif, le narratif, l'argumentatif... et d'étudier le régime de leur mixité. La forme rédactionnelle 'portrait' correspond à des rubriques aux noms variés, comme 'gens d'ici' à Aubagne.

2 C'est-à-dire dans la tradition rhétorique, la description tant au physique qu'au moral d'un être animé.

3. 1. 2. Les opérations de construction d'une représentation

Nous envisageons d'abord l'avant texte c'est à dire le rapport photo/titre dans l'unité de lecture que constitue la page ; puis nous envisageons dans le texte trois types d'opérations qui interviennent comme dans toute mise en discours et opèrent à des niveaux différents (lexical, syntagmatique, textuel) mais qui dans ces "portraits" fonctionnent chacune de façon spécifique.

- Les catégorisations, les caractérisations³ et la production de valeurs consensuelles.
- Les opérations de prédication et l'articulation du passé et du présent.
- La position du sujet énonciateur et les raisons qu'a le journaliste d'employer le discours rapporté.

3. 2. "Gens d'ici" ou l'effet *Jours de France*

3. 2. 1. Les unités de lecture

Le journaliste procède selon une formule invariable : sur deux double pages, figurent deux portraits couleurs, en gros plan (soit quatre par numéros). Les photos, prises à une distance de proximité, visage, buste... occupent presque toute la feuille, ne laissant qu'une colonne de texte sur la gauche : le texte fonctionne comme un commentaire d'image. La "proximité" des visages induit un rapport de familiarité et insiste sur leur *singularité*. Le nom de la rubrique, *Gens d'ici*, qui occupe le bord supérieur droit de la photo, est toujours rappelé dans une petite cartouche sur fond noir, surmontée d'une étoile. *Gens d'ici* fonctionne comme un opérateur qui regroupe des individus dans une catégorie.

Il ne s'agit pas de la description des "grands de ce monde", des célébrités de passage, mais tout simplement *des gens*⁴. L'identité publique suscitée par ce nom insiste sur l'absence de classement social, sur le fait que le groupe est *informe* à une propriété près, celle d'être d'un lieu, "*ici*". La société naît du lieu, indépendamment des clivages sociaux et hors du projet politique de la municipalité, ou de la socialisation "par le haut" organisée par les politiques.

Les photos sont toujours légendées : au pied de la page, figurent en grandes capitales blanches, des titres qui en principe nomment ou dénomment le personnage ; ainsi *Hélène*

³ ce qui implique aussi les opérations de reformulation et le rapport aux photographies

⁴ Il existe par ailleurs de nombreux lieux de "description" pour les gens ordinaires : M. Foucault a fait inventaire des institutions militaire, hospitalière, carcérale etc. qui ont mis au point des modèles de description. Mais dans le journal municipal, les "sujets" ont droit au traitement réservé aux autorités.

et les fauves (pour une peintre qui se réclame du fauvisme) ou *Un maître de l'argile* pour un potier.

3. 2. 2. L'individuel et l'emblématique

Le journaliste obéit à deux contraintes opposées : d'abord, produire un effet réaliste, donner l'impression qu'il s'intéresse aux êtres dans ce qu'ils ont d'unique et de concret. Le message qu'il délivre est alors *Je ne délivre pas de message ; je montre, au-delà de toute "langue de bois" l'individu dans sa vérité*. Pourtant le journaliste dégage aussi une signification qui repose sur des éléments relativement conventionnels. La construction des identités spécifiques (voici des individus) doit en même temps renvoyer à des archétypes sociaux significatifs (*le dernier producteur, l'artiste*) qui semblent avoir deux fonctions. Celles-ci facilitent la tâche des lecteurs en les renvoyant à des stéréotypes immédiatement reconnaissables et qui exercent par là même la fascination du connu, du normal. D'autre part, elles renforcent le sentiment d'appartenance, leur réemploi augmentant en quelque sorte l'effet de familiarité avec des images sociales emblématiques agréables et partageables.

On perçoit d'abord l'image. Avec l'évidence du réel, elle produit non pas une vérité générale sur des catégories générales, mais l'émotion immédiate que nous associons aux individus concrets. On passe de l'abstrait, *Aubagne est une ville de santonniers*, au concret : *voilà un santonnier aubagnais*. Or, la photo n'est pas seulement un "exemple". Elle ne parle pas une langue politique, didactique, toujours soupçonnable. Elle montre des individualités telles quelles. Elle saisit des visages, des expressions, des postures qui individualisent les gens entre tous. Toutefois ce côté ostentatoirement individuel n'empêche pas la rhétorique des images.

L'individu est toujours préféré au groupe. Dans les anciennes publications municipales, c'étaient les autorités, le Maire, le préfet... qui étaient individualisés cependant que les habitants apparaissaient de façon générique et collective : un élu inaugurerait une piscine devant les enfants des écoles et la foule des usagers satisfaits. La rubrique *gens d'ici* traite les gens normaux comme des détenteurs de privilèges. Symétriquement c'est l'individu qui devient l'élément constitutif d'une représentation de la société. Les gens d'ici ne sont pas les membres du club sportif ou la fanfare municipale, mais le tambour de la fanfare, l'entraîneur du club. La dimension importante de la photo contribue encore, à la façon d'une hyperbole à valoriser chacun.

Par ailleurs, des objets associés aux personnages photographiés transmettent les signes nécessaires à leur catégorisation sociale. Chacun est en effet accompagné des symboles de son identité : le Nikon de la photographe, le livre de souvenirs arméniens écrits par

Henri Verneuil pour la retraitée d'origine arménienne, un petit veau pour Louis le paysan, le ballon de Jean Farsy l'entraîneur, le bi-cross du petit champion, la boutique de mademoiselle Burles qui pose sur le seuil, le tambourin de Jean-Patrick. Les objets-emblèmes ajoutent à la photo une finalité aussi claire que possible, situent l'individu dans une des catégories intéressantes qui constituent la ville.

Il n'y a pas, bien sûr, de clôture des catégories envisageables. On peut penser que le numéro suivant s'intéressera aux chômeurs ou aux employés, mais le lecteur se trouve en face d'une image construite par accumulation des photos déjà prises et chacun situe la ville par rapport à ce corpus. Pour les cinq numéros dépouillés, soit vingt exemples, on trouve les chiffres suivants :

- Du point de vue des activités, cinq personnes photographiées comme des sportifs ; cinq artistes (un musicien, une jeune styliste, une photographe, deux peintres) ou artistes amateurs, comme le pompier de la fanfare municipale. Trois artisans d'art (un maître santonnier, un santonnier, une élève qui rêve de haute coiffure). Un artisan cordonnier, situé à un niveau plus modeste.

Les groupes sociaux mis en scène sont surtout ceux qui donnent de la ville une image esthétique et sportive, qui renvoient au savoir-faire traditionnel ou au petit commerce lié à l'artisanat. Sont absents les créateurs d'entreprise et les ouvriers, les fonctionnaires en activité⁵, bref, l'essentiel du tissu économique de la ville. Manquent aussi les décideurs politiques, les gens de passage, et bien sûr les laissés pour compte.

Certes, les artistes n'ont qu'une notoriété locale et le champion de bi-cross a huit ans ! Le vieil entraîneur n'est pas une star du football. L'écart significatif avec la revue marseillaise tient évidemment à la différence de potentiel entre une capitale régionale et une ville moyenne. Toutefois le bulletin municipal accentue cette tendance quand, par exemple, il montre une simple figurante au lieu d'interviewer le cinéaste H. Verneuil.

- Du point de vue de l'âge, on compte six personnes du "troisième âge", le dernier producteur de lait de la commune, une retraitée, fille d'émigrés arméniens, une commerçante spécialisée dans les objets traditionnels de Provence, un maître santonnier et un pompier à la retraite. La ville exhibe son passé à travers les personnages âgés et sa tradition provençale. Même quand il s'agit d'agriculture on nous montre le *dernier* producteur de lait, alors même que 50 % de la terre sont encore consacrés aux exploitations agricoles. Le commerce aussi s'incarne dans une boutique délicieusement tournée vers un passé folklorisé.

Les jeunes gens ne sont pas oubliés (six également pour les cinq numéros) mais leurs activités concernent l'art, le folklore ou le sport. Les actifs sont minoritaires (quatre) et

⁵ Un couple d'instituteurs à la retraite figure dans le corpus.

représentés à travers les métiers d'antan. Le "nous" de la ville fonctionne donc sur un axe passé/futur et semble curieusement négliger son présent.

3. 2. 3 Dynamique des catégorisations et *points de fixation textuels* : les titres

Cependant l'analyse en catégories extérieures au discours (celles du sociologue) masque deux propriétés qui nous paraissent au contraire constitutives du travail du journaliste : l'analyse de la dynamique même des *catégorisations* introduites par le journaliste, la mise en valeur de *points de fixation textuels* qui nous semble un moyen important d'une analyse des formes journalistiques. Le discours du journaliste prend naturellement en compte des propriétés des référents et on ne pourrait pas définir Aubagne comme la capitale de la Provence ! Mais les journalistes cadrent, mettent en valeur certains éléments, en passent d'autres sous silence ; ils reconduisent des savoirs admis, des opinions reçues ou au contraire ils s'y opposent et cherchent à les déplacer. S'ils sont inventifs ils catalysent, cristallisent des images flottantes et les constituent en nouvelle pertinence. Inversement, l'élément caractérisé apparaît comme le seul de son espèce : la capitale de l'argile n'est pas une simple information sur Aubagne. L'expression met en valeur l'argile comme définitoire. Il y a des villes d'un côté et des villes de potiers de l'autre. Prises dans des énoncés plus ou moins figés, les catégorisations sont en quelque sorte authentifiées par eux.

Le titre est un des lieux importants de ce travail. Il attire l'attention, suggère une façon de voir. Il guide si l'on veut mais tout autant il impose, il met en vedette telle spécificité, assimile telle personne à... A la manière d'une caricature, il retient quelques traits définitoires, c'est-à-dire définitifs. Mais le journaliste a exploité aussi une autre dimension, la fascination qu'il suppose chez ses lecteurs pour les jeux de mots :

Talent haut (une apprentie styliste)

Haie d'honneur (un champion du saut de haies)

Souvenirs d'enfance (une retraitée vient de tourner dans un film sur sa communauté d'origine)

Louis, l'eau et le lait (le dernier producteur de lait)

La vie tambour battant (un tambour amateur)

Le monde à voir (une jeune photographe reporter)

Le ressemeleur de motos (un cordonnier collectionneur de motos anciennes)

Un homme de terrain (l'entraîneur d'un club de football)

L'homme de couleurs (un peintre spécialisé dans les tableaux de femmes exotiques)

Ça roule pour Franck (Un joueur de billard prometteur)

La force du jeu sur les locutions tient à ce qu'il permet la superposition de trois niveaux de fonctionnement.

Tout d'abord, l'emploi de mots à larges connotations *voir, homme, lait, vie, monde* sert de base à la plupart des titres. Ils renvoient à un halo affectif et rassurant. Plusieurs de ces titres parviennent aussi à dire les vies sous forme hyperbolique. On loue leur dynamisme *talent haut; haie d'honneur; tambour battant; ça roule pour Franck*; ainsi les stéréotypes les plus courants évoquent des fonceurs, des battants. Plus rarement, on fait aussi l'éloge de la tradition. Ainsi *l'homme tranquille* incarne les valeurs sûres à l'opposé du chambardement.

Ensuite le titre repose sur des locutions. La force du déjà-dit tient à ce qu'il renvoie à des objets bien intégrés dans les représentations des lecteurs. Derrière *talent haut*, nous entendons *talons hauts*, un mot composé facile à mémoriser.

Troisièmement, le défigement permet de conjoindre et de condenser : l'identité sociale d'une jeune étudiante est encore faible et incertaine, mais la voilà rehaussée par la surenchère du titre qui dit quelque chose de vrai (elle s'intéresse à la mode ici symbolisée par des *talons hauts*) et lui superpose des qualités qui la singularisent son *talent haut*. La réussite du message tient à sa brièveté : il va au plus court, donne le maximum de sens dans le minimum de place. Quelques uns de ces titres produisent un effet de vérité d'autant plus frappant qu'une sorte d'étymologie vient confirmer ce qui est dit : *comme le jeu de mot l'indique* Louis est une sorte d'essence du paysan puisque les sonorités (les quatre monosyllabes en *L, le/Louis/l'eau/lait*, disent l'union intime de l'homme et des liquides primordiaux, eau vitale et lait nourricier).

Enfin et c'est peut-être l'essentiel, le titre annonce le journal comme journal de divertissement. Le journaliste exploite la dimension de la surprise et transforme des fragments figés en langage renouvelé, en paroles fraîches. Il sait jouer avec les mots et ne pas "ennuyer". Le jeu de mots s'exhibe comme frappant, immédiatement visible. Il est clinquant, tape-à-l'œil si l'on veut, mais contre le discours politique, trop lourd, il choisit les normes actuelles, le ludique comme norme morale, la pointe et le fragment comme norme stylistique. Plus profondément, l'innovation sémantique ne se borne pas à célébrer le langage et ses pouvoirs pour eux-mêmes : elle peut être rapportée à l'imagination créatrice, à la fécondité d'un esprit qui n'écrit pas avec des formules composées à l'avance, mais déplace et bouscule les catégories usuelles. Jouer sur les mots fait donc partie des moyens (d'ailleurs, et c'est le paradoxe, *des moyens* très codifiés) de représenter le "dynamisme" de la société aubagnaise, de l'équipe qui la représente et de la publication. Sur chaque texte de présentation, il met la marque de l'activité, du mouvement et de la liberté.

Cette individualisation est équilibrée par des noms communs qui permettent de mettre en rapport l'individu et les taxinomies sociales. Ces mots classificatoires expriment une qualité stable, une essence de la personne, des identités données d'entrée de jeu, *c'est le*

dernier producteur de lait, l'appartenance à des classes d'âge *Retraité depuis peu*. On remarque que les étudiants ne sont pas tant identifiés par leur statut d'étudiant que par leur projet professionnel, *styliste, photographe*. Chaque personnage est catégorisé d'une façon dominante (ce qui est lié à la brièveté de l'article). Ainsi le champion est professeur de mathématiques mais on n'en sait pas plus : Didier Pey : *Champion de France 91 de 400 mètres haies des plus de 40 ans, ce jeune vétéran*. Ces catégories peuvent être construites au fil du texte, le personnage acquérant son nom au terme du récit : *Jean Farsy est un apôtre du bénévolat ; Louis, une véritable mémoire paysanne*. Les portraits seront lus comme permettant de naturaliser les êtres sociaux qu'ils présentent sous une identité donnée, constituée hors de toute dimension politique.

3. 2. 4. L'harmonie des contraires

Suffit-il d'être *d'ici* pour paraître dans le journal ? Il faut encore que l'on puisse lire en vous les signes de la réussite. Cependant le journal parvient à saturer le récit des vies de signes positifs ; plus exactement, il invite à regarder des vies banales d'un œil neuf ; Dès le titre, nous avons vu fonctionner ce monde euphorique et consensuel. A partir de ce premier message, les métaphores filées reprennent la mise en scène des valeurs fondatrices. Pablo le jeune champion

"aborde la rentrée (scolaire) comme sur une ligne de départ".

Mais ce sont surtout les adjectifs et les compléments prépositionnels, outils permettant de préciser les qualifications des personnages, qui livrent des signes insistants. L'association fréquente de qualificatifs opposés fait apparaître Aubagne comme la réunion harmonieuse des contraires (discrétion et caractère précieux ; jeunesse et maîtrise). Tantôt adjectifs et compléments prépositionnels décrivent des gens "sans histoire" aux qualités cachées précieuses

"Elle est si discrète... Sa frêle silhouette... ma vie est toute simple... est familière
amour des belles choses et à force de ténacité... la plus ancienne cliente de la célèbre
maison..."

"dans sa boutique aux couleurs fanées... un charme désuet..."

"les céramiques précieuses... une halte pleine d'enchantement"

"dans les traditions locales, amour pour cette terre d'Aubagne... un petit coin de
Provence"

Nous découvrons les trésors d'expériences insoupçonnées chez les hommes du devoir
avec des verbes comme :

- "se consacrer, remplir ses devoirs"
- "l'acceptation des missions"
- "le sens des responsabilités"

Tantôt le texte propose l'image d'une ville de gens passionnés et brillants :

- "très jeune... un fervent pratiquant, fidèle aux crampons aubagnais... toujours disponible (*Un homme de terrain*)"
- "petit Pablo, jeune champion, son jeune âge"
- "véritable artiste, maîtrise technique spontanée" (*L'artiste*),
- "une égale passion une véritable passion" (*Chants de cigale*)

3.3.L'espace des gens d'ici

Le territoire des habitants, c'est d'abord la commune. La référence à la ville est une constante des textes. Formellement la référence se fait au moyen de compléments nominaux, *d'Aubagne, à Aubagne, verbe + Aubagne* ; ou d'adjectifs relationnels, *aubagnais*, ou de nom propre, *l'Aubagnais*.

La relation est minimum quand il est seulement dit qu'on est de ce lieu :

- Marie : "Étoile filante dans la constellation d'Aubagne, Le soir de retour à Aubagne elle trace un chemin sans détour vers le domicile"
- Mademoiselle Burles : "je suis née à Aubagne, J'ai grandi ici"
- Jean Farsy : "Né deux maisons avant celle de Pagnol"
- Louis : "cette campagne aubagnaise où il s'est installé".

Le rapport au territoire est aussi affectif et les journalistes signalent un fort sentiment d'appartenance :

- Simone : "jamais je ne quitterai Aubagne"
- Mademoiselle Burles : "des objets qui racontent son amour pour cette terre d'Aubagne. J'aime cette ville parce qu'elle est comme moi, ouverte au nouveau et attachée au passé" (*Chants de cigale*)
- "une véritable passion pour la terre d'Aubagne" (*Chants de cigale*).

Les textes mettent en scène un rapport à l'espace où s'opposent Aubagne comme contenant et un extérieur voué à l'aventure.

Aubagne comporte des espaces limités et clos qui rassurent :

"son atelier du quartier"

"la protection du Garlaban" (homme de couleurs)

"il ne lui vient pas à l'idée de quitter la ville qui l'a vu naître" (*l'homme tranquille*)

Cependant l'extérieur est complémentaiement présent dans nombre de textes.

L'extérieur, c'est l'espace proche, Marseille et ses écoles. Mais on n'en dit rien :

"élève à l'institut supérieur des Modes à Marseille" (*talent haut*)

La forme la plus fréquemment évoquée est celle des voyages qui attirent les jeunes :

dans ses vœux, "faire le tour du monde" (*le monde à voir*)

"son île lointaine" (*homme de couleurs*)

Toutefois il faut revenir des voyages

"Là-bas, il enregistre le temps et la vie. Mais c'est ici qu'il revient régulièrement dans son atelier des Petits Mellets" (*homme de couleurs*).

"Ses supporters de parents qui l'accompagnent dans tous ses déplacements [...] Plus tard Esmeralda aimerait s'installer à Aubagne et ouvrir un salon" (*d'une coupe à l'autre*)

On remarque l'alliance fréquente du lieu et du passé:

Louis : "une véritable mémoire aubagnaise"

Jean Farsy : "Aubagne a bien changé depuis les années 30... en mieux"

Le rapport au lieu passe aussi par le réseau des associations : le journal met en valeur les intermédiaires, entraîneurs de football, chefs de chœur, ou responsables d'associations qui apparaissent comme ceux qui dynamisent la ville et la rendent désirable : Jean Farsy est un des piliers du monde du football aubagnais, il a fait fonctionner la Société sportive aubagnaise puis l'AFC, il est fidèle *aux crampons aubagnais*. Louis accueille les petits écoliers dans le cadre des visites pédagogiques organisées par la ville et assure la présidence du syndicat des arrosants. L'animateur peut être un agent de relation assez obscur comme la discrète Madame Burles qui a *enseigné le solfège avec les amis de l'instruction laïque* et *fondé les amis des arts* ; il peut déployer plus de charisme comme Jean-Patrick qui enseigne au sein des *Cigaloun de l'Estello*.

Il est presque aussi bien de bénéficier du réseau associatif et d'incarner un consommateur satisfait des services rendus par la ville : Simone L. qui pratique des activités de loisir nous enseigne l'art de vivre sa retraite à Aubagne : elle fréquente l'Olivette où elle apprend l'anglais et pratique de la gymnastique. Didier Pey doit en partie ses succès à son

club : J'ai trouvé en l'UAVH un club accueillant et dynamique et confirme la relation fonctionnelle entre le citoyen et sa ville.

S'il y a une spécificité de la rubrique *gens d'ici*, elle est dans l'importance donnée à ces figures d'intermédiaires. Les associations font le lien entre les valeurs de la cité et les actions concrètes, les pratiques quotidiennes de citoyens devenus des clients et qui entretiennent une relation d'usagers satisfaits avec leur commune.

3. 4. La mise en intrigue des vies

La présentation des personnages s'inscrit dans le temps. Le journaliste pose un début, des étapes, une fin, qui suppose normalement les récompenses et la reconnaissance des citoyens, mais qui de toutes façons est commandée par la logique de la totalisation. Le récit de vie ne saurait être une accumulation incertaine d'événements, comme les apologues, ils ont en commun une construction simpliste qui consiste à transmettre des biographies comme des exemples d'accomplissement personnel. Dans ces curricula quelques étapes émergent :

- la vocation :

Ca a commencé avec la pâte à modeler

A 14 ans, Philippe Beltrando cuit son premier pot (*un maître de l'argile*)

J'ai toujours voulu coiffer (*D'une coupe à l'autre*).

Ce jour là une passion est née qui ne l'a plus quitté depuis (*ça roule pour Franck*)

- le coup de pouce du destin :

"J'ai d'abord été embauché" [...] puis j'ai eu la chance inouïe d'être formé (*un maître de l'argile*)

- les étapes de la réussite :

Après trois ans d'apprentissage [...] médaille d'or en 1982 [...] Philippe Beltrando devient en 1990 président de la dynamique association des Céramistes (*un maître de l'argile*)

- les concitoyens donnent des témoignages d'estime

Victor Basso demeure le plus vieux fanfariste d'Aubagne avec trente six années de bons et loyaux services attestés par une kyrielle de médailles de reconnaissance. (*Tambour battant*).

Le succès individuel est partagé par un réseau de sociabilité professionnel et amical. De façon générale, les autres ne sont jamais hostiles et les récits ne mettent personne en question :

Autant de distinctions que Philippe Beltrando reçoit comme un hommage à tous ceux qui l'ont guidé dans le métier depuis ses débuts à l'ombre des pastrails (*un maître de l'argile*).

Les anciens incarnent la continuité d'une identité. Le journaliste fait le récit de leur trajectoire, une sorte de notice de vie aboutie. Les étapes se déroulent sans que changent les projets, les mérites qui justifient le succès :

Cette passion demeure celle de ses 7 ans quand il en joua pour la première fois (*La vie tambour battant*)

Son amour du foot est demeuré le même qu'aux premiers jours (*Un homme de terrains*)

Ainsi pour Jean Farsy, les trois passés simples du dévouement récompensé :

Il continua à jouer [...] passa à l'encadrement [...] il eut la joie de voir ses protégés sacrés.

Le sens des témoignages de l'ancienne génération est parfois explicitement donné : ils prolongent un peu un monde en train de disparaître et la communauté d'Aubagne est invitée à consommer des images de cette vie déjà passée :

"une véritable mémoire d'Aubagne que Louis Marino enrichit de ses propres souvenirs. Avec à l'heure de prendre une retraite méritée, le désir à peine secret de consacrer son nouveau temps libre à transmettre l'histoire des paysans d'ici" (*Louis, l'eau et le lait*)

Les jeunes n'ont pas encore atteint leur but. L'orientation se fait vers le futur ; la description de leurs activités débouche sur l'évocation de leurs projets.

[Pablo] a conquis le titre fin juin... il troquera peut-être son pédalier contre un moteur.

Ou bien leur projet professionnel leur sert d'identité. C'est en particulier le cas pour les étudiants.

3. 5. Le discours rapporté

Le texte a sans doute été composé à partir d'interviews comme le montrent les nombreux fragments de discours rapporté. Il est intéressant de relire interviews et fragments narratifs comme deux procédés de présentation pour un même matériau. On peut se demander s'il existe des thèmes spécifiques que le journaliste s'est refusé à "narrativiser" qu'il a laissé subsister sous forme de discours direct. L'éloge de la ville est ainsi laissé aux personnages (et le journaliste peut même se distancier un peu des compliments comme dans l'interview de Didier Pey) :

Dire que l'air de notre ville a contribué à son succès serait exagéré mais comme dit Didier : *Ici on respire, j'habite aux Frènes, tout près des installations sportives. Ici il y a des structures de qualité (haie d'honneur)*

Le discours sur l'intégration est tenu par la descendante d'Arméniens :

Je ne renie pas mes origines mais je suis née à Aubagne, je suis française de culture. Jamais je ne quitterai la France et encore moins Aubagne.

Il est vrai que les demandes du journaliste ont été effacées et avec ce lissage, toutes les tensions, les affrontements, les négociations du dialogue. On ne saura jamais si S. Lévonian a dit spontanément

je ne quitterai jamais la France

ou si elle réagi à une question. Comme dans tout interview, nous ne saurons pas ce qui s'est passé dans les coulisses et comment a été monté le "spectacle". En s'effaçant le journaliste fait comme s'il n'existait pas, et comme si l'origine des énoncés n'était pas à chercher dans une élaboration à deux, le journaliste restant toujours celui qui domine puisqu'il organise la rencontre, peut prendre ou non l'initiative des questions et met en scène le texte.

L'interview permet aussi d'accentuer la place des "médiateurs" et bien des personnages développent leur conception d'un rôle social :

J'ai très envie de faire partager ma passion et j'invite régulièrement mes copains à découvrir le billard (ça roule pour Franck)

J'étais heureuse de rendre service ; je n'ai jamais oublié combien mes parents étaient perdus dans les papiers administratifs (souvenirs d'enfance).

C'est cela que j'ai appris du football pro et que j'aimerais maintenant transmettre au sein d'un staff (champion d'automne)

3. 6. Conclusion

La forme journalistique des portraits fonctionne sur l'individualisation ; elle tire provisoirement les anonymes de l'anonymat ; elle en fait brusquement des acteurs de premier plan mais le collectif revient dans un second temps car les portraits doivent garder un caractère exemplaire. A travers eux, le journaliste vise la généralité.

Ces histoires de vie s'appuient donc sur des stéréotypes éprouvés qui produisent un effet de vérité car ils ont l'évidence de ce que l'on connaît déjà. Ils renforcent le sentiment d'appartenance à la collectivité.

En effet, ils estompent les aspects négatifs et proposent une image euphorique des gens d'Aubagne. Les habitants peuvent être contents d'appartenir à ce groupe.

D'autre part, dans la pure tradition rhétorique des discours d'éloge, ils rappellent les valeurs de la collectivité dont les plus frappantes sont l'enthousiasme (mis en scène dans les titres et certains fragments d'interviews), la ténacité (principalement dans les trajets de vie), le sentiment de solidarité locale (introduit par le rappel des rôles de médiateurs et dans les interviews).

4. LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT DANS LE JOURNAL MUNICIPAL D'AUBAGNE .

Langue du sens commun et langage gestionnaire

Pour aborder les articles qui traitent d'urbanisme ou de logement social, nous proposons de nous arrêter aux mécanismes de langue sans "sortir" immédiatement des textes pour les lire de l'extérieur. Cette méthode descriptive suppose le relevé précis de formes linguistiques de façon à contrôler et à limiter le recours à l'intuition. Certes, sérier des faits, énumérer des formes, entraîne une sorte de retard à l'interprétation ; la description minutieuse entraîne aussi un renoncement à l'appréhension *totale* du sens. Plus exactement l'interprétation de ce qui a été écrit n'est reconstruite qu'à partir d'un nombre limité d'indices qui sont reconnus comme pertinents. Ce faisant, la démarche met en évidence des fonctionnements inaperçus au premier abord et situe clairement le passage de la description objective des propriétés à l'activité herméneutique du chercheur.

Reste à justifier du choix des objets d'observation et de la place de la linguistique dans un groupe interdisciplinaire⁶. Lors d'un travail précédent, les autres membres de l'équipe *Luciole* s'étaient attaché à donner un statut à l'assemblage des formes qui interviennent dans une affiche, le linguistique étant toujours associé au non-verbal, en particulier à la photographie. Nous avons donc rappelé en annexe l'importance de l'iconicité, du jeu sur le chromatisme, du graphisme des lettres dans l'avant texte et le rôle des *reformulations* comme annonce de l'article. Mais l'essentiel de notre intervention se situe au niveau textuel.

Les textes que nous envisageons exhibent au premier abord une forte hétérogénéité : outre l'avant texte avec des photos et des titres, deux formes se mêlent : les interviews et les commentaires des "experts". A ce découpage, on peut faire correspondre des propriétés formelles. Un indice a été privilégié, *l'étude de la place sujet*. Il s'agit d'un niveau qui est apparu empiriquement comme rentable pour ces textes-là. Entre aussi en jeu le travail interdisciplinaire. Explorer cette dimension traditionnellement moins exploitée que le lexique ou l'énonciation, représente un enjeu intéressant dans le dialogue entre disciplines. Il s'agit de montrer concrètement que la syntaxe est un des lieux d'observation où s'intriquent l'analyse des formes et celle des contenus.

⁶ Problème bien posé dans J. Boutet 1994.

Nous avons décrit trois articles, *Travaux, la Tourtelle* de mars 1992, *Signé Aubasem* de juin 1992, *Clés pour demain* publié en décembre 1992. Le travail a abouti à dégager deux modes de fonctionnement que nous avons appelés la langue du sens commun et le langage gestionnaire ; nous nous demanderons en conclusion quelle est la fonction de l'hétérogénéité que nous avons constatée dans ces textes.

4. 1. Des formes textuelles hétérogènes : les interviews et la langue du sens commun

Sur un plan pragmatique, les articles présentant la politique municipale en matière de logement relèvent *a priori* de l'argumentation. On s'attend donc⁷ à y voir développer des thèses marquées dans des jugements, "démontrées" et articulées par des connecteurs logiques. On s'attend aussi, ce qui expliquerait la raison d'être des articles, à y trouver exprimées des thèses adverses auxquelles il serait répondu. Or, les articles ne font aucune place explicite à la contre-argumentation contre des adversaires locaux comme si personne dans la ville n'opposait d'argument au discours de la municipalité.

Sur le plan thématique les textes développent deux thèmes principaux qui reprennent le programme des formulations annoncé dans l'avant texte⁸ et y ajoutent une référence au seul adversaire nommé, "l'État" :

- Le logement social

L'essentiel est occupé par le thème très politique du logement social qui est ici articulé au modèle du consommateur invité à jouer son rôle dans *la convivialité d'une "Ville-village"*.

- Le contrôle local et la mise en cause de l'État.

La référence à *l'autonomie des choix municipaux* et à la dénonciation de l'État⁹ permet de politiser l'espace local, d'articuler le sentiment de "consensus" et le modèle partisan. Ainsi la clôture de l'espace social se noue contre l'extérieur.

L'homogénéité thématique et le discours consensuel affiché, s'accompagnent pourtant d'une forte hétérogénéité des *formes* d'écriture d'où une certaine difficulté à caractériser ces discours sur l'urbanisme : discours politique ou journalistique ? Argumentatif ou

⁷ Il y a là un problème à mieux poser : parler d'argumentation n'est possible ici qu'en partant de la *situation* et en posant qu'elle doit entraîner une forme argumentative. C'est au niveau de la *visée* supposée du texte (convaincre les lecteurs du bien fondé de la politique municipale) qu'on se situe pour examiner les formes du discours.

⁸ Cf. Annexe.

⁹ Par exemple dans *l'aide de l'état à la construction est inférieure à la TVA*

narratif ? Parmi ces formes, l'interview se détache comme un modèle, repérable au premier coup d'œil, par les éléments langagiers qu'il met en œuvre :

- éléments relevant de la typographie (guillemets, choix de l'italique par opposition aux caractères romains du restant du texte).

- formes caractérisables au plan énonciatif (choix du discours direct). On donnera d'abord une interprétation intuitive des contenus abordés dans ces interviews. Mais il nous a semblé intéressant de compléter cette approche par un relevé de la place sujet dans ce genre et de le confronter au relevé des sujets du *langage gestionnaire*.

Les articles s'ouvrent régulièrement sur des sortes de reportages, des scénettes présentant des locataires dont les paroles sont rapportées "fidèlement". Dans *Clés pour demain*, les interviewés disent leur satisfaction d'habiter là, puis le journaliste raconte les étapes de leur recherche de logement avant d'enchaîner sur un deuxième témoignage rédigé selon les mêmes principes, quelques phrases rapportées et une brève narration. Trois effets en découlent.

Tout d'abord, le redoublement de l'effet de réel déjà produit par la photo. De même qu'il *montrait Aubagne signée par Aubasem*, le journaliste enregistre les voix des Aubagnais, leurs témoignages individuels dans lesquels la municipalité, agent de ces petits miracles, n'est pas nommée. Cette évidence de l'expérience est encore accentuée par les "détails" apparemment inutiles *Un petit T3 ou un grand T2 comme vous voulez*, qui donnent un parfum d'authenticité à la parole recueillie¹⁰ et par la prise en charge affective : *on y est bien, on a eu de la chance*. Le récit apolitique d'expériences personnelles paraît le moyen le plus simple qu'ont les médias d'éviter le reproche de *langue de bois*. L'article de présentation d'*Abasem* commence lui aussi par un témoignage euphorique. Les travailleurs incarnés par *Martine Solde caissière à l'hypermarché Auchan* vont s'exprimer à l'ouverture du journal. Or, M. Solde parle en consommatrice, en son nom : *J'avait fait toutes les agences*, et ce qu'elle a à dire n'est pas la vérité abstraite des bienfaits du logement social, mais son conte de fées personnel : *on me proposait des T3 à 3500 francs par mois. Ici, j'occupe une villa jumelée T5 avec un petit jardin pour 3050 francs moins 1500 francs d'APL*. Une fête de la consommation. *Les collègues n'en reviennent pas. Et moi non plus*.

Ensuite l'interview donne "démocratiquement" la parole au peuple tout en lui déléguant la fonction de congratulations. La municipalité, n'a pas besoin d'être nommée ; d'autant que le discours technique qui suit se chargera d'expliquer d'où provient *la chance* de ces locataires et d'expliquer les mécanismes de l'attribution des logements en fonction des

¹⁰Auerbach *Mimesis*

objectifs des élus : permettre aux anciens un accès plus facile aux équipements publics du centre urbain et à son tissu commercial, loger les jeunes couples etc.

La place sujet dans la langue du sens commun

Une des conséquences intéressante de ce choix est que le journaliste donne à lire une langue accessible à tout public. Au niveau syntaxique, qui me semble essentiel, la langue des interviews et des fragments narratifs qui les accompagnent comporte les syntagmes nominaux que l'on emploie dans l'oral ordinaire¹¹

Pourquoi la place sujet

Deux traditions syntaxiques coexistent. Dans la tradition de Tesnière, de Culioli ou du GARS, la syntaxe est fondée sur le verbe et les arguments qu'il construit : actants sujets et compléments sont mis sur le même plan. Ce modèle rend compte de façon élégante de la parenté entre par exemple *on avance les travaux* et *les travaux avancent*, énoncés où l'on sent bien qu'à un certain niveau d'abstraction *les travaux* entretiennent les mêmes relations avec le verbe, qu'il soit "sujet" ou "complément", celui d'une entité affectée par l'action d'*avancer*. Au contraire, d'autres grammairiens, des premiers Grecs à Chomsky, ont privilégié l'énoncé comme entité de construction et ont donné une place à part au sujet puisqu'il est *ce dont parle l'énoncé*. Le formalisme chomskyen le montre bien, qui prolonge cette tradition en posant comme premières règles de réécriture :

$$P \rightarrow SN1 + SV$$

$$SV \rightarrow V + SN2$$

Le SN sujet est sujet de la phrase et le SN complément fait partie du syntagme verbal. Il correspond à un niveau inférieur de la structure. Sans vouloir arbitrer ce conflit, nous avons ici privilégié le sujet pour mettre en relation une analyse grammaticale et lexicale et une analyse énonciative : dans ses actes de discours, le locuteur affirme un prédicat à propos du sujet.

Les SN sujets dans les fragments d'interviews

Nous avons relevé les SN-sujets dans les quatre premières pages de *Clés pour demain* ; les autres articles fonctionnent d'ailleurs sur le même modèle. On trouve surtout une succession de noms propres et de pronoms renvoyant à des humains :

5 sujets sont des noms propres comme *Alain et Muriel Guerpillon*

Alain et Muriel sont heureux

¹¹ Cf corpus et analyse du Groupe aixois de Recherches en Syntaxe.

- 9 sont des pronoms déictiques comme *vous, on* au sens de *nous*
vous voulez
- 4 des anaphoriques comme *ils* qui renvoient à des noms propres
(Madeleine Vergès) elle a enfin emménagé.
- 3 noms communs désignent des actants humains *1600 candidats* au logement, les
gens
(pour les 1600 candidats au logement) qu'ils soient déjà aubagnais...
- 3 pronoms relatifs *qui* reprennent ces actants humains
(des gens) qui ne sont pas des mauvais payeurs
- Il y a 4 noms non-humains qui renvoient à un objet "concret"
Ce petit chez soi [...] demeure un rêve
les choses sont allées vite.
- Un seul nom dérivé *le locatif privé* dans la bouche d'un propriétaire d'agence
pour que le locatif privé offre une solution pas trop chère

Les sujets sont donc essentiellement d'abord des déictiques renvoyant à des humains spécifiés, permettant de souligner la position subjective des locuteurs, qu'il s'agisse de la relation du journaliste et des enquêtés (*comme vous voulez*) ou de l'affirmation énonciative principale des locuteurs. Ce sont ensuite des noms d'individus (les noms propres entraînant un fort effet de référence), repris par des anaphoriques (*ils, qui*) ; on trouve deux groupes non spécifiés socialement, *les gens* ; seul le groupe des *candidats au logement*, qui reste un ensemble flou aux contours vagues, totalise des individualités en une collection qui n'a pas d'autre propriété que celle d'attendre un logement.

4. 2. Le commentaire politique et didactique et le langage gestionnaire

Dans un deuxième temps apparaît une voix didactique qui propose une grille d'interprétation générale pour comprendre ce qui arrive à la ville. Les exemples spécifiques sont éclairés par l'analyse. Il ne s'agit plus d'un récit, mais d'explications, de raisonnements.

Nous pouvons comparer la syntaxe des groupes sujets dans ce deuxième groupe. Dans les quatre pages dépouillées, les fragments qui constituent des commentaires comportent

2 actants collectifs

les responsables municipaux ont un droit

11 nominalisations

l'un des objectifs essentiels du plan d'occupation des sols adopté en 1984 est atteint

9 relatifs *qui*. L'identité des relatifs du premier et du second groupe d'énoncés n'est qu'apparente. Lorsqu'on regarde les antécédents, on trouve au lieu de noms propres quelques collectifs :

(aux salariés des entreprises) qui cotisent
 mais surtout des noms abstraits, des nominalisations
 un phénomène (qui se conjugue)
 (les exigences des sociétés HLM sur la solvabilité des demandeurs) qui
 constituent

9 substantifs ou pronoms renvoyant à des choses dont 6 sont précédés de quantifieurs

Près de 30 % des logements réalisés à Albania sont

1 impersonnel

il convient d'ajouter

5 démonstratifs

(le contingent ville) c'est la part

Il s'agit d'une catégorie de sujets en intersection avec les sujets des interviews. L'usage des collectifs *Aubagne, Aubasem* fait aussi partie de ces sujets en facteurs communs :

Aubagne ne dépassera pas les 50 000 habitants

Aubagne n'a cessé de gagner en attractivité.

La place sujet est remplie par de rares noms humains qui sont alors des acteurs collectifs, renvoyant à la municipalité, seul groupe humain distingué en tant que groupe : *les responsables municipaux ont un droit* ; on trouve aussi *Aubagne, Aubasem., l'État*, groupes qui renvoient aux collectifs de référence que le nom propre personnifie et dote d'une individualité forte.

La place sujet est surtout occupée par des groupes nominaux complexes tels que :

L'un des objectifs essentiels du plan d'occupation des sols adopté en 1984
 est donc atteint...

la capacité d'intervention est réduite

désir d'autonomie des plus jeunes, maintien au domicile des personnes
âgées, progression des ménages de une ou deux personnes seulement sont à
 l'origine...

l'effort de construction peut maintenant se poursuivre

l'ancienneté de sa demande n'en est pas la raison première

l'attribution de son logement s'est en effet réalisée en fonction

la négociation entre les différentes administrations permet

C'est le seul modèle qui apparaît dans d'autres textes brefs consacrés aux travaux de voirie¹² et dont voici un exemple frappant (*liaison RN 8/ CD 2*), le sujet inversé occupe les deux tiers de la phrase :

Derrière les palissades dressées autour du parking Bronzo s'achèvent les travaux de renforcement du pont de l'Huveaune rendus nécessaire dans la perspective de la réalisation de la voie de liaison entre l'Allée Antide Boyer et le carrefour de l'Hôpital.

Les groupes nominaux s'allongent tellement que le rédacteur a fait une faute d'accord :

la réalisation des travaux de liaison entre la RN 8 et le CD 2 se dérouleront
en deux phrases

accordant le verbe *se dérouleront* non pas avec la "tête" du groupe, *la réalisation* mais avec la partie prépositionnelle proche du verbe des *travaux de liaison*.

La langue ordinaire donne à voir le réel sous forme d'événements, de récits, selon le modèle des interviews (pronom sujet renvoyant à un humain/verbe d'action) :

on va relier la RN et la RD

on exécutera (fera) les travaux en deux temps

La langue d'expert emploie des structures nominales complexes de préférence aux constructions sujet/verbe, et les verbes qui correspondent à ces nominalisations ne sont pas des verbes d'action mais des verbes statifs, verbe *être* ou aspectuels comme

est donc atteint... s'est en effet réalisée, s'achèvent, se dérouleront
n'en est pas la raison, est réduite

On a pu expliquer cette particularité syntaxique par le besoin de condenser ; pourtant, écrire *d'où l'appui réaffirmé de la ville au moment où l'effondrement du marché immobilier et le désengagement de l'état à l'égard du logement social sont sources de*

¹² dans l'ensemble de la revue, on peut noter la part assez faible des articles qui montrent une ville dévorée par les transports, réduite à une trame de rues par rapport aux articles qui insistent sur des fonctions que le journaliste rassemble autour du terme *convivialité* (la ville comme lieu de rencontre et de promenade).

sérieuses difficultés, au lieu de le marché s'effondre, et l'état se désengage du logement : ceci entraîne des difficultés sérieuses ; mais la ville réaffirme son appui ce n'est pas forcément condenser et ici ce sont les structures imbriquées qui comportent 28 mots, les structures parataxiques en comptant seulement 20.

En revanche, ces structures nominales présentent deux propriétés liées largement discutées : L. Courdesses dans son analyse du discours de Blum et Thorez (1971) en donne une interprétation en termes de perte énonciative. Les nominalisations correspondent à des phrases dont on peut ôter toute trace du sujet d'énonciation : sujet, temps verbaux, modalisations sont absents ce qui peut produire plusieurs effets. De telles structures permettent effectivement de passer sous silence les *agents* concrets des actions lorsqu'ils n'apparaissent pas utiles, ainsi dans les *travaux de renforcement du pont de l'Huveaune*, ou lorsque le journaliste désire produire un effet de généralisation et étendre le champ d'application du concept

l'effort de construction peut maintenant se poursuivre¹³

Toutefois, l'effacement de l'agent n'est pas une obligation puisqu'une des propriétés de ces noms est d'être constructeurs, de pouvoir comme les verbes construire des agents ou des objets¹⁴. Dans *l'appui réaffirmé de la ville*, l'intervention de la ville est mentionnée en position complément ; on parle dans ce cas de génitif subjectif, c'est-à-dire paraphrasable par une séquence sujet - verbe, *la ville (donne) un appui réaffirmé*.

Elles peuvent renvoyer aussi à une évidence partagée en s'appuyant sur une mémoire discursive. Tantôt la nominalisation reprend en fait une proposition antérieure :

L'avantage de la société d'économie mixte c'est [...] la concertation pour recenser au plus juste les besoins [...] Un recensement des besoins qui a ainsi permis [...].

Tantôt la reconnaissance s'établit sans reprise formelle comme dans

Nous avons réhabilité les logements les plus dégradés [...] Une revitalisation qui s'est également traduite par la réalisation de 38 locaux.

¹³ Dans une interprétation ironique, on pourrait même dire que cette forme évite d'avoir à se prononcer sur la réalité ou la non réalité des faits : l'effort doit se poursuivre, mais il ne se poursuit pas, ou bien il s'agit d'un fait attesté.

¹⁴ Sur le continuum constructions verbales, nominalisations cf P. Sériot, 1993.

Ce deuxième type repose en partie sur l'interprétation du lecteur qui doit reconnaître l'anaphore tout en enregistrant la direction nouvelle prise par l'énoncé qui est passé du passé de l'action (*nous avons réhabilité*) à la forme non prédicative (*une revitalisation*).

Mais la plupart des nominalisations du texte appartiennent à un troisième type ; *les exigences des sociétés HLM sur la solvabilité des demandeurs, l'effondrement du marché et le désengagement de l'État* sont considérés comme des segments construits hors discours, dans un avant texte posé comme évident, pour tous les lecteurs. C'est ce dont on peut partir pour dire quelque chose, des états de faits qui s'imposent :

Désir d'autonomie des plus jeunes, maintien au domicile des personnes âgées, progression des ménages de une ou deux personnes seulement sont à l'origine...

Elles entrent enfin comme ici dans une syntaxe qui permet la hiérarchisation explicite des faits dans l'ensemble "clos" de la proposition. La construction nominale n'est qu'une partie enchâssée de la proposition qui l'intègre.

Les journalistes mettent en œuvre un français simple dans les fragments qui mettent en scène des citoyens ordinaires mais n'ont pas développé d'autres ressources linguistiques que celles que fournit le modèle administratif dans les passages explicatifs. Ces façons de parler agrandissent la coupure entre le citoyen et le politique. Le peuple est confiné dans le langage de l'événement, la place de l'expert passe par une langue administrativo-politique dont les nominalisations sont constitutives et qui propose les clés abstraites de l'interprétation du monde.

4. 3. Conclusion

Le mélange des formes textuelles "apprivoise" le lecteur en additionnant la clarté et la présence du discours et les explications et les commentaires de l'analyse. Mais si l'on retient l'indicateur des formes sujets (qui n'est pas anodin), on voit que la part novatrice de l'écriture journalistique est faible, cantonnée dans des effets d'oralité et qu'elle n'a pas entraîné l'emploi de procédés rédactionnels "simples" dans les paragraphes "d'experts".

La représentation de la collectivité sociale de référence (Aubagne) est hétérogène sur le plan de l'écriture et des façons de parler le monde qu'elle implique. On peut considérer qu'elle manifeste grammaticalement la rupture des simples habitants et des experts-gestionnaires.

Le jeu des formes linguistiques s'articule donc à d'autres formes sémiotiques. Ce sont d'abord des *images* qui s'offrent au regard et nous les décrivons rapidement. Cependant dès l'avant texte, on observe des reformulations. Celles-ci renvoient à la dimension interprétative des discours et doivent être reliées au fait que les signes ne s'effacent pas complètement devant les référents qu'ils désignent ce qui permet à chaque "interprétant" (les auteurs des articles mais aussi bien l'analyste) de renvoyer à leur fonctionnement et de les reformuler, les situant par là même dans plusieurs réseaux.

Clés pour demain

Le regard perçoit d'abord le slogan *clés pour demain* en lettres roses avec le C majuscule qui empiète sur les trois photos de logements. Au bas de la page, un trousseau de clés accrochées à un porte-clés en forme de logement défige l'expression et joue sur les sens ; clés pour comprendre, clés de son logement. Les photos sont plaisantes. Couleur pastel des habitations, ciel bleu. Dans la première photo, le verre de la cabine téléphonique où parle une jeune fille signale la modernité et "le commerce des êtres humains"; dans la seconde un homme traverse la placette de la Cabre d'Or, jean et tennis fonctionnent comme des signes de jeunesse. Aucune voiture n'est en vue sur cet espace offert aux piétons. Enfin, les voitures sont présentes dans la troisième photo.

Les sens de la photo resteraient cependant dispersés si un double énoncé ne venait les éclairer : d'abord *clés pour demain* avec son jeu sur le défigement qui connote le ludique tout en annonçant l'exposé sérieux et qui sert d'introducteur à la formule *Pour répondre à une demande forte, Aubagne poursuit son effort de construction*. Cette deuxième forme, proposée comme un remplissage paraphrastique de l'annonce *clés pour demain* constitue une sorte de reformulation orientée du slogan qui accroche d'abord le lecteur. Ces énoncés mis en séquence invitent à passer de la formule connotant le journalisme à la langue gestionnaire qui repose notamment sur la présence de groupes nominaux complexes et sur la position sujet occupée par le nom de la ville.

Signé Aubasem

L'article *Signé Aubasem* donne lui aussi à voir le slogan en lettres noires avec un S majuscule (bleu) qui empiète sur la photo. Au premier plan, une place d'Aubagne, puis les toits de la ville sur fond de collines et de ciel bleu. En haut de page, on lit *Une société mixte pour l'autonomie aubagnaise*. La photographie présente cette fois un plan panoramique de la ville comme si cette dernière toute entière était *signée Aubasem*.

comme s'il s'agissait des réalisations concrètes d'Aubasem. Complémentairement, le titre, *Signé Aubasem, Une société mixte pour l'autonomie aubagnaise*, part du nom propre et le reformule sous forme de nom commun ; cette substitution est d'abord celle d'un groupe nominal pourvu d'une signification, à un nom propre dépourvu de sens ; le changement s'effectue au profit d'un double espace discursif, celui de l'économie qu'impose le nom composé *société mixte*, celui du politique avec *autonomie aubagnaise*. Deux syntagmes nominaux pour un nom propre. Ils mettent en relation deux espaces distincts, le politique, l'économique, ils les "montent" (au sens où l'on parle d'art du montage), ils les conjuguent en une unité complexe.

Qu'on en parle en termes de *reformulation* en insistant sur le mouvement du texte et sur le fait que c'est à l'intérieur même du texte que se constitue le réseau d'équivalences que le lecteur va parcourir, ou bien qu'on en parle en termes de montage, on voit que ce jeu de reprises constitue un enjeu important.

Dans la partie droite de la page, treize lignes développent ce point de vue qui se répartit entre deux groupes d'énonciateurs distincts *nos concitoyens, les responsables municipaux*. Les premiers, est-il écrit, appréhendent *Aubasem* comme une signature qui accompagne les principales réalisations de la commune dans *les domaines de l'habitat, de l'aménagement urbain ou industriel*. Ce segment correspond à ce qui est montré sur la photo. En revanche, *l'outil de développement, et l'outil d'autonomie* sont rapportés aux politiques. La suite de l'article essaie de faire prendre en charge par le citoyen ordinaire les segments de discours qui appartiennent à ces espaces discursifs.

5. AUBAGNE - STATISTIQUES

5. 1. La croissance démographique

La population s'accroît progressivement depuis le début du siècle ; elle connaît une progression plus accentuée depuis l'après-guerre surtout depuis 1954 ; elle double presque entre 1954 et 1975 où elle passe de 17 643 habitants à 33 690.(tableau 1)

Depuis 1975, la croissance se poursuit ; elle ne marque pas un ralentissement aussi prononcé qu'à Aix par exemple, peut être en raison d'un taux d'activité sensiblement plus élevé.(tableau 2)

Le pourcentage de renouvellement de la population totale s'élève à 30%, mais à près de 50% pour la population active (population ne résidant pas dans la commune en 1982, tableau 3).

5. 2. La composition sociale de la population

La répartition socio professionnelle de la population totale résidente à Aubagne est très proche du standard français. Peu de catégories représentent un poids significativement différent, pour donner une physionomie sociale spécifique à la commune. Seules les professions intermédiaires et les employés sont légèrement surreprésentés. Le poids de ces catégories est aussi attesté lorsqu'on considère le tableau 5 où la répartition est effectuée sur la seule population active.

5. 3. Les secteurs de l'emploi

Le secteur d'emploi dominant est le secteur tertiaire avec 72,5% de la population active dont 55% dans les services marchands. L'industrie occupe 18,5% des actifs.

La ville est un pôle d'emploi attractif pour ces deux secteurs : services marchands et industrie.

Le ratio total est positif c'est à dire que globalement la ville est un pôle attractif d'emploi : 48,5% de la population active au lieu de travail résident hors commune tandis que 42,2% des actifs résident dans la commune travaillent hors commune (tableau 7). Le ratio est donc positif mais les migrations résidence /travail concernent un pourcentage important de personnes.

Le taux d'activité (tableau 8)est en 1990 sensiblement supérieur à celui du département et celui de la région PACA, pour l'ensemble comme pour les hommes et les femmes. Le taux de chômage est lui inférieur.

Nous avons peu de données pour appréhender l'évolution de ces taux d'activité, nous pouvons simplement constater qu'il est en progression constante depuis 1975.

Tableau 1

Evolution de la population totale de la commune d'Aubagne

Année	Nombre d'habitants
1901	8724
1911	9744
1921	10271
1936	13149
1946	16061
1954	17643
1962	21889
1968	28146
1975	33690
1982	38527
1990	41124

Tableau 2

Démographie comparative entre les 3 derniers recensements.
Aubagne

(Source "Recensement général de la population de 1990. Logements-Population-Emploi. Evolutions 1975-1982-1990. Fascicule INSEE 1991 pp 68,69 et 98,99¹⁵.)

Année du recensement	1975	1982	1990
Population totale	33 690	38 527	41 124
Tranches d'âge :0-19	9905	10 686	10 317
20-39	9480	11 830	12 474
40-59	7940	9042	10 068
60et plus	6365	6969	8265
Migrants ¹⁶ : total	12 310	12 304	12 447
actifs	5150	5770	6174
Etrangers ¹⁷	2605	2957	2475
Population active totale	13 440 (39,9% d'activité)	taux 16 531 (42,9%)	18 262 (44,4%)
Population active ayant un emploi	12 555	14 799	15 683
Chômeurs	885	1732	2579

¹⁵ Les tableaux de ce fascicule proviennent des exploitations des recensements généraux de la population de 1975,1982et1990 ; les données diffèrent très légèrement des données issues par commune du sondage au 1/4 (1990) ou au 1/5 (1975). Cela explique les différences pour notre cas entre ce tableau et le tableau suivant par exemple.

¹⁶Personnes dont la commune de résidence au 1er Janvier de l'année du précédent recensement était différente de la commune de résidence au recensement considéré.

¹⁷ Ceux qui ont leur résidence permanente en France à l'époque du recensement.

Tableau 3

Migrations

(Lieu de résidence au 1er Janvier 1982 . Source RGP 1990 sondage au 1/4 tableau MIG 1.1 Aubagne).

	Lieu de résidence au 1er Janvier 1982		
	Ensemble	Même commune	Autre commune
Population totale	41 124 100	28 677 (69,7%)	12 447 (30,3%)
Population active	18 373 100	12 179	6194 49,8%
Inactifs		16498	6253 50,2%

Répartition socio-professionnelle de la population totale (au lieu de résidence)
(Source RGP 1990 au 1/4)

CSP (niveau 24)	sous-effectifs	AUBAGNE effectifs regroupés	AUBAGNE % sur population totale	Bouches du Rhône %	France %
1.Agriculteurs exploitants	156	156	0,4	0,5	1,8
2.1.Artisans	476				
2.commerçants	580				
3.chefs d'entreprise	112	1168	2,9	3,2	3,2
3.1.Professions libérales	244				
2.cadres de la fonction publique	804	1808	4,4	5	4,8
6.Cadres d'entreprise	760				
4.1.Professions intermédiaires , enseignt.santé, fonct.publ.	1564				
6.Professions interm.admin. et commerc. des entreprises	1358	3792	9,2	8,6	8,3
7. Techniciens	460				
8.contremaîtres	410				
5.1.Employés de la fonction publique.	2308				
4.Employés administratifs d'entreprise	1848	5692	13,8	13	12,2
5 Employés de commerce	876				
6.Personnels de service aux particuliers.	660				
6.1.Ouvriers qualifiés	2972				
2.Ouvriers non qualifiés	2195	5411	13,2	11,3	13,5
9.Ouvriers agricoles	244				
7.Retraités	6780	6780	16,5	15,4	16,3
8.Etudiants de plus de 15 ans	3443	16297	39,6	9,8	40
Autres sans activités	12854			33,2	
Population totale		41 124	100	100	56 651 995 (en nb)
				1 758 685	

Tableau 5

Répartition socio-professionnelle (en 6 positions) de la population active ayant un emploi, au lieu de résidence (Source RGP 1990 au 1/4).

	Effectif Aubagne	% Aubagne	%France
Agriculteurs exploitants	148	0,9	4,5
Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	1116	7,1	7,9
Cadres	1716	11	11,7
Professions intermédiaires	3564	22,8	20
Employés	4552	29,2	26,5
Ouvriers	4539	29	29,4
TOTAL	15635	100	100

Tableau 6

Population active ayant un emploi selon les CSP et les CAE au lieu de travail

(Source : RGP 1990 au 1/4 pour Aubagne Tableau ACT 4)

CSP CAE	%CAE France	% Aubagne	total en nombre	agriculteurs exploitants	artisans commerçants chefs d'entreprise	cadres	professions intermédiaires	employés	ouvriers
agriculture	5,7	1,6	280	152		8	8	12	100
industrie	22,7	18,5	3268		224	232	764	356	1692
BTP	7,4	7,3	1280	4	248	64	128	60	776
services marchands dont	45	55	9704	0	884	1076	2104	3792	1848
commerce		21,4	3776		500	292	752	1396	836
transports		3,7	656	0	36	68	136	184	232
services aux entreprises				0					
services aux particuliers				0					
services non marchands	19,1	17,5	3092	0	4	568	840	1348	332
total		100	17624	156	1360	1948	3844	5568	4748
% CSP		100		0,9	7,7	11,1	21,8	31,6	26,9
CSP France en %		100		4,5	7,9	11,7	20	26,5	29,4

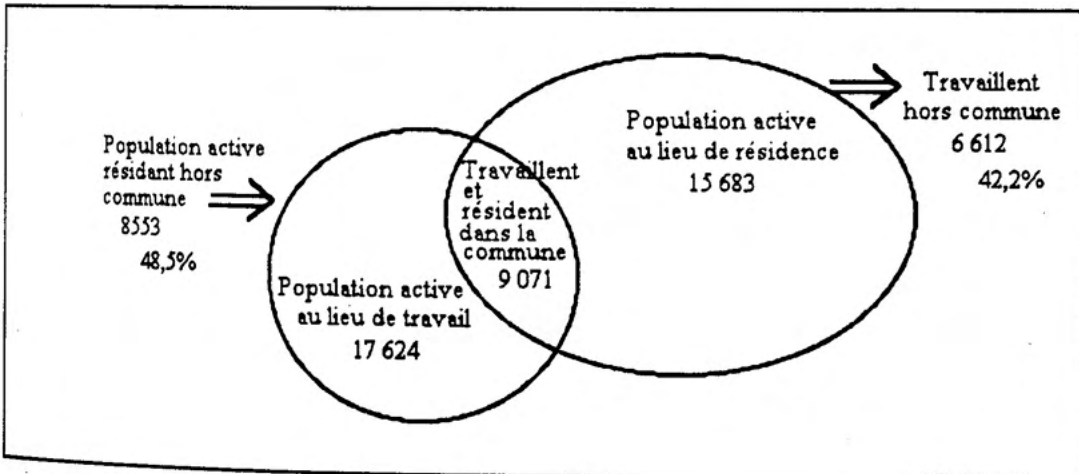
Tableau 7

Migrations alternantes lieu de résidence, lieu de travail.

(Source : recensement de 1990-sondage au 1/4, navettes domicile-travail des actifs ayant un emploi Aubagne).

	Agriculture	Industrie	BTP	Services marchands	Services non marchands	Total
Population active ayant un emploi au lieu de travail	280	3268	1280	9704	3092	17624
Population active ayant un emploi au lieu de résidence	344	2895	1508	7644	3244	15 635
Ratio	0,8	1,12	0,85	1,26	0,95	1,12

Population active ayant un emploi	Dans la même commune	Dans la même unité urbaine	Dans la même zone d'emploi	Dans le même département	Autres cas	Total hors commune
15 683	9071 (57,8%) ¹⁸	5926 (37,8%)	743 (4,7%)	6319 (40,3%)	293 (1,9%)	6612



¹⁸ Pourcentages calculés sur le total de la population active ayant un emploi.

Tableau _8

Taux d'activité et taux de chômage (Source fascicule INSEE du RGP 1990)

Taux d'activité en 1990 (Population active / population totale de plus de 15 ans).

	Ensemble	Hommes	Femmes
Aubagne	54,8	65,4	44,8
Bouches du Rhône	52,4	62,7	43,1
P.A.C.A (région)	51,5	62,1	41,8

Evolution du taux d'activité pour Aubagne ¹⁹

	Ensemble	Hommes	Femmes
1975	50,7		33,8
1982	52,8		38,3
1990	54,8	65,4	44,8

Taux de chômage (en 1990)

	Ensemble	Hommes	Femmes
Aubagne	14,4	10	19,7
Bouches du Rhône	16,4	13,2	20,7
P.A.C.A	14,8	11,5	19,4

¹⁹Il faut tenir compte du changement de mode de calcul entre 1975 et 1990 : en 1975 le taux est calculé sur la population totale et en 1990 sur la population totale de plus de 15 ans .

**PRESSE MUNICIPALE
ET CONSTRUCTION DE L'IDENTITE**

« Marseille Le Magazine »

Editoriaux, Portraits, Quartiers

INTRODUCTION

Pour l'essentiel, l'analyse de la revue « Marseille Le Magazine » porte sur les neuf numéros de l'année 1992 : du N° 21 (Février 1992) au N°29 (Décembre 1992). Après une présentation générale de la revue, nous prendrons en compte les éditoriaux et deux rubriques : « Marseille Quartiers » et « Marseille Portraits ». Dans sa forme actuelle, la revue « «Marseille Le Magazine» » a été créée par Robert Vigouroux et son équipe. Les circonstances de sa création renvoient à une tendance générale de la presse municipale mais aussi à des circonstances particulières liées à la perception de l'image de Marseille par les médias nationaux. Avec cette nouvelle formule de revue municipale, Marseille comme nombre de villes, passe à une autre étape de la communication municipale, plus précisément, d'une « pratique d'information locale » à une « pratique de communication institutionnelle ». (1)

En effet, « Marseille Le Magazine », qui tire à 400. 000 exemplaires, n'est qu' un élément, parmi d'autres, d'un système de. communication municipale visant à toucher le grand public. En Octobre 1989, Robert Vigouroux, dans la brochure « 50 dossiers pour Marseille » présente en ces termes le cinquantième dossier, celui de la communication : « Marseille a besoin d'affirmer sa véritable image, d'informer. . . , mais c'est aussi chaque marseillais qui peut faire valoir sa ville ». Trois revues et un système télématique sont les instruments de cette communication

¹ Alain de Gantès, L'intégration de la communication institutionnelle dans les pratiques de l'information municipale : le cas de Marseille, in « La communication dans l'espace régional et local », sous la direction d' Albert Mabileau et Jean Tudesq, Cahiers du C. E. R. V. I, série Actes de colloques, N°3, Février 1992, Centre de recherches sur la vie locale. I. E. P. Bordeaux. p 168

- 1, «Marseille Le Magazine» « Premier city magazine de France, tiré à 400.000 exemplaires et distribué dans tout les foyers ».
- 2, Marseille Informations, qui propose des dossiers thématiques sur l'action de la ville et voit sa périodicité accrue.
- 3, La revue « Marseille », revue culturelle de la ville vendue dans les kiosques depuis 1936 et tirée à 4000 exemplaires
- 4, Marseille-Info, « Le guichet qui propose des dossiers thématiques qui répond à toutes vos questions. »

Ainsi, la nouvelle municipalité, conduite par Robert Vigouroux, non seulement renouvelle la formule du mensuel d'information, mais passe à une autre époque de la communication qui se traduit par une rationalisation financière avec un « office des communications » et la création d'un « conseil de communication », animé par des élus municipaux dont le but est « d'assurer à terme la cohésion des formes et des contenus à ce jour épars dans une multitude de publication conçues et éditées par les différents services municipaux » (².) Le comité de rédaction de «Marseille Le Magazine» est placé sous la direction de Robert Vigouroux et de Maurice de Nocera, adjoint à la communication, également directeur de publication, mais l'équipe est formée de journalistes et de photographes professionnels.

On peut juger de l'importance des transformations si l'on consulte une collection du magazine d'information municipale auquel succède « Marseille Le Magazine ». Ce mensuel qui a paru de 1969 à 1989, sous le titre « Marseille Information », se borne à présenter succinctement (il dépasse rarement 10 pages), les réalisations de l'équipe municipale aux administrés : pas d'articles de fond, pas de rubriques régulières, pas de photographies couleur. Avec «Marseille Le Magazine», les

² A de Gantès, op. cit. p 170

marseillais disposent désormais d'une véritable revue municipale « d'un volume plus important, à périodicité mensuelle et aux rubriques diversifiées, faisant la part belle aux divertissements » où ce ne sont plus tellement « les élus et leurs actions qui sont valorisés, mais plutôt la collectivité communale dans son ensemble sous des dehors attractifs » (3). Paul Vigouroux l'affirme d'ailleurs explicitement dans le n° 1 d'octobre 1989 : « «Marseille Le Magazine» n'est pas le journal du maire et celui des élus. Mensuel d'information municipale, il donne, bien entendu des renseignements sur les actions de la ville. Mais il rendra compte également de toutes les initiatives et projets émanant d'associations, d'entreprises ou de particuliers ». A Marseille, ce passage de l'équipe municipale à la communication institutionnelle est indissociable d'une politique de revalorisation de l'image de la ville dégradée par la conjonction du déclin économique et des « affaires », en particulier « la guerre des cliniques ». En Mars 1990, P. Vigouroux et des élus protestent contre ce qu'ils considèrent comme une agression des médias nationaux. Le 6 Mars, le maire de Marseille engage des poursuites contre le journal Paris-Normandie du 27 janvier 1990, intitulé « Marseille le conseil municipal des voyous ». Le lendemain, 7 Mars, dans un appel intitulé « Trop c'est trop », le maire et les signataires « émanation des forces vives de la cité, expriment à la France, à l'Europe et au monde, leur colère face à une mise en scène constamment négative de la ville qui leur paraît culminer dans les « Carnets de route » de Christine Ockrent consacrés à Marseille en 1990 4. Une des fonctions de la réorganisation de la communication de la ville est donc la revalorisation de l'image de la cité phocéenne et la brochure « Le point sur les 50 dossiers sur Marseille », éditée le 19 Octobre 1993 est, à ce titre, explicite. Le compte-rendu de la politique de communication se clôt, en effet, en ces termes : « Marseille change d'aspect tout en respectant son passé, Marseille se dynamise, Marseille vit sa mutation. Les vieilles images de la ville doivent s'effacer et une nouvelle s'impose. Contrairement à ceux qui la dénigrent pour asseoir leur ambition, disons la

³ A de Gantès, op. cit, p 172

⁴ A de Gantès, op. cit, p. 168

vérité sur cette ville, son renouveau dans les difficultés, son volontarisme, mais aussi sa sagesse qui vient encore de ses origines ».

1-PRESENTATION GENERALE DE LA REVUE

La présentation générale des numéros 21 à 29 de la revue «Marseille Le Magazine», correspond à l'année 1992. Elle prend en compte l'analyse de la couverture et de la quatrième de couverture ainsi que celle de l'organisation des rubriques. Cette première partie permet de contextualiser les trois formes rédactionnelles étudiées dans un deuxième temps, à savoir, les éditoriaux (Point de vue du maire), la rubrique Marseille Quartiers, la rubrique Marseille Portraits.

1. 1 La couverture

Au cours de l'année 1992, l'organisation générale de la couverture se transforme. Le n°21 est le dernier à conserver la formule de la couverture d'origine, à partir du n° 22 la présentation évolue. Dans sa forme ancienne la revue reproduit en haut de page, en cursive de couleur jaune, de 6 cm (le m et les l) et de 3 cm (les autres lettres), le nom de la ville « Marseille ». En dessous, entre deux bandes blanches, en caractères d'imprimerie de 0,50 cm apparaît la dénomination « Le Magazine ». En dessous encore, en caractères de 0,30 cm, également blancs, s'étale la mention « Mensuel municipal d'information », suivie de la numérotation, de l'indication du mois et de l'année. La couverture est de couleur bleue avec un dégradé du sombre au clair, en allant de haut en bas. Le choix n'est sans doute pas gratuit, puisqu'avec le blanc, le bleu est la couleur de Marseille.

La photographie couleur qui orne la couverture est insérée dans un cadre à mince bordure blanche de la largeur du titre et laisse en bas une marge de 3 cm. Au bas de la photo, au centre, le logo de Marseille, plus haut, sur la gauche, trois cartouches jaunes de 1 cm de large et de 5,3 cm de long où sont inscrits en lettres noires le titre de trois rubriques : Transports, Rock'n rap, Archéologie.

A partir du n°22, la disposition générale reste la même mais elle s'oriente vers une formule plus ludique, plus proche de la forme « magazine ». La mention « mensuel municipal d'information disparaît et le titre « «Marseille Le Magazine» » apparaît en surimpression sur une photo pleine page de même que les titres des rubriques, en lettres jaunes ou blanches. La couverture illustre l'une de ces trois rubriques qui se distingue des deux autres par la taille des lettres : 0,75 cm contre 0,50 cm. Les éléments iconiques représentés ne renvoient donc pas, sauf si la rubrique s'y prête à une représentation de la ville de Marseille. Par exemple la couverture du n°21 représente des jeunes marseillais, membres d'un groupe de rock (rubrique : (Rock and rap), celle du n° 22 une jeune femme descendant un escalier (rubrique : Femme seule), celle du n° 24, des vaches dans un pré fleuri (rubrique : Des fermes à Marseille), celle du n° 27, l'intérieur d'une station du métro de Marseille (rubrique : Métro Castellane - La Timone), celle du n° 29, des peluches (rubrique : Le Noël de l'espérance).

1.2 La quatrième de couverture

En quatrième de couverture, ce qui la rapproche encore de la forme « magazine », la revue se termine presque toujours par une page publicitaire. Dans six numéros sur huit, il s'agit de la S. E. M (Société des eaux de Marseille) un service privé mais d'utilité publique. Mais, il peut s'agir aussi de commerces comme les Galeries Lafayette, où une bijouterie. Seule exception, la dernière page du n° 25 (Juin 1992), qui

se rapporte comme la première de couverture à la célébration du bicentenaire de la Marseillaise.

1.3 L'organisation de la revue

Tous les numéros de «Marseille Le Magazine» présentent la même organisation intérieure. La première unité de lecture est réservée au sommaire (page de gauche) et à l'éditorial (page de droite). Les deuxième et troisième unité de lecture contiennent la rubrique « Marseille Regards » qui offre des informations brèves sur des événements de tous ordres s'étant déroulés à Marseille où devant s'y dérouler : conférences, expositions, activités culturelles, informations économiques et sociales, actualités scientifiques, personnalités de passage.

Les quelques vingt pages qui suivent sont consacrées aux diverses rubriques de la revue, dans un ordre et avec une périodicité qui varie. En revanche, les deux dernières unités de lecture sont toujours les mêmes. L'avant dernière est consacrée à la rubrique « Livres » ou « Livres du mois ». Il s'agit d'ouvrages, succinctement présentés et consacrés, pour l'essentiel, à Marseille, parfois à la région Provence et à la Corse, où écrits par des marseillais. La dernière unité de lecture se partage entre une page de gauche où figure l'horoscope du mois et une page de droite réservée à la publicité. Les rubriques, qui peuvent rassembler plusieurs articles et s'étendre sur cinq ou six pages sont illustrées de photographies couleur. Les articles, toujours signés, sont rédigés par des journalistes professionnels, membres de la rédaction ou pigistes.

La signalisation des rubriques est toujours la même: le titre de la rubrique, en lettres grises ou noires de 0,50 cm, suivi ou précédé d'un carré jaune, vient

chevaucher le mot « Marseille », en italiques jaunes sur le modèle de la couverture. Toutes ces rubriques (⁵) ne figurent pas systématiquement dans chacun des numéros mais certaines présentent une grande régularité : Marseille Economie, Marseille Projets, Marseille Portraits, Marseille Sports.

Dans « Marseille Le Magazine », les rubriques qui utilisent systématiquement l'illustration couleur, parfois pleine page et en surimpression, sont toujours introduites par un sommaire. Les journalistes, en jouant notamment sur les combinaisons titre, sommaire, photo, essaient de donner à la revue une tonalité ludique qui contraste fortement avec le caractère austère de la revue Marseille Information qui était, nous le savons, jusqu'en 1989 le mensuel d'information de la municipalité. Désormais comme le souligne pertinemment Alain de Gantès : « Dans des supports devenus luxueux, d'un volume plus important à périodicité mensuelle et aux rubriques diversifiées faisant la part belle aux divertissements, ce n'est plus les élus et leurs actions qui sont valorisés, mais plutôt la collectivité communale dans son ensemble, sous des dehors plus attractifs. . . à l'exception du point de vue réservé au maire, les élus et leurs réalisations, la politique municipale dans son ensemble, sont occultés et l'information service minorée »⁶ L'analyse des six premiers numéros faite par Alain de Gantès, permet de mettre en évidence deux traits caractéristiques de « Marseille Le Magazine » : une publication ludique qui veut se démarquer du modèle « information municipale » et défendre l'image dégradée de la ville de Marseille.

⁵Marseille Economie, Marseille Projets, Marseille Société, Marseille Portraits, Marseille Sports, Marseille Culture, Marseille Evénements, Marseille Musique, Marseille Quartiers, Marseille Environnement, Marseille Histoire, Marseille Histoire, Marseille Tourisme, Marseille Associations Marseille « A la une »

⁶A de Gantès, op. cit. p163

L'image, essentiellement en couleur, couvre 40% de la surface totale. 18% de la surface disponible est affectée à la publicité consacrée à 80% à des institutions ou des entreprises de Marseille (7). La hiérarchie, en surface rédactionnelle des thèmes abordés est la suivante : « L'avenir économique de Marseille (28%), les activités culturelles de la ville (19%), les loisirs et distractions (9%), les phénomènes de société (8,5%), la mode (6,5%), la mer et l'activité de plaisance (4,5%)(8) Ainsi, « En termes de communication territoriale, c'est l'identité et l'unicité de la collectivité qui se trouveront valorisés et non plus l'action des élus ou l'information service »(9)

La même évolution caractérise la communication par voie d'affiche faite par la ville de Marseille. De 1960 à 1989 on assiste à une simple mise en image des décisions et des pratiques politiques, à un niveau national et régional où chaque acteur se situe dans le temps présent. (10) Mais, en 1990, apparaît un nouveau style d'affiche qui traduit un discours « qui tente de construire une réalité nouvelle et fonctionnelle sur une échelle mondiale où la communication est un élément de valorisation d'une ville multitemporelle, séductrice et intégratrice, qui semble se projeter et se construire dans un futur que représente l'Europe » et parée de qualités telles que « l'authenticité, l'enthousiasme, l'ouverture d'esprit (11)

Cette nouvelle image de la ville de Marseille, liée à une nouvelle conception de la communication municipale apparaît aussi à travers les 67 portaits recensés dans

⁷A de Gantès, op. cit, p169

⁸A de Gantès, op. cit, p 170

⁹A de Gantès, op. cit, p 173

¹⁰V. Antonolio, H. d'Angelo, « Etude de la communication de la ville de Marseille à travers ses affiches de 1960 à 1990, D. E. A, sociologie, Université de Pprouvence, 1991, p 88

¹¹V. Antonolio, H. d'Angelo, op. cit, pp 91-92.

les 35 premiers numéros de la revue. ⁽¹²⁾ Il est impossible de savoir, faute d'enquête, à ce stade de la recherche, auprès des responsables de la revue, si le choix des individus et des personnalités pris en compte dans cette rubrique est le fruit du hasard, des amitiés, ou d'une stratégie plus ou moins concertée visant à mettre en scène Marseille. Quoi qu'il en soit, une image globale se dégage où les représentants de la sphère « Art, spectacles, culture » sont les plus représentés : 21 sur 67 soit près du tiers. Cette rubrique rassemble des artistes « peintres, acteurs » ou des artisans d'art « verriers, graveurs, ferronniers », mais aussi des animateurs de la culture ou des représentants des institutions culturelles « responsable de salle de cinéma, directeur des musées de Marseille ». Suivent, par ordre décroissant, les entrepreneurs (14), les professions libérales - le plus souvent avocats et architectes - (13), les représentants de l'artisanat et du commerce (6). A noter la faible représentation des métiers de la mer (5), des sportifs (3), des chercheurs (2) La rubrique « divers » rassemble trois portraits : une héroïne de la résistance née à Marseille, Bertie Albrecht, un ecclésiastique, porte parole de l'épiscopat, également natif de la ville, le père Jean Michel Di Falco et un collectionneur de compteurs de taxis.

Tableau des STATUTS SOCIO PROFESSIONNELS des portraits (en nombre)

1. Arts, spectacles, culture.	21
2. Entrepreneurs, hommes d'affaire.	14
3. Professions libérales	13
4. Artisanat, commerce.	6
5. Métiers de la mer.	5
6. Sports	3
7. Recherche	2
8. Divers	3
TOTAL	67

¹² Il s'agit, ici, d'une rapide analyse de contenu à caractère descriptif, l'analyse linguistique de la rubrique « portraits », pour l'année 1992 sera menée plus loin.

Vingt de ces personnes sont nées à Marseille et cette origine marseillaise est souvent donnée comme relativement ancienne, 29 sont arrivées dans la ville enfant ou à l'âge adulte, 16 sont présentées comme vivant à Marseille sans autre précision, 2 seulement sont de passage dans la ville. A deux exceptions près, les « héros » de ces portraits sont donc des marseillais de souche ou d'adoption, compte tenu du caractère cosmopolite de la cité phocéenne qui apparaît à travers 16 de ces portraits : on dénombre en effet 3 personnes d'origine arménienne, 2 beurs, 2 corses, 2 pieds noirs, 1 argentin, 1 italien, 1 espagnol, 1 anglais, 1 danois, un belge, 1 grec.

Tableau des IMAGES DE MARSEILLE A TRAVERS LES PORTRAITS

IMAGES	NB DE REPONSES (*)
1. Ville dynamique où l'on peut étudier, créer, entreprendre.	28
2. Ville multiculturelle, accueillante pour les étrangers	15
3. Ville empreinte de chaleur humaine	15
4. Qualité de vie (soleil, mer, calanques)	13
5. Aucune image de Marseille	11
6. Folklore marseillais (boules, Pagnol, O. M, ect. . .)	8
TOTAL	90

(*) Nota : Il y a plus de 67 réponses, compte tenue des doubles réponses

De l'ensemble de ces portraits se dégage une cristallisation identitaire de la ville de Marseille donc les diverses facettes peuvent être classées et hiérarchisées. L'image

la plus récurrente est celle d'une ville dynamique où l'on peut étudier, créer, entreprendre. Cette vision positive de la ville est également partagée par les nouveaux arrivants et les marseillais de souche qui jugent inutile de s'expatrier puisque leur ville natale leur offre tous les moyens d'une réussite humaine et professionnelle. C'est ce qu'affirme fortement Paul Lombard, avocat de renommée internationale : « Enfant du vieux port » il a été « vieil enfant du port il restera ».

Paul Lombard ajoute que Marseille, ville sous estimée, a été un acteur efficace dans la résolution de la crise du pétrole et a contribué à résorber la colonisation (n°29, Décembre 1992). Mais cet éloge du dynamisme est aussi mis dans la bouche de personnalités venues à Marseille, en dépit de l'image négative de la ville qui s'est transformée, à l'usage, en image positive, voire idyllique. C'est le cas par exemple de Jean Claude Chermann « spécialiste mondial des retrovirus », venu de l'Institut Pasteur (donc de Paris) à Marseille, pour impulser des recherches contre le sida et qui déclare « Aujourd'hui je n'échangerais Marseille pour aucun lieu. Cet attachement enthousiaste pour la ville est également partagé par Pierre Bardina qui lutte contre la pollution marine (n° 8 Juin 1990), Jean Jacques Lavédrine, directeur de l'hôtel Mercure (n°15, Février 1991), de Ronald Almozinos, coiffeur (n°15 Février 1991), de Jacob Reymond, directeur des Ateliers du cinéma 5 n° 22, Décembre 1992).

Autre image de Marseille valorisée, son cosmopolitisme, qui la rend accueillante aux étrangers (15 réponses sur 90) Marseille sait intégrer les Arméniens persécutés, qu'il s'agisse des plus illustres comme Henri Verneuil, le cinéaste, ou de l'humble Jacques Sarkissian, barbier de son état et mémoire du quartier. Marseille est aussi la ville où les beurs des quartiers nord peuvent échapper au chômage ou à la délinquance. C'est en particulier le cas de deux acteurs, Mohammed Adi (n°19, Septembre 1991) et Moussa Maaski (n°23, Janvier 1993).

Enfin, pour beaucoup, Marseille est une ville où il fait bon vivre, que ce bonheur trouve sa source dans la gentillesse ou la chaleur humaine de ses habitants (15 réponses sur 90), ou dans la qualité de vie offerte par le soleil et la mer (13 réponses). A noter que les traits folkloriques voire stéréotypiques de l'identité de la ville (Pagnol, les joueurs de boule, le pastis, l'O. M) sont peu présents ; seulement 8 réponses. Mais cette image de la ville qui se dessine à travers les portraits est tout aussi révélatrice parce qu'elle occulte ce qu'elle met en avant. Le « Marseille » des portraits est une communauté lisse, paisible, sans conflits politiques, sans antagonismes sociaux, sans fractures économiques : « Tendant un miroir autre que celui des partis politiques et des médias à un sujet collectif virtualisé lors des dernières élections municipales, la stratégie de communication institutionnelle cherche par persuasion à faire adhérer les récepteurs à l'image recomposée et révélant les défis, les incite à adopter les valeurs d'une possible éthique politique ». ⁽¹³⁾

A travers les portraits, comme à travers les autres rubriques, «Marseille Le Magazine», construit donc une image de Marseille dont les traits majeurs sont le dynamisme économique et culturel, la capacité d'accueil et la chaleur humaine sur une base multiculturelle. Cette mise en scène de la ville, qui a pour fonction de rétablir une image dévalorisée, se fait au prix d'une occultation des conflits et fractures de tous ordres, dans une logique de communication institutionnelle. L'analyse détaillée des trois rubriques, l'éditorial, Marseille Quartiers, Marseille Portraits, pour l'année 1992, va permettre de préciser, de moduler, voire d'infirmier en partie ces caractéristiques générales.

¹³A de Gantès. op. cit, p 178

2. L'ANALYSE DES EDITORIAUX DU MAIRE DE MARSEILLE DANS L'ANNEE 1992 MONTRE UNE MISE EN SCENE DE LA MUNICIPALITE OU LA MISE EN IMAGE D'UNE METROPOLE EUROPEENNE

Nous attendions de ces éditoriaux la construction d'une identité locale de Marseille. Or, tel n'est pas exactement le cas. On y décrit plus l'action municipale ou les qualités « européennes » de Marseille que les valeurs pouvant fonder l'identification de ses habitants à leur ville.

a) Le « visuel » de l'éditorial.

L'éditorial est situé, dans la revue Marseille Le Magazine, dès la première page après la couverture. Il se présente comme un texte faisant autorité. En effet il est encadré en haut de la page par un grand titre très épais, de hauteur de près de 1 cm intitulé « le point de vue du maire » et en bas de la page par une photographie du maire de 7,5 cm sur 5 cm, verticale, dans laquelle on voit essentiellement sa tête, une partie de sa cravate et un costume sérieux, dans le style « photo d'identité ». Cette photo est accompagnée sur la gauche du nom et des titres du maire, « Robert P. Vigouroux, maire de Marseille et sénateur des Bouches-du-Rhône ». Ce double encadrement marque bien la volonté de produire un texte autorisé et d'autorité. De plus, la première lettre du texte est de grande dimension 5 cm sur 3,5 reproduisant le « format » d'une bible romane dont la première lettre serait enluminée.

Toute cette mise en page de l'éditorial articule plusieurs registres temporels : le présent par la référence au Maire actuel, à sa réalité politique (maire, sénateur. . .), le passé par l'allusion à la forme des livres anciens et le répétitif car cette mise en page se reproduit à l'identique dans tous les numéros de la revue. Par le croisement de ces registres se constitue l'autorité de l'auteur : Robert P. Vigouroux.

b) La mise en scène de l'action municipale.

Le contenu de ces éditoriaux est en complète congruence avec cette construction d'une « Autorité ». Les thèmes peuvent être divers : de la naissance de la Marseillaise

en 1789 à la création d'un parking en centre ville en passant par le développement des bibliothèques municipales. Mais les acteurs de ces domaines sont toujours les mêmes. Deux grands acteurs se dégagent de ces éditoriaux : le premier est la municipalité, le maire et leurs actions. Le second est la ville, Marseille et les Marseillais. On définit cette hiérarchisation des objets ⁽¹⁴⁾ du discours par leur position dans la structure des phrases et par le fait qu'ils sont ou non posés dès le début du texte et qu'ils se trouvent ensuite assez souvent en position de sujet logique de la phrase.

Cette hiérarchie municipalité / ville conduit à un paradoxe où Marseille se trouve rejetée en position secondaire. Elle n'apparaît de manière récurrente que dans les dernières lignes des éditoriaux. Certes on lui affecte un certain nombre de propriétés valorisantes mais sur le mode de l'auto-proclamation sans véritable argumentation. Le « nous » de la municipalité est majoritairement posé dès les premières lignes ensuite il se décline en de multiples acteurs ou actions et quelquefois même Marseille est relégué à n'être qu'un ingrédient de ce « nous » maire-municipalité.

2. 1. De quoi parle-t-on dans les éditoriaux : Les objets des propos du maire ?

a) La mise en place d'un acteur : le Maire et l'action municipale.

Le « je » d'un maire parlant en son nom personnel est bien souvent présent dans les éditoriaux analysés. Il n'apparaît pas dans les premiers mots mais il vient en appui de la thématique centrale du texte. Ainsi dans un éditorial sur les équipements de Marseille le « je » apparaît dès les premières lignes. La logique urbaine, premier objet du discours, entraîne immédiatement un « je » parce que c'est le « je » de la municipalité qui a défini cette logique urbaine. Ce « je » se décline immédiatement en des projets d'actions sur la ville qui peut être dénommée en fin de texte: « Marseille ». Il peut paraître paradoxal que Marseille soit un ingrédient du Maire. Mais c'est bien comme cela qu'est construit le

¹⁴ Objet du discours : ce dont on parle. Ce peut être un acteur social : le maire ; mais aussi une bretelle autoroutière ou un équipement social. La seule condition est d'être, au moins un fois dans le texte en position de sujet logique d'une phrase (de Thème dans la catégorisation Thème / Propos).

texte. « Marseille » n'apparaît que dans les dernières lignes sous la forme d'un ingrédient⁽¹⁵⁾ de « notre ville », elle-même ingrédient de « mes dossiers », eux-mêmes ingrédient de « je ».

02	j'	
02-1		mes "50 dossiers pour Marseille"
	02-1-1	notre ville
		02-1-1-1 le centre ville
		02-1-1-2 le Nord à l'Est et au Sud
		02-1-1-3 Marseille
		02-1-1-3-1 son devenir de métropole euro-méditerranéenne.
02-2		Notre action
	02-2-1	notre "plan de déplacement"

Il est intéressant de noter que les énoncés qui ont pour thème « je » et ses ingrédients sont, pour une large part, valorisés, alors que ceux portant sur les autres thèmes (en particulier les équipements urbains) sont beaucoup plus neutres. Les marqueurs d'énonciation sont aussi là, tout au long du discours, pour mettre en valeur le « je » de l'auteur : la logique urbaine que j'ai définie dans mes "50 dossiers pour Marseille".

Ce « je » pour exemplaire qu'il soit de la position du Maire se trouve cependant relayé par un « nous » collectif dont le contenu est assez variable. Il peut être un moyen d'associer le maire à un collectif municipal mais aussi de l'associer à la ville. Ainsi dans un éditorial le « nous » est décliné à travers deux éléments, d'une part, « notre ville » décrite comme un espace géographique où les habitants ont des problèmes de transport, et d'autre part, « notre souci » qui conduit à la prise en considération des projets de la municipalité. On retrouve ce « nous » avec « nos efforts » dans un autre éditorial. Tout le texte est alors organisé pour se terminer par cette opération énonciative forte : « c'est le sens de nos efforts en faveur du livre et de nos bibliothèques ». On

¹⁵ On dit qu'un mot ou un syntagme est un ingrédient quand il renvoie à un objet déjà ancré dans le discours

voit bien que ce n'est pas Marseille qui est construite mais l'action de la municipalité sur un thème précis, ici le développement culturel. Marseille a certaines qualités permettant ce développement mais les Marseillais sont simplement des supports à l'action culturelle municipale, il faut que la lecture leur devienne plus facile ou qu'ils soient l'objet d'une expérience unique en France. Dans un dernier article « la municipalité » devient l'acteur explicite du renouveau commercial du centre ville.

O1	Nous	
O1-1	notre ville	
	O1-1-1	à l'intérieur de la ville
	O1-1-2	le Nord, l'Est et le Sud de Marseille.
	O1-1-3	centre ville
		O1-1-3-1
		O1-1-3-3
	O1-1-4	le centre de notre ville
		O1-1-4-1
		O1-1-4-2
	O1-1-5	l'autoroute du littoral et l'autoroute Est.
	O1-1-6	ceux qui (les équipements rendront la vie un peu plus aisée à ceux qui y habitent ou y travaillent)
	O1-1-7	tout Marseillais
		O1-1-4-1
		O1-1-4-2
	O1-1-5	aux commerçants
	O1-1-6	la séparation artificielle entre la ville et le port
	O1-1-7	transports urbains de notre ville.
		O1-1-4-1
		O1-1-4-2
	O1-1-5	l'image de Marseille
O1-2	notre souci	
	O1-2-1	double préoccupation
O1-3	nos projets,	
	O1-3-1	nos projets, en cours de réalisation
O1-4	la municipalité	

Les ingrédients que l'on trouve dans ces objets sont des éléments descriptifs de la municipalité : nom de ses acteurs et de ses projets, Ils sont relativement peu valorisés au contraire des ingrédients du « je » précédent.

L'action municipale, thème incontournable des éditoriaux dans une telle revue n'est pas exprimée à la seule première personne. Le « nous » plus collectif est bien présent. Mais il faut dès maintenant remarquer que ce « nous » n'englobe que rarement les habitants. La ville ou ses habitants en sont quelque fois les ingrédients mais de manière seconde. La mise en page où le maire est bien inscrit en position énonciatrice semble suffisante pour ne pas devoir être redoublé par un « je » trop évident.

b) Un objet « moyen » : les équipements.

Les équipements sont, en terme de fréquence d'apparition, le deuxième objet des éditoriaux. Nous les qualifions de « moyen » car ces équipements sont les moyens d'action de la municipalité. A ce titre ils sont à la fois un objet tenant-lieu de la volonté municipale et un objet intermédiaire, entre la municipalité et les habitants.

C'est ainsi que les bibliothèques sont un élément de la politique municipale de développement culturel et un lieu de pratique pour les habitants. Ce sont des équipements de « proximité pour que la pratique de la lecture devienne plus facile pour tous les marseillais ». Plus largement le développement culturel est décliné, dans un éditorial, sous la forme d'une politique de la lecture, de bibliothèques, de pratiques de la lecture, de mission livre, de politique culturelle. . . .

Ces équipements sont plus souvent des moyens de communication. Ils reviennent très souvent sous diverses formes : le réseau routier, les transports en commun et le métro. On retrouve régulièrement dans les éditoriaux le thème de la mise en chantier d'un certain nombre d'équipements relatifs aux déplacements. Les voies de communication sont présentées à la fois comme le support de trajets individuels et de transport collectif. Il est intéressant de noter que comme l'objet précédent (nous) « les voies de communication » sont des objets relativement peu valorisés par les textes.

04	des voies de communication
04-1	réseaux routiers
04-1-1	des autoroutes Nord et Est
01-1-3-1	le centre de notre ville
01-1-3-3	l'autoroute du littoral et l'autoroute Est.
04-2	la modernisation continue des réseaux de circulation
04-3	la rocade L2
04-4	le tunnel de la Joliette
04-4-1	Sa construction
04-5	un nouvel axe de circulation.
04-6	la passerelle du Bd Schumann.
04-7	La mise en service simultanée du tunnel Prado-Carénage
05	Les extensions du métro et la remise au goût du jour du tramway
05-1	renouveau des transports urbains de notre ville

Les ingrédients de ces objets sont des éléments descriptifs, même s'ils sont là pour améliorer la vie des habitants le texte ne les pose pas comme tel : il les énonce de manière très neutre.

Cet objet ne peut exister sans un rapport à la municipalité et à la ville de Marseille. Les mises en chantier sont toujours l'expression du « je » ou du « nous » initial. Et cela même quand il est fait appel à une « logique urbaine » car elle est immédiatement prise en charge par le locuteur : « la logique urbaine que j'ai définie ». Le programme de parking est mis en avant pour construire un autre objet intermédiaire « le centre ville » qui conduit à prendre de façon métonymique les rues centrales pour la ville entière (Marseille et « notre ville » deviennent ingrédient de ces rues !). Si la municipalité est mise à son avantage par les marques énonciatives, la ville est par contre située dans une position seconde. On la définit par ses équipements, par certaines de ses parties (centre ville).

c) Marseille et les Marseillais.

« Notre ville » est quelque fois le point de départ d'un article. Ou plus exactement ses qualités ou fonctions sont posées dès les premières lignes. La ville est toujours développée à travers un certain nombre d'ingrédients : ses origines, son expansion, et ses qualités. Un éditorial la pose comme une ville maritime. Ceci permet à l'auteur d'introduire l'élément central de ce texte : l'existence d'un salon nautique. La ville est relativement peu décrite, elle est surtout valorisée à travers un ensemble de lieux exceptionnels ou de qualité : « une des plus belle rade du monde », . . .

Ainsi la ville est bien posée. Elle est même fortement valorisée. Mais on ne peut pas véritablement dire que le texte cherche à construire une identité locale. En effet Marseille va apparaître le plus souvent de manière très seconde. Un éditorial par exemple parle de « une » ville. L'accent est mis sur « une ». Ce n'est pas « la » ville : « dans une ville qui peut s'enorgueillir d'un nombre d'éditeurs largement supérieur à la moyenne nationale » . . .

01	notre ville	
01-1	L'origine de notre ville	
01-2	son développement	
01-2-1	son expansion	
01-3	son activité économique	
01-4	sa qualité de cité maritime	
01-4-1	Située au coeur d'une des plus belles rades du monde	
01-4-1-1	sa situation exceptionnelle.	
01-4-1-2	le site prestigieux du Roucas Blanc, fleuron des plages Gaston Defferre	
01-4-2	Premier port de France pour le commerce	
01-4-3	les possibilités touristiques	
01-4-3-1	La salubrité retrouvée de ses eaux	
01-4-3-2	l'aménagement de ses 37 Km de côtes	
01-4-4	avec ses 7 000 places à flot, le premier complexe de plaisance français	
01-4-4-1	des chantiers de réparation de plaisance extrêmement performants ouverts à tous les types de navires	
01-4-4-2	un Salon Nautique de premier ordre	
01-4-4-2-1	sa réalisation	
01-4-4-2-2	des organisateurs	
01-4-4-2-3	ce Salon et les animations qui l'entourent	
01-4-5	la Mer	
01-5	Marseille	
01-6	une ville	

De manière plus précise le mot de Marseille apparaît d'abord comme objet de prédication avant de devenir sujet d'une relative. Nous avons déjà vu qu'elle pouvait être ingrédient d'un autre objet tel « mes dossiers ». De même dans l'éditorial sur le commerce en centre ville on ne voit arriver le nom de Marseille qu'à propos de l'installation d'enseignes de prestige (Cartier et Vuiton) : « qui ont préféré Marseille à d'autres villes de la région ».

C'est moins une identité locale qui est recherchée qu'une position dans le réseaux des villes européennes ou méditerranéennes. L'un des editoriaux se terminent par une renomination : « une grande métropole méditerranéenne ». Il faut même noter que dans ce texte le mot de « Marseille » n'arrive qu'à la fin du texte dans les toutes dernières lignes et ne se trouve pas dans une position sujet mais dans une position de complément. Il n'arrive pas comme argument d'une conclusion finale du texte. Il est simplement dit dans le dernier paragraphe que Marseille a une image, une image non pour ses habitants mais pour l'extérieur. En effet, la phrase commence par un « on » qui n'a pas de référence particulière dans le texte : « on parle de changer l'image de Marseille », et la phrase

se poursuit par la véritable conclusion du texte. Celle qui se déduit de l'ensemble de l'argumentation du texte. Il convient de qualifier positivement l'action de la municipalité (objet principal du texte) : « la municipalité elle agit et réalise. ». On voit bien que Marseille comme les Marseillais ne sont, dans ce texte comme dans beaucoup d'autres éditoriaux, jamais posés comme acteurs d'une action quelconque mais comme supports de qualificatifs. Ils ne sont considérés que comme des éléments d'une image qui circulerait à l'extérieur. Ils interfèrent alors dans la politique de communication de la ville. Dans d'autres textes, Marseille n'apparaît que dans le premier paragraphe et disparaît ensuite presque complètement. Elle n'est pas ensuite considérée comme acteur même quand le texte se projette dans un temps futur. Il existe cependant une exception : un éditorial sur le bicentenaire de la révolution française. Marseille au passé a été au coeur du renouveau républicain, est-ce un gage du futur ? Le texte le suggère un peu en convoquant les actuels marseillais : « la célébration doit rappeler à tous. . . ».

O2	Marseille	
O2-1	un club patriotique	
O2-1-1	516 volontaires marseillais	
O2-1-1-1	Les volontaires marseillais	
O2-1-2	le club de la rue Thubaneau	
O2-2	Ville souvent considérée comme "rebelle" Marseille	

Marseille adhère aux idées nouvelles.
 Un club patriotique est fondé rue Thubaneau)
 Les volontaires marseillais défendent dans toute la Provence
 se constituent en bataillon pour apporter à la Nation le secours de leurs armes
 le club de la rue Thubaneau offre un banquet au cours duquel est entonné pour la première fois la
 Marseillaise.
 Les volontaires marseillais l'adoptent
 Les volontaires marseillais donnent à la France)
 Ville souvent considérée comme "rebelle" Marseille a su choisir
 et faire triompher
 Marseille a toujours apporté soutien et fidélité à la Nation

2. 2. la mise en situation des objets du discours.

a) La municipalité agit.

La centralité du « nous » que nous avons noté précédemment est encore accentuée par les marques d'énonciations et par le type de prédicats. Il est d'abord un « je » qui va agir sur cette « ville ». Cet engagement de la première personne fait l'objet

de procédures d'énonciation fortes. « Je souhaite », « j'ai veillé personnellement ». On voit bien toute l'accentuation portée sur l'action du maire, par exemple à propos du salon nautique. Il est ensuite plus collectif. Les prédicats expriment alors des actions : actions qui prennent la forme de projets, ou d'expression d'une volonté traduite en objectifs de la municipalité. La liste des prédicats est tout à fait éclairante : servir, offrir, permettre, créer, assurer. Cette volonté devient « les soucis ». Elle ne porte pas simplement sur les équipements, les voies de communication mais aussi sur l'emploi, la qualité de vie et la possibilité de se rendre sur les lieux de culture. Elle est multiforme mais prend plus la forme d'une gestion municipale que la forme d'une traduction des besoins et désirs des habitants. La prééminence de la municipalité, « notre municipalité », est renforcée par les marques d'énonciation qui affectent les énoncés où elle est acteur.

J'ai personnellement veillé

J'ai définie dans mes "50 dossiers pour Marseille

Notre ville doit encore améliorer ses équipements de circulation et de stationnement

Notre municipalité crée des équipements de proximité

Nos efforts en faveur de nos bibliothèques, trésors de savoir en même temps que loisirs inépuisables

La municipalité veut rendre au centre ville sa vocation de lieu d'échange économique, culturel

La municipalité réalise une expérience unique en France

La municipalité doit renforcer la vitalité de . . .

On peut résumer cette mise en scène de l'action municipale par la conclusion d'un éditorial où la municipalité se qualifie elle même positivement par son action : « la municipalité, elle, agit et réalise ».

b) Les équipements immobilisés.

Les équipements prennent une certaine autonomie. Ils sont souvent les sujets de plusieurs prédicats après avoir été inscrits dans un prédicat dont le sujet est le précédent acteur municipal. Ceci permet aux éditoriaux d'indiquer le double mode d'action du « je ». Son oeuvre s'exprime non seulement, comme nous venons de le montrer, à travers des prédicats définissant ses actions, mais aussi de

ils seront opérationnels

ils seront largement engagés

ils arriveront à terme

ils offrent

ils doteront la ville

manière plus indirecte à travers la mise en place d'objets que nous avons qualifié d'intermédiaire : les chantiers du maire, les équipements.

Ces objets deviennent à leur tour sujet d'une prédication que l'on peut qualifier de statique sauf dans quelques cas particuliers comme : « La rue Grignan a fait une percée remarquable dans le domaine du commerce de luxe ».

Il est intéressant de voir que le développement culturel et la formation sont de la même manière statiques mais aussi très souvent valorisés:

c'est une composante majeure du dynamisme économique
 elle constitue l'un des éléments fondamentaux
 ce doit être une priorité
 on s'attache à encourager la création littéraire
 elle devient plus facile
 on enregistre des prêts

c) une ville métropole.

« Notre ville » est relativement peu décrite, elle est surtout valorisée avons-nous déjà remarqué. Ainsi la ville est bien posée mais on ne peut pas véritablement dire que le texte cherche à la construire comme un acteur. Il suffit de la dénommer et de la valoriser. Marseille est une métropole euroméditerranéenne : « Marseille dispose du potentiel économique et du poids démographique d'une grande métropole méditerranéenne ».

Rares sont les phrases où Marseille est en position d'acteur : « Marseille pourra aborder l'horizon 2000 avec tous les atouts nécessaires à son devenir de métropole euroméditerranéenne ». Encore faut-il que cette phrase soit modalisée au futur. Cette phrase est particulièrement paradoxale quand on sait que « Marseille » est, dans l'éditorial où elle apparaît, un ingrédient final de notre ville, des dossiers du maire et du « je ». Cette affirmation est associée à une opération d'énonciation et n'est possible que parce que tout le texte est construit comme un ensemble de propositions qui s'emboîtent les unes dans les autres par des relations de conséquences : on pose ceci donc on arrivera à cela, et in fine cela permet de poser que « Marseille pourra aborder... ».

On pourrait penser qu'à travers ce devenir, tout à fait valorisant, l'éditorial construit une nouvelle identité locale. Il n'en est rien car là encore Marseille n'est pas un lieu de vie pour ses habitants, c'est un objet qui a un rang, qui a un devenir de métropole. C'est à dire une image pour l'extérieur dans le cadre de la concurrence entre les grandes villes européenne pour le partage des activités économiques.

2.3. l'argumentation des éditoriaux.

Les éditoriaux ont le plus souvent une forme argumentative très particulière. Ils sont construits comme un ensemble de phrases se succédant les unes derrière les autres de manière énumérative. La construction argumentative est très faible. On note l'inexistence de connecteurs. La construction du texte met simplement en avant l'autorité du sujet énonciateur qui décrit des objets ou décrit son action. Les objets du discours, définis ainsi de l'extérieur, n'ont pas besoin de marques formelles argumentatives pour exister, pour se justifier. Ils sont posés directement.

Il y a cependant quelques éditoriaux argumentés. Soit parce que l'éditorial se termine par une conclusion qui se présente comme la conséquence de tout le texte. Soit parce que le thème l'impose.

Il est fait, par exemple, référence à l'existence d'une logique urbaine. Celle-ci se développe tout au long du texte à la fois par l'existence d'une trame de connecteurs argumentatifs de la forme « Si. . . Alors » et par le développement des objets : O1 « la logique urbaine », O2 « je » animateur de cette logique, O3 « les ouvrages autoroutiers », et des objets de synthèses O4 « ces grands travaux », O5 « les atouts de son devenir de métropole ».

Ils sont quelquefois catégorisés à travers les catégories socioprofessionnelles, où à travers un certain nombre de qualités (entrepreneurs).

Ces éditoriaux construisent un espace temps complètement centré sur le futur. Cet espace de temps prend d'abord la forme d'une instrumentation (un réseau routier, de l'équipement pour le futur), et du développement (celui de la culture). Mais dans un second temps, ces éditoriaux expriment aussi la volonté d'aller vers une modification de l'image de Marseille. Cette image est encore très extérieure (une image pour les « étrangers ») mais on sent bien qu'elle est là pour qu'elle soit appropriée par les habitants. Cette image de métropole euroméditerranéenne, qui n'est pour l'instant qu'une qualité posée, posée de façon énonciative comme une volonté municipale, se présente par cette construction d'un temps futur, d'un temps de développement, comme une possible identité.

3-MARSEILLE « PORTRAITS » : LA REVANCHE DES MARSEILLAIS.

Il nous est apparu que l'une des fonctions de «Marseille Le Magazine»⁷ était la défense et illustration de la ville de Marseille, injustement, voire indignement traitée par les médias nationaux. Dans cette optique, la rubrique « Marseille Portraits », qui met en scène des « vies exemplaires », est particulièrement apte à remplir cette fonction et à éclairer notre propos en construisant une identité collective à partir de destins individuels. L'analyse de cette rubrique portera sur les 8 numéros de l'année 1992, du n°21 (Février 1992) au n°29 (Décembre 1992). Le terme « rubrique » ne doit pas porter à confusion, nous l'employons ici comme facilité de langage. A la suite de Sonia Branca, nous considérons cette rubrique, dans l'analyse, comme une forme textuelle (ou rédactionnelle) où se combinent des séquences narratives, descriptives, explicatives, dialogales et argumentatives, selon la terminologie de J. P Adam.

3. 1 Le texte, l'image et le journaliste

Toujours limitée à une page, la formule de la rubrique « portraits » joue sur l'articulation de trois éléments, une photographie couleur, le titre et ce que l'on pourrait appeler un sommaire (ou texte de présentation) qui se distingue du reste du texte par son insertion dans une cartouche et des lettres de plus grande taille : lettres blanches sur fond noir ou lettres noires, en italique, sur fond blanc. La photographie n'est jamais pleine page, elle peut figurer soit en haut de page - dans une cartouche ou sur toute la longueur -, soit sur le côté droit et sur toute la hauteur. Le plus souvent elle représente la personne dont on fait le portrait, photographiée à son domicile, sur son lieu de travail ou dans un environnement en relation avec son activité professionnelle. Jacques Sarkissian, le barbier arménien du panier est photographié dans son salon de coiffure, J. L. Corsiglia, fabricant de marrons, dans son laboratoire, Jean Pierre Bernard, directeur commercial de la maison d'armement Mar-Fret, devant l'ambassade de France en Colombie, lieu de destination de ses bateaux. Quand la personne interviewée ne figure pas sur la photographie, sa profession est illustrée ou symbolisée d'une manière ou d'une autre : la photographie qui illustre le portrait de Dominique Imbert et Maurice Guibaud, verriers, représente un vitrail, celle qui figure sur celui de Marc Pietri, architecte représente le complexe architectural de Cocowal, à Miami, qu'il a construit et pour lequel il a obtenu l'oscar de la construction des Etats Unis. Contrairement à ce qui se passe pour la rubrique « Gens d'ici » de la revue municipale d'Aubagne, il ne ressort de ces photographies aucune impression de proximité ou de chaleur humaine. Comme le met bien en évidence Sonia Branca, l'utilisation systématique du gros plan, pour présenter au lecteur d'Aubagne « Les Gens d'ici » introduit une distance de proximité et un rapport de familiarité. De ce fait, le lecteur éprouve « une émotion immédiate » qu'il associe aux « individus concrets ». Rien de tel à Marseille. Nous avons vu que la rubrique n'est pas toujours illustrée par le portrait photographique de la personne choisie. D'autre part, pour les 13 portraits où c'est le cas le gros plan n'est utilisé qu'une fois contre 3 plans rapprochés, 6 plans moyens et 3 plans éloignés. L'utilisation

dans certains cas du regard perspective et non du regard direct, l'absence de sourire, établit une certaine distance avec le lecteur qui n'est pas personnellement interpellé. La rubrique « Portrait » de « Marseille le Magazine » présente donc moins des individus concrets que des modèles. Le père Jean Michel Di Falco qui est le seul à avoir été photographié en gros plan sourit, certes, mais la présence du col romain et le sens du regard, dirigé vers quelque ailleurs, renvoie à sa fonction de prêtre. On n'est pas tenté de dire / « Voilà un ancien « minot » de Malpassé ! » mais « Voilà un homme de Dieu ! ». De même, quand il y a sourire et regard direct, certains indices nous renvoient au métier ou à la fonction. Jean Louis Corsiglia nous fixe en souriant mais il est photographié en plan moyen, derrière une table couverte de l'objet de son commerce, des marrons. Paul Lombard, photographié en plan rapproché, regarde également le lecteur en souriant mais il est photographié dans son bureau d'avocat et son sourire n'est pas vraiment adressé au lecteur : c'est le sourire satisfait d'un grand maître du barreau.

Le sommaire, qui lui aussi, met plus en avant les qualités exceptionnelles que la banalité exemplaire d'une femme ou d'un homme comme les autres, a une double fonction, argumentative et explicative. On peut parler de fonction argumentative, car, en résumant l'article il indique implicitement des pistes de lecture. Le sommaire contribue d'autre part à faciliter la compréhension du lecteur car l'articulation titre photo est loin d'être toujours explicite. On sait ainsi, grâce au sommaire, que si Jacques Sarkissian a été choisi, c'est moins en sa qualité de barbier et d'habitant du « Panier » que de son origine arménienne. De même on apprend par le sommaire que « Le gârri » n'est autre que le père Jean Michel Di Falco, porte parole de la conférence des évêques de France. Sans l'allusion faite par le sommaire au métier de verrier l'identification du portrait de Dominique Imbert et Maurice Guibaud, présenté sous le titre « Et la lumière fut » et illustré par un vitrail, resterait problématique.

L'utilisation du jeu de mot pratiqué ici apparaît aussi dans d'autres titres.

- « givrés les marrons » (un fabricant de marrons glacés)
- « plein cadre » (un artisan d'art fabriquant de cadres)
- « comme un poisson dans l'eau » (la Société des eaux de Marseille)
- « les boues de sauvetage » (Biotechna, société de récupération et de recyclage des boues et graisses provenant des stations d'épuration)
- « la route du rock » (un organisateur de concerts)

Mais ce procédé n'est pas systématique, peut être parce que la dimension ludique n'est pas le caractère dominant que les journalistes qui signent cette rubrique veulent donner aux portraits.

Bien qu'ils soient issus d'entretiens, comme le prouve l'utilisation fréquente du discours rapporté, ces « portraits sont mis en forme et en scène par les journalistes et la part de liberté et de quant à soi des interviewés est, bien sûr réduite. Le discours direct joue le plus souvent comme effet de réel, pour illustrer ou rendre plus vivantes les séquences narratives ou descriptives rédigées par les journalistes. Ainsi on laisse la parole à Jacques Sarkissian lorsqu'il raconte l'odyssée de sa famille et son installation à Marseille, à J. Corsiglia quand il évoque le périple de son grand père italien de New York, arrivé à Marseille en 1896. Quand il convient de faire mieux comprendre l'activité de sensibilisation au cinéma, menée au profit des lycéens de Marseille, on laisse parler Jacob Reymond, créateur des ateliers du cinéma.

Les journalistes passent aussi plus volontiers la parole aux interviewés quand ils se lancent dans un éloge de la ville dont les deux qualités majeures sont la prégnance efficace de l'enracinement et la capacité d'accueil. Ainsi le

père Di Falco prend la parole pour déclarer « Il est vrai que je n'ai jamais eu de responsabilités à Marseille, mais cette ville c'est le lieu de mes racines. Maître Lombard affirme avec force : « Je n'envisage pas de vie professionnelle ou personnelle en dehors du cadre de mes racines. Marseille est le lieu où ont vécu mes ancêtres et où vivent aujourd'hui mes enfants. Je ne supporte pas de voir Marseille traitée par la capitale et par d'autres provinces comme le Tiers-Etat l'était par la noblesse ». Claire Marty, navigatrice de passage à Marseille déclare : « J'aime le cosmopolitisme chaleureux de cette ville qui bouge et me conquiert un peu plus chaque jour ».

3.2 L'exceptionnel, l'exemplaire et l'emblématique.

En 1992, «Marseille Le Magazine» présente aux marseillais, à travers les portraits, 19 personnes. Elles exercent des professions assez diversifiées, mais c'est le secteur culturel qui domine puisque il rassemble 8 portraits (1 acteur, 1 pianiste, 1 encadreur, 2 verriers, 1 responsable de formation aux métiers du cinéma, 1 organisateur de concerts de rock, la Maison de l'étranger. Le secteur de l'entreprise vient en second rang avec 4 représentants, 1 armateur, 1 fabricant de marrons et deux sociétés, la S. EM (Société des eaux de Marseille) et Biotechna (traitement des boues provenant des stations d'épuration). Les professions libérales rassemblent trois représentants, 1 avocat, 1 architecte, 1 journaliste. on dénombre aussi deux sportifs (1 navigatrice et 1 organisatrice de ballets nautiques), 1 barbier, 1 homme d'église. Le privilège accordé à la culture et à l'entreprise renvoie à une image valorisante et positive de la ville, mais il ne faudrait pas se focaliser sur la répartition des catégories sociales. En effet, le choix explicite ou implicite, par les journalistes, de ces catégories renvoie en fait à trois figures ou à trois fonctions, **l'exceptionnel, l'exemplaire et l'emblématique** qui ont des rôles complémentaires, étant entendu qu'un portrait peut combiner, à des degrés divers, ces trois formes de cristallisation identitaire, même si l'une est toujours dominante.

Cette catégorisation ne concerne que les portraits de marseillais d'origine ou d'adoption, les 3 portraits qui mettent en scène des personnes extérieures à la ville, ont d'autres finalités. Le portrait de Murielle Hermine (Le chant de Sirella), n'est en effet qu'une présentation et promotion de son spectacle. Il en est de même du portrait de l'organisateur de concerts, Stéphane Métayer (La route du rock) Dans ces deux portraits, Marseille n'est jamais dénommée, d'une manière ou d'une autre, c'est seulement un lieu de passage. Mais cela suppose implicitement que, de par sa dimension, Marseille est capable d'accueillir de tels spectacles. Le cas de figure est différent pour le portrait de la navigatrice Claire Marty (A ta santé Claire.) qui est l'occasion, ou le prétexte, d'un éloge dithyrambique de la ville de Marseille. A la recherche d'un port méditerranéen pour préparer son bateau à « Globe Challenger », à une croisière du monde en solitaire, elle a eu un coup de coeur pour une ville chaleureuse. où « plus d'une soixantaine de personnes », dirigeants d'entreprise, élus, enseignants, étudiants se mobilisent « tous azimuts » pour elle.

Les portraits qui relèvent de « l'exceptionnel » rassemblent des représentants de l'entreprise, des professions libérales ou des professionnels du domaine culturel : pour les premiers, J. L Corsiglia, fabricant de marrons, Jean Pierre Bernard, directeur conseil de l'entreprise d'armement Mar-Fret, la S. EM, Biotechna; pour les seconds, l'avocat Paul Lombard, l'architecte Marc Pietri; pour les troisièmes, la pianiste Madeleine de Valmarette et Jacob Reymond, fondateur des Ateliers du cinéma. Ce qu'ont en commun, pour «Marseille Le Magazine», toutes ces personnalités c'est une réussite éclatante et/ou des talents exceptionnels. Aussi sont ils décrits en des termes qui frisent parfois l'hyperbole. Jean Louis Corsiglia, le fabricant de marrons, est un homme d'affaire « à la pointe des technologies et des stratégies économiques », qui est « parvenu à faire de son entreprise de marrons glacés l'une des premières de France ». Pour les américains « admiratifs », l'architecte Marc Pietri doit sa « réussite exceptionnelle » au fait d'être « un révolutionnaire, un briseur de règles établies. Jacob Reymond, qui a fait tous les métiers du cinéma est « un aventurier des temps

modernes » qui a « des projets grandioses » pour Marseille. Madeleine de Valmalette « concertiste de renommée internationale » a fréquenté les chefs d'orchestre les plus prestigieux et les plus grands compositeurs. Ravel lui a dédié un concerto et, Camille Saint Saens « était aussi un bon copain ». Quant à maître Lombard « mondialement connu », il est souvent considéré comme « l'avocat le plus doué de sa génération ».

Ces êtres d'exception ne peuvent s'épanouir que dans une ville exceptionnelle, Marseille, qui le leur rend bien. Marseille, en effet, apporte à ces personnalités, ses traditions, sa solidarité, son dynamisme, sa position stratégique. En retour, par leur réussite, leur notoriété, ils contribuent à revaloriser l'image de la ville.

La figure de « l'exemplaire » réunit des personnes dont la réussite est moins éclatante (ou moins valorisée par les journalistes), mais qui peuvent néanmoins servir de référence. C'est le cas d'artisans d'art exigeants, en butte aux difficultés découlant de leur choix, tels les maîtres verriers Dominique Imbert et Maurice Guibaud, ou Patrick Lonza, fabricant de cadres pour les galeries marseillaises, parisiennes et japonaises. Ce dernier, dès qu'il a vu le Panier, a su que ce quartier populaire était pour lui et il a alors posé ses valises et ses cadres en bois « définitivement ». Autre destinée exemplaire, celle du père Jean Michel Di Falco, le « gârri », minot né à Malpassé, amoureux des calanques, admirateur inconditionnel de Pagnol, qui après le séminaire, une licence de philosophie, le professorat à l'université catholique, devient le porte parole de la conférence des évêques de France et du même coup représentant « d'une nouvelle génération d'hommes d'église ». L'itinéraire du père de Falco l'avait conduit de Malpassé à Paris, celui de l'acteur Moussa Maaskri le mène des Flamants à la Criée, c'est à dire d'une cité des quartiers nord de Marseille à une scène nationale. A travers le destin positivement reconstruit d'un jeune beur, «Marseille Le Magazine» évoque en l'exorcisant et en l'euphémisant, ce qui est le plus souvent un non dit : les fractures économiques et sociales nées de l'émigration. Le

message est clair : un beur des « quartiers nord » n'est pas obligatoirement, à Marseille, condamné au chômage et à la délinquance. C'est à l'occasion de la création d'une pièce de théâtre écrite à la suite d'une bavure policière, l'assassinat de son ami Lahouari, que Moussa Maaskri qui vient d'obtenir son c. a. p de mécanicien entre dans le monde du théâtre : « Parti de rien, il a peiné à remonter la pente de la culture ». Cependant « le gamin des Flamants », de petits rôles en petits rôles, réussit à se faire une place d'acteur au soleil de la Criée et à passer à l'écriture. Néanmoins, même s'il habite désormais la calanque de Sormiou, il n'a pas renié les cités de la Busserine et des Flamants où vivent ses parents, ses six frères et soeurs et beaucoup d'amis : « Je ne suis, ni immigré, ni étranger, je suis marseillais, un point c'est tout. Je sais que je viens de ce qu'on appelle les quartiers nord et mon histoire y plonge ses racines. Mais ce n'est pas une fatalité, c'est une histoire qui est faite, qui est inscrite sur ma vie comme un tatouage. Le tatouage de la vie que rien ne peut effacer. ».

La troisième manière de traiter les portrait renvoie à la catégorie de « l'emblématique ». Gabriel Charka, journaliste, Jacques Sarkissian, coiffeur et aussi cette personnalité collective que constitue la maison de l'étranger et qui ne figurent là, ni pour leur destin exemplaire, ni pour leur réussite exceptionnelle, mais parce qu'ils sont, par excellence, représentatifs de la ville. C'est notamment le cas de Gabriel Charka, journaliste au Méridional et « Docteur ès Marseille ». Présenté comme un des derniers représentants des « journalistes à l'ancienne », il a le respect de ses confrères et la confiance de ses lecteurs qui l'abordent familièrement dans la rue et dans le métro. Animateur de la chronique « L'air de ma ville » il sait tout ce qui se passe à Marseille et envisage d'écrire sur Marseille « le livre qui reste à écrire ». En fait, pour l'auteur de l'article, Gabriel Charka est plus que « Docteur ès Marseille », il « est » Marseille.

Avec Jacques Sarkissian « le barbier du Panier », c'est la communauté arménienne qui est mise en scène. Le titre du sommaire est à ce titre

éloquent : « Alors qu'Henri Verneuil triomphe dans les salles en retraçant la saga d'une famille d'immigrés arméniens, beaucoup de ses compatriotes témoignent à leur manière d'une intégration réussie. Jacques Sarkissian, le barbier du panier en est une émouvante illustration ». Le portrait qui donne une large place au discours rapporté, retrace toutes les étapes d'un itinéraire type : issu d'une famille de barbiers d'Anatolie, rescapé du génocide, immigré à Marseille, Jacques Sarkissian y obtient son certificat d'études en 1929, apprend la profession de coiffeur et barbier et devient « un des meilleurs ouvriers de sa spécialité ». L'humilité de ce destin renforce encore le caractère émouvant et représentatif d'une figure d'un quartier de Marseille, le Panier, synecdoque de la ville : « Après avoir passé 46 ans dans son échoppe de la rue du Panier, le vaillant petit coiffeur y est mort avant les fêtes, le rasoir à la main ».

C'est à une institution, la Maison de l'Étranger, présentée dans la rubrique « portraits » qu'est attribuée la fonction de marqueur identitaire du cosmopolitisme de la ville de Marseille : « A deux pas de la gare Saint Charles, la Maison de l'Étranger accueille et informe tous les nouveaux venus dans notre ville. Sa programmation multiculturelle en fait aussi une véritable scène des cultures du monde ». La Maison de l'Étranger, « installée dans une ville cosmopolite par excellence », alors que dans le même temps émerge « l'idée d'une France multiculturelle », a une double fonction, de pourvoyeuse d'informations juridiques et d'organisatrice de spectacles, d'expositions, de conférences. Elle contribue par là à favoriser « l'intégration de toutes les composantes de la société française » tout en facilitant « la réduction des exclusions matérielles et mentales ».

A travers ces trois figures, l'exceptionnel, l'exemplaire et l'emblématique, Marseille Portraits façonne donc une image de la ville qui met en avant un certain nombre de qualités et de valeurs consensuelles. Cependant, comme nous l'avons constaté, ces valeurs ne sont pas portées, ainsi qu'à Aubagne, par des « Gens

d'ici », des acteurs anonymes qui vivent au rythme de la vie quotidienne et tirent même de cette relative insignifiance une certaine forme d'exemplarité. Les marseillais des portraits, puisqu'ils ne peuvent être qu'hors de l'ordre commun, ne sauraient passer inaperçus. Mais l'image de la ville n'est pas déductible de leurs seules qualités, elle découle aussi de l'articulation des catégories de l'espace et du temps et des relations suggérées entre les acteurs sociaux invoqués.

3. 3 L'espace et le temps d'une identité

Le territoire de Marseille, dans Marseille Portraits, n'est pas seulement un espace de résidence et d'activité, il est aussi chargé d'affectivité comme lieu d'élection ou lieu de naissance, évocateur de souvenirs d'enfance. En effet, Marseille c'est aussi des lieux et des quartiers que l'on a fréquenté, où l'on a résidé. A ce titre, Marseille c'est le Panier, Malpassé, le Vieux Port, la Joliette, la Belle de Mai, la Canebière, la Corniche, les calanques, notamment Sormiou, mais aussi la place d'Estienne d'Orves, la cité des Flamands ou de la Busine, dans les quartiers nord. Le Vieux Port, lieu hautement symbolique, est pour Paul Lombard le territoire de l'enfance, puisqu'il est né au n°1 de la rue de La République qui relie le Vieux Port au quartier de la Joliette. Pour Jacob Reymond, originaire de Crest, dans la Drôme, le même Vieux Port c'est la découverte de Marseille, l'endroit où il a succombé au coup de foudre.

Marseille, cette ville tant aimée, n'entretient pas dans la rubrique « Portraits » de relations antagonistes avec les espaces extérieurs. Au contraire, c'est une plaque tournante, un lieu d'ancrage et de rayonnement. Ville cosmopolite, Marseille accueille des émigrants de toute la France et du monde entier. Venus de Paris, de la région méditerranéenne, d'Arménie, voire d'Italie via New-York, tels les ancêtres de J. L. Corsiglia, le fabricant de marrons, les marseillais de naissance ou d'adoption portent le nom de Marseille jusqu'aux extrémités du monde. Ils envoient leurs navires en Colombie, exportent leurs produits en Italie, en Afrique, aux Etats Unis, au Japon.

construisent des immeubles en Floride, vendent leur savoir faire technique en Amérique du Sud et au Maghreb.

En ce sens, la qualité de marseillais fonctionne comme un patrimoine, au double sens de ce terme, c'est à dire comme ensemble d'atouts et de biens circulant à un moment donné dans l'espace économique et comme un héritage reçu dans l'espace gratuit de la transmission générationnelle. En effet, dans l'articulation des temps sociaux, l'image de Marseille que nous présente les portraits ne rejette pas le passé et la tradition. L'efficacité économique et le succès professionnel illustrent au présent le dynamisme de la ville et sont des gages pour le futur, mais ils s'enracinent dans le passé. Paul Lombard et J. L. Corsiglia doivent largement leur réussite à la tradition familiale. Gabriel Charka fonde sa compétence et sa notoriété sur le passé de la ville et ni le père Di Falco, ni Moussa Maaskri, passé des Flamands à la Crée n'envisagent de rejeter leurs racines. A travers l'itinéraire du barbier Jacques Sarkissian on donne à lire une autre tradition de Marseille, sa capacité d'accueillir l'étranger : « Quand nous sommes arrivés à Marseille la municipalité nous a logé dans des baraquements installés Bd Oddo. Ensuite je suis allé à l'école derrière la gare. En 1929 j'ai obtenu mon certificat d'études ».

Dans cet espace-temps des portraits marseillais, à la différence des « gens d'ici » d'Aubagne, aucune place n'est donnée aux associations et aux intermédiaires en général. A quelques exceptions près, l'école, les institutions culturelles, les organisations professionnelles, les organismes municipaux ne sont pas évoqués comme acteurs efficaces dans la mise en intrigue des vies et, par là, dans l'image de la ville. Tout se passe entre un individu, parfois soutenu par sa famille et par la ville de Marseille, entendue comme un milieu porteur, comme une entité qui fonctionnerait comme une sorte de génie du lieu. Appartenant à une même forme rédactionnelle, le portrait journalistique, les rubriques « Marseille Portraits » et « Les gens d'ici », pour la ville d'Aubagne, présentent des traits communs caractéristiques : mise en forme de vies exemplaires porteuses de valeurs consensuelles à partir de

destins individuels, occultation des conflits et des aspects négatifs, rapport affectif au passé de la ville. Cependant ces héros positifs n'ont pas le même rapport à la communauté d'appartenance : les marseillais seraient des individus efficaces ou exemplaires dans un espace porteur, les aubagnais de simples citoyens dans un espace associatif chaleureux.

4. AU COEUR DE LA VILLE, LES QUARTIERS.

La rubrique des quartiers de Marseille est un contre exemple de cette identité absente des éditoriaux et même des portraits. En effet les articles de cette rubrique révèlent au contraire de nombreux éléments pouvant permettre de construire une vision identitaire de la ville. Ils sont rarement des présentations de propos urbanistiques mais plus souvent le support d'un retour sur l'histoire de Marseille, cette ville formée d'un assemblage de villages comme on aime à le dire. Ainsi la liste des quartiers faisant l'objet d'un article est significative de l'existence de ces villages : l'Estaque, la mémoire de Mazargues, Saint Victor, le vallon de l'Oriol, La Madrague de Montredon, la belle de Mai. . . . On y trouve aussi quelques thèmes moins localisés mais tout aussi significatifs de l'histoire marseillaise : Les Pastorales la tradition intacte, La treille (Pagnol), Un tramway nommé désir, La prise des Bastides, Nuit marine.

La mise en page de ces articles est toujours la même. En haut de la page s'affiche la rubrique « quartier » en lettres majuscules. On notera le caractère neutre de cette dénomination. Comme pour la rubrique « portraits » on ne trouve pas, ici, une référence à la sociabilité locale que nous avons pu constater à Aubagne (« les gens d'ici »).

L'article comporte une photographie qui couvre au dessus du texte au moins deux colonnes et quelque fois les trois colonnes de la page. Celle-ci est en rapport direct avec l'article. Ainsi le Vallon des Auffes qui va être décrit comme une perle se trouve photographié sous la voûte d'un pont qui lui sert d'écrin. De même le quartier portuaire et industriel du nord de la ville n'est pas euphémisé mais présenté à la fois dans sa

reconversion (une base nautique) et dans sa réalité productive (un poteau de ligne haute tension). Cette photographie est souvent accompagnée d'une légende qui renvoie directement au texte de l'article.

Un troisième élément de redondance vient s'ajouter à ces deux premiers : un texte d'accroche en caractères italiques soulignés et de corps nettement supérieur à celui du texte. Cette accroche est un résumé du texte de l'article. Avec le titre, le résumé, la photographie, et sa légende le lecteur pressé reçoit bien un message assez complet où les éléments identitaires sont déjà présents : « l'authenticité » du quartier, « un village de 150 cabanons », « avec sa gare, son clocher, son port, son marché. . . ».

4. 1. Des objets ancrés dans l'histoire et dans la pratique actuelle des marseillais.

Dés le titre de ces article les marseillais sont bien là : « Le vallon des gens heureux », « Les derniers des cabanonniers ». Nous sommes en présence de lieux habités et non de zones urbaines. De même l'histoire du quartier est toujours très présente. Le présent est ancré dans cette histoire. Même s'il est quelquefois problématique du fait de la pression urbaine ou de la reconversion de vocation, le devenir et l'actualité de chaque quartier est exprimé à travers les potentialités léguées par le passé. Par ce double ancrage dans l'histoire, les personnes, et leurs pratiques, nous sommes bien en présence d'une reconstruction identitaire qui n'est plus simplement une image valorisée de Marseille. Certes la valorisation est bien présente mais elle est aussi au service de la construction d'un lieu particulier, presque singulier.

On peut trouver la trace de ce processus dans l'analyse des objets du discours. Nous prendrons quelques exemples pour l'illustrer. C'est ainsi que dans le quartier du vallon des Auffes est d'abord habité : vallon des gens heureux, ambiance de village et havre de fraîcheurs. Il est ensuite singulier : un site (dont le nom remonte aux « auffiers »), un dédale de ruelles (qui « rappelle Naples et Barcelone »), des plaques de rues (qui « sentent bon la Méditerranée ») et un petit port.

O1	Le vallon	
O1-1	Le vallon des gens heureux.	
O1-2	le Vallon des Auffes	
O1-3	L'ambiance de village	
O1-4	le site,	
	O1-4-1	la beauté du site
O1-5	ce quartier.	
	O1-5-1	la rue principale
O1-6	Un havre de fraîcheur.	
O1-7	les plaques des rues	
O1-8	Le dédale de ruelles	
O1-9	le petit port	
	O1-9-1	les quais du port de pêche
O1-10	comme une huître	
	O1-10-1	sa perle
	O1-10-1-1	une authentique perle

L'histoire est présente dans le second objet, celui de ses habitants successifs : les auffiers, les pêcheurs, les italiens. Elle l'est aussi dans la référence qui est faite à l'autorité des écrivains (marque énonciative) : « les récits de Pagnol ou d'Albert Londres ». Les habitants actuels forment le troisième objet.

O3	une population hétérogène	
O3-1	vieux habitants,	
O3-2	cadres	
O3-3	représentants	
O3-4	professions libérales.	
O3-5	Nous	
O3-6	les habitants	
	O3-6-1	les résidents

Et si ce quartier fait l'objet d'un investissement touristique, le texte le traite de manière encore très vivante, à travers l'histoire des relations interpersonnelles comme le montre la construction de l'objet « touriste étranger ». On notera en particulier que celui-ci est d'abord un étranger au quartier avant d'être tout pour finir renommé « touriste ».

05	la visite d'un seul étranger
05-1	beaucoup d'allemands, de belges ou d'italiens
05-1-1	10 000 étrangers
05-2	le bouche à oreille
05-2-1	le conseil de leurs amis
05-3	un touriste
05-3-1	cortège de touristes
	05-3-1-1 ces flots de visiteurs
05-4	discussions tardives

Les propos dont ce dernier objet et ses ingrédients sont les thèmes, renforcent encore ce caractère très comportemental. Chaque personne est associée à une conduite dans le quartier : « viennent au vallon », « descend une fois prendre un pot », « reste manger », « revienne », « ont arpenté cet été ».

Ce quartier n'est cependant pas isolé de Marseille. La ville est un lieu d'ancrage du texte. Elle est bien sûr définie par rapport au quartier : celui-ci « est peu à peu devenu l'un des endroits les plus prisés de Marseille ». Mais ensuite c'est celui-ci qui se trouve situé dans la ville : on parle de lui à l'intérieur comme à l'extérieur de cette ville, c'est dans leur passage dans Marseille que l'on vient à connaître le quartier. Il y a ici une mise en rapport de réciprocité de la ville et du quartier qui permet d'établir l'identité de Marseille par synecdoque de l'identité du quartier.

Nous nous trouvons donc face à une construction identitaire forte qui construit Marseille à travers une vie singulière : « Autant de signes qui prouvent que le quartier vit ». On

va plus loin car c'est par et dans les quartiers que se constitue une identité locale. Cette construction nous paraît une alternative à la construction d'une image « européenne », à l'échelle de la ville, que nous avons pu voir se construire dans les éditoriaux ou les portraits.

Cette attention à une dynamique micro-locale se retrouve même quand le quartier est l'objet d'une grande opération urbanistique. C'est le cas, par exemple, de l'Estaque. Ce quartier est l'objet du plus grand chantier régional : le Grand Projet urbain (G. P. U.), 56 000 m² de surface commerciale ! Et pourtant l'article qui lui est consacré va garder les mêmes caractéristiques que les précédents. Il y a d'abord une référence au passé : les peintures de Cézanne, l'histoire industrielle des tuileries et cimenteries, l'originalité de son port de pêche, ses joutes provençales. Ce passé est aussi porteur de futur de manière certes un peu paradoxale : ces friches industrielles permettent de dégager une vaste zone pour « s'engager dans l'aire post-industrielle ». Ses habitants sont bien présents dans l'article par leur sociabilité (« sa dizaine de petits bars sympathiques »), par leur associations sportives et par leur conflit avec les sociétés nautiques qui s'empare du littoral. Enfin l'articulation à Marseille est bien présente. Ce quartier doit devenir « le pôle Nord » de Marseille comme l'indique le titre et comme le confirme la conclusion : il est l'« objet du nouvel engouement des Marseillais. L'Estaque rétablit l'équilibre nord-sud dans la ville ».

Il est intéressant de remarquer que ces articles font tous référence à des conflits existants ou potentiels entre les habitants et les autres. Ceux-ci prennent souvent la forme de l'étranger dans le cas d'une emprise touristique ou d'une captation de modes de vie locaux (les cabanons par exemple). Mais c'est aussi d'autres couches sociales qui n'ont pas tout à fait les mêmes manières de pratiquer la plage ou les ports. A travers ces conflits les articles mettent en valeur un mode de vie particulier. C'est l'ensemble de ces modes d'existence qui forme l'identité marseillaise. C'est à partir des habitants, de leur manière de vivre dans leur quartier ou d'une manière particulière de vivre (cabanons, pêcheurs, sociabilité de la rue, des cafès, quartiers nord. . .) que se dégagent des pratiques identitaires et que se construit l'identité de la ville. Nous sommes loin du

caractère neutre et assez impersonnel que dégage les autres articles analysés et ceci ne peut être attribué à la manière de penser et d'écrire d'un auteur particulier puisque ces articles sont l'oeuvre de plusieurs personnes.

Conclusion

En passant de la phase de propagande municipale à celle de la communication institutionnelle « Marseille le Magazine » a contribué à promouvoir une nouvelle image de la ville, en butte à l'attitude hostile des médias nationaux. Mais cette défense et illustration de la cité phocéenne n'a pas débouché sur la construction d'une véritable identité de la ville. A travers les éditoriaux comme à travers les portraits, Marseille apparaît certes comme un lieu propice au dynamisme économique et à la création culturelle, dans un espace européen et mondial, mais ne prend jamais les traits d'un acteur autonome. Il en est de même des marseillais qui ne doivent leurs réussites exceptionnelles et leurs destins exemplaires qu'à leurs seuls talents, dans un espace porteur où les relations entre agents sociaux, notamment les réseaux associatifs, ne sont presque jamais invoquées. Le seul acteur dynamique mis constamment en avant est la municipalité, notamment en la personne de son maire, Paul Vigouroux. Ce n'est que dans la rubrique « Marseille Quartiers » que le Marseille de « Marseille Le Magazine » retrouve un semblant d'identité. C'est, en effet, au niveau du quartier qu'est mise en évidence une certaine interaction sociale, le jeu des relations entre habitants, entre habitants et étrangers, entre citoyens et institutions ou entreprises. On constate même la présence de conflits occultés le plus souvent dans les autres rubriques. C'est là que s'ébauche une véritable cristallisation identitaire de la ville où le dynamisme porteur d'avenir est enraciné dans une mémoire collective inscrite dans l'histoire.